Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14128 - 5 F — SAMEDI 30 JUIN 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Armistice commercial nippo-américain

IL n'y a plus officiellement de conflit commercial entre les Etats-Unis et le Japon. La hache de guerre a été enterrée dans la nuit de jeudi 28 juin à Tokyo, au terme de quatre journées de négociations marathon. En rendant définitif l'accord préliminaire d'avril dernier, destiné à lever les obstacles structurels aux échanges entre les deux pays, Américains et Japonais ont franchi une étape importante.

Les concessions sont réciproques : le Japon s'engage à renforcer ses lois antitrust, à lancer un grand programme de travaux publics, à moderniser le système de distribution, plus généralement à encourager la consommation de ses ménages. Les Etats-Unis, pour leur part, promettent de réduire leur déficit budgétaire et d'augmenter leur épargne. Soucieux de n'oublier aucun de leurs griefs, les négociateurs japonais ont même exigé que les Etats-Unis distribuent moins généreusement des cartes de crédit à la population et se convertissent rapidement au système métrique.

AUCUNE de ces mesures ne peut avoir d'effet immédiat. L'excédent commercial de 50 milliards de dollars enregistré par le Japon dans ses échanges avec les Etats-Unis ne se résorbera pas rapidement. Les industriels américains se heurteront pendant des années encore au protectionnisme de leurs partenaires nippons. Les firmes japonaises continueront de susciter de l'animosité sur le sol américain, lorsque ce n'est pas carrément de la fureur, comme ce fut le cas lors de l'achat des studios de cinéma Columbia par Sony. A Washington, on peut compter sur le Congrès pour dénoncer la « mollesse » de l'administration américaine, accusée de se satisfaire de promesses et de ne pas attendre de voir si elles seront tenues.

L'avancée politique n'est cependant pas négligeable. Il y a un an à peine, face aux menaces de représailles commerciales américaines, le Japon refusait tout net d'ouvrir des négociations. Aujourd'hui, sur le papier au moins, il s'engage à se comporter comme une puissance économique normale, c'est-à-dire ouverte à l'étranger. La volonté de Tokyo de faire entendre plus clairement sa voix dans le jeu économique international n'est sans doute pas étrangère à l'accord. La nippophobie grandissante constatée aux Etats-Unis, non plus. Selon l'hebdomadaire « Newsweek », les Américains ne redoutent-ils pas désormais davantage l'économie japonaise que l'armée soviétique ? Et il ne faut pas oublier également que la chute de la Bourse et celle du yen en début d'année ont profondément marqué les esprits à Tokyo.

FACE à la montée en puissance de l'Europe, le conflit commercial entre les Etats-Unis et le Japon, prenant des allures de guerre de tranchées, semblait de plus en plus dépassé. A l'heure où le multilatéralisme regagne du terrain, le refus du Japon de moderniser ses structures économiques et l'acharnement des Etats-Unis à gagner ce conflit bilatéral devenaient difficiles à justifier.

En attendant les véritables résultats de l'accord, les deux puissances économiques vont pouvoir se présenter unies au sommet des pays industrialisés de Houston, début juillet.

Les résultats du recensement

- La France compte 58,4 millions d'habitants
- Les banlieues enregistrent la plus forte croissance

L'INSEE a présenté vendredi 29 juin les premiers résultats du recensement 1990 de la population. La France compte 58,4 millions d'habitants, avec les départements et territoires d'outre-mer. Les contrastes sont de plus en plus marqués entre, d'une part, les villes qui voient la population de leur banlieue enregistrer la plus forte croissance, et les zones rurales ; d'autre part, les régions urbanisées et peuplées (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Méditerranée, notamment), et celles, peu denses, du Centre et de l'Est.

La France devient une banlieue. Les campagnes continuent de se vider, tandis que les villes étendent de plus en plus loin leurs tentacules. La coupure du pays s'accentue : les bords de la Méditerranée, l'Ile-de-France, la région Rhône-Alpes attirent de plus en plus d'habitants, tandis que se stabilisent les vieilles zones industrielles en déclin du Nord et de Lorraine, et que le Centre est déserté. Les régions déjà en croissance forte, les plus peuplées et les plus denses, connaissent une nouvelle accélération, les moins peuplées et les moins denses, un nouveau ralentissement. Telles sont les conclusions que suggèrent les premiers résultats du recensement 1990, présentés le vendredi 29 juin par M. Jean-Claude Milleron, directeur général de l'INSEE (1).

Globalement, la population de la France continue à croître lentement, au rythme de 0,5 % par an. Le recensement a dénombré 56 556 000 habitants en métropole (58 453 000 avec les départements et territoires d'outre-mer) en mars dernier, soit 2,2 millions de plus qu'en 1982. Si lente qu'elle soit, cette croissance contraste cependant avec l'évolution des grands pays d'Europe occidentale, car elle est due pour plus de 80 % à l'accroissement « naturel » (l'excédent des naissances sur les décès), l'immigration ayant été restreinte pendant les huit années 1982-1990. Sur la même période, la Grande-Bretagne n'a gagné de cette façon que 800 000 habitants, l'Italie 300 000 et la République fédérale d'Allemagne en a perdu environ 600 000.

Mais l'évolution la plus marquante est celle des villes et des régions. Le recensement de 1982 avait mis en évidence un arrêt de la croissance urbaine.

GUY HERZLICH

Lire la suite page 21 - section C

(1) *INSEE Première*, n° 81 et 82, juin 1990.

Le rapport de la Cour des comptes

Dans son rapport 1990, remis jeudi 28 juin au président de la République et au Parlement, la Cour des comptes s'attache à quelque grands dossiers : la protection sociale, l'équipement et les opérations de nationalisation-privatisation.

Critiquant la *« munificence excessive »* de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), les magistrats de la rue Cambon mettent sérieusement en cause la capacité de la caisse à remplir sa mission.

Ils contestent aussi la façon dont a été conçu le développement du réseau autoroutier français qui, selon eux, a été envisagé *« en dehors de toute logique économique »*. Et font une analyse précise et chiffrée des conséquences financières des nationalisations et privatisations en cascades menées depuis 1981.

Lire pages 21 et 24 section C
les articles d'ALAIN FAUJAS, ÉRIC LE BOUCHER et JEAN-MICHEL NORMAND

La force tranquille de M. Rocard

Le premier ministre oppose son bilan aux rumeurs sur l'impatience de M. Mitterrand

« J'en redemande ! » En trois mots, M. Michel Rocard a affirmé, jeudi 28 juin, lors d'une édition spéciale du journal de 20 heures sur TF1, sa détermination face aux rumeurs qui lui prédisent une fin prochaine de sa carrière de premier ministre. Il a mis ces sombres présages implicitement au compte des *« envieux »*, tout en prenant soin de réaffirmer que, *« constitutionnellement »*, son sort dépend du bon vouloir du président de la République.

M. Rocard s'est donc employé à démentir toute inquiétude. Quelles raisons aurait-il, d'ailleurs, d'être inquiet ? Une mauvaise situation économique, des mouvements sociaux, une opposition forte, une majorité délabrée, des rapports difficiles avec le président de la République ? Sur tous ces points, à part peut-être le dernier, M. Rocard a quelques raisons d'être serein, au moins à court terme.

La situation économique ? Elle n'est pas mauvaise et, malgré ses limites, la politique de *« désinflation compétitive »* chère à M. Pierre Bérégovoy produit ses effets. Des mouvements sociaux ? M. Rocard peut, au contraire, se féliciter du calme sur ce front et targuer d'avoir, au mois de juin, obtenu des avancées *« décisives »*, comme il l'a dit au dernier conseil des ministres, sur quatre dossiers sociaux.



L'état de l'opposition ? Avant que ne naisse une Union pour la France (UPF), immédiatement critiquée de l'intérieur, la SOFRES avait réalisé pour *le Figaro* un sondage dont M. Rocard, qui en est grand amateur, peut se réjouir : 31 % des personnes interrogées se disant proches de l'opposition et 24 % seulement estimant que le RPR et l'UDF gagneront les élections législatives. Le premier ministre est en droit de penser que, pour le moment, il n'y a pas péril en la demeure de ce côté-là.

L'état de la majorité ? Le dernier débat de censure à l'Assemblée nationale, le 9 mai à propos de l'amnistie, a définitivement débarrassé Matignon de toute *« vraie crainte »* d'être renversé par les députés.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Lire la suite page 8

Querelles florentines sur le Mondiale

La cité des Médicis attendait beaucoup de la Coupe du monde de football. Elle n'a eu ni les milliards promis ni les touristes espérés

FLORENCE

de notre envoyé spécial

Il faut bien se faire une raison : Diego Maradona ne fait pas le poids devant Michel-Ange. Le petit roi de Naples, le seigneur de la pampa sera, samedi 30 juin, à Florence pour un quart de finale entre l'Argentine et la Yougoslavie que la cité des Médicis attend avec moins d'excitation et de turbulence qu'un 15 août ordinaire sur sa célèbre piazza della Signora. La seule bonne nouvelle pour les Florentins sera que cette rencontre sera la dernière chez eux et que, dès le lendemain, on verra les touristes à nouveau se presser devant la galerie des Offices, envahir le palais Pitti ou le Duomo.

Car le malheur, pour Florence, est que ces trois dernières semaines elle ne s'est plus reconnue, perturbée par ce Mondiale qui, à la réflexion, n'était peut-être pas fait pour elle. Ce qu'un responsable de la ville résumait en termes choisis : *« Florence est constipée. »*

Il y a trois ans, lorsqu'il importait de déterminer les lieux de culte du dieu football pour la grande cérémonie d'expiation de 1990, Florence n'eût point compris qu'on la laissât sur la touche. Non seulement parce qu'il y avait déjà sur place les infrastructures indispensables, mais surtout parce qu'on vous certifiera toujours ici que les Anglais n'ont rien inventé, que l'histoire du football est née en ces lieux au quinzième siècle et que, chaque année d'ailleurs, au jour de la San Giovanni, patron de la ville, l'événement est commémoré par des parties folkloriques de *« calcio in costumo »* à vingt et un contre vingt et un.

A Florence, on ne joue pas avec l'Histoire : l'accueil de ce Mondiale était devenu tout simplement question de principe. Mais peut-être aussi de gros sous : l'Etat n'allait-il pas investir sur place *100 milliards de lires ? Certains* craignaient même plutôt l'indigestion, se laissant aller à gratter quelques graffitis sur les murs : *« Florence, le Mondiale te tue. »*

Or l'Etat n'a pas tenu ses promesses, et nul doute que, sitôt que ce grand barnum du football aura replié son chapiteau, les règlements de comptes politiques redeviendront un sport très prisé. Une déviation routière avait été promise, on l'attend encore. Le flot de supporters-touristes annoncé n'est pas au rendez-vous. Florence, qui, bon an mal an, accueille près de six millions de visiteurs, doit se pincer pour y croire.

DANIEL CARTON

Lire la suite page 12 - section B

SANS VISA

Ottawa : deux musées pour une nation.
■ Gastronomie ■ Jeux

pages 15 à 17 - section B

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
8 F

JUIN 1990

MOBILISATION POUR L'ENVIRONNEMENT
La protection de l'environnement est un enjeu majeur de notre fin de siècle. Une prise de conscience tardive, mais définitive, des dangers qui menacent notre planète.

PANNE SÈCHE POUR LA TERRE
Protéger notre planète, c'est d'abord préserver ses ressources naturelles du gaspillage aveugle. *Le Monde Dossiers et Documents* en décrit la nécessaire sauvegarde. Au premier rang de ces richesses : l'eau.

CONJURER LA MENACE
Toutes concernées par les problèmes de l'environnement, les nations doivent toutes réagir ensemble. Seule une coopération internationale peut conjurer la menace d'une disparition des conditions mêmes de survie sur la Terre.

LES VERTS ONT MURI
Les Verts, premiers artisans de cette conscience écologique mondiale, ont vu leur combat reconnu d'abord par le grand public, avant de devenir aujourd'hui *une force politique majeure. Le Monde Dossiers et Documents* retrace cette évolution.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

M 0147 - 630 0- 5,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Orthographe

Saveur circonflexe

par Pierre Bénard

ON s'étonne de voir une époque qui ne cesse d'exalter les saveurs du terroir, les arômes du cru, le génie des parlers locaux, le sel de tous les particularismes, une époque championne de l'originalité dénier le même droit et la même latitude à nos amis les mots. Puis l'on croit comprendre.

Si *voûte*, par exemple, n'a plus son circonflexe – qu'on appelle d'ailleurs plus que *« chapeau »*, *par simplification*, – si *voute* devient la norme, *voûte* restant admis, on obtiendra déjà deux mots possibles au lieu d'un seul, par l'heureuse libération de ce qui était jusque-là réprimé et latent.

Les « cent fleurs » de la licence

Mais ce ne sera qu'un début. Les tolérances, insidieusement, dépouilleront l'orthographe, dans le principe, de son caractère restrictif : ce qui se prépare, c'est la mort de la notion même d'orthographe.

Ainsi écloront les « cent fleurs », non de la rhétorique, mais de la licence graphique, et *voute/voûte* accoucheront de *voutte*, *vouthe*, *voûthe*, etc. L'amour des succulences variées y trouvera son compte, un même mot se multipliant d'une manière œnologique ou fromagère...

Je parle de mots, car c'est d'un ensemble qu'il s'agit, et il faut dire que si, de cette mixture, peuvent surgir absurdement des saveurs *nouvelles*, *beaucoup*, *en* revanche, périront, qui laisseront un vide sinistre dans la langue et la poésie.

Que reste-t-il, dans *voute* écrit comme *doute* ou *route*, de ces échos de cave, de cette ampleur mystérieuse et maternelle qui s'attachent au circonflexe, d'ailleurs précieux témoin de l'étymologie ? Le *moût*, dans les mêmes conditions, ne renfermerait plus les futures ivresses, et *août* ne brûlerait plus comme il brûlait avant. Il est vrai qu'il n'y a plus de saisons...

► **Pierre Bénard est docteur ès lettres.**

CEE

Un gouvernement pour l'Europe

par Maurice Duverger

LE projet Mitterrand-Kohl de transformer la CEE en union politique correspond à l'évolution du monde que l'entrevue Bush-Gorbatchev vient de souligner clairement. Désormais, le sort de l'Europe ne peut plus être réglé entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Il le sera par les Européens eux-mêmes. Mais les combinaisons entre nations ne *joueront* qu'un rôle secondaire à cet égard, qu'il s'agisse de la solidité du couple franco-allemand ou de la résurrection d'une entente cordiale entre Londres et Paris. Seule la Communauté des Douze peut devenir l'axe et le moteur *d'une réorganisation d'un Vieux* Continent où les révolutions de l'Est ont introduit l'anarchie en même temps qu'elles développent la liberté.

Un conseil des Etats

Cela suppose évidemment que l'union politique s'établisse en même temps que l'unité monétaire. Peu importe que chacune *soit confiée au soin* d'une *conférence* intergouvernementale particulière ou à des sections de la même conférence. L'essentiel est que les deux entreprises soient mises en chantier parallèlement. Même largement indépendante, une *banque fédérale d'émission* ne peut l'être totalement. Une autorité politique doit pouvoir intervenir éventuellement, comme le gouvernement de Bonn vient de le faire sur la Bundesbank. Pour l'équilibre de l'Europe, l'extension de l'OTAN vers la RDA est certainement moins urgente et moins importante que la substitution d'une monnaie communautaire à un mark national qui tendrait vers une hégémonie allemande.

Dans son *principe*, le projet Mitterrand-Kohl est excellent. Mais son côté vague et improvisé le rend inquiétant, en donnant l'impression d'une conception de l'union politique tout à fait opposée à l'évolution de la Communauté *depuis que le Parlement européen* est élu au suffrage universel. A travers le projet Spinelli, les réformes accomplies par l'Acte unique, l'entreprise du grand marché de 1993 mise en train par Jacques Delors, les institutions de Bruxelles et de Strasbourg ont avancé dans une direction précise. Lentement, mais régulièrement, elles tendent vers un régime parlementaire dans le cadre d'un fédéralisme de type nouveau *« qui n'a probablement pas de précédent »*, comme le disait Jean Monnet. La Commission prend de plus en plus une allure de gouvernement responsable. Une collaboration encore très inégalitaire se développe entre le Parlement et un conseil des ministres *qui joue ainsi le rôle d'une seconde* Chambre. Au-dessus, le Conseil européen a figure de *« chef d'Etat collégial de la Communauté »* qui exerce *« un réel arbitrage au sommet »*, suivant la remarquable analyse du professeur Jean-Louis Quermonne (1).

Bien entendu, le système demeure encore très embryonnaire, ce qui le rend peu efficace et assez autocratique. La Commission empiète sur le législatif par son monopole de l'initiative. Le Parlement n'ose pas utiliser son droit de la révoquer, et peut seulement amender ou freiner un projet qui a la faveur du conseil des ministres. Pratiquement tout-puissant, ce dernier peut seulement se voir contraint de voter la législation à l'unanimité, pendant qu'il empiète largement sur le pouvoir exécutif de la commission. L'ensemble tient plus du méli-mélo que de la séparation des pouvoirs, et la démocratie n'y a qu'une faible place. Du moins, tout le monde se faisait jusqu'ici une idée assez précise des *réformes indispensables*, lesquelles prenaient forme peu à peu : le parlementarisme communautaire suivant à la fin du vingtième siècle la même ligne d'évolution que les parlementarismes nationaux à la fin du dix-neuvième.

A travers l'obscurité qui l'entoure, les quelques lumières que Paris a laissé filtrer sur le projet franco-allemand font craindre qu'il ne tourne délibérément le dos à cette évolution. D'une part, en suggérant en face du Parlement la création d'une seconde Chambre désignée par les Parlements nationaux parmi leurs membres. D'autre part, en attribuant l'essentiel du pouvoir politique au conseil européen, ce qui ferait de ce chef d'Etat collectif un président de type gaullien. La première idée consisterait en somme à doubler le Parlement élu au suffrage universel par la résurrection de l'Assemblée qui existait avant 1979 : comme si la démocratie consistait à émietter entre deux Chambres un pouvoir extrêmement faible, au lieu de l'accroître afin que les élus du peuple disposent enfin du droit de voter la loi et le budget.

Les inconvénients du bicamérisme

Certes, une participation plus étroite des Parlements nationaux à l'activité de la Communauté est très souhaitable. Le Parlement européen propose d'ailleurs que la question soit discutée à l'automne entre élus du peuple, dans un congrès des Parlements de la Communauté qui réunirait des représentants de celui de Strasbourg et des représentants de ceux des douze Etats membres. Mais un bicamérisme communautaire ne semble pas la réponse appropriée à un tel problème. A moins qu'il s'inspire du Bundesrat de la RFA, en transposant ce modèle dans le cadre communautaire. Cela permettrait de transformer le conseil des ministres en ce qu'il est réellement (mis à part ses incursions déplorables dans l'exécutif) : un conseil des Etats. S'il reposait désormais sur des délégations, chacune dirigée par un ministre chargé des affaires européennes et formée par des membres du Parlement national, il associerait le gouvernement et le législatif de chaque pays, qui pourrait ainsi mieux participer aux décisions communautaires.

Les institutions ont leur logique

Cela impliquerait une distinction plus nette entre le conseil actuel (ainsi devenu l'un des deux piliers de la législation communautaire avec le Parlement) et le conseil européen qui remplirait alors pleinement sa fonction de chef d'Etat collectif sans s'ingérer dans le gouvernement proprement dit. Pendant une période transitoire, ce rôle pourrait être particulièrement important dans le domaine de la politique extérieure et de la sécurité. Les gouvernements de Paris et de Bonn voient qu'il doit passer largement sous le contrôle de la Communauté, mais ils ne sont pas prêts à le confier à la seule commission. Faut-il rappeler que cela correspondrait aux parlementarismes nationaux de la Belle Epoque ? En 1903 encore, le président du conseil français Emile Combes disait à ses ministres qui voulaient s'occuper de la politique extérieure : *« Laissez cela, messieurs, c'est l'affaire de M. le président de la République et du ministre des affaires étrangères »*, ce qui n'empêchait pas ce dernier d'en rendre compte au Parlement.

Que le conseil européen contrôle ainsi la diplomatie et la sécurité, en s'expliquant devant les députés, cela pourrait coïncider avec une participation active du président de la Commission, transformée elle-même en véritable gouvernement par une réforme profonde de son recrutement et de sa responsabilité, associant de façon égalitaire le conseil des ministres devenu conseil des Etats et le Parlement européen. Ce dernier avait d'ailleurs envisagé en mars 1989 que le président de la commission soit désormais élu par un « Congrès européen » composé d'un nombre égal de députés européens et de parlementaires nationaux, sur une liste de candidats présentés par le conseil européen. Beaucoup d'autres *solutions sont concevables*. Mais aucune ne peut tourner le dos à celle désormais trop enracinée pour qu'on puisse s'en détourner sans ébranler profondément la Communauté qu'on veut au contraire renforcer. Les institutions établies ont leur logique. On ne peut s'en écarter sans les paralyser.

(1) *Revue française de science politique, avril 1990, pages 192-260.*

TRAIT LIBRE



Energie

La France, citadelle nucléaire

par Jean-Louis Joliot

PAR la montée des pressions *écologiques* et par la demande accrue des pays de l'Est, qui accèdent à la démocratie avec d'immenses besoins de développement économique et de qualité de vie, l'Europe va se trouver en manque d'électricité entre 2000 et 2010. La nécessité d'arrêter des installations dangereuses, les pressions des Verts et la quasi-interdiction de créer de nouvelles centrales en Italie, en Autriche ou ailleurs, conduisent de nombreux pays à chercher des fournisseurs à l'extérieur. Or la France est l'un des rares pays à être en surcapacité, elle est la seule à réaliser encore des centrales nucléaires. Du coup, les demandeurs se bousculent au portillon d'EDF.

La fascination des scénarios économiques parfaits autant que la peur de manquer et la philosophie du bas de laine nous ont ainsi dotés d'une dizaine de centrales de trop à l'horizon 1995-2000. Que faire ? *« On ne va quand même pas les laisser à l'arrêt, ça coûte cher. »* On vend alors au jour le jour, à des voisins qui ont des besoins momentanés. Pas cher bien sûr, juste pour payer le combustible et le *personnel d'exploitation*. Cela s'appelle des ventes à « bien plaire » et ne rapporte pas beaucoup. Mais on évite de tout perdre et personne ne trouve cela idiot.

Certains clients disent : *« Plutôt que de nous vendre au coup par coup sans garantie, ne pourriez-vous pas nous alimenter de façon continue pour plusieurs années ? Plus ce sera long, plus ce sera garanti, et plus ce sera cher. »* Ah, la fameuse loi de l'offre et de la demande. Et voilà un moyen tout trouvé de vendre nos kilowattheures à un prix dégageant une bonne marge...

Cumuler les risques... et les déchets

En douceur, nous sommes dans l'entonnoir. EDF, courtisée, a déjà des contrats fermes signés (parfois sur vingt-cinq ans) pour plus de 50 TWh, soit l'équivalent de six réacteurs. Et pourquoi s'arrêter là ? On parle de 80 TWh voire 120 TWh. Et certains de se frotter les mains à l'idée de récupérer plus de 20 milliards de *francs en devises fortes par an* dans un proche avenir. *« Cela développe l'emploi »*, ajoutent d'autres qui rêvent de relancer hâtivement un nouveau programme nucléaire.

Le ministère de l'industrie écrit même dans une note au Plan que, chez nous, l'opinion publique est relativement favorable et que nous avons des sites disponibles !

L'illogisme de vouloir faire du pays une citadelle nucléaire, de rendre dépendant à long terme nos voisins, de cumuler les risques, les déchets, les installations à démanteler, ne semble pas frapper l'opinion. Serait-elle aveugle ? Le Parlement ? Au dernier débat de novembre, pas un mot sur l'exportation ou sur le rapport Rouvillois sur l'état du nucléaire en France. Non, ceux *qui décident, ce sont des individus* qui font leur travail au mieux et nous conduisent par petites touches dans une société dont personne n'a débattu. Est-ce cela la démocratie que l'on veut enseigner à nos cousins de l'Est ? Pourtant les reportages récents sur Tchernobyl, la mer d'Aral ou la RDA nous ont démontré que c'est justement l'absence de contrôle démocratique et l'inexistence de contre-pouvoirs qui ont permis à une technostructure de se développer sans prise en compte des intérêts vitaux de la population.

Et l'Europe dans tout cela ? Elle pourrait jouer un rôle, mais quand on voit la réticence des Etats membres à seulement accepter de s'informer réciproquement de leurs projets d'investissements... Et puis, ne nous leurrons pas, les intérêts nationaux ou les faux-fuyants sont malheureusement la règle. L'Italie ne veut pas acheter d'électricité nucléaire, mais achète à la Suisse qui achète à la France. C'est la filière de « blanchiment » du nucléaire ! Ou encore la RFA qui, réticente sur le nucléaire en France, l'envisage en RDA, ou s'associe à EDF sur les projets hongrois, ou qui est prête à acheter du kilowattheure à EDF maintenant qu'elle est sûre d'écouler son charbon en RDA.

Rêver d'un programme énergétique européen est malheureusement utopique dans un contexte de libéralisme acharné, où les entreprises publiques ont mauvaise presse, et l'intérêt collectif est dévalué. Pourtant il y a là des enjeux vitaux pour l'avenir de la démocratie.

► **Jean-Louis Joliot est secrétaire national de la fédération du gaz et de l'électricité CFDT.**

AU COURRIER DU *Monde*

Pour les enfants de Bulgarie

A trois heures de vol de Paris, les magasins de Bulgarie sont vides, les hôpitaux manquent de coton et de fil chirurgical, les vieillards n'ont pas droit aux médicaments coûteux. Les mères, stressées, ne peuvent plus allaiter, les jeunes enfants sont dans un état de détresse que personne sur place ne peut soulager.

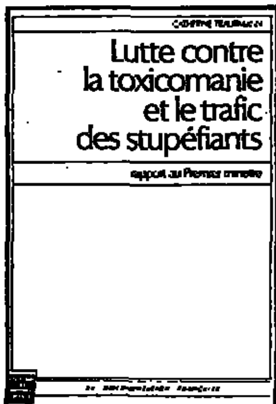
Depuis quelques mois, l'Union des forces démocratiques, des intellectuels et des journalistes, des personnes privées lancent des appels à l'aide étrangère. *Aucune réponse*. Face à la pénurie généralisée qui frappe l'économie bulgare et au manque de produits médicaux de première nécessité, ils ont choisi d'appeler d'abord à secourir les enfants. Cela ressemble à un état de guerre, même si l'euphorie de la relative démocratisation nous empêche d'y croire vraiment, nous, les gâtés de l'Occident.

De tous les pays de l'Est, la Bulgarie semble la plus oubliée. Pourquoi ? Trop fidèle à la Russie (jusqu'à présent), peu de liens historiques avec la France, guère d'actions dissidentes spectaculaires, ni sida ni charniers à la roumaine : la terreur semble à feu doux dans ce pays.

L'aide humanitaire, cependant s'organise. Les dons peuvent être adressés à : Urgence Bulgarie CCP 221 W Paris.

JULIA KRISTEVA
Paris.

paru:



Drogue : l'autre manière de la vaincre.

Rapport au Premier ministre de *Catherine Trautmann*. *268 p., 120 F.*

29, quai Voltaire 75007 Paris
Tél. (1) 40 15 70 00



Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine**, directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry** (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985)

Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**
Administrateurs délégués : **Antoine Griset, Nelly Pierret**
Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

ÉTRANGER

URSS : la date de la réunion du XXVIIIe congrès du PC est confirmée

Les alliés de M. Gorbatchev tentent d'organiser une « coalition de centre gauche »

Le plénum du Comité central du PC soviétique réuni vendredi 29 juin a confirmé que le 28e congrès du PCUS s'ouvrira lundi 2 juillet et a approuvé le rapport que présentera Mikhaïl Gorbatchev, ont indiqué aux journalistes des participants à la réunion à leur sortie du Kremlin. Le rapport du Secrétaire général a été approuvé à la majorité avec quelques voix contre et les participants ont demandé que certaines propositions soient ajoutées, ont également rapporté ces participants au plénum, qui a terminé ses travaux. Ceux-ci ont duré environ trois heures.

MOSCOU

de notre correspondant

Le constat pourrait être fait aujourd'hui par tout Soviétique ou tout correspondant à Moscou, mais il est, en l'occurrence, établi par un proche conseiller de M. Gorbatchev. « *C'est la confusion*, dit-il, *car les événements ont déjà pris leur propre cours et ne s'adaptent déjà plus qu'assez peu aux tentatives de les gérer.* »

Cet « *assez peu* » étant évidemment une litote, c'est en fait dans un complet brouillard politique que l'Union soviétique aborde le vingt-huitième congrès du Parti communiste. Qui joue avec qui ? Qui prépare quoi ? Qui manœuvre qui ? Contre quoi ? Plus personne ne le sait vraiment, pour la simple raison que l'arrogante victoire remportée la semaine dernière par l'appareil conservateur au congrès du parti russe a soudain brouillé toutes les cartes.

Les conservateurs, naturellement, ne se sentent plus de joie. Les réformateurs, eux, sont ivres de colère et cherchent hâtivement à resserrer leurs rangs. La base du parti réagit brutalement en claquant la porte par cellules entières. Et chacun, jusqu'à ses proches, se demande ce que pense et veut faire M. Gorbatchev.

Peut-être l'aura-t-il fait comprendre, vendredi 29 juin, en ouvrant la réunion plénière du comité central, mais sa marge de manœuvre est en tout cas formidablement limitée. Hier, tout était simple. Il y avait une vieille direction conservatrice, puissante, mais lasse et peu experte en tactique. Pourvu qu'il reste prudent et ne veuille pas aller trop vite, M. Gorbatchev pouvait l'éliminer en douceur, à coups de faits accomplis. Son problème principal était l'apathie de la population, la difficulté à réveiller et à mobiliser les forces du changement.

Aujourd'hui, c'est exactement l'inverse. Les vieux conservateurs ont été remplacés par des quadragénaires et quinquagénaires, assez vieux déjà pour détenir un pouvoir qu'ils ne veulent pas lâcher, mais assez jeunes encore pour savoir s'adapter au défi gorbatchévien. En cinq ans, ils ont, eux aussi, appris à flatter l'égalitarisme, à jouer sur la peur des bouleversements, à descendre dans les meetings, à parler haut et fort, et directement contre M. Gorbatchev. Face à un tel adversaire et alors surtout que le pays est maintenant converti au changement, que ses forces vives réclament avec impatience qu'on aille plus vite et plus fort, la méthode gorbatchévienne est-elle toujours adaptée ? Peut-on, dans un pays en plein mouvement et contre un adversaire tout en muscles, continuer d'agir comme dans un pays comateux où les seuls adversaires étaient d'anachroniques vieillards ?

Logiquement, M. Gorbatchev aurait dû mettre en place au congrès du PC une direction à peu près sûre, puis s'éloigner lentement du Parti, s'installer pleinement dans ses fonctions présidentielles et réduire progressivement « le » parti au rang d'un parti parmi d'autres.

Or cette machinerie s'est brisée sur un M. Polozkov, premier secrétaire de Krasnodar, haut comme deux pommes, mais conservateur comme quatre, qui est maintenant devenu premier secrétaire du parti russe. Que faire ? Que faire maintenant qu'a échoué, sauf coup de théâtre au comité central, la tentative de repousser le congrès ?

Il semble bien que l'entourage de M. Gorbatchev hésite, et sans doute se partage, entre deux stratégies non pas irréconciliables, mais, pour l'heure, divergentes. La première, que semblent incarner le secrétaire à l'idéologie, M. Vadim Medvedev, et le premier secrétaire de Moscou, M. Prokofiev, serait d'essayer jusqu'au bout d'éviter une scission au congrès.

Un premier argument en faveur de cette tentative de temporisation est que, si scission il doit y avoir, c'est M. Gorbatchev qui doit l'organiser, sur ses bases et à son moment, et non pas les conservateurs. Or aller à la scission aujourd'hui, après le congrès russe, ce serait le faire aux conditions de M. Polozkov. Deuxième argument : non seulement la temporisation est souhaitable, mais elle est aussi possible puisque, sitôt élu, le premier secrétaire russe s'est empressé de dire qu'il n'était pas « *si terrible* », qu'il était au contraire prêt au dialogue et qu'il fallait préserver l'unité du parti. Pourquoi donc ne pas le prendre au mot – sachant qu'il sait bien lui-même que, fort dans son parti, il ne l'est pas dans le pays ?

Le raisonnement se tient, mais il n'est pas celui d'autres gorbatchéviens influents. Ceux-ci considèrent que si M. Gorbatchev, face à l'assaut lancé contre lui, ne casse pas publiquement avec la nouvelle vague conservatrice, ne proclame pas devant le pays qu'il ne peut rien avoir de commun avec ces gens-là, non seulement le parti coulera, mais il entraînera aussi l'initiateur de la perestroïka vers le fond.

Il faut, pensent-ils donc, que M. Gorbatchev se déclare ouvertement partisan d'un « *nouveau parti* » et somme les conservateurs de se soumettre ou d'aller voir ailleurs. Stratégie vouée à l'échec, puisque la majorité des délégués au congrès est conservatrice ? Absolument pas, répondent-ils, car, à côté de deux blocs de convaincus – radicaux et restaurateurs du communisme, – c'est un marais suiviste qui constitue la seule vraie majorité et que ce marais penchera du côté de l'autorité et des plus déterminés.

Un « tremblement de terre »

Logiquement, les promoteurs de cette stratégie plaident en même temps pour un resserrement des liens déjà tissés avec M. Eltsine et les municipalités radicales des grandes villes, pour une ouverture sans délai vers l'ensemble des forces de changement. D'abord, font-ils valoir, toutes les forces du changement sont aujourd'hui prêtes à cette union sacrée, y compris les hommes qui, il y a dix jours, critiquaient le plus durement M. Gorbatchev. Tout le monde veut former d'urgence – c'est l'expression du jour – la « *majorité de centre gauche* », celle qui pourrait mettre les rêves de restauration en échec. Avec à l'appui un portrait, très flatteur de M. Iakovlev, idéologue de la perestroïka et bras droit de M. Gorbatchev : pratiquement tout le dernier numéro des *Nouvelles de Moscou* est consacré à ce thème.

Dans la *Literatournaia Gazeta*, M. Bourlatski qualifie, lui, le congrès russe de « *tremblement de terre spirituel* », évoque le sort des réformateurs Khrouchtchev, Allende et Dubcek, plaide pour un « *langage commun* » entre MM. Gorbatchev et Eltsine et se déclare « *profondément convaincu que l'union de la gauche et du centre est la seule voie de salut pour la perestroïka* ». Le passé ne garantit pas l'avenir, mais à chaque tournant des cinq dernières années M. Bourlatski a toujours annoncé ce qui se passerait.

Pendant ce temps, les *Izvestia* racontent en longueur comment, après son compte-rendu du congrès russe, un délégué de Sverdlovsk a vu cinquante des cinquante-cinq membres de sa cellule rendre leur carte. Plusieurs députés de Russie ont publiquement adopté la même position. On sort des dossiers sur la manipulation de l'élection des délégués par l'appareil.

Bref, une vaste campagne d'opinion a été organisée en quelques jours, et il n'est pas interdit de penser que, en qualifiant, dans son entretien au *Monde* du 28 juin, le congrès russe de « *tentative de coup d'Etat* », M. Gratchev, bras droit de M. Iakovlev, ait voulu envoyer un signal direct non pas aux Français, mais aux Soviétiques.

Une interview de ce type est en effet reprise par les radios occidentales émettant vers l'URSS et auxquelles Radio-Moscou ne fait pas encore de vraie concurrence. Cela signifie-t-il que M. Iakovlev soit l'homme de cette stratégie d'offensive ? Si c'est bien le cas, agit-il, une fois de plus, pour M. Gorbatchev ? On peut le penser, mais il faut, face à ces deux questions, se garder de sauter aux conclusions trop évidentes. Car chacun, aujourd'hui, adapte sa stratégie aux mouvements du terrain et a plusieurs fers au feu.

A priori, ça part très fort, mais la contre-offensive en faveur de la coalition de « centre gauche » peut aussi n'avoir pour but que de souder les réformateurs, de donner à réfléchir aux « *vrais communistes* », de voir le résultat de cette gesticulation et de décider ensuite. C'est-à-dire au milieu de la bataille.

BERNARD GUETTA

ROUMANIE

Le nouveau gouvernement prône l'économie de marché

Le premier ministre roumain, M. Petre Roman, a présenté jeudi 28 juin son nouveau gouvernement, restreint, marqué par l'entrée de technocrates jeunes et peu connus, et traduisant son souci de convaincre l'opinion de la réalité des changements en Roumanie. Devant les députés et sénateurs, il a prononcé un discours-programme entièrement consacré à l'économie. Celle-ci, a-t-il annoncé, sera libérale, privatisée et avec des Bourses de valeurs. Il s'est dit « *préparé au choc inévitable de l'inflation et du chômage* ».

M. Roman n'a pas évoqué les violences de la mi-juin à Bucarest, si ce n'est pour dénoncer « *l'intolérable et, totalement injustifiée, baisse de la production* » des mineurs, qui avaient semé la terreur dans la capitale pendant trois jours. Enumérant les noms de ses vingt-trois ministres, il a précisé à chaque biographie que le titulaire « *n'a jamais été membre de la hiérachie supérieure du parti de l'ancien régime* ».

Une mention qu'il a omise dans deux cas, dont celui du ministre de la défense, le général Victor Stanculescu, maintenu à son poste. Considéré par beaucoup comme l'homme fort du nouveau gouvernement, il était vice-ministre sous Ceausescu.

Néanmoins, l'opposition a assez bien accueilli la déclaration d'intention de M. Roman et son cabinet composé de « *techniciens dont on attend les réalisations* », a déclaré le chef du Parti national libéral, M. Radu Campeanu.

Le ministre de la culture, M. Andreï Plesu, un des membres du gouvernement à avoir critiqué les violences des mineurs et qui faisait part de ses hésitations à rester au gouvernement (*le Monde* du 30 mai), a été maintenu à son poste. Contrairement à son collègue de l'éducation, M. Mihai Sora, également proche des intellectuels du Dialogue social, qui n'a pas été reconduit dans ses fonctions.

Aux affaires étrangères, M. Sergiu Celac est remplacé par M. Adrian Nastase, un spécialiste de droit international. Dans sa présentation du cabinet, M. Roman a d'abord nommé trois ministres d'Etat, chargés respectivement de l'industrie et du commerce (M. Anton Vatasescu, cinquante et un ans), « *de la qualité de la vie et de la sécurité sociale* » (M. Ion Aurel Stoica, quarante-sept ans) et de l'orientation économique (M. Eugen Dijmarescu, quarante-deux ans).

Ce dernier, membre de l'Institut de l'économie mondiale, est connu pour prôner l'ouverture du pays au capital étranger. Il sera secondé par le « ministre de la réforme et des relations avec le Parlement », M. Adrian Severin, trente-six ans, ex-secrétaire à la privatisation et expert en droit commercial international, qui a annoncé jeudi l'ouverture prochaine de banques privées en Roumanie et l'arrivée « *dans les prochains jours* » d'experts du FMI. – *(AFP, Reuter.)*

□ **M. Dumas : il ne faut pas boycotter la Roumanie.** – Le ministre français des affaires étrangères Roland Dumas a affirmé jeudi 28 juin, lors d'un débat à Paris, son hostilité, en l'état actuel des choses, à tout boycottage économique de la Roumanie, malgré la violente répression des manifestations de la mi-juin dans ce pays, qu'il a de nouveau condamnée. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Une « troïka » d'ex-dissidents à la tête du ministère de l'intérieur

PRAGUE. – L'Assemblée fédérale tchécoslovaque s'esst réunie vendredi matin 29 juin à Prague pour entendre un discours du président Vaclav Havel, cependant que contrairement au programme prévu, le Premier ministre Marian Calfa n'a pas achevé à temps la déclaration-programme de son nouveau gouvernement qui sera présentée mardi.

Porte-parole du Forum civique, le mouvement présidentiel qui domine le gouvernement, M. Kucera a déclaré que « *la primauté donnée aux ministères économiques illustre ses priorités* ».

M. Kucera a confirmé la nomination à la tête du ministère de l'intérieur d'une « troïka » composée d'ex-dissidents : Jan Langos, un catholique slovaque nommé ministre, sera secondé par Jan Ruml, porte-parole de la charte 77 et chargé dans l'ancien gouvernement de la restructuration des services secrets. Promu premier vice-ministre de l'intérieur, il laissera la direction de l'Office pour la protection de la Constitution et de la démocratie (contre-espionnage) à Jiri Muller, ancien leader étudiant du « printemps de Prague » en 1968. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : M. Lech Walesa soutient un mouvement de protestation des agriculteurs.** – En visite à Vienne, M. Lech Walesa a apporté jeudi 28 juin son soutien aux revendications de plusieurs centaines d'agriculteurs polonais qui occupent le ministère de l'agriculture à Varsovie depuis mercredi. Lors d'une conversation téléphonique avec M. Roman Bartoszcze, président du Parti paysan PSL, le président de Solidarité « *a souligné que, si avant son retour* [vendredi] *les revendications des agriculteurs n'étaient pas résolues d'une façon pondérée à l'avantage des protestataires, il se mettrait à leur disposition* ». Les protestataires revendiquent notamment des prix minimum garantis à l'achat pour leurs produits, des crédits bon marché et la liberté d'exportation. – *(AFP.)*

AFRIQUE

TUNISIE : tout en mettant en garde le gouvernement

Les islamistes rejettent l'idée d'un « recours à la force »

TUNIS

de notre correspondant

Il n'est pas question pour les islamistes tunisiens de baisser les bras, ni non plus de rechercher l'affrontement direct et violent avec le pouvoir. Cette ligne a été définie, jeudi 28 juin, au cours d'une conférence de presse par M. Hamadi Jebali, directeur du journal *Al Fajr*, suspendu pour trois mois, et membre du bureau politique d'Ennahdha, qui doit comparaître devant la justice le 11 juillet (*le Monde* du 26 juin).

« *Cette suspension, qui n'est qu'un prétexte pour isoler et étouffer notre mouvement, n'empêchera pas celui-ci de poursuivre son action militante et de se développer dans la société* », a déclaré M. Jebali, tout en rejetant l'idée « *d'un recours à la force* ». M. Jebali a estimé que la situation devenait de plus en plus inquiétante, puisque les autorités s'évertuent à empêcher « *toute voix libre* » de s'exprimer. « *Ce blocage à tous les niveaux, cette mentalité dictatoriale, ce refus de la volonté populaire, cette peur du peuple, sont significatifs de toute une politique qui mène le pays vers un avenir incertain* », a-t-il remarqué.

Alors que l'on pouvait s'attendre, selon M. Jebali, que le pouvoir tire les leçons des événements survenus en Europe de l'Est et dans certains pays africains, ainsi que des récentes élections locales en Algérie, « *en Tunisie, c'est le contraire qui se passe* ». Tandis que les récents succès électoraux du FIS algérien semblent avoir conforté les dirigeants du pays dans leur fermeté à l'égard des islamistes, refusant la reconnaissance de leur mouvement, les déclarations du directeur d'*Al Fajr* risquent d'attiser une confrontation qui se déroule encore – mais pour combien de temps ? – à fleurets mouchetés.

MICHEL DEURE

ZAMBIE

La capitale sous haute surveillance après trois jours d'émeutes

Le président Kenneth Kaunda s'est rendu, jeudi 28 juin, dans les rues de Lusaka, la capitale zambienne, pour constater les dégâts causés par trois jours d'émeutes et de pillages, qui ont fait vingt-quatre morts selon le quotidien *Times of Zambia* (une trentaine selon un bilan officieux). Environ deux cents personnes ont été blessées et un peu plus de cinq cents arrêtées.

Gardé par un cordon de troupes, le chef de l'Etat a inspecté, l'air maussade, les magasins pillés, devant une foule silencieuse. La plupart des habitants ont cependant repris leurs activités. La capitale reste toutefois sous haute surveillance. La police et l'armée stationnent à chaque coin de rue, contrôlant la foule venue se ravitailler dans les quelques magasins d'alimentation ouverts.

Le couvre-feu décrété mardi par le gouvernement est maintenu pour une durée quotidienne illimitée, mais sa durée a été réduite. – *(AFP, UPI.)*

CAMEROUN

Le président Biya annonce des mesures de libéralisation

Lors du congrès du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, au pouvoir), le président Paul Biya a annoncé, jeudi 28 juin, à Yaoundé, des mesures visant à libéraliser la vie politique du pays.

Le chef de l'Etat prévoit l'abolition des lois d'exception (ordonnances de 1962 sur la subversion), la révision « *dans un sens plus libéral* » de la loi de 1967 sur les associations politiques, le renforcement de la liberté de la presse (qui pourrait aboutir à la disparition de la censure), la création d'une commission des droits de l'homme et la fin des restrictions à la libre circulation des Camerounais (vraisemblablement la suppression des visas de sortie du territoire).

Faisant allusion à une possible instauration du multipartisme au Cameroun, il a affirmé : « *Notre parti est fort, certes, mais il doit se préparer à affronter une éventuelle concurrence.* » Si la Constitution autorise la formation de plusieurs partis politiques, la loi sur la création des associations a jusqu'à présent permis au régime en place d'empêcher la création d'un autre parti que celui du pouvoir.

D'autre part, les journalistes et reporters photographes indépendants ont publié jeudi un mémorandum dans lequel ils « *exigent la levée pure et simple* » de la censure et condamnent les menaces qui « *se traduisent par une vague d'arrestations, d'interpellations et de détentions arbitraires* » dont ils se déclarent victimes. La presse *indépendante* compte actuellement une dizaine de titres qui paraissent régulièrement. Les médias privés réclament par ailleurs un traitement identique à celui des médias gouvernementaux, dans l'accès à l'information, les subventions et les facilités de production et de diffusion, indique ce mémorandum. – *(AFP.)*

L'HISTOIRE

NUMÉRO SPÉCIAL

CHRÉTIENS, JUIFS ET MUSULMANS EN FRANCE.



LA FRANCE CATHOLIQUE ET ROYALE

JUIFS ET PROTESTANTS DANS LA NATION

LES DÉFIS DE LA FRANCE LAÏQUE

QUELLE PLACE EN FRANCE POUR LES MUSULMANS ?

LES RELIGIONS DES HOMMES POLITIQUES : MICHEL NOIR, MICHEL ROCARD

N° 135 / 34 F EN VENTE PARTOUT EN JUILLET / AOÛT 1990

EUROPE

La mise en œuvre de l'union économique, monétaire et sociale entre la RFA et la RDA

Vrais risques et fausses peurs

L'union économique, monétaire et sociale entre les deux Allemagnes, qui entre en vigueur le lundi 2 juillet, n'a pas de précédent. Elle s'est réalisée en quelques mois, et les conséquences que l'ont pouvait craindre – notamment au plan de l'inflation en RFA – ne se sont pas produites. L'optimisme est de mise à Bonn : la République fédérale est riche, ses excédents commerciaux et la croissance suffiront à financer les coûts de l'unification.

Le 20 juin 1948, les trois zones d'occupation occidentales en Allemagne sont dotées d'une monnaie unique, le deutschemark, prélude à la création de la République fédérale d'Allemagne. Le 1er juillet 1990, la RDA rejoint le territoire monétaire de la RFA.

Avec le recul, c'est peut-être ainsi qu'on racontera l'histoire. Mais, en attendant, faut-il craindre l'unification monétaire interallemande ? La question a été mille fois posée depuis que, le 6 février dernier, le chancelier Kohl a offert à l'Allemagne de l'Est d'échanger sa monnaie contre le deutschemark. A quelques heures de la grande conversion, il ne reste plus *beaucoup de doutes sur la* réponse : si aucun imprévu ne vient gripper la machine, le passage au deutschemark se déroulera dans le calme, national et international. Même si les difficultés économiques de la RDA sont toujours là au lendemain du 2 juillet, férié pour l'occasion.

Une union économique, monétaire et sociale réalisée si vite, en temps de paix, entre deux Etats souverains n'a pas de précédent. L'expérience pourrait n'offrir qu'un intérêt intellectuel si elle ne concernait une puissance économique mondiale – l'Allemagne-et une monnaie de réserve internationale – le deutschemark. Le paradoxe de la chevauchée allemande de ces derniers mois, pour ne parler que de l'économie, c'est que ses implications vont de l'équilibre global au sort de l'homme de la rue quelque part entre Dresde et Magdebourg.

Le scénario catastrophe démenti

Pour l'ensemble des économies, quelles conséquences pouvait-on craindre ? D'abord, un sursaut d'inflation en Allemagne : la distribution de pouvoir d'achat non compensée par des hausses de productivité, les goulets d'étranglement dans la production et la distribution sont en principe des facteurs de hausse des prix. Si inflation il y avait, le deutschemark, en baissant, risquerait de déstabiliser le SME (système monétaire européen).

La RFA devait alors relever ses taux d'intérêt, obligeant les autres pays à suivre, avec des conséquences fâcheuses pour leur activité économique.

Les fonds nécessaires à la réunification, soustraits du stock d'épargne mondial, « évinceraient » les autres investissements, dans le tiers-monde ou ailleurs. La réalité a désamorcé ce scénario catastrophe : l'inflation en RFA n'a pas frémi. Les prix à l'importation ont même baissé, si bien que, *après un rythme de 2,3 % en mai*, la plupart des économistes pensent qu'elle culminera à 2,6 % à la fin de l'année ! Les taux d'intérêt ont monté d'un point et dem en Allemagne depuis le mois de janvier : la « prime de risque », comme dit le président de la Commerzbank, M. Walter Seipp, a été payée d'avance, et on peut même s'attendre à une décrue des taux d'intérêt dans les semaines suivant l'unification.

L'épargne mondiale « absorbée » par l'Allemagne ? *« Allons donc »*, ont dit et répété tous les responsables ouest-allemands, la RFA est *riche, elle a des excédents, la croissance* supplémentaire, déjà décelable au premier trimestre 1990, suffira à financer les coûts de l'unification. Les analyses les plus récentes des conjoncturistes semblent indiquer que l'argument a porté : l'optimisme est général.

Les Européens de l'Ouest, n'osant avouer leur réticence devant la *« surpuissance »* allemande, grognent bien un peu à cause du coût pour les finances communautaires de l'apport de l'agriculture de RDA. Pour les Allemands eux-mêmes, bien sûr, les craintes sont beaucoup plus immédiates et concrètes.

Facilités pour les entreprises

A l'Ouest, ils redoutent une hausse des impôts si l'opération de renflouement de la RDA s'avère plus coûteuse que prévu. Ils craignent aussi que les difficultés à venir n'incitent encore beaucoup d'Allemands de l'Est à venir s'installer en RFA.

A l'Est, le plaisir de se voir offrir à domicile la vie en deutschemarks aura vite été gâché par la peur des conséquences : on a dit que le tiers ou la moitié des entreprises allaient fermer, qu'avec la suppression des subventions au 1er juillet les prix allaient exploser, que l'inflation serait attisée par la consommation irréfléchie. Mais, là encore, les anticipations et les mois de préparation n'auront pas été inutiles. Ce que l'on sait des prix en RDA pour l'instant, c'est qu'ils ont plutôt baissé, au cours de trois mois de grande braderie des produits à la mode de l'Est. Dans un pays où une paire de bottes – quand on la trouvait – pouvait coûter l'équivalent d'un salaire, pourquoi penser que les prix bougeront seulement à la hausse ?

Les premières indications sur les retraits de deutschemarks en liquide (les gens devaient obtenir à l'avance un reçu) montrent que la plupart des citoyens de RDA ne se préparent pas à dépenser d'un coup des sommes folles en biens de consommation.

Quant aux entreprises, elles n'ont pas attendu passivement le 2 juillet et la fin officielle de l'économie planifiée. Elles ont cherché des marchés, des partenaires, des repreneurs : cela s'est fait dans le désordre et l'improvisation, mais l'idée de gestion a commencé à *pénétrer les esprits formés dans la* logique bureaucratique. Les pouvoirs publics et les banques s'apprêtent d'ailleurs à accorder aux entreprises des facilités provisoires pour s'adapter à la concurrence. Le traité d'union monétaire a appliqué aux avoirs et aux dettes *des entreprises un taux de conversion* d'un deutschemark pour deux marks-Est.

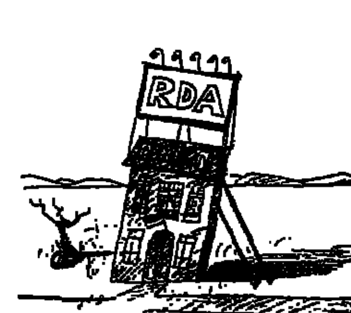
Comme leur passif atteignait 260 milliards de marks-Est et leurs actifs seulement 60 milliards, elles sont collectivement gagnantes. A ceci près que les salaires qu'elles *payent sont convertis à un pour* un, et qu'elle sont désormais endettées en marks lourds. Les cinq instituts qui, dans leur rapport publié le 12 avril, préconisaient l'annulation pure et simple de ces dettes n'ont pas été écoutés.

Car le choix technique et politique qui a été fait pour la conversion monétaire a été l'un des plus radicaux possibles. Le « un pour un » électoraliste a pratiquement rejoint le « un pour deux » proposé, au grand scandale de l'opinion est-allemande, par la Bundesbank début avril. (M. Hans Tietmeyer, cheville ouvrière de l'unification monétaire au sein du directoire de la Bundesbank, a trouvé la formule qui réconcilie ; *« Nous avions proposé 1 – 1,9 ; la réalité aura été 1 – 1,8 ! »*) Mais, alors que l'Institut d'émission prônait la progressivité, Bonn a imposé la rapidité. Fondre le plus vite possible, avec peu de ménagements et sans retour, la RDA dans le corps sain de l'Allemagne de l'Ouest, tel est le coup de poker dû chancelier Kohl.

Ceux qui dénombrent par avance les millions de chômeurs en RDA (il y en a pour l'heure 150 000) n'ont pas calculé le coût de la non-union. Privée d'étalon *monétaire, l'Allemagne de* l'Est aurait-elle échappé à l'inflation, au chômage, aux fermetures d'usines polluantes ? Aurait-elle de la sorte coûté moins cher à la RFA ?

Les autres pays de l'Est vont devoir, eux, se construire seuls une monnaie acceptée partout dans le monde, une économie aux normes modernes, une protection sociale. Leur traversée, à n'en pas douter, sera plus longue.

SOPHIE GHERARDI



□ **La RDA pourrait coûter à la CEE *1 milliard d'écus par an pendant trois* ans.** – La CEE devra consacrer à la RDA, en aide régionale et sociale, 1 milliard d'écus (7 milliards de francs) par an pendant trois ans, de 1991 à 1993, selon les estimations citées jeudi 28 juin par le commissaire européen chargé du budget, M. Peter Schmidhuber qui a précisé que ces sommes serviraient à financer un programme de transition pour permettre à la RDA de s'adapter aux réglementations communautaires. – *(AFP.)*

Les Allemands de l'Est pris de vitesse...

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Markus Meckel fulmine. Dans son immense bureau hérité de son prédécesseur, Oskar Fischer, immuable ministre des affaires étrangères d'Erich Honecker, l'ancien petit pasteur de campagne cofondateur du *Parti social-démocrate est-allemand* remâche ses désillusions. Le rendez-vous de l'unification allemande, qu'il aurait tant souhaité retarder pour garantir que celle-ci ne conduise pas à un renouveau de nationalisme, échappe de toute évidence désormais au contrôle de la coalition gouvernementale.

Comme l'a prévu le chancelier Kohl, l'élection du futur Parlement réunifié aura lieu en décembre. *« On n'échappe pas à la dynamique de la situation »*, reconnaissait-il samedi 23 juin, au lendemain de la réunion « 2 + 4 » à Berlin-Est.

La rencontre des ministres des affaires étrangères des deux Allemagnes et des quatre puissances victorieuses du Troisième Reich a achevé de battre en brèche les projets du ministre. En accédant au souhait des *Allemands de l'Ouest d'accélérer* les discussions pour permettre des élections en décembre, les Occidentaux, suivis par l'URSS, ont coupé l'herbe sous les pieds de ceux qui, en RDA, prétendaient encore retarder la réunification en faisant valoir la nécessité de résoudre au préalable les aspects extérieurs.

Fidèle à la tradition pacifiste de l'Eglise évangélique, M. Meckel, au risque de paraître plus royaliste que le roi, a défendu jusqu'au bout la nécessité pour l'Allemagne de prendre en compte les intérêts de sécurité de l'URSS en proposant, unilatéralement, un plafond pour ses futures forces armées et en trouvant un compromis sur la question des alliances. Le ministre estime qu'au nom de la souveraineté de la future Allemagne, d'un danger qu'il y aurait à la singulariser, on tente, en fait, d'imposer des solutions trop à l'avantage des seuls Occidentaux. *« Il s'agit de faux dangers »*, souligne-t-il. Il fait valoir que la future Allemagne restera liée, pour la question de la présence de troupes étrangères, par ses accords d'appartenance à l'OTAN ; il ne fait plus de mystère pour personne, estime-t-il, que le pacte de Varsovie n'existe plus *de facto*.

Pas de stratégie alternative

L'amertume du ministre est-allemand est symbolique de l'incapacité dans laquelle s'est trouvé le gouvernement de RDA à imprimer son propre rythme aux événements depuis les élections du 18 mars. On pensait qu'il y avait une spécificité est-allemande à défendre. Jusqu'à ces derniers jours, le premier ministre, M. Lothar de Maizière, tout chrétien-démocrate qu'il soit, ne voulait pas s'engager si vite sur l'élection d'un Parlement unique. Il voulait voir, au préalable, les premiers effets de l'union monétaire.

Son ministre de la défense, M. Rainer Eppelmann, président d'une petite formation, le Renouveau démocratique, qui avait servi d'alibi démocratique à l'alliance des partis conservateurs pour les élections, estimait même récemment que la meilleure date pour l'unité allemande serait l'automne 1992, afin de pouvoir progresser parallèlement dans l'intégration européenne.

La décision du groupe parlementaire chrétien-démocrate d'appuyer la position de Bonn sur les élections en décembre a été prise en l'absence du premier ministre, qui se trouvait à Washington. M. Meckel, qui était jusqu'au 9 juin le président par intérim du Parti social-démocrate, reconnaît qu'il n'a guère eu plus de succès avec son propre parti. Débordés par le *rythme imposé par l'Ouest* et le sentiment de leurs propres troupes qu'il serait néfaste pour eux de s'y opposer, privés du soutien d'un appareil d'Etat en pleine décomposition après la chute des communistes, les dirigeants actuels de la RDA n'ont, en fait, jamais été en mesure de proposer une réelle stratégie alternative.

« On parle la même langue, mais... »

A leur décharge, les difficultés auxquelles ils ont été confrontés étaient énormes. Qu'on songe seulement à la quasi-impossibilité de pouvoir communiquer par téléphone, non seulement avec l'Ouest mais également à l'intérieur de la RDA. Les courriers et les télégrammes sont bien souvent encore le seul moyen de transmettre une information ou de convoquer les députés pour une séance imprévue. La désagrégation de l'appareil d'Etat et la méfiance à l'égard des fonctionnaires en place ont posé des problèmes constants de professionnalisme à des équipes fort peu aguerries pour affronter des Allemands de l'Ouest qui ne doutent pas de leur supériorité.

La seule riposte imaginée fut de faire venir de l'Ouest des experts. Il n'est pas un ministre, un groupe parlementaire, qui n'ait à ses côtés, aujourd'hui, un homme de Bonn pour tenter d'organiser ses affaires. Mais la greffe a été souvent difficile, achevant de convaincre les Allemands de l'Ouest qu'il n'y avait rien à gagner à attendre trop longtemps pour prendre eux-mêmes les choses en main.

« Quarante ans de RDA façonnent différemment que quarante ans de RFA, reconnaît le ministre des finances, M. Walter Romberg. *Dans les négociations, il y a eu, surtout au début, mais aujourd'hui encore, des difficultés à se comprendre. Nous avons eu un système politique très différent de ce qu'on connaît à l'Ouest, basé sur le centralisme, une autre structure financière, une autre conception de la sécurité, par la planification. Nous n'étions pas habitués à régler les conflits par le dialogue, par la confrontation. Les gens qui viennent d'ici ont une autre mentalité en matière de négociations et une autre façon d'aborder les problèmes qu'en RDA. » « A cela s'est ajouté*, poursuit M. Romberg, *le fait que, en raison de la situation, on a attendu que ce soit nous qui nous adaptions aux structures de l'Ouest, alors que les partenaires de l'Ouest n'étaient pas forcés de la même manière de se mettre à notre place. »*

HENRI DE BRESSON

L'arrêt du programme Eurofighter coûterait 17 milliards de francs à Bonn

L'arrêt du programme de l'avion de combat européen Eurofighter en novembre prochain coûterait à la RFA près de 5 milliards de deutschemarks (environ 17 milliards de francs), selon le ministre ouest-allemand de la défense, M. Gerhard Stoltenberg.

Dans une lettre adressée au président de la commission budgétaire du Bundestag, M. Rudi Walter, et publiée jeudi 28 juin à Bonn, le ministre explique l'ampleur de la perte qui résulterait de l'arrêt du programme par les engagements contractuels de la RFA avec les industriels ouest-allemands et avec *ses partenaires européens*, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie, qui construisent avec la RFA le rival du Rafale français.

Le Bundestag a accepté à la mi-juin, à une faible majorité, de continuer à financer le seul programme de développement de l'avion, qui se terminera en 1992.

Le ministère de la défense a évalué le coût de la participation *ouest-allemande à la* construction (développement et production en série) de l'avion à 23 milliards de DM (environ 77 milliards de francs). – *(AFP.)*

Du 29 Juin au 13 Juillet
LES 15 JOURS LES PLUS LONGS
Renault présente la nouvelle collection 91

DIPLOMATIE

L'OTAN pourrait proposer à l'URSS une déclaration de non-agression

déclare M. James Baker

L'OTAN ne renoncera pas à sa doctrine d'emploi en premier de la force nucléaire en cas d'agression, a indiqué jeudi 28 juin le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker. *« Nous ne devons pas faire en sorte que l'Europe soit exposée à une guerre conventionnelle »* en renonçant à la dissuasion, a expliqué M. Baker. Selon un autre officiel américain, certains responsables européens, notamment italiens et allemands, avaient récemment envisagé l'abandon de cette doctrine, mais *« aucun gouvernement »* ne l'a souhaité. La menace du recours en premier au nucléaire reste considérée comme un élément constitutif de la dissuasion, et ne fera donc pas l'objet d'un débat lors du sommet de l'OTAN, les 5 et 6 juillet à Londres.

En revanche, M. Baker a annoncé que serait envisagée lors de ce sommet une déclaration de non-agression entre l'alliance atlantique et les membres du pacte de Varsovie, qui exprimerait *« une volonté défensive et pacifique »*. Une telle déclaration répondrait à la demande d'assurances formulée par l'URSS dans la perspective de l'unification allemande.

L'idée d'un traité de non-agression avait été avancée par M. Mikhaïl Gorbatchev lors du sommet de Washington début juin.

Le président américain avait indiqué mercredi qu'un traité n'était pas souhaitable, mais qu'*« une déclaration pourrait rassurer les uns et les autres »*. Les Américains estiment qu'un traité est difficile à négocier ; ils ne souhaitent pas, d'autre part, mettre le pacte de Varsovie sur le même pied que l'OTAN et préféreraient que la déclaration de non-agression engage chacun des pays du pacte individuellement.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères a pour sa part appelé jeudi l'alliance atlantique à donner *« un signal politique clair »* à l'URSS et aux pays de l'Est en les invitant à être parties prenantes d'un système de sécurité européen. Il a en outre souhaité que l'OTAN révise *« sa stratégie, sa structure et son armement »*.

Enfin, à Vienne, le responsable du désarmement au ministère de la défense de la RDA, M. Marczinek, s'est prononcé jeudi pour *« une autolimitation »* des effectifs de la future armée allemande unie, dans le cadre d'un plafond qui serait fixé par les négociateurs pour l'Europe centrale. Il a toutefois jugé *« inacceptable »* parce que trop bas le plafond de 200 000 ou 250 000 hommes réclamé récemment pour l'armée allemande par M. Chevardnadze. – *(AFP.)*

Réunis à Copenhague

Les membres de la CSCE ont adopté un document sur les droits de l'homme

Les trente-cinq pays participant à la conférence sur la dimension humaine de la CSCE à Copenhague ont adopté, jeudi 28 juin, un document final dont la base est la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Les travaux de la CSCE, réunissant plusieurs centaines de délégués et qui avaient débuté le 5 juin dernier, devaient s'achever vendredi. La précédente réunion de la CSCE sur les droits de l'homme, à Paris en 1989, n'avait pu aboutir à un document de clôture.

Les trente-cinq nations (tous les pays d'Europe moins l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada) ont approuvé les grandes lignes d'un texte élaboré conjointement par l'Autriche, la Finlande, la Hongrie et la Suisse, à l'issue d'*« intenses consultations »* et de *« difficiles négociations »* qui ont duré une partie de la nuit de mercredi à jeudi.

Pour le chef de la délégation autrichienne, le Dr Helmut Turk, ce texte est un *« catalogue d'engagements »* qui marque le *« point de non-retour vers une Europe démocratique »*. Il s'agit notamment de la tenue d'élections libres à intervalles réguliers, du droit de former un gouvernement représentatif, de la séparation entre l'Etat et les partis politiques, de la garantie légale des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de l'égalité des individus devant la loi, ou encore du respect des droits individuels.

Par ailleurs, les droits des minorités ont fait l'objet d'un chapitre remanié à plusieurs reprises, qui d'après M. Troian Chebelu, chef de la délégation roumaine, est un *« texte assez faible »* mais *« le seul sur lequel un consensus s'est dégagé »*.

L'URSS estime que ce document final *« reflète les changements actuels en Europe »*. *« C'est un bon texte que mon pays n'a eu aucun problème à adopter »*, a déclaré M. Youri Rechetov, chef de la délégation soviétique.

De son côté, M. Bernard Dejean de la Batie (France) a affirmé que le résultat de la conférence, *« inimaginable il y a un an »*, constitue un *« immense progrès, notamment dans le domaine de l'état de droit et des libertés fondamentales, principaux acquis de la réunion de Copenhague »*. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : POURQUOI LE FIS ?

COMMENT LE MAGHREB ET LE MACHREK ANALYSENT LA VICTOIRE DES ISLAMISTES ET SES CONSÉQUENCES.

Et des articles sur les relations franco-africaines, la Tunisie, le Congo, le Burkina Faso, Djibouti, l'Iran, l'Irak, le Ghana, l'océan Indien, le Yémen, la Grenade, le Nicaragua, le cinéma, le sport, ainsi qu'un SPÉCIAL GHANA.

le nouvel afrique asie

3, rue de Metz, 75010 Paris
En vente en kiosques

Après le sommet de Dublin

Vive polémique entre M. Dumas et M. Chirac

Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a très vivement critiqué jeudi 28 juin les propos de M. Jacques Chirac sur l'attitude française lors du sommet européen de Dublin, en les qualifiant de *« mesquins dans leur approche, haineux dans leur forme et mensongers sur le fond »*. *« M. Chirac a fait un commentaire où la confusion le dispute à l'ignorance »*, a déclaré M. Dumas à quelques journalistes, à l'Assemblée nationale.

Le président du RPR avait reproché mercredi à M. Mitterrand d'avoir évoqué la possibilité de confier à la *« bureaucratie, irresponsable politiquement, de Bruxelles, une responsabilité dans notre défense »* et de n'avoir pas suffisamment défendu le statut de Strasbourg comme siège du Parlement européen.

M. Dumas a déclaré que M. Chirac confondait *« les concepts de défense et de sécurité, alors qu'il est bien clair que la défense de la France est autonome »*. Il a ajouté que, loin de vouloir confier les grandes décisions à la Commission de Bruxelles, le président Mitterrand *« souhaite au contraire que cela incombe au Conseil européen »*.

□ **Pas d'aide économique du Japon à l'URSS.** – Le Japon ne s'associera pas, dans l'immédiat, à un plan d'aide économique à l'URSS, a déclaré jeudi 28 juin le premier ministre, M. Toshiki Kaifu. *« Le Japon a encore des contentieux fondamentaux avec l'URSS, parmi lesquels une querelle territoriale et la question d'un traité de paix »*, a déclaré M. Kaifu. La France et la RFA ont demandé que la question d'une aide économique à l'URSS soit inscrite à l'ordre du jour du sommet des sept pays les plus industrialisés, qui se tiendra du 9 au 11 juillet à Houston. La Communauté européenne a donné son accord de principe à une telle aide il y a quelques jours à Dublin, tandis que le président Bush a fait connaître ses réticences. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : combat des chefs au Parti travailliste

M. Rabin est pressé de succéder à M. Pérès

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'épreuve de force est engagée entre M. Shimon Pérès et M. Itzhak Rabin. La bataille ne s'achèvera sans doute pas avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Mais M. Rabin paraît d'ores et déjà avoir de grandes chances de succéder à M. Pérès à la tête du Parti travailliste israélien.

M. Rabin a, en effet, le vent en poupe. Et il a décidé d'accélérer les choses en exigeant *« une confrontation immédiate »*. C'est peu dire que le soutien dont a bénéficié pendant plus de dix ans M. Pérès au sein du parti subit une érosion. On pourrait parler de véritable débandade. A peine trois députés, sur les trente-neuf que compte le Parti travailliste, ont participé cette semaine à une rencontre de ses partisans. En revanche, une vingtaine d'autres députés avaient pris part à une réunion organisée par l'état-major en faveur de la candidature de M. Rabin. Parmi eux, plusieurs « colombes » notoires, anciens partisans de M. Pérès, comme le vieux militant du dialogue avec l'OLP, M. Aryeh « Lova » Eliav, alors que M. Rabin, ancien ministre de la défense, a la réputation d'être un « faucon ». De surcroît, la plupart des leaders syndicaux, dirigeants municipaux travaillistes et présidents des fédérations du parti se sont ralliés au « camp Rabin ».

Cette volte-face s'explique évidemment par ce que tout le monde appelle désormais le *« fiasco Pérès »*, c'est-à-dire sa vaine tentative de former un gouvernement après l'éclatement, il y a trois mois, de celui d'union nationale Likoud-travaillistes. La majorité des militants travaillistes estiment aujourd'hui que M. Pérès doit non seulement être sanctionné pour cet échec, mais que, pour sortir de la crise et pour avoir des chances de remporter les prochaines élections, le parti doit placer à sa tête l'homme le plus populaire d'Israël selon les sondages : Itzhak Rabin.

En fait, M. Pérès, dont on a souvent enterré trop tôt la carrière, a choisi de recourir à des manœuvres dilatoires pour essayer de se maintenir à son poste. Et cette tactique a déjà porté ses fruits. Mettant en cause l'imprécision des statuts du parti, M. Pérès a en effet obtenu que la réunion du bureau travailliste qui devait se prononcer jeudi 28 juin sur la date et la procédure de la confrontation pour le leadership, soit reportée d'une semaine. – *(Intérim.)*

La peine capitale de nouveau requise en appel contre John Demjanjuk

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le procès en appel de John Ivan Demjanjuk s'est achevé, jeudi 28 juin, devant la Cour suprême à Jérusalem. Les audiences, qui ont duré sept semaines, n'ont pas suscité le même intérêt et la même émotion que le procès en première instance. En avril 1988, l'accusé avait été condamné à mort, ayant été reconnu coupable d'être « Ivan le Terrible », le bourreau de Treblinka, où ont été exterminés près de huit cent mille juifs.

En deuxième instance, aucune pièce véritablement nouvelle n'a été versée au dossier. Le ministère public a demandé à la Cour de confirmer la peine capitale, en soulignant que l'accusé avait été identifié par plusieurs rescapés de Treblinka. L'avocat de la défense a, lui, réaffirmé qu'il y avait erreur sur la personne et réclamé l'acquittement de son client. Le verdict sera rendu dans trois mois. – *(Intérim.)*

Dans une lettre au président Bush

M. Shamir veut poursuivre sa politique d'implantation dans les territoires occupés

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a fait savoir à Washington que son gouvernement était favorable à la poursuite de la colonisation juive dans les territoires occupés, a-t-on indiqué, jeudi 28 juin, à Jérusalem. Dans une lettre au président Bush, M. Shamir écrit également qu'il n'acceptera jamais de reconnaître un rôle quelconque à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) dans des pourparlers de paix.

Cette prise de position vient en réponse aux demandes réitérées de M. Bush et du secrétaire d'Etat James Baker en faveur d'une solution politique au conflit israélo-arabe. *« Comme vous le savez, nous sommes opposés à la participation des déportés à une délégation palestinienne ainsi qu'à celle des Arabes de Jérusalem-Est »*, a notamment écrit M. Shamir sur les points soulevés par les Américains.

Cette réponse n'est pas faite pour améliorer les relations entre Israël et les Etats-Unis, qui se sont détériorées depuis la chute, en mars, du gouvernement de coalition, en raison du retrait des travaillistes provoqué par le refus de M. Shamir d'adopter le plan Baker portant sur l'organisation de pourparlers de paix au Caire. Exaspéré par l'absence de progrès, M. Baker a récemment lancé un appel public à Israël : *« Quand vous voudrez sérieusement la paix, téléphonez-nous. »* Le nouveau gouvernement israélien regroupe autour du Likoud des éléments ultra-nationalistes et ultra-religieux. Il s'oppose au retrait israélien de Cisjordanie et de Gaza, où il veut développer la politique de colonisation juive – même s'il vient d'affirmer ne pas vouloir y installer les nouveaux immigrants d'URSS.

Toutefois, M. Baker a déclaré jeudi que Washington devait prendre le temps d'étudier la lettre de M. Shamir, expliquant qu'elle était longue et détaillée et ne constituait pas un rejet définitif des propositions de paix américaines. *« Si la lettre était absolument définitive,* a-t-il dit, *nous n'aurions pas à l'étudier. Elle requiert une étude et une considération attentives »*. – *(Reuter.)*

IRAK

Le président Saddam Hussein : la guerre est « inévitable » si...

Si les Etats-Unis ne s'engagent pas à retenir Israël, qu'il accuse de vouloir expulser les Palestiniens des territoires occupés et de chercher à dominer le monde arabe, le président irakien Saddam Hussein estime une guerre *« inévitable »* au Proche-Orient. *« Nous répondrons à une attaque israélienne à quelque moment que ce soit, n'importe quand »*, a-t-il déclaré dans une interview publiée par le *Wall Street Journal*, la première accordée en six ans à une publication américaine. Interrogé sur sa réputation à l'étranger de *« boucher de Bagdad »*, il s'est contenté de répondre : *« La faiblesse ne permet pas d'assurer la réalisation des objectifs que se fixe un dirigeant. »*

Par ailleurs, la commission des affaires étrangères du Sénat américain a voté jeudi en faveur d'une proposition de loi demandant des sanctions contre l'Irak, accusé de violation des droits de l'homme. Ce texte demande notamment que les Etats-Unis n'accordent plus de prêts gouvernementaux à l'Irak. Cela va à l'encontre de la politique de la Maison Blanche, qui estime que l'adoption de sanctions contre l'Irak alourdirait le déficit commercial américain et serait peu efficace parce que les autres pays ne s'y joindraient pas. – *(AFP, Reuter.)*

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

DÈS A PRÉSENT

Toutes les informations concernant les dates des Assemblées Générales des actionnaires et la mise à disposition des rapports annuels seront disponibles sur :

3615 LM puis AVIS

Un récapitulatif des entreprises ayant communiqué sur ces sujets paraîtra tous les samedis (daté dimanche-lundi), dans nos colonnes.

Avec des offres qui n'en finissent pas.

EQUIPEMENTS A PRIX FOUS* Economisez 90 % sur le prix des équipements en option, du contrat Losange ou du contrat d'entretien dans la limite de :
5000 F pour une Supercinq, Renault 19 ou 19 Chamade et Express (VP)
6000 F pour une Renault 21 quatre et cinq portes ou 21 Nevada (VP) et Trafic (VP - VU)
7000 F pour une Renault 25, Espace ou Master (VU)
FINANCEMENTS EXCEPTIONNELS
REPRISES ARGUS* Renault reprend votre véhicule
argus + 5000 F ou 5000 F TTC minimum pour tout achat d'une Supercinq, d'une Renault 19 ou 19 Chamade et Express (VP)
argus + 6000 F ou 6000 F TTC minimum pour tout achat d'une Renault 21 quatre et cinq portes ou 21 Nevada (VP) et Trafic (VP - VU)
argus + 7000 F ou 7000 F TTC minimum pour tout achat d'une Renault 25, Espace ou Master (VU)
si vous le possédez depuis au moins 6 mois, aux conditions générales argus, diminuées des charges et frais professionnels et des éventuels frais de remise à l'état standard.
*Ces 2 offres, non cumulables, concernent les véhicules neufs et sont réservées aux particuliers.

DANS TOUT LE RESEAU RENAULT

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Édité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE S A
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde » - 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms et Index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS

PP.Paris RP

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN Accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

011 MON01

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ASIE

Corée du Sud : la diplomatie

Quarante ans après le déclenchement de la g
dans la péninsule, Séoul a réussi à isoler Pyongyang de ses anc

Alors que la Corée célèbre le quarantième anniversaire du déclenchement, le 25 juin 1950, de la guerre qui ravagea la péninsule pendant trois ans, la *situation évolue rapidement* au sud du 38e parallèle. Séoul présente comme un « sommet historique » la rencontre, le 4 juin à San-Francisco, entre le chef de l'Etat sud-coréen et le numéro un soviétique. Les négociations inter-coréennes doivent reprendre le 3 juillet à Panmunjom.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Dans les kiosques à journaux de Séoul, on trouve désormais, à la « une », le portrait du *« grand dirigeant »* honni du Nord, le maréchal Kim Il-sung, même si parfois une main sacrilège le défigure d'un graffiti rageur. La télévision locale diffuse régulièrement des florilèges de la télévision de Pyongyang. Des séminaires sur les origines du conflit attirent les chercheurs de l'Est, apportant avec eux des informations démentant, au moins en partie, la thèse officielle de Pyongyang sur l' *« agression sudiste et américaine »*. Même si, pour un colloque récent, l'invité soviétique n'a pas reçu son passeport, Moscou entend progresser *« pas à pas »*, déclare son représentant commercial à Séoul, M. Nazarov.

Si la question de la réunification reste au coeur des préoccupations des élites sud-coréennes, un récent sondage a révélé que 59 % de la population ne savaient plus grand chose de la guerre, et que 15,2 %, surtout les plus jeunes, en étaient totalement ignorants. Et pourtant, les échanges d'invectives de part et d'autre du 38e parallèle n'ont pas cessé. Depuis 1953, Pyongyang et Séoul se sont habitués à rejeter systématiquement toute proposition venant du frère ennemi. Ne pouvant, ou ne voulant, traiter directement avec l'irascible maréchal, le président Roh Tae-woo a mis au point, il y a deux ans, sa *« politique du Nord »*, destinée à faire pression sur Pyongyang par alliés communistes interposés. Les gestes se sont multipliés depuis les Jeux olympiques de Séoul de 1988 en direction de Pékin, des capitales est-européennes et de Moscou, et la Corée du sud a adhéré à la BERD.

Cette diplomatie du billard, visant à attaquer Pyongyang par la bande, a porté ses fruits. Pékin est devenu un important partenaire commercial, même si, depuis le massacre de la place Tiananmen il y a un an, les relations autres que commerciales stagnent. Les pays de l'Est ont cédé l'un après l'autre aux sirènes de Séoul, et aux promesses de coopération économique se montant à des dizaines de millions de dollars. La rencontre de San Francisco, préparée par de discrets contacts – dans lesquels, selon de bonnes sources, le révérend Moon aurait joué un rôle d'intermédiaire – apparaît comme le dernier pas avant la normalisation avec Moscou. Il ne reste plus que le Vietnam, mais Séoul doit tenir compte, dans ce cas-là, des objections de Washington.

Le Nord isolé

Principal résultat de cette habile stratégie pour laquelle la Corée du Sud, « petit tigre » au commerce extérieur florissant, dispose d'excellents atouts : jamais depuis sa création, le Nord n'a été aussi isolé. La Chine le soutient certes idéologiquement – il ne reste plus guère de vrais régimes communistes en dehors de la nouvelle « bande des quatre » qui, ironise un dissident chinois, « unit » Pékin, Pyongyang, Hanoï et La Havane – mais elle s'oppose à tout aventurisme du vieux maréchal ou de son fils et héritier Kim Jong-il. L'Europe de l'Est a lâché un régime que le chargé d'affaires polonais à Séoul qualifie de *« repoussant »*.

Comme ses anciens alliés, l'URSS est attirée par les produits de consommation que la Corée du sud fabrique en telles quantités qu'elle n'arrive pas à les écouler sur les marchés mondiaux. D'où cette normalisation lente entre les deux pays dont Pyongyang fait les frais. La rencontre Roh-Gorbatchev *« est un fait très important en lui-même »*, reconnait M. Nazarov, qui place désormais sur le même plan les relations avec les deux Corées, refusant de choisir entre un pays « frère » stalinien, allié depuis 1945, et la vitrine du capitalisme asiatique. Même s'il affirme qu'une normalisation n'est pas pour demain et qu'elle dépend avant tout de la situation globale dans la péninsule.

Quand le Kremlin va-t-il franchir le pas et établir des relations diplomatiques normales avec une Corée du sud qu'il a déjà *de facto* reconnue, et avec laquelle il a échangé des missions commerciales et consulaires depuis le début de l'année? Beaucoup, à Séoul, s'attendent que la décision soit prise d'ici à la fin de l'année ou, au plus tard début 1991, avant la visite au Japon de M. Gorbatchev. M. Roh est pressé : d'abord de profiter de ce vent de l'histoire qui a tourné en de l'Est pour forcer Pyong dialogue, ensuite de trou débouchés pour ses voitures seurs en URSS, enfin, de reg terrain perdu sur le plan inté la cote du parti au pouvoir de baisser.

Conseiller spécial à la pré pour les affaires du « Nord », fesseur Lee Hong-koo explic Séoul attend du Kremli *« pousse Pyongyang à se mon raisonnable »*. *« Je ne pen* ajoute-t-il, *que la persuasion efficace, il faut des pressions* forcer le Nord à renoncer à se pour se doter de l'arme nu pour s'ouvrir enfin au monc rieur et accepter le dialogue Sud. Mais *« il faut aussi leur nous ne voulons pas renv régime du Nord, seulemen change, qu'il se mette au diap la région, à sa façon »*, même doit prendre du temps.

A Séoul on sait bien, sans trop fort, que tout appel d'a rieur dans un régime aussi h quement clos que celui de Pyo risquerait de lui être aussi fat le fut pour la RDA. La référe manente à l'exemple alleman hante ces responsables sud- qui rêvent les yeux ouverts à nification rapide des deux C indique bien que l'on com l'URSS pour y parvenir. *« Il y types de réunification, à la mienne et à l'allemande; nou rons cette dernière »*, nous M. Lee Hahn-been, expert d tions avec l' « Est ». Pour am Moscou, Séoul a laissé entrev troi d'une aide économique p se monter à trois, cinq, voire liards de dollars sous de m formes.

Vers une réunification ?

Au delà du commerce, illus le récent achat massif de savo et de dentifrice, Moscou ve Séoul s'implique véritableme le développement de la Sibéri *Corée*, estime M. Nazarov, *expérience unique de transitio économie centralisée à une éc*

A

Le parti au p
et adopte de

Le Parti démocratique pop d'Afghanistan (PDPA), au p à Kaboul, a changé de n adopté de nouvelles structu cours de son congrès, le prem vingt-cinq ans (*le Mond* 29 juin), qui s'est terminé 28 juin. Les quelque huit cen gués ont approuvé à l'unan les quarante et un articles d jet de Constitution lors du c du parti, qui sera désormais le Watan, ou Parti de la M. Najibullah en demeure le

Cette réunion, qui a duré

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : une mission du patronat français.** – Une mission du Conseil national du patronat français (CNPF) est arrivée à Johannesburg, mercredi 27 juin, après une visite de quelques jours en Namibie. Le but de cette mission, a expliqué M. Jean-Pierre Prouteau, président du Comité ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) du CNPF, est de redéfinir la stratégie du grand patronat français à l'égard de l'Afrique australe. La délégation compte dans ses rangs des représentants des principaux groupes industriels et bancaires. – *(AFP.)*

□ **M. Nelson Mandela à Miami.** – Environ 2 000 partisans du leader noir sud-africain Nelson Mandela et 300 manifestants hostiles à sa venue en raison de ses déclarations favorables à Fidel Castro, se sont opposés, jeudi 28 juin, à Miami (Floride). Une brève échauffourée a éclaté, rapidement contrôlée par la police, et les deux camps ont échangé des invectives par haut-parleurs. Un nombre très restreint de responsables politiques de Miami, dont environ la moitié de la population est d'origine cubaine, est venu écouter M. Mandela. – *(AFP.)*

□ **BANGLADESH : cinquante blessés durant la grève générale.** – Cinquante personnes ont été blessées jeudi 28 juin au Bangladesh au cours d'affrontements durant la grève générale organisée par *position contre la hausse des* sur des produits de première sité, ont annoncé les autorit pays. Cette grève est la pre lancée à l'appel conjoint des rents partis d'opposition. affecté la plupart des écoles distributeurs d'essence, des bus et des commerces. – *(AFP*

□ **CHINE : nouveau minist l'agriculture.** – M. Liu Zhc cinquante-neuf ans, a été nc jeudi 28 juin ministre de l'ag ture en remplacement de M Kang, qui détenait ce poste d sept ans, a annoncé l'agence nouvelle. M. Liu est un spéci de l'agriculture, vice-mir depuis 1985 au sein de la puis commission d'Etat de planific chinoise. Aucune raison offi n'a été donnée au sujet du re cement de M. He Kang, soix sept ans, mais, selon des so diplomatiques, M. He, l'an de avait parlé en privé de se reti *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : attentat trier à Medellin.** – L'expl d'une voiture piégée a fa morts et 33 blessés jeudi 28 Medellin, capitale colombien la cocaïne, ont annoncé les a tés. L'attentat a été commi loin d'un commissariat de p où le nouveau chef des forc l'ordre de la ville, le colonel Ferrero Echeverry, était en tr

Le Monde

NUMERO HORS SERIE

DE GAULLE



« C'était à moi d'assumer la France »

Charles de Gaulle

A l'occasion du centième anniversaire de sa naissance et du cinquantième anniversaire de l'appel du 18 juin, *le Monde* consacre un numéro hors série au général de Gaulle.

Peu de personnalités ont marqué comme lui de leur empreinte notre histoire contemporaine. Pour mieux comprendre l'homme, sa fascination pour la France, ses convictions, la portée de son action politique, *le Monde* a effectué une sélection d'articles parus dans ses colonnes depuis sa création.

Le Monde retrace tous les grands moments de la vie du général : son engagement militaire, son combat pour la France libre, sa volonté de redonner un rang mondial à la nation, son rôle dans la création de nos institutions. *Le Monde* relate aussi ses treize années au pouvoir, la décolonisation, sa détermination dans le choix d'une force nucléaire de dissuasion. Enfin, il évoque la crise de mai 68, l'échec du général de Gaulle au référendum de 1969 et l'héritage qu'il a légué aux hommes politiques d'aujourd'hui.

« DE GAULLE », un numéro hors série du *Monde*, pour revivre l'aventure exceptionnelle d'un grand homme d'État.

30 FRANCS
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE : *DE GAULLE*

NOM : ______ PRÉNOM : ______
ADRESSE : ______
CODE POSTAL : ______ LOCALITÉ : ______
PAYS : ______
FRANCE (métropole uniquement). ______ Nombre d'ex. : ______ × 35 F (port inclus) = ______ F.
DOM-TOM et ÉTRANGER ______ Nombre d'ex. : ______ × 40 F (port inclus) = ______ F.
Bulletin et règlement à retourner à :
le Monde, service vente au numéro, 15, rue Falguière, 75501 Paris cedex 15 - France. LM 1/4

Les travaux du Parlement

Le Sénat maintient son refus sur la saisine du Conseil constitutionnel par les justiciables

Le 14 juillet 1989, le président de la République avait annoncé son intention de modifier la Constitution, afin de permettre aux justiciables de saisir le Conseil constitutionnel lorsque, au cours d'un procès, il leur est appliqué une loi dont ils estimeraient qu'elle porte atteinte *« à leurs droits fondamentaux »*. Cette réforme ne peut être menée à bien. Le Sénat, qui, en l'espèce, dispose d'un droit de veto, a en effet décidé, en deuxième lecture, jeudi 28 juin, de revenir exactement au texte qu'il avait voté précédemment et dont les principales dispositions avaient été repoussées par l'Assemblée nationale, y compris par la droite de celle-ci. Le désaccord est donc total entre les deux chambres du Parlement.

Le Sénat n'aime pas être bousculé. En inscrivant la deuxième lecture du projet de réforme de la Constitution une semaine exactement après que l'Assemblée nationale eut franchi cette même étape de la procédure, le gouvernement fournissait à la majorité du Palais du Luxembourg le prétexte qu'elle attendait pour se murer dans son refus. M. Jacques Larché (Rép. et Ind., Seine-et-Marne), président et rapporteur de la commission des lois, n'a pas mâché ses mots à l'ouverture de la discussion. *« C'est un détournement de procédure*, a-t-il affirmé. *L'Assemblée nationale a délibéré pendant trois heures sans retenir nos suggestions; c'est son droit, mais on aurait pu espérer une réflexion plus approfondie de la première chambre. Le Sénat ne se prêtera pas à une telle précipitation. La Constitution ne peut être modifiée à la sauvette (...). Un vote conforme des deux chambres est nécessaire, et cela ne s'obtient pas par un tour de passe-passe. »*

La droite sénatoriale n'a pas toujours été aussi à cheval sur ses principes. M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) s'est fait un malin plaisir de le lui rappeler. En 1974, le projet de révision constitutionnelle permettant la saisine du Conseil par les parlementaires avait été déposé le 27 septembre, adopté par l'Assemblée, en première lecture, le 8 octobre, puis par le Sénat le 16 octobre, avant que ce dernier ne le reprenne en deuxième lecture le lendemain même de l'Assemblée. Les deux Assemblées, réunies en congrès, s'étant prononcées le 21 octobre, tout avait été bouclé en trois semaines. Cette fois, le projet a été adopté par le conseil des ministres le 28 mars, il y a donc trois mois.

Ce rappel n'a pas convaincu la majorité sénatoriale. Comme en première lecture, elle a voulu, d'abord et avant tout, préserver son unité. Elle a donc décidé de rétablir le texte dans la version exacte qu'elle avait votée en première lecture, y compris avec l'interdiction pour le gouvernement de demander à l'Assemblée nationale de trancher en dernier ressort en cas de désaccord avec le Sénat sur tous les textes concernant les libertés fondamentales, modification dont ne voulait aucun député, qu'il soit RPR, UDF ou UDC. Elle a rejeté aussi l'abaissement de soixante à quinze du nombre minimun de parlementaires pouvant saisir le Conseil constitutionnel, disposition introduite, pourtant, à la demande de M. Pierre Mazeaud, député RPR.



Quel est le but de cette intransigeance? M. Etienne Dailly (Ras. dém., Seine-et-Marne) a assuré que son groupe souhaite cette réforme, mais qu'il demande simplement du temps pour trouver un terrain d'entente avec l'Assemblée. *« Pour moi*, a-t-il déclaré, *la navette ne s'arrête pas aujourd'hui; si elle s'arrête, ce sera de votre fait. »* Même position de la part de M. Jean Arthuis (Un. cent., Mayenne). *« Il y a des points sur lesquels nous pouvons revoir notre position*, a-t-il affirmé. *Nous espérons reprendre la discussion de ce texte, à tête reposée, à la session d'automne. »* Peut-être, mais, à l'opposé, M. Larché a réaffirmé avec force : *« Il y a un principe intangible, celui de la souveraineté du Parlement! »* Or, bien entendu, la réforme l'écorne. Surtout, M. Marc Lauriol (RPR, Yvelines) n'a pas caché que ce principe condamne à mort la réforme, en assurant que le texte mis au point par le Sénat est *« un mécanisme d'horlogerie, dont on ne peut déplacer aucun rouage »*. Or certains de ceux-ci sont refusés par l'Assemblée nationale unanime... M. Jean-Marie Girault (Rép. et Ind., Calvados), seul élu de la majorité en désaccord avec cette stratégie, ne s'y est pas trompé : *« Le Sénat*, a-t-il lancé, *assumera l'échec de la réforme; aucun faux-semblant ne pourra abuser l'opinion populaire, instruite par son bon sens (...). S'achève, ici, la chronique d'une mort que j'avais annoncée, parce que profondément souhaitée par la majorité sénatoriale. »*

Contre cette volonté de tuer le projet, M. Pierre Arpaillange, le garde des sceaux, n'a rien pu faire. Il a eu beau rappeler au Sénat que l'Assemblée nationale avait accepté certains de ses amendements importants, lui faire observer que *« la majorité sénatoriale ne peut ignorer que, en faisant échouer une réforme renforçant l'Etat de droit et la protection des libertés, en faisant échouer une réforme souhaitée par une majorité écrasante de Français, elle contribuerait, elle-même, à détériorer gravement l'image et le prestige du Sénat dans l'opinion publique »* et que *« cela serait bien cher payer une éphémère satisfaction qui, d'ailleurs, ne serait même pas à mettre au compte de l'union de l'opposition, comme les résulats du vote à l'Assemblée nationale le démontrent de manière éclatante »*, rien n'y a fait. Son ultime mise en garde n'eut pas plus d'effet : *« Vous venez de démontrer que, dans la configuration politique actuelle, il n'est pas possible de réformer la Constitution par la voie parlementaire (...) Vous prenez, ainsi, le risque de vous écarter, de vous-mêmes, de tout processus de rénovation de nos institutions. »*

Par 229 voix (RPR, Un. cent., Rép. et Ind., non-inscrits, et 15 des 23 membres du Rass. dém, les autres – MRG s'abstenant) contre 83 (PS et PC, plus M. Girault) le Sénat a maintenu sa position.

Certes, le ministre de la justice a assuré que l'adoption de cette réforme, *« un jour ou l'autre, sera inéluctable »*. Certes, M. Michel Rocard, lors de son intervention sur TF1, a annoncé que *« la procédure restera ouverte à l'ouverture de la session prochaine »* et affirmé qu'il *« laisse le Sénat à ses perplexités, et lui souhaite bonne chance »*. Certes, M. Girault a prévenu : *« Les rendez-vous de l'histoire restent, heureusement, aussi fréquents qu'imprévisibles. »* Mais chacun sait, aussi, que l'histoire ne repasse pas les plats...

THIERRY BRÉHIER

Les images du procès Barbie pourront être diffusées sans délai

Par 308 voix contre 265, les députés ont adopté en deuxième lecture, dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 juin, la proposition de loi, d'origine communiste, tendant à réprimer tout acte ou propos raciste, antisémite ou xénophobe. Ce texte institue notamment une peine complémentaire de privation des droits civiques pour les détenteurs de l'autorité publique reconnus coupables d'incitation à la haine raciale, et crée un nouveau délit réprimant la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité définis par le tribunal international de Nuremberg. Les groupes PS et PC ont voté pour, le RPR, l'UDF et l'UDC ont voté contre.

Mme Marie-France Stirbois lit très bien. Avec le même ton appliqué et convaincu, l'élue du Front national peut citer tour à tour Joseph de Maistre et *le Figaro-Magazine*, la société d'HLM de Sartrouville et l'Ancien Testament, saint Matthieu et M. Jacques Médecin. Elle peut, aussi, expliquer le plus doctement du monde que *« le royaume des cieux n'est pas ouvert au tout-venant »*, en citant pour preuve *« l'exclusion d'Adam et Eve du jardin d'Eden »*. Tout cela, et bien d'autres choses encore, pour justifier, pendant près de trois heures d'intervention à la tribune de l'Assemblée nationale, une exception d'irrecevabilité, une question préalable et une motion de renvoi en commission sur la proposition de loi tendant à renforcer la répression des actes racistes ou antisémites.

Ce long monologue, prononcé devant un hémicycle désert, a continué, en soirée, par la défense consciencieuse d'une trentaine d'amendements, auxquels le rapporteur du texte, M. François Asensi (PC, Seine-saint-Denis) et le garde des Sceaux, M. Pierre Arpaillange, ont opposé, avec la même régularité, un sec et simple « avis défavorable ». L'UDF et l'UDC n'avaient pas jugé utile d'être représentées en séance, laissant à M. Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or) le soin de témoigner de l'hostilité de l'opposition à la proposition de loi.

A l'occasion de cette seconde lecture, le droit de réponse ouvert aux associations de lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans un journal, un écrit périodique ou à la télévision, a été revu dans un sens plus restrictif. Les députés ont défini plus précisément les conditions dans lesquelles ce droit de réponse pourra être accordé, *« lorsqu'une personne ou un groupe de personnes font l'objet d'imputations susceptibles de porter atteinte à leur honneur ou à leur réputation, en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminées »*. Ils ont aussi adopté un amendement limitant le nombre de droits de réponse des associations : lorsque ce droit aura été accordé à l'une d'entre elles, aucune autre ne pourra s'en prévaloir sur le même motif.

Enfin, conformément à une demande du groupe socialiste en faveur de l'autorisation de la diffusion de l'enregistrement du procès de l'ancien criminel nazi, Klaus Barbie, avant l'expiration du délai de vingt ans initialement retenu, les députés ont modifié la loi de 11 juillet 1985 sur la constitution d'archives audiovisuelles de la justice. L'amendement de la commission des lois qui a été adopté dispose que *« la reproduction ou la diffusion, intégrale ou partielle, de l'enregistrement des audiences d'un procès pour crime contre l'humanité peut être autorisée dès que ce procès a pris fin par une décision de justice devenue définitive »*. M. Arpaillange, qui a donné son accord à cette modification, a précisé que cette dérogation doit garder un caractère exceptionnel.

PASCALE ROBERT-DIARD

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RFC

La voie s'ouvre pour la jonction entre la France et la Grande-Bretagne dans 7231 mètres

Les actionnaires d'Eurotunnel SA et d'Eurotunnel PLC ont approuvé le 27 juin à Paris l'augmentation de capital permettant une émission d'actions pour un montant d'environ 5 milliards de francs lorsque le syndicat bancaire international se sera engagé sur des crédits complémentaires.

Lundi matin 25 juin, les deux tunneliers français et anglais qui forent le tunnel de service sous la Manche – l'un des 3 tunnels en construction – n'étaient plus qu'à 7 231 mètres l'un de l'autre. Ils se sont rapprochés de 60 mètres par jour en moyenne au cours des 21 derniers jours.

En octobre, aux cadences actuelles, ces deux tunneliers seront à moins de 450 mètres l'un de l'autre. Les derniers travaux seront engagés pour la jonction finale.

Cette année 1990 devrait ainsi être celle de la liaison entre la France et la Grande-Bretagne. La mise en service du système est prévue pour 1993.



Traversez avec nous.

POLITIQUE

La politique sociale de M. Rocard et ses rapports avec M. Mitterrand

« Ce dont les Français ont besoin, c'est que l'exécutif marche »

affirme le premier ministre sur TF1

M. Michel Rocard, invité du journal de 20 heures de TF1, jeudi 28 juin, a expliqué que *« depuis qu'on paie en franc fort, jamais le SMIC n'avait autant augmenté »*. *« Bien sûr, ce n'est pas assez »*, a-t-il ajouté, en soulignant toutefois que le fameux *« coup de pouce » est de près de 1 %, c'est le double de l'an dernier »*, alors qu'il avait été de *« 0,1 % en 1987 »*. *« Voilà la politique sociale qui commence,* a dit le premier ministre, *mais ce n'est pas le point essentiel. (...) La semaine qui vient de s'écouler a été une bonne semaine pour tous les Français parce qu'il s'est réglé quatre dossiers sociaux : le travail précaire, les retraites, le SMIC et l'ouverture de négociations sur les bas salaires. »*

« Je souhaite seulement être jugé sur résultats, a indiqué M. Rocard. *Si j'avais « un portefeuille à la place du cœur », on n'aurait pas le coup de pouce au SMIC que l'on vient d'avoir. (...) La France a dévalué dix-sept ou dix-huit fois sa monnaie depuis 1945. (...) Les gens étaient très contents d'avoir des augmentations de 10 %, puis, quand l'inflation mange tout, on en veut à la terre entière, on en veut au gouvernement qui ne fait pas son métier. Je fais le mien, avec du cœur. Eh! oui. »*

Le premier ministre a déclaré que le rapport de M. François Hollande sur la fiscalité du patrimoine *« est une chose tout à fait importante »* et que *« les Français ont, à juste titre, le sentiment que notre pays n'est pas très équitable »*, mais que *« nous avons des contraintes d'économie ouverte : malheureusement, les gens qui placent des capitaux peuvent les placer n'importe où »*. *« Il faut avancer vers la justice sociale sans faire fuir,* a-t-il expliqué. *Le rapport Hollande, nous y travaillons; il y a beaucoup d'idées justes dedans, et j'espère que nous serons prêts dans quelques mois, mais tout cela n'est pas simple. »*

« J'en redemande ! »

Interrogé sur l'état d'esprit des Français, M. Rocard a déclaré que *« les choses changent à toute allure et, c'est vrai, on ne sait pas très bien où l'on va »*. Face à l'Europe et à l'Allemagne, on se demande, selon lui, si l' *« on sera capable de tenir »*. *« Moi, je suis, dans cette affaire, d'un optimisme fondamental »*, a affirmé le premier ministre. Les Allemands, a-t-il rappelé, *« sont plus nombreux que nous, on n'y peut rien »*, mais *« la France a joué les bonnes cartes de l'avenir »* et *« l'industrie allemande aura plus de problèmes de vieillissement que nous (...) On tient le bon bout ! »*. M. Rocard a parlé ensuite de ses rapports avec le président de la République et de son avenir gouvernemental. *« François Mitterrand, c'est un homme qui a de l'épaisseur,* a-t-il dit, *et, à travailler quotidiennement avec lui, on s'enrichit. On apprend tous les jours. J'apprends tous les jours. C'est un privilège, aussi. Alors, je vais vous dire, j'en redemande ! Bien sûr, cela fait des envieux. »* Le premier ministre a souligné que *« ce dont les Français ont besoin, c'est que l'exécutif, l'appareil de l'Etat marche, et le législatif aussi, d'ailleurs »*. *« Par conséquent,* a-t-il dit, *moi, je n'ai qu'un souci, c'est de faire loyalement le métier* [que le chef de l'Etat] *m'a confié, c'est d'y apporter toute ma capacité de travail ; c'est d'y apporter, aussi, la foi dans mon pays, le dévouement sans lequel tout cela ne serait rien. Nous le faisons ensemble. Bien sûr, on n'a pas le même âge, la même histoire, la même culture. Justement, cela n'en est que plus passionnant. »*

Rapport d'étape

Après avoir inlassablement demandé que l'on *« donne du temps au temps »*, M. Michel Rocard peut aujourd'hui présenter un premier bilan de son action à la tête du gouvernement. Mais il s'agit, s'efforce-t-il de préciser, d'un rapport d'étape puisque le premier ministre *« en redemande »*... Deux ans de présence à l'hôtel Matignon lui permettent enfin de recenser les premiers signes tangibles de l'efficacité de la méthode Rocard. Rien de spectaculaire, mais l'amorce de changements de fond.

Pour le premier ministre, l'accord de principe des partenaires sociaux pour la relance des négociations sur les bas et moyens salaires doit permettre de ne plus faire du SMIC une *« voiture-balai »*. Quant au coup de pouce de 2,5 %, que certains jugent modeste, il est *« le signe d'une économie qui va bien »*. Plutôt que d'utiliser le salaire minimum comme un correctif, il s'agit d'en faire le moteur d'une revitalisation de la politique salariale dans les entreprises et les branches. Le gouvernement sera *« vigilant »* : il se fera donner un bilan dès le mois d'octobre et fera le point en décembre. M. Rocard porte également à son crédit le récent règlement de la question du financement de la retraite à soixante ans et l'aboutissement de la loi sur le travail précaire, deux dossiers sur lesquels les socialistes l'attendaient au tournant.

Pourtant, s'il se félicite, dans *le Nouvel Observateur*, que l'économie *« sorte de la rigueur »* ou de l'*« austérité »*, M. Rocard manœuvre prudemment en invoquant le *« sérieux »* et le *« possible »*. Ainsi, 600 000 créations d'emplois sont intervenues depuis deux ans, mais on ne se débarrassera pas du chômage *« d'un revers de la main »* car il n'y a pas de *« baguette magique »*. De même, s'*« il ne faut plus être inquiet pour les retraites »* et si le pays *« a encore cinq ou six ans pour réfléchir à tout cela, au calme »*, les Français vont devoir choisir individuellement entre *« tout manger tout de suite et peu garder pour la suite ou au contraire économiser beaucoup pour [leur] retraite »*.

Au *« grand dessein »*, M. Rocard préfère ses *« grands chantiers »*. Il entend bien les poursuivre inlassablement afin d'*« intégrer correctement à la société française tous ceux qui s'y sentent mal »*. Les dossiers qui n'ont pas encore vraiment donné de résultats concrets – l'immigration, la formation, l'échec scolaire, les quartiers dégradés, l'insertion des exclus – demeurent des priorités rocardiennes. A traiter avec la même obstination.

A. Le. et J.-M. N.

□ **Une majorité de Français souhaite que M. Rocard reste à Matignon.** – Selon un sondage de l'institut Louis-Harris, publié par l'hebdomadaire *Profession politique* du 29 juin, 58 % des Français souhaitent que M. Michel Rocard reste à l'hôtel Matignon, et 52 % jugent *« plutôt positif »* le bilan de son action depuis 1988. Un quart des personnes interrogées (24 %) voudraient le voir remplacé, et 30 % jugent le bilan de son action plutôt négatif. Le premier ministre obtient ses meilleurs scores parmi les socialistes et des pourcentages élevés chez les écologistes ; il passe la « barre » auprès des sympathisants UDF (58 % souhaitent le voir rester à Matignon) et il frôle la majorité au RPR. M. Rocard réalise son seul mauvais score chez les sympathisants FN (31 % d'entre eux veulent, pourtant, le voir rester à Matignon). Ce sondage a été effectué les 22, 23 et 25 juin auprès d'un échantillon de 1 005 personnes.

Le président de la République veut une France « forte » mais « juste »

MONTSAUCHE *(Nièvre)*

de notre envoyé spécial

M. François Mitterrand s'est offert, jeudi 28 juin, une parenthèse nivernaise. La sixième depuis le début de cette année. Comme le temps était résolument au beau, la visite présidentielle a été un modèle du genre. Arrivé en tout début d'après-midi à Château-Chinon, le président de la République s'est éclipsé pour un long déjeuner privé, puis il s'est rendu, avec un peu de retard, au lycée professsionnel de la ville, accompagné de MM. Michel Charasse, ministre du budget, et Jean-Pierre Soisson, ministre du travail.

Après un rapide survol en hélicoptère du lac des Settons, au nord-est du département, M. Mitterrand s'est rendu à Montsauche, dont il fut, pendant trente-deux ans, le conseiller général et où M. Soisson avait réuni, deux semaines auparavant, les forces vives de France unie. Le président de la République, après avoir inauguré le collège rénové de la commune, a profité de l'occasion qui lui était donnée pour faire l'apologie *du « travail modeste »*, réalisé *« pied à pied, sur le terrain »*.

M. Mitterrand s'est appuyé sur l'histoire de la commune, incendiée par l'armée allemande le 25 juin 1944, pour *« attirer l'attention des Français sur eux-mêmes »*. *« Il faut qu'ils retrouvent pleine confiance en eux »*, a indiqué le chef de l'Etat. *« Pourquoi craindre l'Europe ? (...) Notre vocation a toujours été universelle. Nous avons bâti les concepts qui ont entraîné tous les esprits du monde*, a assuré le chef de l'Etat. *Nous serons d'autant plus forts que nous saurons sortir de chez nous et que nous accepterons la compétition internationale. La France n'a rien gagné au protectionnisme du début du siècle. »*

« Je veux que la France devienne ce qu'elle est », a ajouté M. Mitterrand, empruntant à Walt Whitman. *« Je veux que la France soit forte, mais qu'elle soit juste. Que tous avancent du même pas. La réussite nationale doit pouvoir porter ses bienfaits sur chacun d'entre nous »*, a conclu le président de la République.

GILLES PARIS

La force tranquille de M. Rocard

Suite de la première page

Quant au groupe parlementaire socialiste, on s'agace moins, chez le premier ministre, de l'état d'esprit réel prêté aux députés PS que des écarts de langage de son président, M. Louis Mermaz – qui lui valent quelques qualificatifs peu aimables – et des efforts constants dont est crédité M. Laurent Fabius et qui auraient pour but de « savonner la planche » de M. Rocard...

Ce tableau plutôt encourageant ne signifie pas, pourtant, que tout soit rose. Comme tous les premiers ministres au seuil de l'été, M. Michel Rocard voulait que les Français partent en vacances l'esprit tranquille. Il a donc choisi, juste avant les premiers départs de juillet, de dresser à la télévision un *« bilan »* volontairement et spectaculairement mis en scène de la politique de son gouvernement. Bilan positif, comme il se doit, mais aussi très « ciblé » sur les trois points sensibles du moment : la politique salariale ; les rapports du premier ministre avec le président de la République ; une sorte d'inquiétude maussade des Français devant l'avenir en général, et devant les perspectives européennes en particulier.

Un respect viril

Sur ces trois sujets, M. Rocard s'est exprimé avec clarté et une certaine force de conviction, sans que le fond de son message soit nécessairement nouveau : sur la politique économique, le premier ministre tient toujours le même cap – mieux vaut le franc fort que la « monnaie de singe » – tout en se défendant d'avoir *« un portefeuille à la place du cœur »* ; sur ses rapports avec le président de la République, le premier ministre, publiquement, ne peut pas faire autrement que d'affirmer qu'ils sont au beau fixe. Il y ajoute la définition d'une sorte de respect viril dans ses relations avec M. François Mitterrand ; enfin, sur l'avenir, l'Europe et l'unification de l'Allemagne, M. Rocard, avec un enthousiasme qu'il souhaite communicatif, s'est employé une nouvelle fois à proposer un *« dessein »* – auquel il a prudemment évité d'accoler tout adjectif de dimension... – qui, jusqu'à maintenant, n'a pas réussi à vaincre la morosité ambiante. Le premier ministre, cette fois, aura-t-il réussi à convaincre l'opinion que la France et les Français ont bien, pour l'avenir, *« des chances extrêmes »* ?

La réalité est, évidemment, moins simple que M. Rocard ne s'est employé à la décrire, au moins sur le plan de ses rapports avec M. Mitterrand. En fait, Matignon gère désormais avec une sorte d'optimisme fataliste – et non sans astuce, comme en témoigne la préparation discrète de l'émission de TF1 – des relations compliquées à la fois par le jeu institutionnel de la Ve République et par les personnalités aussi fortes que différentes des deux hommes.

Agir en silence

Tout en s'employant à appliquer les directives présidentielles, les gens de Matignon affirment qu'ils évitent, pour leur part, de jeter de l'huile sur le feu. Ainsi expliquent-ils que, contrairement à la façon dont il a été perçu, le discours de M. Rocard du 17 juin ne constituait en rien une réponse un peu insolente aux injonctions de M. Mitterrand réclamant une lutte plus ferme contre les inégalités. Jouer un tel jeu, ajoute-t-on à Matignon, aurait, d'ailleurs, été particulièrement risqué.

Il est, toutefois, une idée que Matignon n'accepte pas : c'est celle selon laquelle M. Rocard aurait besoin d'être piqué par l' « aiguillon » présidentiel pour « faire du social ». Ainsi l'entourage du premier ministre soutient-il que, au moment du discours présidentiel d'Auxerre, le 29 mai, où M. Mitterrand avait mis l'accent sur la nécessité de revaloriser les bas salaires, l'Elysée était parfaitement au courant de l'action que déployait déjà Matignon et qui a abouti au quasi-accord de mardi avec la plupart des partenaires sociaux sur la politique en matière de bas salaires. Pour Matignon, si M. Rocard a donné l'impression d'avoir poussé les feux sous l'impulsion présidentielle, c'est surtout parce que, en vertu du refus des dangereux « effets d'annonce », le premier ministre avait, jusque-là, avancé en silence.

L'entourage de M. Rocard, dans le même ordre d'idées, explique que, dès maintenant, le premier ministre prépare de nouvelles initiatives sociales pour la rentrée : un troisième plan emploi ; un projet de loi Delebarre-Besson sur le logement et la lutte contre la spéculation foncière ; enfin, outre le débat sur la contribution sociale généralisée (CSG), Matignon en matière fiscale s'affirme beaucoup moins effarouché que Bercy par certaines des orientations du rapport Hollande, par exemple en matière de taxation des plus-values mobilières des entreprises, même si M. Rocard a dû s'employer à rassurer la Bourse après le discours d'Auxerre. Ainsi entend-on couper court, à l'avance, à tout nouveau procès en inaction sociale. Il reste que l'Elysée attend toujours une correction de trajectoire à opérer lors des arbitrages budgétaires de l'été et qui, précise-t-on, vise autant M. Bérégovoy que M. Rocard.

Dans l'immédiat, le parallélisme non concerté, jeudi, des propos de MM. Mitterrand et Rocard sur l'Allemagne, dans la Nièvre pour l'un, sur TF1 pour l'autre, témoigne d'une réelle convergence sur certaines priorités. Pour le reste, il faudra « faire avec ». M. Rocard souhaite rester à Matignon, mais fera ce que le président voudra. De même, Matignon affirme que le premier ministre, pour le moment, n'est pas *« demandeur »* d'un remaniement ministériel, mais obéira naturellement aux éventuels souhaits présidentiels.

Au-delà des interrogations sur l'état d'esprit du président, M. Rocard, en admettant qu'il reste en place jusqu'aux élections législatives, devra gérer trois années qui s'annoncent décisives pour son propre avenir. Comme l'a dit le premier ministre, *« les choses changent à toute allure »*. M. Rocard voudrait être l'homme grâce à qui les Français, notamment de gauche, épouseront ce changement, au lieu de le subir et de tenter de le freiner. S'il réussit, la route s'annonce dégagée devant lui. S'il ne parvient qu'à désespérer l'électorat populaire, à entretenir l'abstention et les votes de refus, type Front national, l'échec sera cinglant, d'abord en 1993. Ce n'est pas par hasard si M. Rocard, qui demande à être jugé *« aux résultats »* et devant les socialistes qui s'était *donné* trois ans, a souligné jeudi combien ces élections *« l'intéressent »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

□ **Dissolution de la section socialiste de Vierzon.** – Le bureau exécutif du Parti socialiste a prononcé, jeudi 28 juin, la dissolution de sa section de Vierzon (Cher) qui avait soutenu la liste du socialiste dissident, M. Jean Rousseau, vainqueur de l'élection municipale partielle des 17 et 24 juin dans cette ville.

Après la création de l'Union pour la France

M. Briant (CNI) : « Nous compt
un seul adversaire, les socialist

Le président du Centre national des indépendants et paysans (CNI), M. Yvon Briant, a précisé, jeudi 28 juin, au cours d'une conférence de presse, que le comité directeur de son parti se prononcera le 13 septembre pour arrêter sa position vis-à-vis de l'Union pour la France créée par le RPR et l'UDF.

Il a notamment déclaré : *« Contrairement à ce qui a pu être dit ici ou là, nos partenaires RPR et UDF nous ont bien demandé d'être partie prenante. Mardi soir, au cours de la réunion constitutive, MM. Giscard d'Estaing, à titre personnel, Jacques Chirac, François Léotard et Alain Madelin, au nom de leurs formations, ont réaffirmé qu'ils étaient favorables à la pré-*
sence du CNI dans la
tion. Mercredi. François
Nicolas Sarkozy ont réa
position. Les centristes
des pressions terribles
nous soyons exclus du
continuent de prendre l
pour des réalités (...). Si
que l'on annonce une d
CNI d'intégrer la con
c'est parce que cette déci
ressort de notre comité

Le président du CNI
« Notre projet est celui d'
ment libéral et national
la droite traditionnelle.
notre positionnement,
on ne peut plus limpi
comptons un adversaire
les socialistes. »

□ **Un sondage sur l'électorat de l'opposition.** – 31 % des Français se disent proches de l'opposition et 54 % s'en disent éloignés, selon un sondage de la SOFRES publié par *le Figaro* du 29 juin et réalisé avant la naissance de la confédération de l'Union pour la France constituée par le RPR et l'UDF ; 27 % des sympathisants de droite désignent M. Jacques Chirac comme chef de l'opposition, devant M. Valéry Giscard d'Estaing, qui n'obtient que 18 %. S'il fallait aujourd'hui désigner le candidat le plus capable de faire gagner l'opposition, 43 % des sympathisants de droite placent en tête le président du RPR devant celui de l'UDF (35 %). D'a
67 % des personnes inte
prononcent contre une
RPR et de l'UDF ave
national. S'agissant des
élections législatives,
sympathisants de l'opp
donnent gagnante. En
24 % des Français seule
ment que le RPR et l'U
ront les législatives de 19
lement 23 % d'entre eu
que la droite gagnera l'él
sidentielle de 1995. Ce
été réalisé du 12 au 14 j
la méthode des quotas, a
échantillon de 1 000
représentatives de la p
française.

Les membres du bureau quittent le P

Tous les membres du bureau qui dirigeait le Parti nationaliste français et européen (PNFE), à l'exception de son président, M. Claude Cornilleau, ont quitté leurs fonctions et rompu avec ce groupe néonazi, influent au sein de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP). D'autres militants de ce mouvement, qui compterait environ deux cents adhérents cotisant régulièrement, auraient fait la même démarche.

Dans une lettre adressée aux militants, M. Francis Allouchery, secrétaire national du PNFE, avait annoncé récemment sa démission de la direction et son départ du groupe en invoquant des *« divergences tactiques et stratégiques »* (*le Monde* du 26 juin).

Inculpé, en compagnie de MM. Cornilleau et Allouchery, d'association de malfaiteurs et écroué à la fin 1989 dans le cadre de l'instruction des attentats racistes commis contre des foyers Sonacotra de la Côte d'Azur en 1988, M. Serge Lecanu,
ble de la sécurité au PNF
ment coupé les ponts
adressée au président dé
Inspecteur principal et
général de la FPIP, M
avait constitué la « sec
ciale » (SS) de ce groupe
avec quatre autres polici
syndicat, révoqués de la
10 mai 1990. Libérés
dernier, MM. Cornillea
chery et Lecanu sont sou
judiciaire.

Les deux femmes du b
trésorière et la responsab
ganisation féminine – o
M. Cornilleau pour ann
décisions identiques. La
du PNFE se trouve ainsi
car le sixième membre d
M. Jean-Bernard Daniel,
ble de la propagande, av
à l'écart au milieu de l'a
nière. On ignore si M. C
désigné de nouveaux res
aux postes laissés vacant

Bordeaux hésite à accueillir l'université d'été du Front national

BORDEAUX

de notre correspondante

L'université d'été du Front national se tiendra-t-elle au palais des congrès de Bordeaux du 27 au 31 août, comme l'a annoncé M. Jean-Marie Le Pen le week-end dernier ? Le contrat commercial n'est pas signé. Bordeaux congrès service, l'association gestionnaire de la salle, attend le feu vert de M. Jacques Chaban-Delmas. Le maire de Bordeaux, qui préside la société d'économie mixte propriétaire des installations, en est en effet le véritable « patron ».

Il est rarissime que la direction du palais des congrès sollicite son approbation. Elle ne l'avait d'ailleurs pas fait précédemment avant de louer une salle au Front national, ce qui s'est produit à plusieurs reprises depuis 1986.

M. Chaban-Delmas s'est donné un délai de réflexion. Il pourrait s'exprimer au cours de la séance publique du conseil municipal de Bordeaux, vendredi 29 juin.

G. de M.

Les dirigean
de la communaut
réaffirment
la primauté du

Après les attaques de
Cohen, président du Con
Paris, contestant la repré
du Conseil représentatif
tutions juives de Franc
que préside M. Jean
Monde du 28 juin), M.
Rothschild, président
social juif unifié (FSJU),
une rencontre, jeudi 2
Paris, entre les protago
présence de M. Josep
grand rabbin de France.

« Solidairement », les q
sonnalités ont *« affirm*
mauté du CRIF dans la
tivité politique des in
juives de France et ré
confiance à ses dirigeants

MM. Sitruk, Ka
Rothschild et Cohen on
leur *« conviction que seul*
avec tous les démocrate
bords, de tous horizons,
religions confondues, peu
bout des extrémistes et de
mitisme ».

□ **Décès de M. Jacques Maziol, ancien ministre.** – Nous apprenons décès de M. Jacques Maziol, ancien ministre, survenu le 28 juin 1990. Ses obsèques seront célébrées samedi 30 juin à 15 heures en l'église de Morjou (Cantal).

[Né le 13 janvier 1918 à Aurillac (Cantal), avocat à la cour d'appel de Toulouse, prisonnier de guerre, M. Maziol adhère dès 1947 au RPF et en devient membre du conseil national. Il préside la Fédération des républicains sociaux d
Garonne avant d'être élu,
député UNR de la 3e circons
ce département (Toulouse-Sud
vera son mandat jusqu'en 196
à 1966 il est ministre de la c
dans le gouvernement dirigé
Pompidou. A ce titre il déf
adopter par le Parlement une
de loi émanant du groupe UN
que les locataires d'HLM pour
mais acheter leur appartem
été réélu en 1982 membre du
tral du RPR.]

M. Briant (CNI) : « Nous comptons un seul adversaire, les socialistes »

Les membres du bureau quittent le PNFE

Bordeaux hésite à accueillir l'université d'été du Front national

Les dirigeants de la communauté juive réaffirment la primauté du CRIF

L'ex-CRS Gilles Burgos devant la cour d'assises de Paris

Le silence de l'accusé et le cri d'une mère

L'ex-CRS Gilles Burgos comparaît depuis le 26 juin devant la cour d'assises de Paris pour avoir tué un peintre-carossier de vingt-huit ans à coups de fusil, dans la nuit du 4 au 5 juillet 1986, rue de la Victoire (*le Monde* du 29 juin).

« Un procès d'assises est une cérémonie au cours de laquelle le crime est banalisé. » Ce propos amer, tenu sur une chaîne de télévision par Me Jacques Vergès, comporte la part d'excès que son auteur ajoute volontiers. Cependant, il est aussi le triste reflet de certaines audiences, et la phrase pourrait s'appliquer à la dernière journée de débats du procès de l'ex-CRS Gilles Burgos.

Certes, le professeur Ceccaldi, ancien directeur du laboratoire d'identité judiciaire de Paris, n'est pas venu à la barre pour donner des appréciations philosophiques. C'est un technicien, qui explique en termes glacés les *« dégâts »* provoqués dans la poitrine de Loïc Lefèvre par la balle de cette carabine si particulière dont sont dotés les CRS.

Un spectacle étrange

La vitesse initiale du projectile est très grande puisqu'elle peut atteindre 1 200 mètres à la seconde, ce qui lui confère un effet destructeur extrêmement puissant. Pourquoi les CRS disposent-ils d'une arme aussi meurtrière ? M. Dominique Ludwig, à l'époque commissaire principal à l'inspection générale des services, ne se l'explique pas. Mais, en assistant à l'autopsie, il a découvert l'extrême dangerosité de cette carabine.

M. Ceccaldi évoque ensuite les trajectoires, en considérant qu'elles rendent *« plausible »* la version de Burgos, qui affirme que le fuyard a pivoté en portant la main à son blouson.

Depuis deux jours, Gilles Burgos n'a pratiquement pas pris la parole et personne ne lui a demandé de se justifier face aux déclarations des témoins, qui n'ont pas vu le fuyard se retourner. Assis dans son box, il écoute les débats sans montrer de réactions.

Il devait avoir la même attitude à l'IGS pour que M. Ludwig remarque : *« Il donnait l'impression de ne pas trop savoir pourquoi il était là. »* Il est vrai que la justice donne parfois un spectacle étrange : au moment de diffuser le film des deux reconstitutions, la cour s'est aperçue qu'elle ne disposait que d'une séquence de quelques minutes, celle de la version de Burgos. Où est le reste ? On chuchote. La greffière va téléphoner, fait des recherches. En vain. On a fait revenir les témoins pour rien. Le président s'excuse. Tout le travail de reconstitution se réduit donc à une pile de procès verbaux dans le dossier.

Le docteur Deponge, médecin légiste, n'est pas venu déposer. Aussi, le président, Jean Saurel, lit son rapport. L'air absent, Burgos a le regard fixé sur une partie du mur au-dessus de la tête du magistrat. En face de lui, les parents de Loïc Lefèvre secouent la tête par instants, comme pour ne pas entendre ces phrases où l'on parle d'orifice d'entrée et de sortie ou de main déchiquetée. Devant l'accusé et les parties civiles, la justice respecte un rythme et un rite immuables et se regarde travailler. Le procès semble se dérouler sans eux.

Pourtant, vient le moment où Mme Madeleine Lefèvre est appelée à la barre. Avec des mots simples, elle parle de son fils Loïc, qui aimait tant la musique et les voitures : *« C'est dur, vous savez... »* Mais sa voix se brise pour se transformer en un long cri de douleur, qui traverse la grande salle de la cour d'assises. Et c'est le silence, interminable, ce même silence qui a suivi deux détonations, une nuit de juillet, rue de Mogador.

MAURICE PEYROT

Aux assises de Paris

Le crime éthylique de l'inspecteur Gonzalès

Trois heures après avoir tué par mégarde Edmonde Quentin, soixante-deux ans, Serge Gonzalès avait encore 2,5 grammes d'alcool dans le sang. C'est beaucoup, 2,5 grammes. Cela ne peut seulement s'expliquer par l'ingestion d'une bouteille et demie de vin d'Algérie, et de deux canettes de bière. Il faut donc que l'itinéraire éthylique de l'inspecteur de police Gonzalès, cet après-midi du 10 juin 1982, ait comporté quelques étapes inavouées.

Tel fut d'ailleurs le seul mystère, jeudi 28 juin, à la cour d'assises de Paris. A quelques encablures du procès du CRS Burgos, on jugeait une autre bavure, commise celle-là par un policier en dehors de ses heures de service.

Car, ce soir-là, l'inspecteur de la brigade de répression du banditisme (BRB) Gonzalès rentrait chez lui quand un banal incident d'automobilistes l'opposa, vers 22 h 30, sur le boulevard périphérique de Paris, à la hauteur de la porte de Bagnolet, à la camionnette dans laquelle se trouvait Edmonde Quentin.

Une instruction étonnamment longue

Dans quelles circonstances la camionnette heurta-t-elle la Datsun de l'inspecteur Frédéric Martinez, collègue et ami de M. Gonzalès ? En dépit des efforts de pédagogie routière du président Jean Talbert, ce point demeurera sans doute à jamais controversé. Reste l'essentiel. D'une queue de poisson, Martinez (1,64 gramme d'alcoolémie) oblige la camionnette à freiner. De l'arrière de la Datsun s'extrait fiévreusement Gonzalès, qui porte à la main son Smith et Wesson de service, calibre 38.

Le chien est relevé. *« Je l'ai armé malencontreusement, en prenant l'arme »*, explique Gonzalès dans le box. Puis il se précipite à la fenêtre de la camionnette, plaque le canon du revolver sur la tempe du conducteur, Thierry Martin, ami de la fille de la victime, et, en quelques secondes, part un coup de feu qui tue net Edmonde Quentin, assise sur le siège du passager.

Après le meurtre, Gonzalès est resté vingt-neuf mois en prison, puis on l'a laissé attendre en liberté la fin d'une instruction étonnamment longue pour une affaire aussi limpide. Dans le box, il demande pardon sans conviction, tandis que Martinez, à la barre des témoins, estime hargneusement avoir suffisamment payé sa *conduite en état* d'ivresse en étant rétrogradé du rang d'inspecteur à celui d'enquêteur.

Pour faire bonne mesure, il y a encore une Mme Martinez, inspectrice de police elle aussi, et également présente ce soir-là, qui assure n'avoir *« pas remarqué »* que son mari et son collègue se trouvaient dans un état d'ébriété avancé. Ce fatal 10 juin 1982, Gonzalès et les époux Martinez étaient pourtant sortis de table aux environs de 16 heures. *« C'était notre anniversaire de mariage »*, tentent sans conviction de plaider les Martinez devant la cour.

« Vous êtes dans un milieu où l'on boit tellement que l'on ne s'en aperçoit plus », leur lance l'avocat général, Gilbert Ginsburger. Radié de la police au lendemain de l'affaire, Gonzalès a effectué plusieurs petits boulots, et suit aujourd'hui un stage de reconversion de... marin pêcheur. En mer, il y a effectivement plus de place pour manœuvrer que sur le périphérique.

Le vendredi 29 juin devait être consacré au réquisitoire et aux plaidoiries.

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le rêve américain de l'abbé Buisson

Poursuivi pour escroquerie, un prêtre de Clermont-Ferrand a mis fin à ses jours à la veille de son procès

CLERMONT-FERRAND

de notre envoyé spécial

L'évêché de Clermont-Ferrand est en deuil. La grande bâtisse de pierres grises trône, plus austère que jamais, sur le bord de la rue Blaise-Pascal. Dimanche 24 juin, un de ses prêtres, l'abbé Jean-Claude Buisson, s'est suicidé, à la veille du procès où il devait comparaître pour escroquerie (*le Monde* du 26 juin).

Accusé d'avoir détourné les 2,6 millions de francs que lui avaient confiés deux cent trente-six familles de la région pour envoyer leurs enfants aux Etats-Unis, l'abbé Jean-Claude Buisson n'a pas résisté *« à l'indifférence et à la haine qui s'étaient installées autour de moi et qui rendaient tout redémarrage impossible »*. Dans la maison de sa mère, à Ambert, il a avalé des barbituriques.

Aucun traitement de faveur

« L'évêché est en deuil. » Le vicaire général, Mgr François Fabre, n'a pas voulu en dire plus. Aux parents venus demander réparation, il a reproché *« l'indécence »* de leur démarche et leur empressement à publier un communiqué. *« M. Buisson est mort*, y lit-on. *Il échappera donc à la sentence du juge. Se pose, de manière plus dramatique encore, le problème de l'indemnisation des victimes. L'association « Le rêve américain », qui regroupe cent vingt-sept familles, est certaine que les autorités religieuses ne resteront pas insensibles et silencieuses devant la douleur des familles et des jeunes touchés, non seulement financièrement, mais aussi moralement. »*

En deuil et mal à l'aise. Depuis des mois, la hiérarchie catholique regrettait cette *« déplorable affaire »*, mais refusait d'intervenir *« tant que la justice civile ne s'est pas définitivement prononcée »*. Le 26 août 1989, l'archevêque de Bourges, Mgr Pierre Plateau, tout en promettant que l'Eglise ne ferait *« rien pour qu'un prêtre qui s'est permis de tels actes puisse échapper à la sentence des juges »*, ajoutait : *« Je souhaite que lorsque la justice aura parlé, cette malheureuse affaire trouve une conclusion digne des chrétiens que vous êtes. »*

Une promesse en partie respectée : l'abbé Buisson n'a bénéficié d'aucun traitement de faveur. Depuis longtemps, l'évêché ne tenait pas en excessive estime ce prêtre *« fantaisiste »*. *« Pas assez sérieux. Désobéissant »*, lâche aujourd'hui l'évêque de Clermont, Mgr Jean Dardel, pour expliquer la sanction de l'automne 1987. On parle, à l'époque, de maladie, lorsque l'abbé Buisson est démis de son poste d'aumônier du collège Massillon. Avec son blouson et son col roulé, qu'il troque volontiers pour un *simple survêtement*, *« il n'avait pas la gueule de l'emploi »*, se souvient un de ses élèves.

Accusant les professeurs de *« s'ériger en juge au cours des conseils de classe »*, refusant d'obliger les élèves de troisième à suivre le catéchisme et avouant tout haut qu'il *« préférait les voir courir sur un terrain de foot »*, il énerve dans ce monde qui n'est pas le sien. Lui, le fils d'ouvrier obsédé par la pauvreté ; l'ancien coopérant qui a découvert la misère et sa *« vraie vocation »* au contact de l'Algérie ; l'organisateur de kermesses, passé maître dans l'art de récolter les fonds nécessaires pour faire partir les jeunes en voyage. L'Italie, la Yougoslavie, la Grèce... les pensionnaires de Massillon reviennent chaque fois enchantés.

« Ses » enfants, il ne veut pas les perdre. Sa nouvelle destination, les Etats-Unis, coûte plus cher, et certains risquent de ne pas pouvoir venir. Qu'à cela ne tienne, il propose deux semaines pour 5 500 F, tout compris. Et même s'il n'est plus l'aumônier de Massillon, sa réputation est telle que les inscriptions affluent. Sur son compte, il y a 1 million de francs. Alors, Jean-Claude Buisson *« perd la boule »*, dira plus tard son avocate, Me Noëlle Sagon. L'admirateur de l'abbé Pierre rembourse les 150 000 F de dettes du voyage en Grèce, puis viennent les cadeaux aux jeunes : chaînes hi-fi, appareils photos, magnétoscopes, et même une Golf GTI.

« L'Eglise a pardonné »

Enfin, les virées, à Lourdes certes, mais surtout à Paris, Nice, ou Monaco, en Espagne et en Italie. *« On descendait dans les meilleurs hôtels et on mangeait dans de grands restaurants »*, raconte Laurent, aujourd'hui *« déçu de s'être fait avoir. Je lui ai demandé une fois d'où il tirait tout cet argent. Il m'a dit qu'il avait plusieurs salaires »*. Ses parents ne se poseront jamais la question. D'autres, qui, depuis deux ans sans nouvelles de leurs versements, voyaient le rêve américain de leurs enfants tourner au cauchemar, finiront par porter plainte.

Le 11 septembre 1988, l'abbé tente une première fois de se donner la mort. Trois jours plus tard, il se constitue prisonnier et révèle tout à la police. Incarcéré à la maison d'arrêt de Clermont, il partage, pendant quarante-huit heures, sa cellule avec Robert Delcupe, l'assassin de la petite Ludivine, qu'il retrouve pendu aux barreaux de sa fenêtre au retour de la promenade.

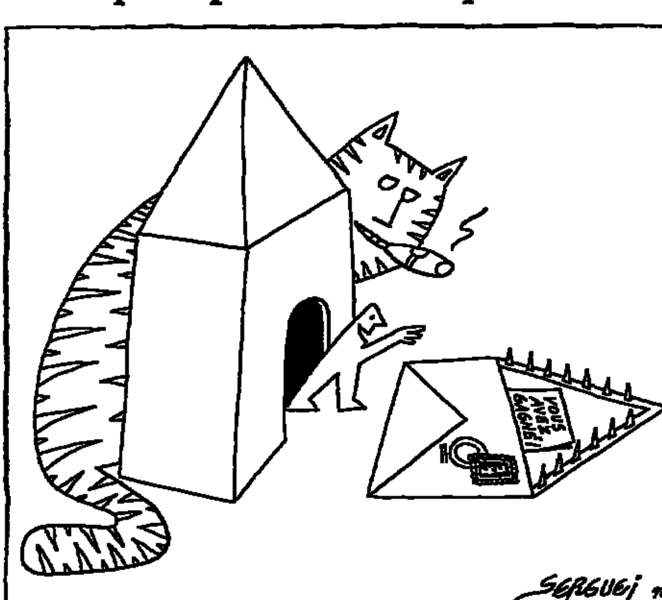
Libéré le 8 novembre suivant, il était retourné vivre chez sa mère, dans la petite maison d'Ambert. Chaque mois, il versait 4 000 des 4 600 F de son salaire de prêtre, d'abord à la justice puis sur un compte destiné à indemniser les victimes, tandis que des chèques de soutien lui parvenaient régulièrement. Mais l'évêché refusa toujours de recevoir son défenseur, Me Noëlle Sagon, pour examiner une possible participation de l'Eglise à la réparation du préjudice.

Aujourd'hui, l'avocate préfère oublier : *« Mgr Dardel est allé lui rendre visite à la prison et lui a écrit régulièrement. Moralement il l'a soutenu. »* Aussi, lorsqu'elle entend Me Gilles-Jean Portejoie, l'avocat du « Rêve américain », affirmer que, si on avait négocié plus tôt, on n'en serait peut-être pas arrivé là, elle hausse les épaules : *« L'Eglise a pardonné la faute de l'abbé Buisson. Il sera enterré par l'évêque, comme il le voulait. C'est déjà beaucoup, non ? »*

NATHANIEL HERZBERG

Société de vente par correspondance

France Abonnements est condamnée pour publicité trompeuse



Poursuivi par un « gagnant » qui n'avait jamais reçu le lot de consolation d'un concours organisé par France Abonnements, le PDG de cette entreprise, M. Philippe Vigneron, a été condamné, mercredi 27 juin, par la trente et unième chambre correctionnelle de Paris à une amende de vingt mille francs pour *« publicité fausse ou de nature à induire en erreur »*.

Spécialisée dans la promotion commerciale de près de deux cents publications, France Abonnements utilisait la méthode des grands concours largement répandue dans les sociétés de vente par correspondance (*le Monde* du 18 mai). C'est ainsi que *« le grand concours d'automne 1988 »* avait reçu la caution de Patrick Sabatier, qui avait été rémunéré à hauteur de 2,3 millions de francs pour que l'entreprise puisse utiliser sa photographie et lui prêter ces mots imprimés dans les publicités : *« J'ai été impressionné par le sérieux des gens de France Abonnements. Le grand tirage est organisé sous le contrôle d'un huissier de justice qui s'assurera de l'attribution finale de chaque prix, je m'en porte garant. »*

Dans son jugement, le tribunal note : *« Le grief basé sur le rôle attribué à l'animateur Patrick Sabatier est partiellement fondé. L'assurance d'une enquête personnelle de sa part sur l'attribution finale de chaque prix constitue une allégation fausse de nature à induire en erreur sur la portée des engagements pris par l'annonceur, erreur aggravée par l'invocation du patronage et de la garantie du médiatique animateur. »*

Sans remettre en cause la sincérité du concours, les magistrats constatent que le règlement n'a pas été intégralement respecté notamment en ce qui concerne le rôle de l'huissier dont la réquisition était *« en bonne partie purement formelle et dépourvue de toute efficacité »*. Le plaignant, M. Maurice Eshenlohr, un technicien de Nancy, n'avait jamais reçu *« le très beau bracelet »* – d'une valeur réelle de trois francs – envoyé aux participants du concours qui n'avaient pas gagné un gros lot. C'est donc le tribunal qui lui a attribué un lot de consolation : le franc symbolique de dommages et intérêts.

M. P.

REPÈRES

ENFANCE

Quatre personnes poursuivies pour abandon

Des poursuites ont été intentées contre quatre personnes dans une affaire d'« incitation à abandon et abandon d'enfant », révélée jeudi 28 juin dans les Landes. Un couple sans enfant de Normandie avait passé, par l'intermédiaire d'un ami vivant dans les Landes, une petite annonce pour rechercher une future mère ne pouvant garder son enfant. Une mère de famille de quatre enfants, enceinte, en instance de divorce et vivant avec un homme ayant lui-même deux enfants à charge avait accepté d'accoucher sous l'identité du couple demandeur.

A la suite d'une information du parquet de Mont-de-Marsan (Landes), le père « adoptif » ainsi que l'intermédiaire ont été arrêtés le lendemain de la déclaration de la naissance.

MÉDECINE

Interdiction de l'avortement en Louisiane

Le Congrès de Louisiane a voté, mercredi 27 juin, une loi interdisant l'avortement, même en cas d'inceste ou de viol, et prévoyant une peine de dix ans de prison pour les médecins qui le pratiqueraient. Pour entrer en application, cette loi devra être approuvée par la Cour suprême des Etats-Unis.

RELIGIONS

L'Eglise uniate ukrainienne veut être reconnue comme « Église sœur »

A l'issue du synode qui les a réunis au Vatican les 25 et 26 juin (*le Monde* des 26 et 27), les évêques uniates ukrainiens (catholiques de rite byzantin unis à Rome) ont demandé que leur Eglise (huit millions de fidèles dans le monde) soit reconnue comme « Eglise sœur » par l'Eglise orthodoxe, qui a actuellement la charge des trois mille églises réclamées par la communauté catholique.

Pour la reconnaissance de cette Eglise, Mgr Francesco Colasuonno, représentant personnel du pape auprès du Kremlin, a affirmé que le Saint-Siège espère beaucoup dans la loi sur la liberté religieuse en URSS qui devrait être approuvée en septembre prochain.

RACISME

M. Le Pen est inculpé pour ses propos sur « l'internationale juive »

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national et député européen, a été inculpé de *« diffamation raciale »*, jeudi 28 juin, par Mme Chantal Perdrix, juge d'instruction au tribunal de Paris, à la suite d'une interview donnée au quotidien *Présent*, le 11 août 1989, dans laquelle il parlait de *« l'internationale juive »*.

M. Le Pen a indiqué qu'il avait été inculpé de diffamation envers un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion.

□ **Les responsables de la communauté du Fréchou relaxés.** – Les quatre responsables de la communauté traditionaliste du Fréchou, poursuivis par un ancien fidèle pour escroquerie par utilisation de la fausse qualité d'évêque, ont été relaxés mercredi 27 juin par le tribunal correctionnel d'Agen. Lors de l'audience du 30 mai dernier, le procureur de la République d'Agen avait demandé la relaxe (*le Monde* du 2 juin).

□ **La principale association de médecins américains soutient le RU-486.** – La principale organisation de médecins américains, l'Association médicale américaine (AMA) a adopté, mardi 26 juin, une recommandation destinée à promouvoir l'utilisation aux Etats-Unis du RU-486, la pilule abortive mise au point par la firme pharmaceutique française Roussel-Uclaf. (*AFP.*)

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

A la demande de M. Chevènement

Une enquête sur l'extrême droite à Saint-Cyr

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a confié à l'inspecteur général de l'armée de terre, le général d'armée Jean-Claude Coullon, une enquête destinée à éclaircir les conditions dans lesquelles *deux jeunes* élèves-officiers de troisième année à Saint-Cyr ont pu, dans leur mémoire de fin de scolarité, faire remonter les fondements *«féconds»* de la coopération franco-allemande à la période où des volontaires français se sont engagés auprès des nazis entre 1940 et 1945.

L'affaire a éclaté avec la démission du général (cadre de réserve) Georges Fricaud-Chagneau du jury de thèse, dont il était l'un des assesseurs sous la présidence d'un officier d'active, lui-même affecté au secrétariat général du conseil de défense et de sécurité franco-allemand. Ancien résistant, le général est l'un des conseillers du ministre de la défense.

Dans ce mémoire d'histoire de trois cent cinquante-quatre pages dactylographiées, rédigé par sept élèves-officiers de Saint-Cyr et consacré aux relations franco-allemandes, deux des auteurs jugent *«féconds»* les fondements de la collaboration entre les deux pays, qu'ils datent de l'époque de la Légion des volontaires français (LVF) contre le bolchevisme, de la brigade Waffen SS et de la division Charlemagne constituées pendant la seconde guerre mondiale à partir de contingents en provenance des deux côtés du Rhin.

Au cabinet du ministre de la défense, on considère que de tels propos sont pour le moins *«curieux»* et *«inquiétants»*. Au commandement des écoles de Saint-Cyr, on juge *«abusif»* le fait d'évoquer des thèses nazies pour un mémoire qui ne contient que quatre lignes d'allusion à la division Charlemagne.

Le général Coullon, chargé d'enquêter pour le compte de M. Chevènement, devra apprécier si la rédaction des deux jeunes *officiers relève de la mauvaise* analyse – qu'il convient de corriger – de deux élèves ; d'un jugement pervers de leur part, qui s'inspirerait des thèses d'extrême droite, ou d'un acte foncièrement militant de deux esprits provocateurs.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du 27 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• TERRE. – Est promu : général de brigade, le colonel Patrick Viglia.

Sont nommés : chargé de mission auprès du général commandant la 3e région militaire, le général de division Jacques Leroy ; commandant la 6e division légère blindée, le général de brigade Jean Mouscardès ; commandant la 8e division d'infanterie et la 22e division militaire territoriale, le général de brigade Pierre de Percin Northumberland ; commandant la 15e division d'infanterie et la 43e division militaire territoriale, le général de brigade Michel Zeisser ; commandant la 5e division blindée, le général de brigade Jacques Genest ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant la 11e division militaire territoriale et commandant d'armes délégué de la place de Paris, le général de brigade Arnaud Imbert de Balorre ; commandant l'école des troupes aéroportées, le général de brigade Paul Urwald.

• MARINE. – Est nommé : sous-chef d'état-major des armées, le vice-amiral Jean Pouliquen.

• AIR. – Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Gérard Simonnet ; général de brigade aérienne, le colonel *Philippe Jouslin de Pis*seloup de Noray.

Sont nommés : commandant du génie de l'air, le général de brigade aérienne Bernard Cyssau ; chargé de mission auprès du général commandant les forces aériennes stra*tégiques, le général de brigade* aérienne Jean-Marie Gresse.

• GENDARMERIE. – Est nommé : commandant la gendarmerie des forces françaises en Allemagne, le général de brigade André Bricout.

IRAN : après le séisme, le départ des secouristes français

Lune de miel franco-iranienne

Des journaux, comme *République islamique*, qui avaient critiqué l'appel à l'aide étrangère après le tremblement de terre du 21 juin en Iran, se réjouissent aujourd'hui des secours apportés. *« Nous sommes reconnaissants envers tous les gouvernements et les nations qui se sont précipités pour nous fournir une aide humanitaire »*, a déclaré l'ayatollah Ali Khamenei, « Guide suprême de la révolution ». La France est particulièrement à l'honneur.

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

A-t-on jamais été en froid avec l'Iran ? Arrivés il y a une semaine, à un moment où l'acceptation de l'aide étrangère était loin de faire l'unanimité à Téhéran, les Français de la sécurité civile sont repartis vendredi 29 juin avec les honneurs. Dont celui d'avoir été pilotés, non plus seulement par l'armée de l'air, mais par les pasdarans, l'«armée verte» du régime islamique, pour qui c'était le premier contact avec des militaires occidentaux.

Sur le plan médical, le bilan de l'opération aurait de quoi rendre chagrin tout contribuable normalement constitué. Pas de survivant retrouvé (treize en Arménie, en 1988), sept cent sept interventions de médecine de dispensaire (accidents, gastro-entérites) ; treize opérations. Mais, comme dit Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, *« en matière de catastrophe, il y a une obligation d'ingérence, pas de résultat »*.

S'agissant des relations franco-iraniennes, la mission semble, en revanche, avoir été un net succès. Plantée dans un camp militaire de Mandjil, la tente jaune du bloc opératoire français est devenue une sorte de Camp du drap d'or. De nombreux officiels iraniens, dont le *ministre de l'intérieur, sont* venus la visiter, sincèrement touchés par ce geste de solidarité – particulièrement important dans l'islam – et aussi par curiosité.

Le drapeau de l'imam en cadeau

Le lieutenant-colonel Hernandez a ainsi reçu l'hodjatoleslam Ansari, le «gardien» des œuvres de Khomeiny, dont il est chargé d'assurer la publication. Au nom d'Ahmad Khomeiny, le fils de l'imam défunt, le dignitaire a remercié le peuple français, évoqué les bons souvenirs de Neauphle-le-Château et espéré un renforcement des liens avec la France.

Quant au colonel Maunoury, le *chef du détachement français de* la sécurité civile, il a reçu la visite de l'hodjatoleslam Ali Khani, responsable de l'idéologie auprès des gardiens de la révolution dans la région, qui lui a cité un verset du Coran : *«Le service rendu à un être humain vaut deux prières.»* Le militaire français a essayé de s'en sortir en rappelant que Cyrus avait régné sur la Perse bien avant que Jésus-Christ et Mahomet n'interviennent dans les affaires de ce monde, oubliant que la dynastie des Pahlevi se réclamait ostensiblement du conquérant de Babylone.

Le commandant Kalantari, chef des gardiens de la révolution, a de son côté profité de la visite de M. Kouchner pour proposer une coopération avec la France dans la lutte contre la drogue. Avant son départ, il a apporté aux Français deux climatiseurs à gaz japonais flambant neufs pour le bloc opératoire. Ce geste a sidéré ceux qui n'ignorent rien de la difficulté de trouver ne serait-ce que des pneus neufs en Iran.

Impressionnés, les Iraniens ont souhaité acheter 50 000 tentes jaunes et bleues et une antenne chirurgicale, en promettant de payer *cash*. Les Français, trouvant un peu indécent de sortir les portefeuilles au milieu des décombres, ont proposé d'essayer de trouver un financement à Paris pour les tentes. Les Iraniens ont demandé aussi à ce qu'une de *leurs équipes de sauveteurs* puisse être formée à l'aide d'urgence. Ils ont enfin offert des drapeaux à l'effigie de l'imam aux Français, partis contents de rapporter de tels souvenirs !

CORINE LESNES

SCIENCES

La myopie de Hubble

Rien ne va plus pour le télescope spatial de Hubble lancé le 24 avril par la navette spatiale. Hubble est myope. Les contrôleurs de la mission ont dû se rendre à l'évidence : les premières images envoyées par le télescope ne sont pas aussi nettes qu'elles le devraient. Ce qui est plus grave, semble-t-il, c'est que ces imperfections ne seraient pas dues au mauvais fonctionnement d'un sous-système de l'engin mais à la qualité du miroir primaire du télescope.

Les simulations informatiques conduites au sol par les ingénieurs du centre de contrôle laissent à penser que le télescope serait victime d'*«aberration sphérique»*. Un problème que les spécialistes de l'optique connaissent bien et qui, dans le cas de Hubble, se traduit par une impossibilité de faire converger en un même point les images d'étoiles *reçues par la partie périphérique* de ce miroir. Résultat : une image floue. Le télescope ne ferait en effet converger que 20 à 30 % de la lumière qu'il reçoit au lieu des 70 % prévus par le cahier des charges, selon *M. Jean Olivier, l'un des res*ponsables du programme. Une situation inadmissible s'il se confirme que cette myopie est bien le résultat d'erreurs de calculs faits au moment du polissage. Cette hypothèse semble *aujourd'hui d'autant plus plausi*ble que les difficultés d'accommodation de l'instrument sont presque « trop parfaites ».

Cette anomalie ne serait que de peu d'importance si le télescope Hubble était installé dans un *observatoire terrestre*. Il suffirait alors, si l'information se confirmait, de démonter le miroir et de le rendre conforme par un nouveau polissage. Opération coûteuse certes, mais qui, dans le cas présent, prend des proportions quasi «astronomiques». Car, pour éviter de perdre un si bel outil dont la réalisation a quand même coûté la bagatelle de 1,5 à 2 milliards de dollars (8,5 à 11,3 milliards de francs), la NASA envisage la récupération en orbite du télescope, la pose de lunettes pour redonner un peu d'acuité à l'engin ou le remplacement dans l'espace de cette pièce par une nouvelle génération d'instruments. Mais cette dernière ne sera pas disponible avant 1993 ou 1994.

Les astronomes devront donc se contenter d'attendre que la septième merveille de l'astronomie fonctionne à nouveau correctement et puisse enfin leur permettre d'observer des objets célestes datant des débuts de l'Univers. Reste que l'on peut s'interroger sur les méthodes qui ont conduit à vérifier le bon état de Hubble.

Car, à y bien regarder, le télescope spatial, qui vivait déjà sous le signe des reports de lancement depuis quelques années, n'a connu que des ennuis. Dysfonctionnement d'un gyroscope de stabilisation, transmission d'ordres erronés, vibrations parasites des panneaux solaires, pertes de mémoire chaque fois que l'instrument survolait l'Atlantique sud et pour finir découverte d'une myopie rare chez un sujet aussi jeune. Il ne reste donc plus aux responsables de la mission, face à cette avalanche de contretemps, qu'à trouver des modes de fonctionnement permettant à Hubble de donner *quand même quelques images* comme cela devrait pouvoir se faire, par exemple, dans le domaine de l'ultraviolet.

J-F. A.

□ **ESPACE : les satellites Spot-4 et Hélios sous contrat.** – Le Centre national d'études spatiales (CNES) a notifié à Matra-Espace, mercredi 27 juin, deux contrats de maîtrise d'oeuvre industrielle pour la réalisation des satellites Spot-4 (montant : 1,3 milliard de francs) et Hélios. Spot-4, satellite d'observation de la Terre à vocation civile, devra être prêt à la mi-1994 pour assurer jusqu'en l'an 2 000 la continuité de fonctionnement du système Spot, dont les deux premiers satellites ont été lancés respectivement en février 1986 et janvier 1990 par des fusées européennes Ariane. Le développement des satellites d'observation militaire Hélios-1 et Hélios-2, dirigé par la Délégation générale à l'armement (DGA), sera réalisé en coopération avec l'Italie (14 %) et l'Espagne (7 %). Le premier doit être mis sur orbite à la mi-1993, Hélios-2 devant prendre sa suite à une date qui, comme le montant du contrat, n'a pas été précisée.

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

Hygiénisme

PLUS qu'un feuilleton paraissant le ven*dredi, aux dimensions (et à l'ambition)* nécessairement limitées, il faudra un jour que s'écrive un livre, en l'absence de tout esprit partisan, dont l'auteur n'aura pas le souci de démontrer mais celui de décrire, ne souhaitera pas convaincre mais faire comprendre, pour expliquer comment une majorité politique venue au pouvoir avec l'image du couteau entre les dents, dont l'arrivée effraya le bourgeois au point que certains songèrent à l'exil et que quelques-uns s'y résolurent, est passée de la politique à la gestion et de la gestion à l'hygiène ; comment un pays vif, ardent, indiscipliné, aimant la fête et le désordre se voit suggérer un modèle de vie dont les piliers seraient le prêtre et le pharmacien ; comment la gauche, porteuse d'un sursaut de culture lors de sa victoire, c'est-à-dire d'indépendance, a pu présider à *« l'intoxication du pays par le modèle nord-américain »*, pour reprendre une expression du docteur Claude Olivenstein qui, en l'occurrence, ne parlait, *bien sûr, pas de drogue bien qu'il s'exprimât* devant une assemblée qui traitait de ce sujet (1). Est-il, aujourd'hui, en France, un seul parti d'importance qui ne soit pas un parti de l'ordre ?

Dans les manies contemporaines de l'Hexagone, en est-il une seule parmi toutes celles que vantent, réunies pour l'occasion, la presse et la classe politique qui ne sorte de l'exemple nord-américain pour qui tout doit être bien propre, sauf pour les plus malins qui se bâtissent carrière et fortune sur les fantasmes de leurs concitoyens ? L'obsession d'être mince, la hantise d'être *clean*, le besoin d'être prudent, la soif d'être protégé, le désir d'être beau, enfin le culte du paraître, composent une civilisation de la fadeur et de la peur, c'est-à-dire le contraire de ce qui peut porter ce nom, autrement dit une proie, déjà bien proche d'être prise.

Comme l'a si bien dit M. Jean-Pierre Michel, député socialiste de Haute-Saône : *« Il n'y a plus de socialisme économique, alors maintenant on veut faire du socialisme dans la vie privée des gens. »* Encore que ce soit donner ainsi du socialisme une vision, même implicite, proche de ses pires conceptions.

∴

COMMENT *expliquer (et, en soi, la question est un aveu d'impuissance)* que derrière l'honorable vitrine de la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, se cache (peut-être même à l'insu de ces nouveaux croisés) une arrière-cuisine qui ne mitonne rien de bon pour les libertés ? Que l'hygiénisme *triomphant dont le gouvernement se fait une* idéologie, faute d'en avoir préservé une autre, n'est pas moins dangereux que ne pouvaient l'être, avant 1981, les projets dont l'opposition d'alors dénonçait le caractère « liberticide » ? Mais ce danger-là est infiniment moins perceptible et, pour tout dire, au sens *propre, improbable*.

Comment faire comprendre à ceux qui ne boivent ni ne fument, qui n'ont ni cholestérol ni tension, qui conduisent prudemment et font l'amour de même en ne manquant pas de revêtir, au bon moment, leur petit imperméa*ble, que leur liberté n'est pas moins menacée* par ce qui se met en place que celle de tous les asociaux que les lois vont mettre au pas ? Comment faire passer ce paradoxe que la liberté des honnêtes gens est aussi fonction de celle des mécréants ?

Le côté risible de la situation, malgré tout, c'est de constater l'efficacité de ces campagnes dans le pays qui y engloutit des sommes probablement astronomiques. Quelle nation compte plus d'obèses, dès le plus jeune âge, que ces Etats-Unis qui s'étourdissent de slogans contre le sucre et pour le *light ?* Ne serait-ce pas plutôt leur mode de vie qui va de travers ? Alors pourquoi infuser à des pays qui n'en ont pas vraiment l'usage des remèdes pour des maux qu'ils subissent si peu ?

C'est la même chanson pour le tabac. La cigarette est proscrite du côté de Manhattan, son consommateur plus ou moins guetté par le lynchage, plus surveillé par ses congénères que s'il sortait armé jusqu'aux dents Avenue des Amériques, mais la « petite ligne » occupe les tables dans *downtown* entre midi et deux pour donner du cœur aux *yuppies* et regonfler l'indice Dow Jones. Quel progrès ! Quel espoir !

∴

DANS cette course à la pureté, dans cette mise en scène de la vertu qui saisit la France, il n'est pas jusqu'à *l'assainissement financier de la vie politique* qui ne devienne soupçonnable. Qui ne sait que les cartes sont biseautées ?

Comment y croire d'ailleurs lorsque M. Louis Pauwels, dont les affinités ne sont pas un mystère, invente, dans un éditorial du *Figaro-Magazine* en date du 16 juin, un personnage pas dépourvu de vraisemblance qui *« avait fini, sous Mitterrand, par se faire de la France une certaine idée de la Suisse » ;* quand Michel Cournot, dans un récent article du *Monde*, s'inquiète que *« l'économique »* puisse *« miner le dramatique même chez les acteurs de vingt ans »*.

Dans ce scénario qui s'élabore de manière si précise et prend les contours d'une politique, formant un consensus d'autant mieux accepté qu'il est imperceptible, il n'y a qu'un terrain où les Etats-Unis n'aient pas encore imposé leurs lois, c'est celui du sexe et de la vie sentimentale. Les hommes politiques, en France, ne risquent pas encore le déshonneur *public, ne sont pas encore astreints au repen*tir télévisé, s'ils ont donné un coup de canif à leur contrat de mariage.

Qui jurerait que cette exception, si utile à la paix des ménages, durera longtemps ; qu'il ne va pas se dresser, un jour ou l'autre, un de ces prédicateurs-escrocs dont l'Amérique du *Nord fait une si grande consommation*, pour dénoncer les frasques de M. X..., épingler les écarts de M. Y... ? Le moment venu, il ne faudra pas gémir. C'est dans la logique d'une évolution que le gouvernement a fait sienne.

Non sans beaucoup de raisons, l'Occident *se tourmente de la montée de l'intégrisme* islamiste. C'est une autre forme d'intégrisme dont le gouvernement se fait le véhicule, au nom de la santé, au nom de la morale. Faute d'être de gauche, il se fait dirigiste. C'est une forme de retour aux sources dont on aurait pu se passer.

∴

P. S. 1. En même temps qu'il se soucie de moderniser le service public, le premier ministre serait bien venu de se préoccuper de l'accueil qu'on y reçoit.

Forte sans doute de sa situation de monopole sur les villes françaises qu'elle dessert, la compagnie Air Inter tient parfois, du haut de ses guichets, sa clientèle pour un ramassis de solliciteurs. A un passager (profession : parlementaire) qui se présentait à l'heure limite d'embarquement, l'employée du sol a indiqué que si cela se reproduisait il serait refoulé. Comme il répliquait qu'il empruntait dans les mêmes conditions cette ligne depuis dix-sept ans, la même charmante lui a rétorqué que cela devait être *« avant sa naissance »*.

Un autre passager s'est fait rabrouer à l'entrée de l'appareil parce que son bagage à main était *« trop gros »*, alors qu'il eût été d'une taille tout à fait réglementaire dans un appareil qui n'aurait pas ressemblé à un coucou.

A ce propos, il a été fait grief à la SNCF que ses tarifs soient plus chers sur le TGV que sur les trains ordinaires. Cela n'était pas juste. Le service, c'est-à-dire la vitesse et le confort, n'est pas le même. Pourquoi, alors, payer la même somme sur Air Inter dans un Airbus où l'on a ses aises pour un trajet de cinquante-cinq minutes en lisant les journaux, mais aussi sur un moulin à café volant qui ahane pendant une heure vingt sur le même trajet et est dépourvu du moindre quotidien ?

Dans le même registre : le président de la RATP, qui est, personnellement, la courtoisie même, pourrait-il faire savoir à ses employés qu'il n'est pas indispensable de « jeter » le passager qui n'a *« pas la monnaie »*, même si cette défaillance est effectivement impardonnable...

Et tant pis si ces réclamations qui ne sont qu'indicatives font passer leur auteur pour un râleur poujadiste.

P. S. 2. Il y a des claques qui se perdent tant certaines erreurs auraient pu être évitées. Naturellement, ce sont quatre-vingts parlementaires, et non quatre-vingts « députés » qui ont refusé de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940, épisode mentionné dans l'« Amateur » de la semaine dernière (« De Gaulle »). En effet, pour l'occasion, les deux Chambres du Parlement étaient réunies en Assemblée nationale, mêlant les votes des députés et des sénateurs.

(1) « Toxicomanies, médias, liberté », colloque organisé conjointement par Mme Georgina Dufoix, déléguée générale à la lutte contre la drogue, et Mme Jacques Chaban-Delmas, présidente de la fondation Toxicomanie Prévention Jeunesse.

IRAN : après le séisme, le départ des secouristes français

Lune de miel franco-iranienne

Le drapeau de l'imam en cadeau

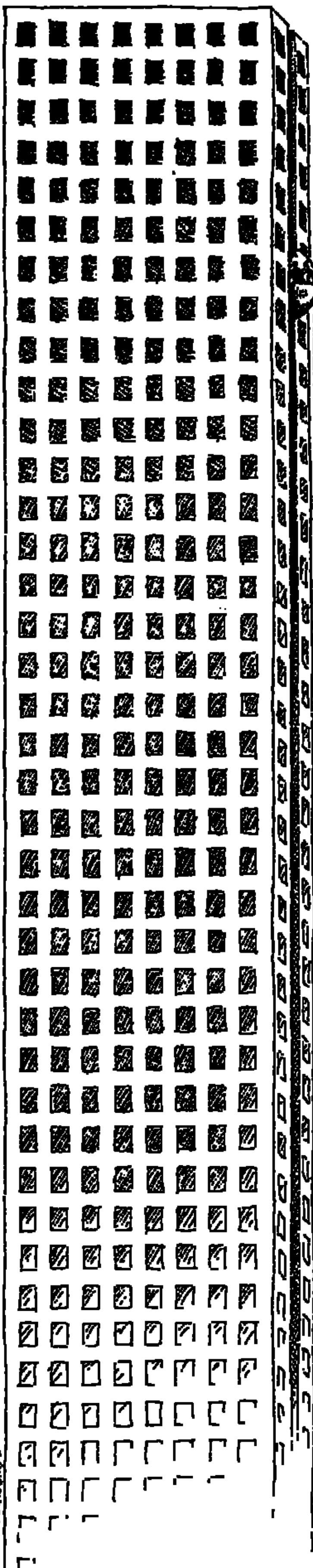
CORINE LESNES

PHILIPPE BOUCHER

Hygiénisme



Les hommes d'affaires vont être contents. Delta Air Lines ouvre enfin un vol Paris-Cincinnati.



- Robert, je veux retourner dans l'avion.

A partir du 2 juillet, le nouveau vol Delta Air Lines va vous faciliter l'accès au Middle-West et à la côte Ouest des Etats-Unis.

Rien n'est plus beau et plus noble que la passion. Chez Delta Air Lines, la passion est notre métier. Et c'est sans aucun doute ce qui nous pousse à ouvrir notre nouveau vol sans escale vers les Etats-Unis : Paris-Cincinnati. Delta sera ainsi la seule compagnie aérienne offrant ce vol direct. Notre nouveau vol s'ajoute à notre vol Paris-Atlanta pour vous faire profiter d'un fabuleux réseau de correspondances vers plus de 240 villes en Amérique du Nord. Et comme toujours, notre amour du vol se vérifiera à travers le service à bord exemplaire qui fait que Delta Air Lines est élue numéro un parmi les principales compagnies aériennes américaines depuis 16 années consécutives*. Et pourtant, on sait à quel point certaines personnes sont inquiètes dès qu'elles quittent le plancher des vaches. Pour vos réservations, voyez votre agent de voyage ou appelez Delta à Paris au (1) 47.68.92.92. à Lyon, au (16) 78.38.17.59. à Marseille, au (16) 91.56.61.08. à Nice au (16) 93.82.24.03. à Toulouse au (16) 61.21.13.26.

*Statistiques du U.S. Department of Transportation.

SOCIÉTÉ

EDUCATION

Devant un congrès à Chambéry

M. Jospin précise la nouvelle transition de la maternelle au primaire

CHAMBÉRY

de notre correspondant

M. Lionel Jospin a précisé, mercredi 27 juin, à Chambéry (Savoie) les contours de la réforme des cycles pluriannuels d'apprentissage fondamentaux, qui sera expérimentée dès la prochaine rentrée scolaire dans trois académies (Grenoble, Lille et Reims), avant d'être généralisée en septembre 1991 à l'ensemble de la France . Devant les trois mille participants du 63e congrès de l'Association générale des institutrices et instituteurs des écoles maternelles (AGIEM), le ministre de l'éducation nationale a indiqué qu' *« il ne s'agit pas de bouleverser les structures des écoles maternelles et primaires, mais d'assurer, dans les meilleures conditions, le passage et la transition d'un système éducatif à un autre »*. Il a ainsi confirmé que la dernière classe, celle des « grands » de cinq ans, restera bien sous la responsabilité directe des enseignants de maternelle, sans qu'il soit question d'une quelconque fusion avec les écoles primaires. *« Elle ne doit pas être assimilée avec le début d'un cours préparatoire »*, a noté le ministre pour rassurer les congressistes. Toutefois les effectifs des maternelles resteront plus élevés que ceux des cours préparatoires, au grand regret des congressistes.

M. Jospin s'est d'autre part félicité des efforts accomplis ces dernières années en faveur de ce secteur d'enseignement qui, selon lui, est envié dans le monde entier. Il a ainsi relevé que le taux de scolarisation des enfants de trois ans atteint 97 % en France, contre 35 % aux Etats-Unis. Il a cependant concédé que, pour des raisons budgétaires, l'accès des enfants de deux ans, fortement accéléré ces deux dernières années, pour passer de 27 % à 35 %, restera limité en priorité aux quartiers réputés difficiles ainsi qu'aux familles défavorisées.

M. D.

A l'initiative des élus régionaux

Les lycées d'Ile-de-France seront rénovés par des entreprises privées

Le conseil régional d'Ile-de-France a voté, mardi 26 juin, un plan de 10 milliards de francs en faveur de la rénovation de 339 des 475 lycées publics de la région. Pour remettre à neuf le patrimoine scolaire dont il a la charge depuis 1986, le conseil régional a décidé de faire appel à des entreprises privées qui préfinanceront les travaux dont elles assureront ensuite l'entretien. Ces choix ont été ratifiés par 93 voix (RPR-UDF et PS-MRG) sur 197, les socialistes, le MRG et les communistes s'étant abstenus et le Front national n'ayant pas pris part au vote.

Travaux d'étanchéité, de ravalement et de mise en conformité des installations électriques : le programme des rénovations souhaitables est vaste et son coût élevé. Selon M. Pierre-Charles Krieg, président RPR du conseil régional, 60 % des lycées étaient dans un état de vétusté alarmant lors de leur transfert à la région en 1986. Le financement de ces opérations risque évidemment de peser très lourd sur le budget régional, qui se monte, pour 1990, à 9 milliards de francs. D'autant que l'investissement consenti entre 1986 et 1990 pour le secteur scolaire *« a mobilisé l'essentiel des moyens budgétaires de la région »* durant les dernières années, comme l'a souligné M. Jean-Pierre Fourcade, premier vice-président chargé des finances.

Le conseil régional a donc choisi de se lancer dans une collaboration à long terme avec des entreprises de bâtiment privées. Le système, qui s'apparente à une sorte d'opération de crédit à grande échelle, porte le nom de marché d'entreprise des travaux publics (METP). Après avoir procédé à un appel d'offres, la région confiera les travaux à des sociétés qui recevront en échange un *« contrat d'entretien de longue durée »*. La volonté d'échapper aux rigidités des services techniques de l'Etat est manifeste.

Un « coup politique »

Surtout, la région s'offre ainsi la possibilité de régler sa facture en dix ou quinze annuités, sans faire exploser son budget, du moins à court terme. Les responsables ne cachent pas que l'opération entraînera un surcoût financier, mais insistent sur l'*« asphyxie »* qui résulterait d'un emprunt massif pour les mêmes travaux. Ces démonstrations ne semblent pas absolument convaincantes à tous. *« La charge sera évidemment très faible durant les trois premières années, mais c'est reculer pour mieux sauter »*, affirme M. Yannick Bodin, président du groupe socialiste du conseil régional. *Il faudra bien que la région paie ses dettes le moment venu. »*

Tout en jugeant la rénovation nécessaire, les socailites estiment que l'utilisation du METP constitue un *« coup politique »* avant les élections de 1992. *« Nous sommes la région où le taux de fiscalité est le plus faible de France*, souligne M. Bodin. *Les responsables de ce projet n'ont pas le courage de dire qu'il faut augmenter la fiscalité locale. »* Selon lui, les élus de 1992 risquent de recevoir un héritage lourd à assumer.

RAPHAËLLE RÉROLLE

Universités

De grandes voix contre les « révisionnistes » et les racistes

« Les écrits, les propos et les actes d'un certain nombre d'universitaires agissant dans le cadre de leurs activités professionnelles ou se réclamant de leurs titres nous ont plus qu'inquiétés : scandalisés. Qu'il s'agisse de ceux qui se baptisent révisionnistes et qui ne sont que des falsificateurs de l'histoire ou de ceux qui soutiennent publiquement l'entreprise de haine xénophobe et raciste qui, sous les couleurs du nationalisme, n'est que la négation des valeurs authentiques de la France républicaine.

» Nous appelons l'ensemble des personnels universitaires – enseignants, administratifs et étudiants – à prendre conscience du caractère inadmissible de ces menées, à les condamner (...) et à les isoler par le débat d'idées. Nous nous engageons à refuser de siéger à côté d'eux dans les instances scientifiques, dans les jurys de maîtrise, de thèse et de concours (...). »

Cet appel, que publie *l'Evénement du jeudi* du 28 juin, entend mobiliser la communauté universitaire contre les enseignants et chercheurs d'extrême droite. Lancé par l'historien Jacques Le Goff, le mathématicien Michel Broué, le biologiste François Jacob, l'historienne Madeleine Rebérioux, le mathématicien Laurent Schwartz et l'historien Pierre Vidal-Naquet, ce texte a déjà recueilli une centaine de signatures prestigieuses dont celles de Claude Allègre, Jacques Berque, Pierre Boulez, Pierre Bourdieu, François Gros, Françoise Héritier-Augé, Jean-Marie Lehn, André Miquel, Jean-Claude Pecker, Alain Touraine, Jean-Pierre Vernant et Michel Winock.

SPORTS

CYCLISME : le départ du 77e Tour de France

Vents d'Est

Vingt-deux équipes de neuf coureurs devaient prendre, samedi 30 juin, au Futuroscope de Poitiers, le départ de la soixante-dix-septième édition du Tour de France cycliste. Une Grande Boucle classique dans le tracé de ses vingt et une étapes qui se terminera le dimanche 22 juillet sur les Champs-Elysées. La course abordera la montagne le mardi 10 juillet dans le pays du Mont-Blanc, pour ne plus quitter les parcours accidentés jusqu'à l'arrivée de l'étape de Pau une semaine plus tard.

En faisant partir le Tour de France 1987 de Berlin, les responsables de l'épreuve cherchaient la reconnaissance internationale. Trois ans plus tard, les événements qui ont modifié la situation de cette ville viennent combler leurs vœux. L'effondrement du mur a permis aux cyclistes « amateurs » de l'Est d'abandonner leur ancien statut pour devenir professionnels.

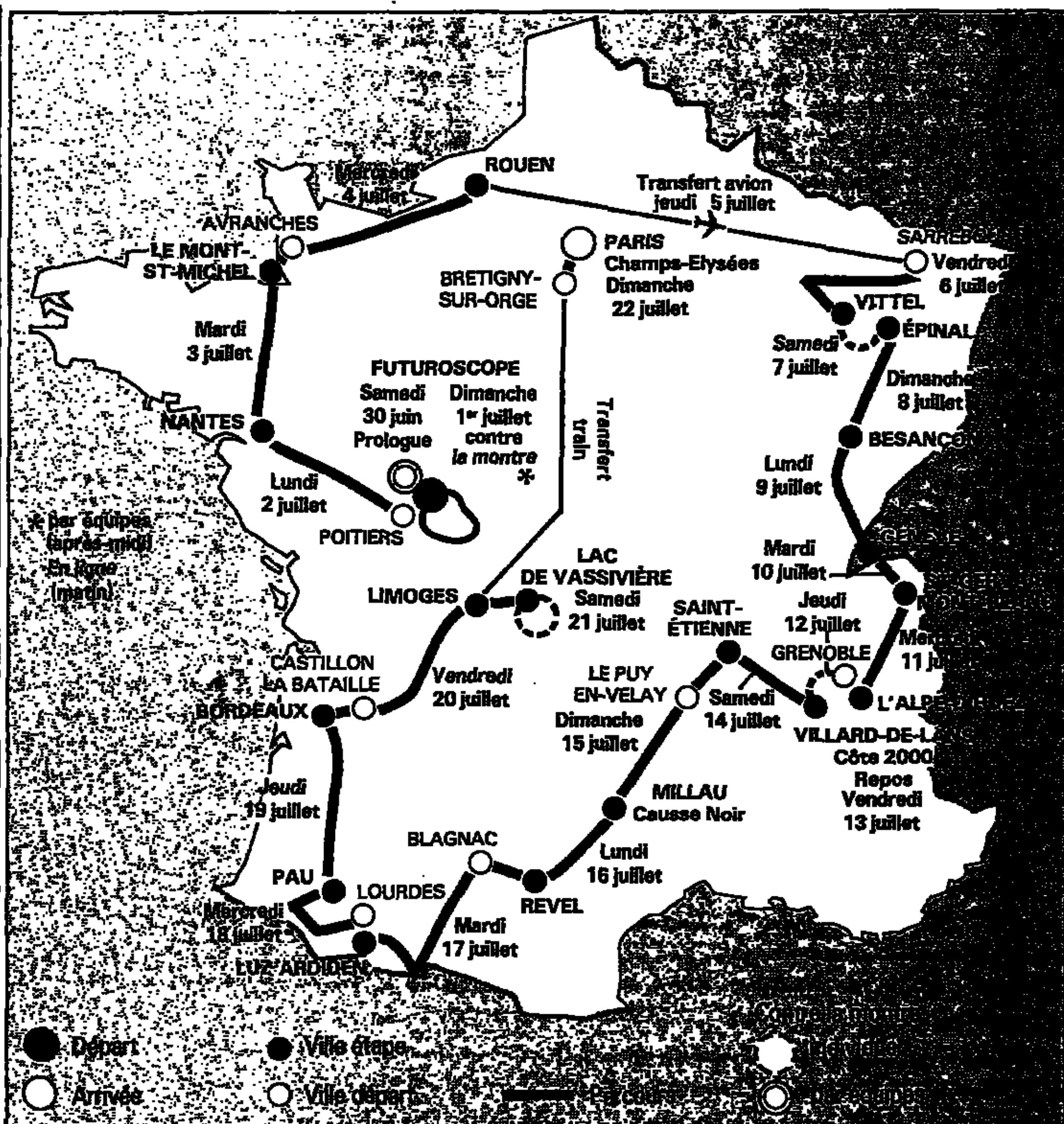
Dès le 21 décembre 1989, le directeur sportif de l'équipe PDM obtenait l'engagement de Uwe Ampler, un Allemand de l'Est de vingt-cinq ans, champion olympique du contre la montre par équipes aux Jeux de Séoul. Avec son compatriote Uwe Raab, un sprinter qui s'est illustré lors des championnats du monde, il abandonne les routes de la Course de la Paix pour découvrir celle d'une épreuve plus prestigieuse.

Mais la formation de Sean Kelly n'est pas la seule à bénéficier des renforts venus de l'Est. Les responsables de l'équipe Panasonic ont su, eux aussi, envoyer leurs sergents recruteurs dans des pays en plein bouleversement, politique et économique, pour agiter des paquets de billets devant des coureurs las de porter les maillots gris de la sélection nationale.

Le statut de héros du cyclisme est-allemand ne motivait plus beaucoup Olaf Ludwig, le dernier champion olympique en titre. Les signatures d'autographes dans les usines ou les réceptions officielles étaient devenues des corvées pour lui. Les sirènes de l'Ouest n'ont pas eu de mal à le séduire dès lors que les conditions politiques s'avérèrent favorables. Revêtu du maillot Panasonic, il a déjà remporté des étapes dans des courses en Italie et en Espagne et espère, à trente ans, faire de même sur les routes de France.

Dans cette formation néerlandaise il va côtoyer un autre transfuge venu d'un « pays frère », le Soviétique Viatcheslav Ekimov.

SERGE BOLLOCH



Querelles florentines sur le Mondiale

Suite de la première page

Du coiffeur au chauffeur de taxi, un mot est sur toutes les lèvres : *« Incroyable ! »* Incroyable en effet, ce taux de remplissage des cinq cents hôtels de la ville qui, depuis le 8 juin, a diminué de 20 %. Du jamais vu, même durant l'été 1986 quand, à l'heure du terrorisme international, les Américains étaient restés chez eux.

Les hôteliers, qui se sont battus pour avoir le privilège d'être *accrédités par le tour-opérateur* officiel du Mondiale, ont accepté d'appliquer les tarifs de 1987 et s'en mordent les doigts : les supporters ont souvent préféré le camping-car ou la tente. Restent les journalistes et les techniciens. Du coup, les prix sont repartis à la hausse. Dans les centres d'information touristique, le nombre des demandeurs a pratiquement diminué de moitié. Aucune difficulté pour trouver une table le soir. Aucune file d'attente devant les nombreux musées. La désillusion est grande et le procès déjà à l'instruction.

« Dire la vérité »

Les plus sportifs expliquent qu'en accueillant des équipes comme celles des Etats-Unis, de la Tchécoslovaquie et de l'Autriche, la ville n'a pas été particulièrement choyée, et que ce n'est pas ce quart de finale Argentine-Yougoslavie, se substituant à un match plus prometteur entre le Brésil et l'Espagne, qui améliorera l'ordinaire. Les plus réalistes s'aperçoivent, mais un peu tard, que les touristes ont eu peur des bandes de tifosis hurlants, des hooligans déchaînés, des terrasses bondées, des serveurs dépassés. Les plus politiques enfin s'en prennent à l'Etat, qui n'a pas su prévenir le phénomène et qui, au contraire, pour ne point faillir devant toute la presse internationale, continue à mentir.

Ainsi, lundi 25 juin, entendait-on encore le ministre du tourisme italien dissuader le plus sérieusement du monde tous les amoureux de son pays de se rendre en ce moment à Rome, Florence ou ailleurs, villes, à l'en croire, dépassées par l'événement. Par fierté nationale, beaucoup auraient accepté de se taire dans l'attente de laver le linge sale en famille. Mais cette déclaration ministérielle, inspirée d'une méthode Coué à l'italienne, fait jaser sur place. Président de l'*Association des hôteliers de Florence*, M. Piero Rogi avait ainsi l'intention de tenir, vendredi 29 juin, une conférence de presse afin de dénoncer ce discours officiel et de *« dire la vérité »*.

D'autant qu'après avoir pris langue avec ses partenaires des autres villes du Mondiale, il décèle la même tendance ; bref, que Florence n'est pas la seule à être « constipée ». Selon M. Rogi, les autorités italiennes se sont trop fondées sur l'impact qu'avaient eu sur le tourisme italien les Jeux olympiques de 1960. *C'était oublier que les Olympiades ont une image plus universelle, plus sportive aussi, qu'une Coupe du monde de football de plus en plus minée par l'argent.* C'était ne pas se souvenir non plus que l'Allemagne, en 1974, ou l'Espagne, en 1982, avaient connu les mêmes déboires.

Cependant, dans ces pays, le « boom » touristique s'est concrétisé les années suivantes. C'est à cet espoir que les Italiens de Florence, comme ceux de Vérone, de Bologne ou de Rome, s'accrochent désormais. Pour vite se rassurer, l'Association pour la promotion de Florence a déjà préparé une campagne de presse claironnant haut et fort que Florence est la cité *« de l'art, de la culture, du shopping »*. Sous entendu : certainement pas du *ballon*.

DANIEL CARTON

□ **AUTOMOBILISME : débuts de la 905 Peugeot.** – Le Conseil mondial du sport automobile, réuni jeudi 28 juin à Paris, a donné son feu vert à la participation de la nouvelle 905 Peugeot aux deux dernières manches du championnat du monde des voitures de sport prototypes prévues à Montréal (23 septembre) et à Mexico (7 octobre). Présentée au printemps, la 905 a effectué très récemment ses premiers tours de roues et devrait être le fer de lance de la politique sportive de Peugeot, qui a renoncé aux rallyes puis aux rallyes-raids après sa quatrième victoire au Paris-Dakar en janvier 1990.

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Henri Leconte est éliminé

Ivan Lendl et Stefan Edberg, deux des trois grands favoris du Tournoi de Wimbledon avec Boris Becker, *ont fait grosse impression*, jeudi 28 juin, en se débarrassant aisément de leurs adversaires du deuxième tour. Très efficace au service et à la volée, le Suédois n'a *mis qu'une heure et vingt minutes* pour éliminer le Tchécoslovaque Miloslav Mecir. Ivan Lendl s'est montré tout aussi expéditif face à son ancien compatriote Jakob Hlasek.

Une autre bonne nouvelle est venue réjouir le numéro un mondial : l'élimination d'Henri Leconte qui lui a souvent posé des problèmes sur surface rapide. Le Français a chuté au deuxième tour contre l'Autrichien Alex Antonitsch. Après un premier set enlevé au pas de charge, Henri Leconte a perdu sa concentration et sa première balle de service avant de s'incliner en cinq sets.

Guillaume Raoux, finaliste du tournoi junior en 1988, n'a pas mieux réussi contre l'Américain David Pate et n'a pu rejoindre Guy Forget, seul représentant français en seizièmes de finale. En revanche, pour la première fois à Wimbledon, quatre Françaises disputeront les seizièmes : Nathalie Tauziat, Catherine Tanvier, Nathalie Herreman et Alexia Dechaume, qualifiée la veille.

Principaux résultats

Simple messieurs
(deuxième tour)

Lendl (Tch., n° 1) b. Hlasek (Sui.), 6-1, 6-3, 6-0 ; Antonitsch (Aut.) b. Leconte (Fra., n° 15), 2-6, 6-4, 7-6, 2-6, 6-3 ; Courier (EU, n° 9) b. Stoltengerg (Aus.) 6-2, 7-6, 6-4 ; Edberg (Suè., n° 3) b. Mecir (Tch.) 6-2, 6-3, 6-2 ; Chang (EU, n° 13) b. Pugh (EU) 6-3, 6-2, 6-2.

Simple dames
(deuxième tour)

N. Tauziat (Fra.) b. E. Pfaff (RFA), 6-2, 6-1 ; G. Sabatini (Arg., n° 4) b. A. Huber (RFA), 6-2, 7-6 ; C. Tanvier (Fra.) b. H. Ludloff (EU), 6-3, 6-4 ; A. Frazier (EU) b. R. Fairbank (AfS, n° 15), 6-4, 6-3 ; N. Herreman (Fra.) b. A. Grossman (EU), 6-0, 6-2, K. Maleeva (Bul., n° 7) b. K. Date (Jap.), 6-1, 6-4 ; J. Wiesner (Aut., n° 14) b. K. Quentrec (Fra.), 6-3, 6-3 ; M. Navratilova (EU, n° 2) b. A. Smith (EU), 6-2, 6-3 ; K. Kschwendt (Lux.) b . P. Etchemendy (Fra.), 7-6, 1-6, 6-0.

FOOTBALL

Le Racing Paris 1 demande sa rétrogradation en troisième division

Les dirigeants du Racing Paris 1, club relégué en deuxième division au terme du dernier championnat et finaliste malheureux de la Coupe de France, ont adressé, jeudi 28 juin, à la Ligue et à la Fédération française de football une demande de rétrogradation en troisième division. Ils ont précisé qu'ils souhaitaient que le club garde son statut professionnel. La ligue a transmis la demande du RP1, avec avis favorable, au conseil fédéral, qui devait se prononcer *vendredi 29 juin*.

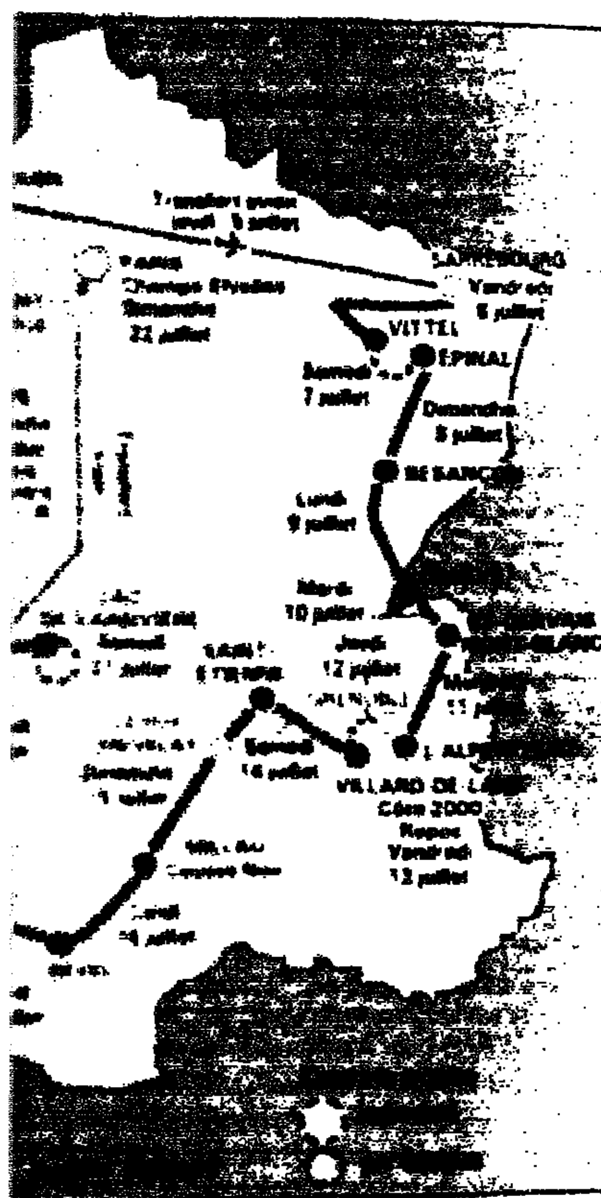
Plus dure sera la chute : jusqu'aux prolongations de la finale de la Coupe de France, le Racing Paris 1 se voyait qualifié pour la *Coupe d'Europe* ; jusqu'à l'annonce du sauvetage de Brest, mardi 26 juin, il se voyait repêché en première division. Aujourd'hui, ses dirigeants demandent donc à rétrograder en troisième division et, déjà, deux clubs, le Stade de Reims et le Red Star 93, sont candidats au remplacement de l'équipe parisienne en deuxième division.

Le Racing Paris 1 a connu de grandes heures d'espoir, à défaut de gloire, quand Jean-Luc Lagardère l'a racheté en 1986, pour en faire le Matra-Racing. L'arrivée d'une pléthore de vedettes (dont Enzo Francescoli et Pierre Littbarski, tous deux impressionnants au Mondiale) n'a pas suffi à donner une âme à cette équipe qui avait de grandes *ambitions*. Malgré une rapide accession à la première division, le club n'a jamais vraiment décollé et Matra a fini par se désengager durant l'été 1989.

La saison dernière, la formation « ciel et blanc » avait retrouvé son appellation d'origine et alignait ses jeunes joueurs à la place des stars des années antérieures. Leur courage et le brio du gardien corse Pascal Olmeta n'ont cependant pas permis d'éviter une triste dix-neuvième place et la relégation en deuxième division.

du 77e Tour de France

d'Est



SERGE BOLLOCH

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Henri Leconte est éliminé

Principaux résultats

FOOTBALL

Le Racing Paris 1 demande sa rétrogradation en troisième division

MUSIQUES

Le soleil se lève au nord

Un festival pas comme les autres a lieu chaque année en Finlande. Son esprit va souffler sur Lyon

VAASA

de notre envoyé spécial

Dans ce pays, les maisons sont en bois, des herbes folles poussent jusqu'en haut des toits. Passées à la peinture ocre-rouge, leurs façades paraîtraient tristes si elles n'étaient illuminées par des fenêtres si blanches. Ces paysages de bouleaux, de sapins et d'aulnes, qui se reflètent dans des eaux métalliques, démoraliseraient le plus sage des hommes s'ils n'étaient adoucis par des jardins sauvages d'où surgissent des buissons de lilas, des marguerites sauvages, des lupins aux couleurs pastel. Après plusieurs mois de nuit noire, le soleil est revenu pour quatre mois.

C'est dans cette région de la Finlande, le Korsholm, au nord-ouest d'Helsinki, dans la ville de Vaasa, que se déroule, depuis 1983, un festival de musique de chambre qui réunit quelques-uns des meilleurs musiciens scandinaves, soviétiques, israéliens, américains et européens sous la direction artistique de Dmitri Sitkovetsky, pour vingt-sept concerts aux programmes inventifs. Chaque année, un compositeur s'y installe en résidence. Alfred Schnittke, l'année dernière, Yvan Tcherepnin, cette année.

Le Korsholm Festival est né de la volonté de Sitkovetsky d'échapper pendant deux semaines à la vie de soliste international. Ne plus obéir aux lois du marché. Renverser le cours des choses. Ne jouer qu'avec des musiciens que l'on a cooptés. Et tant pis si les cachets sont modestes.

Le violoniste est très clair à ce sujet : *« Si ma carrière ne devait qu'être une enfilade de concertos et de récitals en sonate, je poserais immédiatement mon violon. Par chance, je suis à un stade de mon activité musicale qui me permet de décider moi-même ce que je veux faire. Aussi, j'ai souhaité m'investir dans ce festival, inviter les musiciens que j'admire, pour faire de la musique sans autre souci que de la jouer le mieux possible. C'est la raison qui m'a poussé à fonder un orchestre de chambre dont chacun des membres soit un ancien condisciple du Conservatoire de Moscou, soit un musicien dont j'ai pu apprécier la valeur humaine et l'intégrité musicale. »* Est-ce le signe qu'une vie musicale parallèle est en train de se mettre en place ? S'il n'y avait que le Festival de Korsholm, on pourrait en douter, mais, chaque année de nouvelles initiatives de ce type voient le jour depuis que le célèbre Festival de Lockenhaus a montré la voie.

Les trois concerts que nous avons eu le bonheur d'entendre donnent raison, et au-delà, au violoniste. Le 25 au soir, dans une ravissante petite église peinte en blanc, bleu et gris, Evegeny Kissin, pianiste, Sergei Nakariakov, trompettiste (trente-et-un ans à eux deux), l'orchestre du festival dirigé par Sitkovetsky, ont littéralement transfiguré le *Concerto pour piano et trompette* de Chostakovitch. Une œuvre que le compositeur voulait joyeusement grinçante, avec ses citations de Haydn et Beethoven. Kissin n'est ni joyeux ni grinçant, il entraîne le chef et les musiciens dans une ronde infernale.

Une légende est née avec ses premières apparitions publiques, quand il n'était qu'un bambin en culottes courtes et lavallière, qui émerveillait le public moscovite en jouant les deux concertos de Chopin. C'est aujourd'hui un jeune homme timide *qui ne semble* pas savoir que quelques-uns de ses plus illustres confrères le tiennent pour l'égal du jeune Menuhin. Un violoniste dont Einstein affirmait qu'il était *« la preuve sur terre de l'existence de Dieu »*.

Après l'entracte, une deuxième partie plus sereine, mais pas moins belle, nous attendait avec une interprétation du *Sextuor Souvenirs de Florence*, de Tchaïkovski, dans une version pour orchestre à cordes. Une interprétation à la mesure du talent de musiciens qui ne s'étaient rencontrés pour la première fois qu'un mois auparavant.

Voilà des instrumentistes qui respirent d'un même souffle, qui *s'écoutent* comme s'ils jouaient ensemble depuis des années, dont le son est rond, le phrasé fluide, aérien, les nuances infinies. Lorsque le chant du violoncelle de Leo Weinland prend son envol, on s'interroge. Pourquoi depuis des *Spanische Liebeslieder* de Schumann entendus à Marlboro (le festival de Rudolf Serkin), il y a trois ans, chantés par Catherine Ciesinski et trois jeunes chanteurs américains inconnus, n'avons-nous jamais été autant ému par un concert de musique de chambre ?

Respirer d'un même souffle

Le lendemain, les mêmes questions nous assaillent. Pourquoi nous cache-t-on Alexander Rudin, un violoncelliste soviétique, qui joue la *Sonate* de Chostakovitch avec une perfection d'intonation, une variété de couleurs, une intensité musicale qui ridiculisent les violoncellistes en vogue ? Pourquoi nous cache-t-on Sergei Stadler, un jeune violoniste soviétique, premier prix du Concours Sibelius et du Concours Tchaïkovski ?

Pourquoi nous cache-t-on Torleif Thedéen, un autre violoncelliste, suédois, celui-là ? Pourquoi n'invite-t-on jamais la pianiste Bella Davidovich en France ? Ses débuts parisiens avaient pourtant fait grand bruit, il y a... douze ans. Que fait son impresario français ? Et Dmitri Sitkovetsky, lui-même, mène-t-il, en France, une carrière digne de son talent ?

Jean Schmitt, le luthier des plus grands violonistes, a dû en avoir assez de se poser les mêmes questions. Il a donc tout fait pour que la bande de Sitkovetsky vienne à Lyon dès septembre prochain pour des « Musicades » qui devraient marquer une date dans la vie musicale française. Tous les musiciens entendus en Finlande ne viendront, certes, pas, mais l'Orchestre du Festival de Korsholm sera là. Et avec lui, un peu de l'esprit de Vaasa.

ALAIN LOMPECH

► **Musicades à Lyon, du 7 au 16 septembre. GMO, 39, rue Vendôme, 69006 Lyon. Tél. : 78-93-29-86.**

Favart adulte

Désormais autonome, juridiquement et financièrement, de l'Opéra de Paris, la salle Favart entamera en septembre une vraie saison lyrique, chorégraphique et symphonique, après la mini-saison de préfiguration qui s'achève le 8 juillet prochain avec la dernière représentation de *Manon*, de Massenet.

Toujours dirigé par Thierry Fouquet, qui a mis sur pied une nouvelle structure de gestion avec Michel Crétin (président du conseil d'administration de l'association type 1901 qui gèrera l'établissement), l'ancien Opéra-Comique offrira pour sa saison 1990-1991 un programme toujours axé sur le répertoire lyrique français et la défense des jeunes chanteurs nationaux.

On y verra ainsi représenté successivement *Manon Lescaut*, d'Auber, *OPA mia*, l'opéra de Denis Levaillant créé antérieurement à Avignon, *la Vie parisienne*, d'Offenbach, avec le Théâtre français d'opérette. Puis, de janvier à juin, *les Pêcheurs de perles*, de Bizet (coproduit avec Saint-Etienne), une opérette austro-hongroise par le Théâtre d'opérette de Budapest (*la Princesse de cirque*, de Kalman), *la Fée Urgel*, de Doni, sur un livret de Favart (coproduction avec Montpellier), enfin un diptyque d'Offenbach.

Danse avec, notamment, la version Buto du *Sacre du printemps* (chorégraphie : Min Tanaka ; scénographie du sculpteur américain Richard Serra) ; des ensembles anglais assureront une série de six concerts consacrés aux compositeurs européens. Cette programmation plutôt originale s'appuiera sur un financement de l'Etat (17 millions de francs) et sur le mécénat.

► **Tél. : 42-86-88-83.**

ARTS

Van Gogh victime de l'insécurité

Le vol de trois tableaux du peintre à 's Hertogenbosch (Pays-Bas) pose le délicat problème de la protection des œuvres d'art dans les musées néerlandais

'S HERTOGENBOSCH

(Bois-le-Duc)
de notre envoyé spécial

Les Pays-Bas seraient-ils devenus le paradis des voleurs d'œuvres d'art ? Ils y ont frappé à trois-cent quatre-vingt-huit reprises en 1989, « visitant » dans trois cent quarante-quatre cas des habitations, et dans vingt autres des musées, des expositions ou des galeries d'art. La question est inévitable, tant la scène qui s'est déroulée le jeudi 28 juin à 's Hertogenbosch (Bois-le-Duc, au sud des Pays-Bas) a un goût de déjà vu (*le Monde* du 29 juin).

Un directeur adjoint de musées défait, un procureur déterminé et des policiers prudents donnent une conférence de presse conjointe. Devant eux, des reproductions photographiques des trois œuvres de Van Gogh dérobées la nuit précédente dans une salle du musée provisoire du Nord-Brabant : *les Roues du moulin à eau de Gennep* (1884), *Paysanne assise avec un bonnet de jour* (1885) et *Paysanne bêchant de dos* (1885).

Les questions des journalistes sont rituelles. Ce sont les mêmes qui avaient été posées le 20 mai 1988 aux responsables du Stedelijk Museum d'Amsterdam et le 13 décembre suivant à ceux du musée Kröller-Müller, victimes, eux aussi, de vols retentissants portant sur six toiles de Cézanne, Jongkind et Van Gogh, toutes retrouvées depuis.

L'affaire de Bois-le-Duc ne va pas manquer de relancer la polémique sur l'insécurité des musées néerlandais, dont les collections sont pourtant, en général, d'une grande valeur. Signe des temps : les assureurs et certains collectionneurs privés ont imposé des équipements et des mesures de protection renforcées aux organisateurs de la double rétrospective Van Gogh, qui se tient jusqu'au 29 juillet à Amsterdam et à Otterlo.

Fastueusement fêté à l'occasion du centenaire de sa mort, le maître néerlandais est d'autant plus populaire que ses œuvres pulvérisent tous les records d'enchères depuis deux ans. Libellées en millions de dollars, les adjudications réussies par Christie's et Sotheby's ont eu de quoi susciter des convoitises, sinon des vocations de maîtres-chanteurs.

C'est contre de l'argent sonnant et trébuchant que les cambrioleurs du Kröller-Müller avaient essayé de négocier la restitution des œuvres subtilisées (qui n'étaient pas assurées, l'Etat néerlandais étant son propre assureur), et c'est à une demande de rançon que semblent également s'attendre les enquêteurs de Bois-le-Duc. Les œuvres dérobées au musée du Nord-Brabant sont assurées pour un montant qui n'a pas été révélé et leur valeur totale est estimée entre 15 et 30 millions de francs.

En deux minutes

Autant que de la mode, les peintures de Van Gogh pâtissent des défauts dont souffrent fréquemment les systèmes de sécurité des musées aux Pays-Bas. Le cas de l'établissement de Bois-le-Duc, situé en plein centre ville, est presque caricatural. Selon la police, il n'a pas fallu plus de deux minutes aux cambrioleurs pour franchir l'enceinte du parc, forcer une porte-fenêtre équipée d'une vitre en verre armé, censée dissuader des malfaiteurs pressés, et arracher du mur les trois toiles.

Comble de malheur, la double protection électronique de la salle visitée n'a pas fonctionné ; de toute façon... elle n'était pas branchée sur la société de gardiennage à laquelle est d'ordinaire relié le musée ! Les vingt-cinq enquêteurs mobilisés par le vol n'excluent pas l'hypothèse d'une complicité à l'intérieur du musée ou de la société de gardiennage.

CHRISTIAN CHARTIER

L'Irlandaise crâne

Sinead O'Connor triomphe à l'Olympia et essaie de sauver son âme

Au début de l'année, la sortie de *I Do Not Want What I Haven't Got*, son second album, a fait passer Sinead O'Connor dans la classe supérieure. *Nothing Compares To-U*, le 45 tours, reprise d'une obscure chanson que Prince avait composée pour The Family, a trouvé sa place entre *I've Been Loving You Too Long* d'Otis Redding et *Jealous Guy* de John Lennon, une ballade triste à mourir, belle à pleurer, un grand slow.

Mais le succès du titre ne doit pas masquer l'étendue du triomphe de Sinead O'Connor. Jeudi soir, à Paris, elle avait rempli l'Olympia à craquer, on annonce son retour au Zénith pour septembre, et, à voir l'hystérie dévote dont l'entourait une bonne partie de la salle, on comprenait que sa gloire naissante dépassait nettement les frontières du Top 50.

Il y a deux ans, Sinead O'Connor était apparue dans les bacs des disquaires, le crâne rasé, la bouche tordue dans un hurlement silencieux, sur la pochette de *The Lion and The Cobra*, son premier album. Elle avait à peine vingt ans. Son agressivité, les provocations musicales qui rythmaient le disque ne suffisaient pas à cacher l'intensité, la puissance et la souplesse de sa voix, mais tendaient à laisser planer sur le personnage et sa musique le soupçon du coup de show-business, d'une image manufacturée par le département de promotion de sa maison de disque, en l'occurrence le petit label britannique Ensign.

En fait, Sinead O'Connor, native des environs de Dublin, ex-enfant à problème, avait tout inventé elle même. Lorsque dans la foulée du succès de U2, le label avait fait passer des auditions à des groupes irlandais, elle avait attiré l'attention. Après avoir décroché un contrat, la chanteuse avait obtenu de produire elle-même l'album qui connut un succès plus qu'honnête, se vendant à près d un million d'exemplaires dans le monde. En guise de campagne de promotion, O'Connor multiplia les provocations verbales, déclarant son soutien à l'IRA, et – ce qui était finalement bien pire pour son public potentiel – insultant U2 dans les colonnes de la presse spécialisée.

A sont retour Sinead O'Connor s'est laissé (un tout petit peu) pousser les cheveux (entre Jean Seberg en Jeanne d'Arc et une sortie de pénitencier), a fait amende honorable sur les points litigieux mentionnés plus haut et a dans l'ensemble réussi à se débarrasser de son image de furie celtique. De toute façon, *I Do Not Want...* est un disque qui n'a pas grand besoin d'explication de texte, une confession immédiate sur le modèle du *Plastic Ono Band* de John Lennon, un paquet de chansons bravement impudiques, parfois tout à fait gauches, déposées là, sur la platine, à prendre ou à laisser. La voix, un talent certain de mélodiste, des arrangements neutres faits pour laisser la place aux épanchements, font passer les émotions fortes sans effaroucher l'auditeur.

Ce travail insidieux de terroriste émotionnelle, on avait hâte de le découvrir sur scène. Sinead O'Connor, vêtue en ballerine endeuillée, les cheveux toujours aussi ras, s'est débattue pendant une heure et quart contre l'affection dévorante d'un public qui ne la laissait pas partir très loin à l'aventure, et surtout contre un groupe incolore qui n'arrivait pas à transcrire sur scène la froideur clinique des arrangements du disque, tombant systématiquement dans la routine rock'n'roll.

Seule, s'accompagnant à la guitare à douze cordes (ou sur *I Am Stretched On Your Grave*, un hip-hop celtique – mélodie déchirante et rythmique rap – d'une bande magnétique), Sinead O'Connor était en revanche parfaite, d'une grâce convulsive, passant dans un même souffle du râle au murmure, pratiquant l'insulte et la supplique avec la même superbe.

THOMAS SOTINEL

THÉATRE

Des arbres que l'on égorge

La mort réclamera-t-elle un jour des droits d'auteur ?



SOPHIE STEINBERGER/ENGUERAND

Laurent Terzieff, la séduction et Pascale de Boysson, le charme

« Beckett ? A mon avis, pas tellement », répond Jean-Louis Bauer à Raymonde Temkine qui, l'interviewant, lui demande si sa pièce *L'Homme assis*, ne fait pas penser à *Fin de partie*.

N'empêche : la filiation est claire, ouverte. De cet homme assis à son amie d'enfance Jeanne, c'est la même exploitation, le même autoritarisme, le même fond de perversité, que de Hamm à Clov, les deux protagonistes de Beckett. Comme Hamm, *« l'homme assis »* est assis, en effet.

Comme Hamm, il est isolé, *enclos, dans un abîme* qui a des aspects de schizophrénie (du grec *skhizein*, fendre, et *phrên, phrenos*, esprit, intelligence, diaphragme). Et, pour tout de suite marquer son salut à Beckett, Bauer, à la première scène, montre son homme assis aux prises avec un mouchoir – rappel du *« vieux linge »* dont le Hamm de Beckett se couvre le visage.

Le bonjour s'arrête là. Beckett garde son Hamm inaccessible, impénétrable. Bauer s'emploie à raconter, à démêler son malade : il est écrivain, ses deux premiers livres ont eu beaucoup de lecteurs, mais le ver est dans le fruit. *« La mort de ma mère m'a apporté mon premier prix littéraire, la mort de mon enfant a été traduite en vingt langues étrangères. »*

Une écriture personnelle

Bien culpabilisé, il n'ose plus mettre ses chaussures, la bête qu'il a fallu écorcher l'en empêche. Il ne peut plus écrire un mot sur du papier, il entend *« ces cris d'arbres que l'on égorge »*.

Il croit entendre passer dans la rue, pour un oui ou pour un non, une voiture à cheval qui fait le ramassage des morts – cette page assez belle rappelle la dernière séquence du film de Gueorgui Chenguelaïa qui montrait des chevaux emportant le peintre Pirosmani mourant.

Il y a aussi, dans le texte de Bauer, des références à des lectures yiddish, au *Dibbouk*, des rappels aussi d'un écrivain, Saül Meyer, qui serait comme un parrain de l'homme assis, qui vivrait en Suisse – on songe bien sûr à Albert Cohen.

Jean-Louis Bauer, auteur déjà de plusieurs pièces depuis *M'appelle Isabelle Langrenier* et *Edith Détresses*, écrit un théâtre ni indifférent, ni futile. L'écriture est personnelle, le propos est attachant, fouillé, argumenté. Cela pèche-t-il par excès d'application et d'acquisitions culturelles ? Serait-ce trop d'ingénuité, au contraire ?

Respectueuse mise en scène d'Yves Gasc. Laurent Terzieff est l'homme assis : jeu intelligent, modéré, imperceptibles touches d'humour. L'art de Terzieff est irréprochable. La séduction même. Pascale de Boysson (la vieille amie Jeanne) est charmante.

MICHEL COURNOT

► **Atelier, du lundi au samedi à 21 h. Tél : 46-06-49-24.**

EN BREF

□ **Schwarzkopf n'aime pas Sellars.** – *« Madame Schwarzkopf ne veut en aucun cas être associée à un projet où intervient Peter Sellars, dont les mises en scène sont pour elle une insulte à Mozart et totalement étrangères à son esthétique personnelle. »* La soprano allemande nous a fait parvenir cet avertissement solennel après que nous ayons annoncé (*le Monde* du 23 juin) sa participation, ainsi que celle du jeune metteur en scène américain, à la Fondation Mozart Internationale, qui verra le jour en 1991 à Prague. De nouveaux artistes ont donné leur accord de principe pour participer aux activités de cette fondation, académie ou festival : les pianistes Maria Tipo, Andor Foldés, Ivan Moravec, le violoncelliste Heinrich Schiff, le metteur en scène Lluis Pasqual...

□ **Le silence des artistes soviétiques.** – Les artistes soviétiques ont observé, jeudi 28 juin, cinq minute s de silence dans les théâtres et les salles de concert du pays pour protester contre le manque de fonds alloués à la culture soviétique. Bien que les problèmes de l'intelligentsia soient loin d'être au centre des préoccupations des Soviétiques, cette action sans précédent, annoncée par les médias officiels, a d'ores et déjà un énorme impact. Le pourcentage consenti à la culture soviétique, le même depuis 10 ans, représente 1,2 % du budget total de l'URSS. Le ministre soviétique de la culture, M. Nikolaï Goubenko, a qualifié de « tragique » la situation du milieu culturel. *(AFP.)*

□ **Le restaurant du Théâtre des Champs-Elysées (suite).** – La cascade de procès qui découle de la construction d'un restaurant sur le toit du Théâtre des Champs-Elysées continue. Le tribunal administratif vient d'annuler l'autorisation accordée pour la construction du restaurant. La Société immobilière du Théâtre des Champs-Elysées (SITCE) s'appuyant sur le fait que *« la décision du tribunal administratif porte uniquement sur la forme de la procédure d'autorisation de construire »*, annonce son intention de saisir le Conseil d'Etat. Par ailleurs, le 11 juillet prochain, la cour d'appel de Paris rendra son arrêt sur le fond.

CULTURE

EXPOSITION

Bioulès, à contretemps

Vincent Bioulès expose des portraits, des nus et des paysages à l'Ecole des beaux-arts. Singulière évolution

L'Ecole des beaux-arts serait-elle devenue en catimini – et de façon fort inattendue – l'un des rares lieux où l'art officiel contemporain, celui des biennales ratées et des commandes de courtoisie, ne *règne pas*? En reprenant une exposition venue du musée de l'abbaye Sainte-Croix, aux Sables-d'Olonne, et en offrant ainsi à Vincent Bioulès l'occasion d'accrocher ses dessins et aquarelles des années 70 à aujourd'hui, cette noble institution manifeste une louable indépendance de jugement. Bioulès n'appartient, en effet, à aucun mouvement, aucune école, aucune chapelle reconnus ou sponsorisés.

Membre de Support-Surface, il a, ses premiers succès obtenus, prudemment évité d'en profiter. Etabli à Montpellier, à distance de toute agitation, il a décidé de ne plus dessiner et de peindre que ce qu'il avait sous les yeux, natures mortes, bords de mer, baigneuses, voisines, intérieurs. Il n'avait du reste jamais cessé complètement; alors même qu'il présentait des toiles abstraites divisées en bandes monochromes, il continuait à exécuter presque clandestinement des croquis figuratifs qu'il ne montrait pas. Il s'y montrait analyste attentif de Matisse, de Bonnard et de Braque, dont les enseignements ont guidé son évolution.

L'exercice était périlleux et l'on a vu plus d'un peintre de la même génération s'empêtrer dans ses références et ne plus savoir distinguer le pastiche de la variation. Bioulès aurait ainsi pu devenir notre bonnardien le plus adroit, un nabi extrêmement anachronique et talentueux.

Son goût de l'observation des gens et des choses l'a défendu contre ce danger. Il a non pas oublié mais, si l'on ose dire, digéré ses maîtres. A New-York, à Rome ou sur ces plages du Languedoc où il aime à se promener avec un carnet et une boîte de couleurs, il n'était plus temps pour lui de se souvenir, mais de regarder et d'enregistrer la sensation le plus promptement possible. Même nécessité quand il s'est voulu portraitiste.

Pas question devant le modèle d'imiter Picasso ou Giacometti : peu à peu, Bioulès s'est donné son style, très dense, très précis, fondé sur un dessin qui ne déteste pas la dureté et ne fait grâce au sujet d'aucun détail de son visage et de son corps. On ne les regarde pas sans étonnement : un peintre moderne, exécuter des portraits? L'étrange idée! Etrange assurément, mais probablement nécessaire.

PHILIPPE DAGEN

► **Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais. Jusqu'au 14 juillet.**

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à BOBIGNY le MARDI 10 JUILLET 1990, à 13 h 30
UN PAVILLON DE 4 P. PRINC. à MONTFERMEIL (93)
92, AVENUE AMPÈRE – JUMELÉ s/terre-plein, garage
M. à P. 100 000 F S'adr. Mᵉ BOURGEOISET, av. à AULNAY-SOUS-BOIS (93), 3, av. Germain-Papillon. Tél. 48-66-62-68 – SCP GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSAU. Av. assoc. à PARIS (6ᵉ), 2, carrefour de l'Odéon. T. 43-26-82-98, de 9 à 12 h. Ts av. TGI BOBIGNY. S/lx pr vis. le 3 juillet de 10 h 35 à 11 h 35.

L'ASTRADUL
Association des Traducteurs
Diplômés de l'Université de Londres
Vous propose une équipe de Traducteurs
FRANÇAIS et ANGLAIS
TÉL. : 47-07-77-13 – 45-78-75-80 – 45-09-02-72
B.P. 225.07 – 75327 Paris Cedex 07
Siège social : Institut Britannique de Paris

Le Monde
ABONNEMENTS VACANCES

VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

VOUS ÊTES DÉJA ABONNÉ : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous sans oublier d'indiquer votre numéro d'abonné.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)	Nbre de nº
2 semaines	100 F	165 F	13
3 semaines	150 F	245 F	19
1 mois	180 F	310 F	26
2 mois	290 F	550 F	52
3 mois	400 F	790 F	78

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU : (1) 49-60-32-90

« LE MONDE » ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

● VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE ______
du ______ au ______
● VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM ______ PRÉNOM ______
Nº ______ RUE ______
CODE POSTAL ______ VILLE ______
PAYS ______
● VOTRE RÈGLEMENT : ☐ CHÈQUE JOINT ☐ CARTE BLEUE
● Nº CB
Expire à fin ____ Signature obligatoire
● VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)

011MON02

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

CINÉMA

Fuites et poursuites

Une histoires des années 40, remise au goût des années 80 : « Kill me again » de John Dahl

Une belle garce est en cheville avec un tueur psychopathe. Elle l'aide à piquer une mallette remplie de dollars en gros billets à un mafioso que le tueur tue. Bien que psychopathe, le tueur est un prudent : *« Allons nous faire oublier un temps dans un coin tranquille »*, dit-il. Les coins tranquilles, très peu pour elle, elle l'assomme et s'enfuit.

Pendant ce temps, à Reno, un jeune privé veuf et dépressif se fait casser un doigt par deux hommes d'une autre mafia à qui il doit de l'argent. La belle garce arrive, trouve son adresse dans les petites annonces, lui offre dix mille dollars (la moitié tout de suite, le reste après exécution) pour faire semblant de la tuer. Elle veut disparaître, car elle a peur. Non sans raison : son psychopathe, plusieurs mafiosi et accessoirement la police la recherchent.

Ce n'est qu'un début. La suite n'est pas moins chaotique et référentielle. *Kill me again*, de John Dahl (prix du Festival de Cognac 1990), est un hommage désabusé au polar des années 40 – tout le monde trompe tout le monde, chacun est pourri, y compris le privé, mais lui a des excuses. On pourrait croire que le scénariste met un point d'honneur à se montrer plus touffu, plus tordu que Chandler. Seulement, le film est en couleurs, la poésie du noir et blanc manque. Toute poésie en est d'ailleurs malheureusement absente. La mise en scène est juste convenable, efficace dans la mesure où elle ne laisse pas le temps de respirer. Mais elle ne fait pas non plus rêver.

Pourtant filtre une certaine ambiguïté, venue du décalage entre des péripéties codées nostalgie et le comportement de personnages liés aux schémas des années 80, hommes et femmes à égalité, utilisant les mêmes armes, les vraies plus celles d'un langage d'une même crudité, et celles de la séduction. Fourreau ou jeans moulants, gorge pigeonnante, la belle garce Joanne Whalley-Kilmer a le regard avide, les manières directes d'une nymphomane puérile. Le privé, Val Kilmer, garde de bout en bout un air ingénu de bébé boudeur et son intégrité physique, même quand il se fait tabasser et cribler de balles... L'un et l'autre parviennent à dépasser les poncifs, sont près d'atteindre le mythe. Et cette mise en reflet de deux époques qui cherchent à se joindre dégage une ironie un peu triste qui ne laisse pas indifférent.

COLETTE GODARD

□ **Les Ateliers cinéma de Marseille**. – *Du 18 au 28 juillet*, les Ateliers cinéma de Marseille proposent un programme d'enseignement : acteurs, photo, réalisation documentaires et reportages, maquillage et effets spéciaux, coiffure, production, scénario, culture cinématoghraphique, test... Les cours, dirigés par des grands professionnels, sont payants. D'autre part, l'organisation de l'atelier « scénario » devrait déboucher sur l'installation à Marseille de la Maison européenne des scénaristes.

► **Renseignements, les Ateliers cinéma, Bastide Saint Joseph, 28, avenue Paul Coxe, 13014 Marseille. Tél : 91-604-604.**

COMMUNICATION

L'attribution de fréquences de télévision à Paris et dans 22 villes

Revue de famille au CSA

Le CSA recevait jeudi 28 juin les six candidats à ses deux appels d'offres pour des fréquences de télévision, à Paris et dans vingt-deux villes de province. Verdict attendu avant la mi-juillet.

Dans leur forme, ces auditions publiques ressemblaient à une réunion de famille, avec ses archétypes : on prend des nouvelles de l'oncle érudit, du beau-*frère sportif, des cousins de province*, mais on concentre au fond son attention sur les enfants, qui font le plus de bruit...

Les cousins sont tenaces, mais ils agacent : depuis déjà *deux ans*, TCL et Canal Europe Nord (*le Monde* du 27 juin) réclament le droit de faire *« une télévision de proximité »* à Nantes ou Lille. Ils craignent que *« les dernières fréquences libres ne soient accaparées par des réseaux nationaux »* et saisissent cette tribune offerte pour adjurer le CSA de ne pas *« étouffer les espoirs nés en province »*.

Le sportif, lui, est peu combatif : le PDG de Sports 2/3, M. Jérôme Seydoux, n'admet-il pas que la fréquence parisienne qu'il vise *« n'est pas vitale »* pour l'avenir du projet déjà retenu sur *le satellite* TDF1?

Quant à l'érudit TV 1992 (*le Monde* du 27 juin), un projet de *« télé-connaissance »* qui veut se démarquer de la *« télé-détente »* en jouant *« la complicité avec l'entreprise »*, le CSA l'a ramené à peine poliment à quelques dures réalités : le capital du projet n'est pas bouclé – malgré une lettre de soutien inopinée du PDG d'Antenne 2 et FR3, M. Philippe Guilhaume...

C'est donc à l'évidence entre les deux projets de chaînes pour les jeunes, Canal Enfants et Télépousse (*le Monde* du 13 juin) que se joue la compétition. Le premier, représenté en force par onze membres de son impressionnant tour de table, met en avant *« l'équilibre »* de son actionnariat, la *« continuité »* puisqu'il reprendra les acquis – et peut-être le nom – de l'actuel Canal J, la *« qualité »* de ses programmes exclusivement destinés aux enfants. L'appel d'offres du CSA posant explicitement comme critère de choix la complémentarité entre diffusion par câble, par satellite et en hertzien, Canal Enfants joue les bons élèves grâce à ses accords avec les câblo-opérateurs et Canal Plus.

Une conduite que semble apprécier le CSA *qui*, en comparaison, se montre plus tatillon avec Télépousse, soutenu par TF1 et la presse régionale *« indépendante des deux grands groupes »* actionnaires de la Cinq (Hersant et Hachette). Le gamement Télépousse n'échappe pas au soupçon : ne serait-il pas, *avec ses 260 films diffusés plusieurs fois*, une chaîne de cinéma qui ne veut pas dire son nom? Une chaîne qui ignorerait les obligations sur les chaînes cryptées que le président du CSA, M. Jacques Boutet, *se fait un plaisir de* citer? Son projet de diffusion en norme D2 Mac hertzienne est-il bien réaliste?

Surpris, voire désarçonnés, par ces questions du CSA, les partenaires de Télépousse n'en démordent pas : ils veulent obtenir ces fréquences, parce que, comme le dit crûment M. Bernard Tapie, *« on ne peut pas rester en dehors du dernier réseau important de télévision »*.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Avançant des arguments d'équilibre économique

Les chaînes privées réagissent vivement au projet de restrictions du parrainage à la télévision

La volonté du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) d'élaborer un code de bonne conduite sur le parrainage télévisé provoque une violente réaction des chaînes privées. Leurs quatre PDG – MM. Le Lay, Rousselet, Hersant et Drucker – viennent de cosigner avec l'Union des annonceurs (UDA) et l'Association des agences conseils en communication (AACC), une lettre reprochant à l'instance de régulation de *« méconnaître les réalités économiques du marché »*.

Depuis des mois, le développement du parrainage sur les chaînes privées fait l'objet de vives critiques de la part du CSA. Depuis des mois, les télévisions commerciales font la sourde oreille. Le premier estime insupportable les *« débordements »* quotidiens dont sont victimes les téléspectateurs; les secondes, TF 1 en tête, mettent en avant les ressources qu'elles en tirent, indispensables à leur équilibre économique.

Le 31 mai dernier, les uns et les autres tentaient au cours d'une réunion de dégager un code de bonne conduite en ce domaine, après une première mise en demeure du CSA. Les chaînes en étaient sorties rassérénées, certaines de trouver un *modus vivendi* acceptable avec l'instance de régulation. Aussi, une lettre adressée par le président Jacques Boutet la semaine dernière a fait l'effet d'une douche froide.

Le président du CSA s'y montre en effet extrêmement restrictif, réduisant de fait le parrainage à la seule apparition du nom ou de l'emblème du sponsor dans les génériques, les bandes-annonces ou au cours de l'émission. *« Aucun slogan ne peut être admis*, précise M. Boutet dans sa lettre. *L'apparition du parraineur ne peut être que ponctuelle et discrète dans sa présentation à l'écran (uniquement sous forme d'incrustation). De surcroît*, poursuit-il, *l'animateur de l'émission parrainée ne peut en aucun cas mentionner en cours d'émission, sous une forme ou sous une autre, le nom du parraineur, de ses produits ou sa signature, qu'elle soit institutionnelle ou publicitaire. »*

Les émissions de jeu elles-mêmes sont visées : M. Boutet indique que les lots ne pourront apparaître sur le plateau qu'à *« condition que leur présentation soit d'une stricte neutralité (...) et ne soit pas de nature à inciter à la consommation ou à l'achat »*. En privé, le président du CSA affirme même que *« le problème du parrainage est plus grave que celui de la publicité. Si 99 % des spots sont acceptables, seulement la moitié d'un parrainage sur dix l'est! »*

« Position doctrinaire »

Souvent critiqué par le gouvernement pour sa mollesse, le CSA est, cette fois, décidé à faire un exemple. D'autant plus qu'il s'apprête à assouplir le contrôle des spots télévisés. Dès le 15 septembre, le contrôle *a priori* des publicités ne sera plus obligatoire, annonceurs et agences pouvant prendre le risque d'une sanction après leur diffusion. Une simplification administrative réclamée depuis des années par les professionnels, qui se félicitent sur ce point de *« leur collaboration exemplaire »* avec le CSA.

Sur le parrainage, en revanche, le divorce est total. Les présidents de chaîne s'insurgent, dans leur réponse adressée le 27 juin à M. Boutet, contre *« la teneur de ces propositions, étrangères à l'esprit de nos discussions »*. Ils rappellent qu'un des rôles majeurs du CSA est de veiller *« au bon fonctionnement et à l'équilibre économique de la télévision en France »*. Les restrictions imposées par le CSA feraient perdre, selon eux, *« 500 millions de francs en année pleine à notre profession, aggravant ainsi un déficit global déjà important »*. Les PDG, soutenus par les représentants des annonceurs et des publicitaires, demandent *« solennellement »* l'ouverture *« d'une véritable concertation »*.

Entendus le 28 juin par la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale, les patrons de chaîne ont tous critiqué avec virulence *« la position doctrinaire »* du CSA. Le PDG de TF 1, M. Patrick Le Lay, de son côté, a estimé que le dossier du parrainage devait être traité indépendamment de celui de la publicité télévisée et notamment de l'éventuelle suppression de la coupure unique dans les téléfilms – pour laquelle M. Michel Pelchat, député UDF-PR de l'Essonne, a annoncé le dépôt d'un amendement législatif à la rentrée.

Le président de la Une est en tête de la fronde des chaînes : il est vrai que ses recettes en parrainage représentent l'équivalent de la marge bénéficiaire de TF 1.

P.-A. G. et Y.- M. L.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du 25 avril 1990, la Première Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris a condamné la société éditrice de l'hebdomadaire L'USINE NOUVELLE à payer à M. François MICHELIN la somme d'un franc à titre de dommages-intérêts pour avoir utilisé une photographie le représentant sur la couverture du numéro de son magazine daté du 21 septembre 1989, sans son autorisation. Le Tribunal a ordonné en outre diverses mesures de publication.

Mᵐᵉ Tasca tance M. Guilhaume

Mᵐᵉ Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, a adressé, le 23 juin, une lettre sévère à M. Philippe Guilhaume, président d'Antenne 2 et de FR3, lui reprochant notamment ses interférences dans le conflit opposant le personnel de la SFP à sa direction.

« Vos récentes prises de position dérogent une nouvelle fois aux principes élémentaires de gestion d'une entreprise publique, écrit le ministre... *L'absence de concertation préalable avec l'Etat sur certaines orientations fondamentales pour l'avenir des sociétés dont vous exercez la présidence, le manque d'information de leurs conseils d'administration, l'expression publique de positions différentes, voire contraires à celles de votre actionnaire ne sont pas admissibles. (...) Tout cela ne contribue pas à instaurer le climat de confiance et de travail normal avec votre unique actionnaire et porte préjudice au développement des chaînes publiques, pour le redressement desquelles le Conseil supérieur vous a élu et auquel l'Etat consacre les moyens nécessaires. (...) C'est pourquoi je communique copie de la présente lettre au Conseil supérieur de l'audiovisuel. »*

COMMUNICATION

L'attribution de fréquences de télévision à Paris et dans 22 villes

Revue de famille au CSA

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Avancant des arguments d'ordre économique

Les chaînes privées réagissent vivement au projet de restrictions du parrainage à la télévision

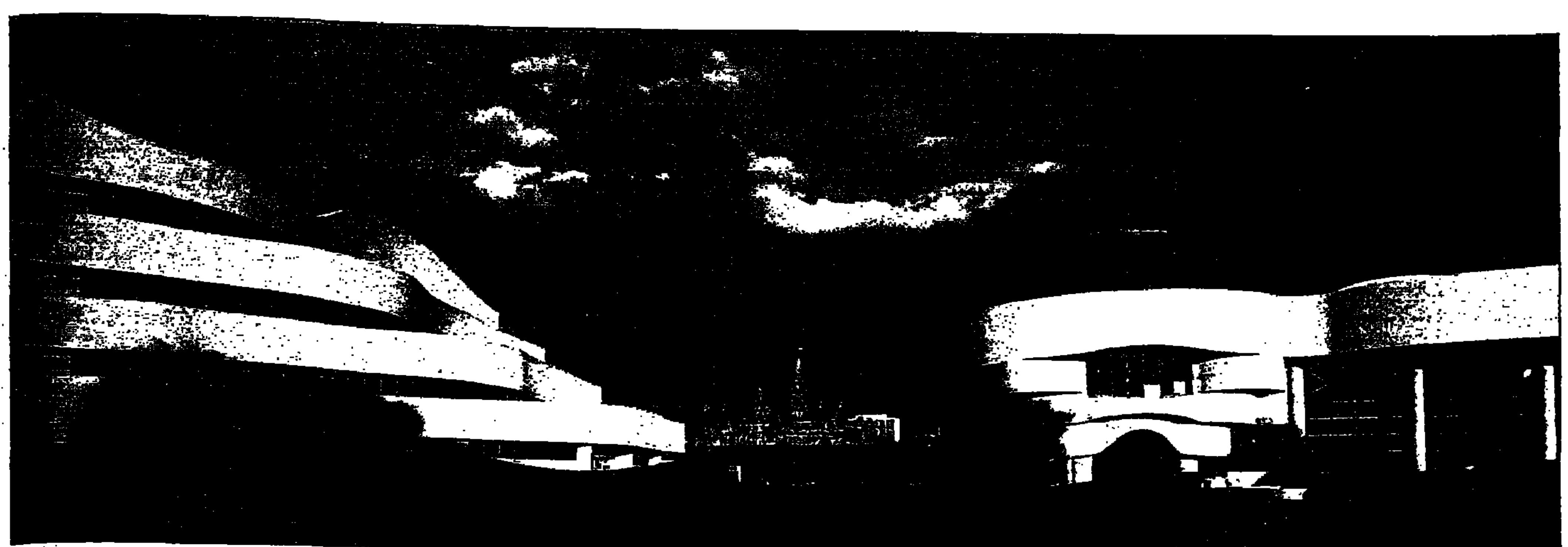
P.-A. G. et Y.-M. L.

Mme Tasca tance M. Guillaume

PUBLICATION JUDICIAIRE

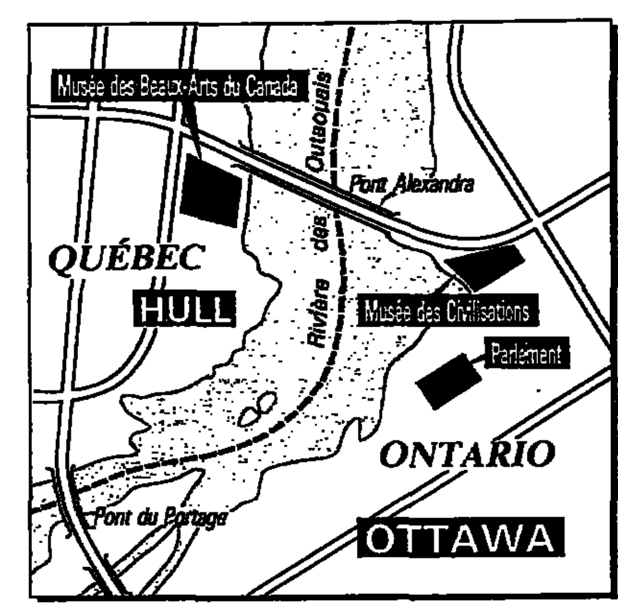
Le Monde

SANS VISA


CR

Ottawa : deux musées pour une nation

Le Canada est toujours à la recherche de son unité. Deux musées nouveaux, dans la région de la capitale fédérale, veulent y concourir.




KAROO ASHEVAK

VÊTUS de rouge, des indiens ichkahs venus de l'extrême ouest du pays exécutent des danses rituelles sur le parvis du nouveau Musée canadien des civilisations. Plus tard, Jeanne Sauvé, alors gouverneur général du Canada, viendra en calèche, au nom de la reine d'Angleterre, inaugurer à son tour l'endroit, en compagnie de Brian Mulroney, chef du gouvernement, devant une foule décontractée – beaucoup de jeunes, beaucoup d'enfants.

Un feu d'artifice sera tiré sur la rivière des Outaouais, unissant dans la fête des couleurs trois monuments : juste en face, en Ontario, l'ensemble néo-gothique du Parlement d'Ottawa, la capitale fédérale, avec ses toits pointus de cuivre verdi ; la moderne basilique du tout récent Musée des beaux-arts ; et de ce côté-ci, sur la commune de Hull, au Québec, les amples courbes de deux édifices s'ouvrant comme un théâtre à gradins aux Canadiens de toutes origines, de souche ancienne ou d'arrivée encore fraîche, le Musée des civilisations.

Un an après cette fête d'inauguration, à un moment où l'unité fédérée du Canada semble remise en question à l'occasion de la non-ratification des accords de Lac Meech (*le Monde* daté 24-25 et 28 juin) et où l'on évoque à nouveau un Québec aspirant à l'indépendance, on comprend à quel point ce pays a pu ressentir le besoin d'affirmer une culture commune et d'en rechercher les composantes. Et à quel point ce put être difficile.

« Une Constitution qui consacre nos droits, une galerie qui consacre notre art et un musée qui consacre le patrimoine de tous les Canadiens », avait dit Pierre Elliott Trudeau, alors premier ministre, en 1982, l'année où fut « rapatriée » de Londres la Constitution canadienne. L'année même où l'on consultait quatre-vingts architectes pour le Musée des civilisations, l'année aussi où l'on relançait le projet constamment ajourné depuis le début du siècle d'avoir un grand et neuf édifice pour les collections nationales de peinture, de sculpture, de photographie.

Ce fut chose faite le 21 mai 1988 pour la National Gallery, conçue par l'architecte Moshe Safdie, et le 29 juin 1989 pour le Musée des civilisations. La polémique qui se nourrissait des retards et des dépassements budgétaires de ce dernier projet, trouvait alors un nouvel objet où s'exercer : le musée lui-même, ouvert dans les plâtres et la poussière et ne présentant que la moitié de son programme, lui-même incomplètement installé.

Ne voulant pas manquer l'été en retardant encore l'ouverture, les responsables avaient fait le pari du « presque fini ». Aujourd'hui, ils estiment l'avoir gagné : le million de visiteurs qui aurait dû selon leurs prévisions n'être compté qu'après plusieurs années de rodage, a été enregistré au bout de dix mois seulement et les indices de satisfaction sont... satisfaisants *depuis que tous les objets* – dix fois plus nombreux qu'à l'ouverture – ont pu être mis en place. Il faudra attendre encore quelques années pour la période qui court après 1900. Mais déjà les enfants, avec ou sans leur école, affluent.

Dix mille ans d'une autre histoire

Que leur propose-t-on ? Une promenade dans le temps et dans l'espace. Ils sont supposés parcourir d'est en ouest, mille ans d'histoire déployés en même temps sur 5 000 kilomètres, l'envergure de ce pays qui embrasse un continent et dont la population (26 millions d'habitants) est pour l'essentiel installée sur une bande géographique qui court en parallèle avec la frontière des Etats-Unis.

Foncièrement peu hospitalier, le reste des territoires n'était pourtant pas désert : c'est à dix *mille ans d'une autre histoire* et à une meilleure connaissance de ces populations anciennes (représentées aujourdh'ui par un demi-million d'individus) en même temps qu'à une meilleure compréhension des origines si diverses des immigrants et des civilisations qu'ils représentent *que l'on invite* ici chaque Canadien, d'où qu'il vienne.

Au-delà du classique affrontement anglo-français, la mosaïque nationale s'enrichit constamment et c'est sans doute parce que l'Asie (Philippines, Inde, Hongkong) prenait récemment tant d'importance que *l'une des expositions* d'ouverture, très « grand public » et assez superficielle malheureusement, leur était consacrée. Cet été, *deux siècles* de « présence juive » seront illustrés. En fait, la Terre entière aurait de bonnes raisons d'être reçue dans ce Musée de l'homme sans frontières.

Si les objectifs pédagogiques et unificateurs semblent clairs, quelle forme donner à cette approche ? Aucune allusion à Disneyland ne fait rougir George Mc Donald, anthropologue spécialisé dans l'étude des Indiens du Nord-Ouest qui l'ont baptisé « Face souriante du grand ours grizzly ».

Après avoir visité une *centaine d'établissements, il* a voulu, pour faire de ses compatriotes des « intoxiqués de l'histoire », une approche concrète, vivante, amusante ; le parti a été pris de faire circuler le visiteur dans un panorama historique ramassé, condensé, de le confronter à la vie quotidienne des autres époques par des décors juxtaposés, des collages, des raccourcis, ou en le confrontant à des scènes précises, à des personnages situés dans leur métier ou leur région.

Arrivant avec le premier Viking, qui vers l'an 1000 toucha Terre-Neuve ou le Labrador, *il partagera les soucis* et les jours des colonies successives qui ont formé en quelques siècles l'une des grandes puissances économiques et industrielles de la planète. La vie à bord d'un navire baleinier, une bourgade de la Nouvelle-France vers 1750, des Acadiens exploitant *des marais salants*, un tonnelier riche, un cordonnier pauvre, le commerce des peaux au bord d'un lac, sont prétexte à explication, le support visuel d'objets authentiques dans un cadre construit en grandeur telle qu'il frappe l'imagination. Et l'on comprend que 40 % des visiteurs recensés dans cette première année soient des enfants de moins de douze ans.

La forme architecturale elle-même échappe au convenu. *« Je ne vois pas pourquoi nous aurions dû nous en tenir à une formule rectiligne, pourquoi il aurait fallu construire des boîtes. »* Douglas Cardinal, l'architecte, est le produit original de deux extrêmes : le culte des origines (sa grand-mère était une Indienne Black Foot et il a vécu il y a dix ans une période mystique de défense militante des droits des Amérindiens) ; la confiance dans les technologies nouvelles (dans son agence d'architecture, on ne dessine, ne trace ou ne calcule qu'à l'aide de l'ordinateur).

Résultat : deux édifices (pour les chercheurs et pour le musée, les salles de conférences, de cinéma, 100 000 mètres carrés au total) dont l'inspiration se réclame des grands éléments de la géologie du continent. L'un figure le glacier, l'autre le « bouclier » canadien. Lignes courbes, *superposées, irrégulières, parfois* en surplomb comme peuvent l'être des couches sédimentaires, dans un matériau – le calcaire du Manitoba – qui laisse affleurer par milliers des fossiles. Coupoles cuivrées de la grande salle de cinéma omnimax (le procédé a été inventé au Canada).

Forte tête

Et, pour magnifier l'accueil, une grande nef vitrée, haute comme cinq étages, longue de 115 mètres, où sont placés en hommage et en rappel six mâts totémiques et les maisons à *décors rituels de plusieurs tri*bus, tandis qu'une image de la forêt imprimée en transparence sur un gigantesque tulle, sur 90 mètres de long, donne l'échelle du site originel.

Les critiques d'architecture hésitent à situer ce lointain cousin du Frank Lloyd Wright de la fin, celui qui aimait les volutes et les formes de coquillages. Forte tête en tout cas, il ne mâche pas ses mots. Refusant en bloc l'*« architecture coloniale »* et les styles, anglo-français ou gréco-romain qui ont dominé jusqu'à présent, il proclame qu'ils n'ont rien à voir avec le Nouveau Monde. *« Pourquoi ne pas nous inspirer des formes spectaculaires de nos paysages naturels ? »* demande celui qui, *« plutôt que le cerf »*, veut rechercher *« l'esprit du cerf »*.

Ce qu'il est certain de dire, c'est que l'urbanisme, sinon l'architecture, trouve son compte dans ce face-à-face des deux nouveaux musées : deux rives, deux provinces, deux langues dominantes, deux pôles d'attraction qui devraient donner envie d'aller de l'un à l'autre.

Car le souci de former, d'entretenir et de diffuser une culture nationale, civilisation neuve pour un pays neuf, est très *présent aussi côté National* Gallery. Si le Musée des beaux-arts, vieux d'un siècle, possédait bien sûr comme toutes les institutions similaires des chefs-d'œuvre « européens » (une *Vénus* de Cranach, par exemple, des toiles impressionnistes, 40 000 œuvres en tout) et d'importantes pièces d'art moderne (qui se souvient que Jean-Paul Riopelle est de nationalité canadienne ?), il s'enorgueillit aussi d'une collection proprement canadienne qui n'avait pu jusque-là être correctement mise en valeur : grands paysages austères, montagnes, sites exaltants de l'ouest du pays, qui, dans les années 20, ont nourri l'inspiration du Groupe des sept, y sont bien représentés.

L'exposition majeure de cet été 1990 (elle ouvre le 29 juin) est consacrée à Emily Carr ; c'est la rétrospective de cent quatre-vingts pièces de cette artiste née en 1871 à Victoria, l'île qui fait face à Vancouver, en Colombie britannique. Gauguin des septentrions, elle séjourna dans les communautés autochtones de l'Ouest au début du siècle et trouva dans leur sculpture un écho de sa propre interprétation des *« forces vitales »* qu'elle percevait dans les paysages.

Mais le Musée des beaux-arts, avec ses 12 000 mètres carrés d'expositions, ses remarquables collections de photographies, et malgré un budget d'acquisitions (3 millions de dollars par an) dont sa dynamique *directrice, Shirley Thom*son, regrette la modestie, offre un itinéraire où l'éclectisme garantit les effets de surprise.

MICHÈLE CHAMPENOIS

Lire la suite page 17

SUISSE
LA BONNE ADRESSE

Hôtel Chamois – CH-3954 Leukerbad
Très confortable • Sympa • Bon prix. Atmosphère familiale, tranquillité absolue. Venez-y vous reposer. Visitez-nous une fois. Tél. : 1941/27/61 13 57.

Hotel Waldhaus Dolder
L'hôtel situé sur la partie ensoleillée de Zurich
Arrangements avantageux pour les fins de semaine
Cuisine soignée – Endroit calme – Piscine couverte
Sauna – Solarium – Fitness – Massage – Golf
Tennis – Garage sous-terrain.
Kurhausstrasse 20, CH-8030 Zurich
Tél. : 1941/1/251 93 60, Fax 1941/1/251 00 29

Christoph Suter's
Hotel Restaurant Bar ★★★★
SPLÜGENSCHLOSS
Splugenstrasse 2 · Genferstrasse
8002 Zurich (Enge)
Telefon 1941/1/201 08 00
Telex 045/81 55 53
Fax 1941/1/201 42 86
Trouvaille !
Votre domicile à Zurich.
Hôtel soigné, voué à la tradition et à la qualité. Confort moderne. Situation centrale dans la partie calme du centre ville, à quelques pas du Paradeplatz et du lac.
Places de parking privées.

SANS VISA

JEUX

échecs

Nº 1391

DEUX SŒURS

(Coupe du monde, Moscou, juin 1990)

Blancs : KHALIFMAN
Noirs : P. NIKOLIC

Partie française (système Tarrasch)

1. é4	é6	10. Cf3(g)	f6
2. d4	d5	11. g4!	ç4!(h)
3. Cç3	Fb4	12. gxf5!!(i)	cxd3
4. é5	ç5	13. Tg1	éxf5 (j)
5. a3	Fxç3+	14. Fh6	Tf7
6. bxç3	Cé7	15. Rd2!!(k)	Fé6
7. Dg4(a)	0-0(b)	16. Fxg7!!(l)	Txg7
8. Fd3!(c)	Cb-ç6(d)	17. Txg7+	Rxg7
9. Dh5!(é)	f5(f)	18. Tg1+	abandon (m)

(Tournoi zonal
Lvov, juin 1990)
Blancs : MINASJAN
Noirs : OLL.
Même début.

8. Fd3	Cb-d7	19. Tg1+	Rh8
9. Cf3	f5	20. Cg5	Dg8
10. Dh3	Da5(n)	21. Fxf5	éxf5
11. Fd2	Cb6	22. Dh4	Fé6
12. g4!(0)	Cç4	23. Cxh7!!(w)	Dxg1(x)
13. Tg1(p)	çxd4(q)	24. Cg5+	Rg8
14. gxf5	Cxf5(r)	25. Dh7+	Rf8
15. Fh6	Tf7(s)	26. Dh6+	Ré8
16. Fxg7!!(t)	Txg7	27. Dxé6+	Rd8
17. Txg7+	Rxg7(u)	28. Dxd5+	Rç7
18. Ré2!!(v)	Dd8	29. Cé6+	abandon (y)

NOTES

a) N. Short considère que si la réfutation de la « défense de Winawer » est un jour possible, seule cette sortie de la D en sera le moyen. D'autres maîtres préfèrent encore aujourd'hui les suites 7.a4 et 7.Cf3.

b) Les Noirs ont le choix entre l'acceptation de la désintégration de leur aile-R via 7..., Dç7 ; 8.Dxg7, Tg8 ; 9.Dxh7, çxd4 ; 10 Cé2, Cb-ç6 ; 11.f4, Fd7 ; 12.Dd3, dxç3 ; 13.Dxç3, Cf5 (ou 0-0-0) ; 14.Tb1 et celle du risque inhérent au roque (7...,0-0).

c) Pendant longtemps, on a poursuivi par 8.Cf3, f5 (ou 8..., Da5 ; 9.Fd2, ç4 ; 10.h4, Cb-ç6 ; 11.h5!) ; 9.éxf6, Txf6 ; 10.Fg5, Da5 avec un jeu compliqué : par exemple, 11.Fxf6, Dxç3+ ; 12.Ré2, Cg6 ; 13.Tç1, gxf6 ; 14.h4, Cc6 ; 15.h5, é5 ; 16.Dg3, é4 ; 17.hxg6, éxf3+ ; 18.Rd1, Ff5 ; 19.Txh7, Dxd4+ ; 20.Fd3, Cé5 ; 21.Th4!, Fg4 ; 22.gxf3!, Fxf3+ ; 23.Rd2, Cç4+ ; 24.Ré1, Dé5+ ; 25.Dxé5 et les Blancs gagnèrent au cinquante-deuxième coup (Psachis-Barciev, Sotchi, 1987). Ou encore 8.Cf3, Cb-ç6 ; 9.Fd3, f5 ; 10.éxf6, Txf6 ; 11.Fg5, Tf7. Depuis deux ans, la suite 8.Fd3 jouit d'une grande vogue.

d) Si 8..., ç4 ; 9.Fh6, Cg6 ; 10.Fxg6, fxg6 ; 11.Fé3 avec avantage aux Blancs (Van der Wiel-Hübner, 1987). A examiner est 8..., f5 ; 9.éxf6, Txf6 ; 10.Fg5, Tf7 ou 10.Dh5, g6 ; 11.Dd1, Da5 ; 12.Fd2, Cb-ç6 ; 13.Cf3, ç4 ; 14.Cé2, Cf5!

é) Probablement supérieur à 9.Cf3, f5 ; 10.éxf6, Txf6 ; 11.Fg5, é5! ; 12.Dg3, Txf3! ; 13.gxf3, ç4.

f) 9..., h6 est dangereux pour les Noirs à cause de 10.Fxh6!, gxh6 ; 11.Dxh6, Cf5 ; 12.Fxf5, éxf5 ; 13.Ch3 (ou 13.0-0-0!, f4 ; 14.Ch3), f6 (ou 13..., f4 ; 14.0-0-0, Cé7 ; 15.Cg5, Ff5 ; 16.g4, Fé4 ; 17.Th-é1, Db6 ; 18.é6, Fg6 ; 19.Td3, abandon. Maus-Hübner, 1989) ; 14.Dg6+, Rh8 ; 15.0-0-0, fxé5 ; 16.Td3, f4 ; 17.Dh6+, Rg8 ; 18.Tg3+!! (0-1 Ulibin, Tbilissi, 1989). Si 9...Cg6 ; 10.Cf3, Cç-é7 ; 11.dxç5!

g) Si 10.g4, Dh4 ; 11.Dxh4, Cxh4 ; 12.Fg5, Cg6 ; 13.Cf3, ç4.

h) Attendant 12.Fé2, Cf-é7 ; 13.éxf6, Txf6 ; 14.Cg5, h6 ; 15.Cf3, Da5 comme dans la partie Tzeskhovsky – Nikolic de Wijk aan Zee 1989 ou 15..., Df8 ; 16.g5, g6 ; 17.Dh3, é5 ; 18.Dg2, Té6 avec une position obscure (Blatny-Vladimirov, Alma Ata, 1989). Nikolic ne craint pas ici la suite 12.gxf5, çxd3 qu'il qualifie de « peu claire ».

i) Et pourtant...

j) 13..., Da5 retardait le dénouement, mais l'attaque des Blancs demeurait.

k) Mise en communication des T.

l) Un sacrifice décisif.

m) Si 18..., Rh8 ; 19.Ch4 menaçant 20.Dh6 et 20.Cg6+. Si 18..., Rf8 ; 19.Dxh7 menaçant 20.Tg7.

n) Ou 10..., Dé8 ; 11.Cg5, h6 ; 12.Cxé6, Cxé5 ; 13.Cxf8, Cxd3+ ; 14.Dxd3, Cg6+ ; 15. Dé2, Dxf8 ; 16.0-0, ç4 avec une position difficile à juger (Lau-Zysk, Budapest, 1988) ou 10..., Cb6 ; 11.a4, ç4 ; 12.Fé2, a5 ; 13.Tg1!, Dé8 ; 14.g4!, Cxa4 ; 15.gxf5, Cxf5 ; 16.Cg5, h6 ; 17.Fh5, Dç6 ; 18.Fg6, Cé7 ; 19.Ch7, Cxg6 ; 20.Cxf8, Rxf8 ; 21.Txg6, Dé8 ; 22.Dg3, abandon. Sax-Dolmatov, 1989.

o) 12.dxç5 est aussi à envisager comme 12.Tg1.

p) Un thème que l'on retrouve dans plusieurs parties : g4-Tg1-gxf5 et Fh6.

q) Après 13..., Cxd2 ; 14.Rxd2, çxd4 ; 15.Cxd4, Fd7 ; 16.gxf5, éxf5 ; 17.é6, Fé8 rien n'est clair (Sofia, Polgar-Farago, 1989).

r) 14..., Cxd2 semble préférable.

s) Si 15..., Dxç3+ ; 16. Ré2.

t) Le même sacrifice que dans la partie Khalifman-Nikolic.

u) Si 17..., Cxg7? ; 18.Dxh7+, etc.

v) Même mise en communication des T.

w) La dernière balle.

x) Si 23..., Dxh7 ; 24.Df6+.

y) Si 29..., Rç8 ; 30. Dd8 mat et si 29..., Rb6 ; 30.Dç5+, Ra6 ; 31.Cç7 mat. Deux parties qui se ressemblent comme deux sœurs.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1390
G. KASPARIAN (1939)
I. FRITZ. 1953.

(Blancs : Rç1, Td5, Fd2, Pf6. Noirs : Ra2, Tg6, Pa4, b4.)

1.Fg5, b3 ; 2.Td2+, Ra1 ; 3.f7, Txg5 ; 4.f8=D, Tg1+ ; 5.Td1, Tg2 ; 6.Da3+, Ta2 ; 7.Td2, Txa3 ; 8.Tb2, Ta2 ; 9.Tb1 mat !

Si 3.Fé3?, b2! ; 4.Txb2, Txf6 ; 5.Fd4, Tf1+ ; 6.Rç2, a3! ; 7.Tb1+, Ra2 ; 8. Txf1. pat.

Si 6.Td2, Tg1+ ; 7. Td1, Tg2.
Si 7.Dç5, Th2!
Si 7..., b2 ; 8.Dxb2+!!, Txb2 ; 9.Txb2, a3 ; 10.Tb1+, Ra2 ; 11.Tb8, Ra1 ; 12.Rç2, a2 ; 13.Rb3!!, Rb1 ; 14.Ra3+.

ETUDE Nº 1391
A. GURVITCH
(1940)

BLANCS (4) : Rf8, Th6, Cd5 et g3.
NOIRS (4) : Rg5, Ch2 et h1, Ph4.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE

bridge

Nº 1289

LA QUATRIÈME MEILLEURE

La quatrième meilleure, qui est utilisée dans les contrats à la couleur et à Sans Atout par les champions du monde brésiliens et aussi par quelques-unes des meilleures formations américaines, fête son centième anniversaire. On en connaît bien les règles, mais pas toujours les conséquences, même au plus haut niveau, comme le prouve cette donne de la finale de la Sélection américaine de 1989.

Nord : ♠ A R 9 8 ♡ 10 8 3 ♢ D 8 5 ♣ D 4 3
Ouest : ♠ D 7 6 5 4 ♡ D ♢ V 10 4 2 ♣ V 10 8
Est : ♠ V 10 3 ♡ R V ♢ A R 9 3 ♣ R 9 5 2
Sud : ♠ 2 ♡ A 9 7 6 5 4 2 ♢ 7 6 ♣ A 7 6

Voici le déroulement du coup dans les deux salles. Sud était donneur et personne vulnérable.

SALLE FERMÉE

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Martel	Pollack	Stansby	Cohen
–	–	–	1 ♡
passe	1 SA	passe	2 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

(1 SA sur 1 ♡ : forcing ; 4 ♡ : 10 à 12 H et 4-3-3-3.)

Martel, en Ouest, ayant entamé *le 5 de Pique, pourquoi le déclarant* a-t-il chuté QUATRE CŒURS ?

RÉPONSE

Mark Cohen fit As Roi de Pique pour défausser un Carreau, mais, Ouest ayant fourni le 4 de Pique au second tour, il craignit qu'il n'ait un doubleton à Pique et ne coupa pas le troisième Pique. Et il chuta !

SALLE OUVERTE

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Katz	Lawrence	Weinst.	Woolsey
–	–	–	passe
passe	passe	1 SA	2 ♡
2 ♠	3 ♡	passe	4 ♡...

Katz, en Ouest, ayant entamé la Dame de Cœur (ce qui n'est pas illogique après l'ouverture de 1 SA), comment Woolsey, en Sud, a-t-il gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?

RÉPONSE

Un jeu d'élimination et un placement de main à l'atout ont permis de ne perdre que trois levées : As de Cœur, As Roi de Pique (défausse Carreau), Pique coupé et Cœur qui oblige Est à prendre et à livrer la dixième levée...

RECTIFICATION PRÉCOCE

Sous le terme mystérieux de rectification précoce se cache une manœuvre classique dont voici une illustration typique. Le coup a été joué il y a quelques années au tournoi des Arcs, et la réussite du chelem (qui n'a pas été déclaré) est un véritable problème :

Nord : ♠ 8 6 ♡ 5 2 ♢ D 10 7 5 3 ♣ A 7 6 2
Ouest : ♠ – ♡ R D 9 4 3 ♢ A R 8 6 4 ♣ V 9 3
Est : ♠ D 10 ♡ A 10 8 7 6 ♢ V 9 2 ♣ D 8 5
Sud : ♠ A R V 9 7 5 4 3 2 ♡ V ♢ – ♣ R 10 4

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Mouiel	X...	David	Y...
2 ♣	2 ♡	contre	3 ♡
4 ♠	5 ♢	contre	5 ♡
5 ♠	passe	passe	passe...

Ouest ayant entamé l'As de Carreau, *comment Mouiel, en Sud, a-t-il* fait une levée de mieux (petit chelem) au contrat de CINQ PIQUES quelle que soit la défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

L'ouverture de « 2 Trèfles » était artificielle et indiquait un deux fort à couleur indéterminée, mais elle n'était pas forcing de manche et promettait donc de 20 à 23 points en comptant la distribution ou au moins 8 levées de jeu avec la force d'une ouverture. La réponse de « 2 Cœurs » promettait une main positive, mais pas nécessairement un As. Les enchères, ensuite, étaient naturelles.

COURRIER DES LECTEURS

• *Le Labyrinthe* (nº 1379). – Plusieurs lecteurs (V. Andren, P. Courty, R. Labouze...) ont découvert qu'on ne pouvait pas sortir du Labyrinthe ! *« Un labyrinthe sans issue,* écrit René Maillard, *où comment deux jets de Carreau coupent le fil d'Ariane. »* Bravo ! En effet, dans le squeeze final à trois couleurs, Ouest peut sauver la situation en défaussant ses Carreaux qui libèrent pourtant un carreau du déclarant...

PHILIPPE BRUGNON

dames

Nº 383

CRUELLE ET IMMÉRITÉE

Festival de Cannes
Open international, février 1990

Blancs : BALJAKIN (URSS)
Noirs : GUINARD (France)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	18-22	27. 44-39	2-7!
2. 38-32(a)	12-18	28. 39-34	18-23!(l)
3. 31-26	19-23	29. 41-37	12-18
4. 28x19	14x23	30. 43-39	7-12
5. 32-28(b)	23x32x	31. 39-33(m)	28x39
6. 37x28	10-14	32. 34x43	23-28!(n)
7. 41-37	5-10	33. 43-39	16-21!
8. 43x38	7-12	34. 38-33	17-22
9. 48-43(c)	1-7	35. 26x17	12x21!(o)
10. 46-41	18-23(d)	36. 39-34(p)	28x39
11. 28x19	14x23	37. 34x43	22-28!(q)
12. 35-30	20-25	38. 31-26	18-22
13. 30-24!(e)	12-18(f)	39. 26x17	22x11
14. 40-35(g)	7-12	40. 36-31	8-12
15. 34-30!(h)	25x34	41. 31-27	13-18
16. 39x30	13-19(i)	42. 37-31	18-23
17. 24x13	8x19	43. 31-26	4-9!(r)
18. 44-39	9-13	44. 43-39	9-13
19. 45-40	10-14	45. 39-34	13-18
20. 40-34	15-20	46. 34-29(s)	23x34!(t)
21. 30-25	20-24	47. 30x39	11-17
22. 34-29!(j)	23x34	48. 42-38	24-29(u)
23. 39x30	22-28!(k)	49. 35-30	6-11
24. 33x22	17x28	50. 27-21	11-16(v)
25. 37-31	11-17	51. 30-24!(w)	29x20(x)
26. 50-44	3x8	52. 38-33	abandon(y)

NOTES

a) Le grand maître international soviétique ne retient pas le début hollandais abordé dans plusieurs chroniques de la rubrique et dont l'une des multiples variantes est 2. 37-32 (12-18) ; 3. 41-37 (7-12) ; 4. 46-41 (1-7) ; 5. 31-26 (19-23) ; 6. 28×19 (14x23) : 7. 32-28 (23x32), etc.

b) Ce début, très peu pratiqué, est retenu pour la première fois dans la rubrique. Au deuxième temps, en effet, les Blancs ne jouent généralement pas 2. 38-32 mais 2. 37-32 comme nous l'avons vu dans de nombreuses parties. Le GMI soviétique veut-il créer le doute dans l'esprit du GMI français ? Le championnat du monde 1986 offre cependant un exemple de début identique jusqu'au cinquième temps où les Blancs, conduits par le maître africain Kouame face au maître néerlandais Vernin, poursuivirent par 5. 34-29 (23x34) ; 6. 40x29 (7-12) ; 7. 32-28 (10-14), etc.

c) Jadis, les théoriciens recommandaient 9. 49-43 de préférence à la mise en action du pion pivot 48 dans ce type de stratégie de contrôle du centre.

d) Coup agressif pour le contrôle du centre.

e) Ce pion taquin interdit, notamment, d'une part 13. ... (9-14) ; 14. 24-20 (15x24) ; 15. 34-29 (23x34) ; 16. 40x27! raflé cinq pions et plus, et d'autre part, 13. ... (10-14) ; 14. 24-19 (13x24) ; 15. 33-29 (24x33) ; 16. 39x10, etc., +.

f) Le seul.

g) Interdit toujours 14. ... (9-14) et 14. ... (10-14).

h) Baljakin maintient la tension en *créant un danger par 24-20* ou 24-19.

i) Contraints à un jeu défensif les conduisant à affaiblir leur bastion central, les Noirs se sont vus interdire : 16. ... (10-14) ; 16. ... (9-14) ; 16. ... (23-29) [car 17. 30-25 (29x20) ; 18. 25x5,+)] ; 16. ... (22-27) et 16. ... (16-21).

j) Une série de coups de position destinés à neutraliser l'aile gauche des Noirs et ponctués par cet échange qui interdit l'occupation du centre (18-23).

k) Les Noirs réagissent avec sang-froid et courage en tentant ainsi de prendre l'initiative par cette profonde pénétration au centre.

l) Les Noirs ne subissent plus sur cette série de coups justes et occupent même mieux le terrain.

m) Conséquence de cette évolution du jeu : les Blancs sont contraints à un jeu défensif en chassant, provisoirement, sur ce repli, l'avant-poste à 28.

n) Le maître français récidive en bien.

o) Toute la précision requise pour épauler l'avant-poste.

p) Nouvelle conséquence pour le GMI soviétique : second mouvement défensif.

q) Un acharnement exemplaire dans cette nouvelle maîtrise de la case 28. On peut dès maintenant s'interroger sur les chances du tier titré conducteur des Blancs : la structure de la formation du GMI soviétique paraît avoir subi une... implosion !

r) Toujours les coups justes, la moindre imprécision risquant de compromettre irrémédiablement l'avantage positionel.

s) Merveilleux jeu défensif du Soviétique au bord du naufrage.

t) Encore le coup juste car si 46. ... (24x33) ; 47. 30-24 (19x30) ; 48. 35x24 puis 24-20, etc., les Blancs passent à dame.

u) 48. ... (28-32) serait contré par le collage 49. 25-20.

v) Effroyable, impensable à ce niveau et après une si belle prestation !

w) L'issue inattendue, cruelle, imméritée.

x) Si 51. ... (19x30) ; 52. 25x32, etc., +.

y) Puisque (16x27) ; 33x15, plus sur cette rafle de quatre pions.

• SOLUTION: 21-16! (17x19) 27-21! (23x12) 47-42! (38x47) 21-17 (12x21) 16x38 (33x42) 30-24 (29x20) 25x41!!, +. Clef de voûte parfaite.

PROBLÈME
G. POST (Villeurbanne)
Avril 1990

Les Blancs jouent et gagnent. Le grand maître probléministe G. Post m'a dédié cette récente composition conçue, à travers cette marque d'amitié, à l'intention des amoureux de la belle problématique. Sur le thème « La clef de voûte ». Comme le souligne l'auteur : *« L'originalité est dans le fait que la clef de voûte est constituée par un modeste pion alors que les Blancs ne vont jamais à dame. »* Le motif « La clef de voûte » signifie, ajoute l'auteur *« qu'une seule pièce blanche vient bloquer tout l'édifice des Noirs ».* Les Néerlandais, précise-t-il, l'ont exploité avec Van der Werf (1931) et L. Schut (1935).

JEAN CHAZE

mots croisés

Nº 618

Horizontalement

I. Petite mais mondialement connue pour un de ses numéros. – II. A reçu de l'aide. Vous pouvez y trouver un bon armagnac. – III. Maintenant, on voit presque le jour au travers. Evoquées par la parole ou par l'écriture. – IV. Appartiennent au passé ou au devant. – V. Conjonction. Bruits significatifs. Une carte à jouer. Possessif. – VI. Toujours grand, hélas ! A l'œil, sans trop d'inconvénients, espérons-le. Père d'élus. – VII. Fis mijoter dans son jus. Les hommes, par exemple ? – VIII. Pressée. En Belgique. – IX. Une île, forcément... Trébuchent sur les mots. – X. Ne concernent pas encore les écoliers.

Verticalement

1. Elle est toujours partante. – 2. S'obstinent. – 3. Mesure. Appelle. – 4. Viennent inévitablement au bon comme au mauvais moment. Passé. – 5. Pronom. Ce n'est pas le mauvais cheval. – 6. Adverbe. Engageai. – 7. Si l'on commence par le commencement. Pour les cabinets. – 8. Article. Voyelles. Pronom. – 9. Ce que font les calomniateurs. – 10. On en voit peu. Il ne pourra peut-être pas cacher sa peine. – 11. Savourées. Comme des punaises en un sens. – 12. Village. Il protège et l'Etat désormais le protège. – 13. Volontés révisables.

SOLUTION DU Nº 617

Horizontalement

I. Délit d'initié. – II. Exécré. Angon. – III. Patoisant. DC. – IV. Oman. Sitelle. – V. Silènes. Rien. – VI. In. Sereine. – VII. TAT. Tréma. Pé. – VIII. Atossa. Pilou. – IX. Iéna. Gaussés. – X. Rudoient. Ote. – XI. Erubescences.

Verticalement

1. Dépositaire. – 2. Examinateur. – 3. Létal. Tondu. – 4. Icônes. Saob. – 5. Tri. Nets. Ie. – 6. Desserrages. – 7. Aisée. ANC. – 8. Nant. Imputé. – 9. Internais. – 10. Tg. Lie. Lsoc. – 11. Iodle. Poète. – 12. Encenseuses.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

Nº 620

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

Horizontalement

1. EFIMSTU. – 2. AAIMNUX. – 3. EEIMMOR (+ 1). – 4. ACEEMMOT. – 5. EIILMPQU. – 6. AAEILORV (+ 1). – 7. EGIRRSSU (+ 1). – 8. AEEIRST (+ 3). – 9. EEEILR. – 10. AABEEST. – 11. AEIIPSS (+ 1). – 12. BBEEMORU. – 13. BEEORTU (+ 3). – 14. AAADINTT. – 15. ENRRSUY. – 16. ACDEILOT. – 17. ACEEEIPR. – 18. ACEEHLNR. – 19. AEEISSS.

Verticalement

20. AAFIILLM. – 21. ACEGNS (+ 2). – 22. EIMNNTU. – 23. AENPRSU. – 24. AAERRTUV. – 25. EILMOPRR. – 26. DEEEIRS (+ 2). – 27. AADIQSS. – 28. EELPSUX. – 29. BEIOPSTY. – 30. EEIIRRT. – 31. EEGIMMR. – 32. BCEEHMOR. – 33. EILMMOS (+ 1). – 34. BEEEOSTU. – 35. EINOSTU. – 36. ACDEEIPZ. – 37. EEILLOR (+ 1). – 38. ABEELRT (+ 4). 39. BEELLMOR. – 40. AEEEGNRT (+ 2).

SOLUTION DU Nº 619

1. SENSITIF. – 2. ADOUBES. – 3. DIGRESSA (DEGRISAS). – 4. LOUVOIES. – 5. GREERAS (GRESERA...). – 6. URANISME (NUMERISA...). – 7. TRAYEUR. – 8. ANNOTAT (TATONNA). – 9. REPENTIE (EPIERENT REPEINTE EPREINTE). – 10. EMERISEE. – 11. REESSAIE. – 12. VASARDE, sablonneuse et vaseuse. – 13. NUMERISE (MENUISER...). – 14. URGERENT. – 15. PRAGOISE. – 16. ICAUNAIS, de l'Yonne. – 17. ANESSES (ASSENES). – 18. SATURNE (NATURES SAURENT). – 19. RETIVETE. – 20. SULFURA. – 21. GROUPIES (PIROGUES). – 22. RANCŒUR (ENCOURRA). – 23. NEUVAIN. – 24. NEIGEAIT. – 25. IRONISTE (ETIRIONS ITERIONS). – 26. SERINER (RESINER INSERER). – 27. INNEITE. – 28. FISSES. – 29. ARGOTIER, qui connaît, parle l'argot (RETROAGI). – 30. PICARDAN. – 31. OSERAIES. – 32. SIEGEAI. – 33. BARBETTE, guimpe. – 34. REXISTE (EXISTER). – 35. SUSURRE. – 36. DETRESSE (DESERTES DESSERTE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

SANS VISA

LA TABLE

Chateaubriand et tournedos

FAUT-IL suivre le bœuf ? A travers les méandres de l'anecdotique et de l'affabulation, on se perd... Chateaubriand *et tournedos, tenez !* Ce sont tous deux morceaux du filet ; le premier épais de 3 à 5 centimètres, le second de 2 centimètres, précise M. Georges Chaudieu, président de l'Académie de la viande.

Commençons par le chateaubriand, quelquefois écrit châteaubriant. La première orthographe tenant du célèbre vicomte, dont le cuisinier Montmireil aurait inventé... Mais inventé quoi ? On devait, d'éternité, trancher le filet de bœuf ainsi, non ? Quant aux partisans de châteaubriant avec un « t », ils veulent que le nom vienne de cette ville de Loire-Atlantique dont le marché agricole et animalier fut longtemps renommé.

Mais Modeste Magny, qui créa le célèbre restaurant *Magny*, rue Contrescarpe-Dauphine (aujourd'hui rue Mazet), jeune époux d'Ernestine-Laure Brébant (sœur du célèbre restaurateur des boulevards), et dont les dîners littéraires allaient, de longues années durant, consacrer le succès (Flaubert, Sainte-Beuve, Renan, Taine, Tourgueniev, Théophile Gautier, George Sand et, surtout, les frères Goncourt furent ses fidèles)... Magny donc, grand cuisinier, créateur entre autres plats d'une purée Magny (pommes de terre cuites au four, vidées à la cuiller, tamisées et mélangées en quantité égale avec du beurre frais de Normandie), assurait que le chateaubriand *qu'il proposait quelquefois* n'était qu'une déformation populaire de chabrillan. Plat qu'il avait d'abord servi, sur sa demande, à son client Lionel de Moreton, comte de Chabrillan.

Malgré sa tapageuse liaison avec Céleste Mogador, qu'il devait enfin épouser en 1854, avant de devenir consul général de France à Melbourne, ce Chabrillan était moins connu que l'auteur des *Martyrs*. Et l'on admet que le populaire ait fait du chabrillan un chateaubriand.

Cependant que, taillé moins épais, le tournedos, lui, poursuivait son bonhomme de chemin. Mais pourquoi tournedos ? Selon certains, aux Halles parisiennes du siècle dernier, les places tournant le dos aux principales allées du pavillon de la marée étaient affectées aux poissons pas très frais. Par extension, on appela tournedos les bouts de filets de bœuf ayant séjourné quelques jours en resserre. Puis un (ou une) écervelé(e) ayant un jour inscrit ce mot sur une carte de restaurant, il plut à la clientèle, et le tournedos obtint droit de cité.

Mais une autre version veut que, Rossini ayant imaginé de servir le chateaubriand de la façon que l'on sait, cela choqua les maîtres d'hôtel du temps, qui faisaient passer le plat derrière le dos des convives.

Quoi qu'il en soit, le tournedos Rossini fut préparé par Magny sur les indications du maître. Il s'agit d'un morceau de filet épais de 2 centimètres, sauté, déglacé au madère et à l'essence de truffe, servi avec, *posées dessus, une* escalope de foie gras et une lame de truffe, puis nappé de sa sauce. Inutile de préciser qu'au restaurant ce morceau est plus souvent faussement préparé que vrai. Pour ne pas dire toujours... Car, du temps de Rossini, il n'était foie gras que d'oie, alors qu'aujourd'hui c'est surtout au canard qu'il est fait appel.

LA REYNIÈRE

MONTRES
CAMEL TROPHY
JUNGLE PROOF*
*La montre à l'épreuve de la Jungle.
MULTICHRONO : chronographe multifonction - étanche 5 ATM.
prix conseillé : 1 990 F
Horlogers Bijoutiers
Bijoutiers Guilde des Orfèvres
Grands Magasins - Aéroports
liste détaillée : (1) 42.43.25.63
Distributeur exclusif : EFA France

DÉCOUVERTE

Deux musées pour une nation

Suite de la page 15

L'architecte Moshe Safdie a volontairement conçu des espaces différenciés, des cheminements, un espace *« lisible et amical »*, et, plutôt qu'un musée solennel et monolithique, un ensemble de *« rues »* et de *« places » intérieures offrant* des *« séquences assez intimistes »*.

Préférant les petits musées (la Frick Collection à New-York ou le Kröller-Muller à Otterlo aux Pays-Bas), l'architecte a voulu partager le sien en unités de dimensions raisonnables. *« Le problème fondamental de l'architecture à notre époque, c'est... la fatigue »*, dit Moshe Safdie qui rencontra la célébrité lors de l'Exposition universelle de Montréal en 1967 pour avoir construit des logements, ni *maisons, ni appartements traditionnels*, en un échafaudage asymétrique de cubes qui reste encore aujourd'hui, après avoir été beaucoup copié, une sorte de modèle. Conçu comme une « promenade » architecturale, son musée d'Ottawa puise à l'évidence son inspiration à plusieurs sources. *La principale*, à une échelle monumentalisée, est à rechercher du côté des monastères et des couvents, du roman et du gothique.

Gothique, la longue et haute galerie vitrée qui, en pente très douce, sur 100 mètres environ, amène le visiteur dans un grand hall où des voiles de couleur suspendus à la charpente jouent avec la lumière et lui font fête. Romanes, les voûtes des salles de peinture où un ingénieux système de lanterneaux et de puits tapissés *de feuilles de métal* conduisent l'éclairage naturel du toit jusqu'aux pièces du rez-de-chaussée.

« Je me suis rendu compte que les architectes avaient un énorme pouvoir de contrôle sur l'humeur. Tristesse, oppression, peur, sérénité. Les collections ont besoin de calme. Des formes douces, comme les voûtes, sont calmes et la lumière s'y répartit de façon calme, rappelle Moshe Safdie. *Les géométries anguleuses créent au contraire des ombres fortes, exubérantes. Donner la priorité à l'art ne signifie pas que la texture des planchers, le grain du bois n'aient pas leur importance. C'est tout cela qui permet aux oeuvres de s'imposer. »* L'effet monastère est renforcé par trois grands patios vitrés, ni « gothiques », ni « romans », offerts à la sculpture et au repos de l'œil.

Tandis que les salles vouées à l'art contemporain sont inondées de lumière, dessins et gravures se retrouvent bien naturellement protégés dans la demi-ombre moquettée de gris qui leur convient. Il y avait de la place sur le terrain ; aussi les bureaux du personnel ont-ils été placés à la lumière du jour et non en sous-sol comme souvent dans les vieux musées des vieilles capitales. *Le restaurant* est assez éloigné des collections pour que la contemplation des chefs-d'œuvre ne soit pas incommodée par le fumet des oeuvres du chef et la bibliothèque, bel espace calme, bénéficie aussi de vues imprenables sur la rivière, le Parlement, et la statue de Samuel de Champlain.

Si les espaces intérieurs sont tous plaisants, la silhouette extérieure pourtant n'est pas équitablement harmonieuse. Les volumes secondaires sont traités assez lourdement, *comme si tout l'effort de* dessin avait porté sur la grande nef vitrée et le hall qui répond aux polygones néo-gothiques du Parlement. La construction elle-même a, hélas ! la raideur et la dureté des procédés modernes d'industrialisation : colonnettes taillées au carré dans le granit, jointures et finitions schématiques.

Finalement, c'est l'esprit du bâtiment, son intention qui restent lisibles et qui convainc : que dans un pays où l'hiver est froid et long, on donne la possibilité d'être dedans-dehors, de profiter longuement d'un paysage urbain aimable tout en restant à l'abri, qu'on veuille ou non fréquenter les œuvres d'art, est sans doute le meilleur atout de la National Gallery.

Entre les tours crénelées du Musée de la guerre, juste voisin, et, plus loin, la forteresse médiévale de Château-Laurier, l'un des ces grands hôtels majestueusement inspirés par un Viollet-le-Duc nord-américain, le nouveau musée tient son rang, sobre et accueillant, dans une capitale qui partage du mieux qu'elle le peut ses symboles marquants entre culture et gouvernement.

MICHÈLE CHAMPENOIS

Carnet de route

Ottawa, capitale fédérale du Canada, compte 300 000 habitants environ, dont beaucoup de fonctionnaires. Atmosphère sereine, harmonie des espaces publics répartis le long de la rivière des Outaouais.

• **Musée des beaux-arts du Canada : 380 promenade Sussex, Ottawa, Ontario. Tél : (613) 990-19-85.** Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h du samedi au mardi, de 10 à *20 h du mercredi au vendredi*. Concerts, conférences, librairie, restaurant. Le musée possède une des plus belles collections de photographies d'Amérique du Nord (commencée en 1934) et bien sûr d'art inuit. L'exposition Emily Carr est présentée jusqu'au 3 septembre .

• **Musée canadien des civilisations : 100 rue Laurier, Hull, Québec. Tél : (819) 776-70-02.** Ouvert tous les jours de 9 h à 17 h, jusqu'à 21 h le jeudi. Il y a plusieurs musées dans le musée : galeries d'art inuit et amérindien, présentation permanente de l'histoire du pays et *des civilisations, Musée* des enfants, salles de cinéma Imax et Omnimax. Parmi les expositions temporaires en cours : « Deux siècles de vie juive au Canada », jusqu'au 23 septembre ; « Masques cérémoniels des cultures himalayennes », du 24 août au 11 octobre.

• **Voyage :** Ottawa est située entre Montréal et Toronto, villes mieux desservies par les compagnies internationales. Outre Air Canada et Air France, la compagnie privée Canadian Airlines dessert, au départ de Paris, Montréal et Toronto. Entre Mirabel (l'aéroport international de Montréal) et Ottawa, la liaison par autocar est bien assurée et très bon marché, plus commode que la correspondance aérienne qui suppose de changer d'aéroport. Paris-Montréal en vols vacances coûte 4 190 F en haute saison. Canadian Airlines (anciennement Wardair) propose un Paris-Ottawa via Londres sans changement d'aéroport pour 5 485 F en vol vacances.

• **Séjour :** Même si l'on ne choisit pas de séjourner dans l'un des hôtels de la compagnie Canadien Pacifique, ces fameux « châteaux » construits au début du siècle dans les styles médiévaux inspirés de la vieille Europe qui marquent toutes les grandes villes du Canada et ponctuent l'itinéraire ferroviaire jusque dans les montagnes Rocheuses, on peut y prendre un repas ou un petit déjeuner « à l'américaine » ou même – c'est le cas à Ottawa – participer à une visite guidée du « monument ». A Ottawa : Château Laurier, 1 rue Rideau, tél : (613) 232-64-11. Chambres à partir de 110 dollars canadiens. Pour tous renseignements : Ambassade du Canada, division du tourisme, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél : 47-23-01-01.

Le Maroc,
FES, MARRAKECH, AGADIR ou OUARZAZATE,
sur vols réguliers A.R. à 2 900 F, y compris une nuit dans un hôtel 4 étoiles.
Appelez : SUN INCENTIVE au 42-27-95-71.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Alsace

68590 SAINT-HIPPOLYTE
HOSTELLERIE MUNSCH ***
« Aux Ducs de Lorraine »
Pied du haut Kœnigsbourg.
Séjour agréable, promenade, 1/2 pension.
Tél. : 89-73-00-09.

Aquitaine

ENTRE MER ET MÉDOC
HOTEL RESTAURANT *** NN
Parc fleuri 2 ha. Piscine, tennis
parcours santé, piste cyclable prox. golf,
1/2 pension 275 F
LES ARDILLIÈRES, 33160 SALAUNES.
Tél. : 56-58-58-08
FAX 56-58-51-01.

Côte d'Azur

06400 CANNES
HOTEL LIGURE ***NN
5, rue Jean-Jaurès - 06400 CANNES
Tél. : 93-39-03-11. - Télex 970275
FAX 93-39-19-48
A 300 mètres de la célèbre Croisette et des plages.
Climatisé, insonorisé, chambres TV couleur. Tél. direct, minibar.

NICE
HOTEL LA MALMAISON
Best Western ***NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.
Télécopie 93-16-17-99.

HOTEL VICTORIA ***
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE - Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur câble.
Téléphone direct, minibar.

Paris

PORTE DES LILAS
HOTEL LILAS GAMBETTA **
223, avenue Gambetta
Entièrement rénové
Chambres insonorisées
TV couleur. Tél. direct minibar
de 290 à 340 F. Tél. : 43-62-85-60
Télex 211838. Fax 43-61-72-27.

SORBONNE
HOTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.-c., TV couleur.
Tél. direct.
De 280 à 420 F. - Tél. 43-54-92-55.

Provence

AIX-EN-PROVENCE
HOTEL RÉSIDENCE
Location d'appartements meublés pour séjour de courte ou longue durée.
Prestations de qualité.
L'HOTEL PARTICULIER
Tél. : 42-38-29-92

Sud-Ouest

TARN-ET-GARONNE
Nouveau : ouverture juillet 1990
VILLAGE DE VACANCES
Bord de lac, baignade.
Reste places juillet, août, septembre.
Réservation : 63-63-31-40.

Angleterre

LONDRES
LONDON LODGE HOTEL, 4 étoiles, 134 Lexham Gardens, Londres W8 6JE. Hôtel luxueux à Kensington, dans le centre de Londres. « Breaks » de 3 à 7 nuits à £ 27.50 par nuit et par personne. Chambres doubles et à 2 lits. Gratuit pour les enfants (ch. partagée avec les parents). Offre valable jusqu'au 31 août. Pour information et brochure, tél. : 19-44-71-244-8444.

Italie

Une semaine 3 étoiles hôtel en rivière garni 590 FF, 1/2 pension 990 FF. Hôtel PEGASO, V. le Panzini 216 I-47041 Bellaria-Rimini (FO). Tél. 0541/346814. FAX 0541/345644.

Maroc

CABO NEGRO (TETOUAN)
Appartements meublés, bord de mer, proximité golf. 260 FF/j./pers.
Tél. : 19212769973.

Suisse

LUGANO
L'HOTEL WASHINGTON ***
Situation calme près gare et centre-ville – Grand parc et parking
1/2 pension : FS. 69 à 79 par pers.
Tél. : (1941)91/56-41-36.

Suisse

St-MORITZ (Engadine)
Kulm - Hôtel
L'hôtel 5 étoiles avec la plus grande tradition.
Centre mondain et sportif.
CH 7500 St-Moritz. - Tél. : 1941 82/2 11 51.
FAX 3 27 38.

SILS-MARIA (Engadine)
L'HOTEL AUX ****ÉTOILES
Pour vos vacances d'été ou d'hiver
Tous les sports
Tél. : 1941-82-4-52-22. Fax : 82-4-55-22
Hôtel et maison d'appartements
Edelweiss/Alvetern. CH 7514 Sils-Maria.

TOURISME

Home d'enfants
Vacances d'été
HAUT DOUBS (900 m alt.) 3 h de Paris par TGV, agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confort., rénov. au milieu des forêts et pâturages. Accueil limité à 14 enfts, cuis. saine et équilibrée, chbre 2 ou 3 avec sdb, WC. Activités avec moniteur : poneys, tennis, jeux, ping-pong, V.T.T., initiat. échecs, peinture s/bois, fabrication du pain, découverte environnement.
Tarif tt compris : 1 800 F/semaine par enft.
Tél. : (16) 81-38-12-51.
Le Crêt-l'Agneau - La Longeville
25650 MONTBENOIT.

Locations de voitures en FLORIDE
RESERVATIONS :(1) 40 44 62 03
•TARIFS PRE-PAYES EN FRANCS GARANTIS
•SERVICE AUX AEROPORTS
•KILOMETRAGE ILLIMITE
•AIR CONDITIONNE
•GRAND CHOIX DE VEHICULES
COMPACT 500 F /sem. 130 F/jour
NOUS LOUONS DES VEHICULES DE MARQUE CHRYSLER
INTERMEDIAIRE 575 F/sem. 145 F/jour
GRANDE 830 F/sem. 180 F/jour
DELUXE 1,470 F/sem. 235 F/jour
DOLLAR RENT A CAR
TEL : (1) 40 44 62 03
PREMIUM 1,280 F/sem. 220 F/jour
MINI VAN 1,725 F/sem. 290 F/jour
MIAMI - TAMPA - ORLANDO - FT. LAUDERDALE - FT. MYERS - TALLAHASSEE - PALM BEACH - KEY WEST - JACKSONVILLE - SARASOTA

AGENDA

CINÉMA — VENDREDI 29 JUIN

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Cinéma français des années trente : Gaspard de Besse (1935), d'André Hugon, 16 h ; Cinéma allemand des années vingt : le Trésor (1922-1923) de Georg-Wilhelm Pabst, 19 h ; la Terre qui flambe (1922), de Friedrich Wilhelm Murnau, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : le Jour se lève dans le Nord (1957, v.o. s.t.f.), d'Olav Dalgard, 14 h 30 ; la Bande de Norrtuli (1923), de Per Lindberg, 17 h 30 ; la Terre de nos ancêtres (1973, v.o. s.t.f.), de Rauni Mollberg, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

De Gaulle à l'écran : 1946-1957 : du pouvoir au désert : Actualités Gaumont, 14 h 30 ; Actualités Gaumont, Mon Général -du rassemblement au désert (1980) d'Olivier Guichard, 16 h 30 ; la IVe République (1977) de Daniel Lander, 18 h 30 ; *la Guerre d'Algérie (1984) de Peter Batty, 20 h 30.*

LES EXCLUSIVITÉS

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER NOIRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-83).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALWAYS (A., v.f.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APARTMENT ZERO (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : *Pathé Français, 9e (47-70-33-88).*

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

AU BONHEUR DES CHIENS (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BLANCHE NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral,* 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; *Saint-Lambert*, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; *Paramount* Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

DARK ANGEL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; *Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).*

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

DO THE RIGHT THING *(A., v.o.)* : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ETÉ DES ROSES BLANCHES (Youg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : *Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).*

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GUNMEN (Chin., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06)* ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MA MÈRE... MON AMOUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA MAISON DES PERVERSITÉS (*) *(Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).*

MARCHÉ SEXUEL DES FILLES (*) (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e *(46-33-10-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIC BOX *(A., v.o.) : Cinoches, 6e* (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (Irlandais, v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : *Gaumont Opéra*, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROGER ET MOI *(A., v.o.) : Lucernaire*, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Club, 9e (47-70-81-47) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC *Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le* Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

UNE CHANCE POUR TOUS (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ABE SADA (*) (Jap., v.o.) : *14 Juillet Odéon,* 6e (43-25-59-83).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BARRIÈRE DE CHAIR. (*) Film japonais de Seijun Suzuki, v.o. : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

BLACK RAINBOW. Film américain de Mike Hodges, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EINSTEIN JUNIOR. Film australien de Yahoo Serious, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE T'AIME A TE TUER. Film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

J CONTRE LE VOLCAN. Film américain de John Patrick Shanley, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

KILL ME AGAIN. (*) Film américain de John Dahl, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PROVINCIAL. Film français de Christian Gion : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TOUCHE PAS A MA FILLE. Film américain de Stan Dragoti, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e *(43-31-60-74) ; Pathé* Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 JUIN

« Les salons de la Cour des comptes », 10 h 15, métro Concorde, sortie rue Saint-Florentin (M. Banassat).

« Montmartre : cité d'artistes, jardins cachés et folies », 10 h 30 et 14 h 30, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30 ; « Une heure au Père-Lachaise », 15 heures, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« La chapelle du Val-de-Grâce et le couvent des Bénédictins anglais », 11 heures, 1, place Alphonse-Laveran (D. Bouchard).

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 14 h 30, métro Pont-Marie *(M.-C. Lasnier).*

« Les riches heures du vieux Montmartre. Vieilles maisons et peintres célèbres », 14 h 15, sortie métro Abbesses (I. Hauller).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, *métro Louvre-Rivoli (P.-Y. Jaslet).*

« Le Val-de-Grâce, souvenirs d'Anne d'Autriche », 14 h 30, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

« Hôtels célèbres du Marais », 14 h 30, *métro Saint-Paul/le Marais* (Lutèce-Visites).

« Le Marais de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon, 14 h 30, église Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine (M.-G. Leblanc).

« Wright of Derby », 14 h 30, entrée de l'exposition, Grand Palais (Paris et son histoire).

« L'art des jardins : évocation du château de Saint-Cloud dans son musée et ses jardins », 15 heures, pont de Saint-Cloud, terminus des autobus 52 et 72.

« De l'ancienne abbatiale Sainte-Geneviève à la création révolutionnaire du Panthéon : histoire et architecture », 15 heures, place du Panthéon, devant la mairie (Monuments historiques).

« L'Institut de France, la coupole, les cinq académies », 15 heures, 23, quai de Conti (Connaissance de Paris).

« Le cimetière de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Ars conférences).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

DIMANCHE 1er JUILLET

« Versailles : le potager du roi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« Grande Arche et quartier de La Défense », 11 heures et 14 h 30, *RER La Défense, sortie L* (M. Pohyer).

« Exposition James Ensor », 11 heures, Petit Palais, dans le hall (D. Bouchard).

« L'abbaye de Saint-Denis et les tombeaux des rois de France », 14 h 15, portail de la basilique (Lutèce-Visites).

« Le cimetière de Picpus, souvenirs de la Terreur », 15 heures, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

« Sous la coupole de l'Académie française », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 1er JUILLET

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Renouvellement de tout l'être (corps, âme, esprit) », par C. Marquand ; « Les tests psychologiques », par Natya.

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Le vrai *comte de Saint-Germain », par Jean* Prieur (Usfipes).

Concert Knebworth
SAMEDI 30 JUIN
EN DIRECT
DE 13 H A 24 H
Elton John, Mc Cartney, Phil Collins, Eric Clapton, Mark Knopfler, Cliff Richard, Status Quo, Tears for Fears, et quelques autres.......
ENVOYE SPECIAL LAURENT VOULZY
PROGRAMME Europe 2
LE MEILLEUR DE LA MUSIQUE
HIT FM 103.5
POUR CONNAITRE LA RADIO QUI DIFFUSE EUROPE 2 DANS VOTRE VILLE, TAPEZ 3615 EUROPE 2
PRINCIPES

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans le *Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 29 juin

TF 1

20.35 Variétés :
Avis de recherche.
22.25 ▶ Magazine :
52' sur la Une.
Condamnés à perpétuité.
23.25 Série : Tous en boîte.
0.20 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.45 Journal.

A 2

20.40 Variétés :
Champs-Elysées.
Spécial Tour de France, en direct du Futuroscope de Poitiers.
22.25 Magazine : Plastic.
Sommaire : L'atelier portrait ; L'expo-musée ; L'expo-galerie ; Le marché de l'art ; La star-éditorialiste ; Livres d'art et revues ; Agenda des principales expositions et ventes.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Cinéma : Répulsion. ■■
Film britannique de Roman Polanski (1965) (v.o.).

FR 3

"L'ANTENNE EST A NOUS"
LE MAGAZINE TELE
DU CONSEIL GENERAL
DE SEINE SAINT DENIS
SAMEDI A 11 H 30
SUR FR3

20.35 Magazine : Thalassa.
Gdansk, les chantiers de l'espoir, d'Isabelle Moeglin.
21.35 Variétés : Tous pour un.
22.35 Journal et Météo.
23.00 Soirée spéciale :
Demain le Tour.
0.30 Sport : Golf. Peugeot Open de France à Chantilly.
1.00 Musique :
Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Sport : Athlétisme.
Meeting BNP.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Documentaire :
Les allumés...
Bullfighters, la mort au bout des cornes.
23.00 Cinéma :
L'union sacrée. □
Film français d'Alexandre Arcady (1988).
1.00 Cinéma : Blue velvet. ■
Film américain de David Lynch (1986) (v.o.).

LA 5

20.40 Téléfilm :
Une étrange disparition.
22.20 Série :
L'inspecteur Derrick.
23.20 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée.
23.50 La rançon (rediff.).
0.00 Journal de minuit.
0.10 La rançon (suite).

M 6

20.35 Téléfilm :
Celui qui ne pouvait pas mourir.
22.05 Série : Clair de lune.
22.55 Série : Les années coup de cœur.
23.30 Magazine :
Avec ou sans rock.
0.05 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire :
Musée d'Orsay (6).
De Pierre Dumayet.
21.00 Opéra : Ernani.
De Giuseppe Verdi.
23.30 Vidéo-danse : L'ascète de San Clemente et la Vierge Marie.
De Marc Guérini, sur une chorégraphie de Jean Gaudin.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
La cité des voix.
21.30 Musique : Black and blue. Face à face.
22.40 Nuits magnétiques.
La vallée des camisards.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Duke Ellington et le cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Symphonie nº 9 en *ré* majeur de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti.
22.20 Musique légère. Suite SNCF, de Gabaye ; Fantaisie sur « Il pleut bergère », de Genin ; Syrinx, de Debussy ; Deux pièces romantiques op. 75, de Dvorak.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

Samedi 30 juin

TF 1

14.30 La Une est à vous (suite).
15.45 Tiercé à Auteuil.
15.55 La Une est à vous (suite).
16.55 Sport : Football.
Coupe du monde : Quart de finale, en direct de Florence.
18.50 Jeu : Bookmatch.
18.55 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu :
La roue de la fortune.
20.00 Journal.
20.40 Variétés : Succès fous.
Emission présentée par Christian Morin, Philippe Risoli et Patrick Roy.
22.15 Magazine : Ushuaïa.
De Nicolas Hulot.
23.15 Magazine :
Formule sport.
0.05 Journal et Météo.

A 2

14.30 Jeu :
Dessinez, c'est gagné !
Animé par Patrice Laffont.
15.00 Sport : Cyclisme.
Tour de France : prologue.
17.00 Magazine :
Course en tête.
17.50 Magazine :
Villas de stars.
Présenté par Michel La Rosa. Maria Pacôme.
19.00 Jeu : Des chiffres et des lettres junior.
D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
Finale, en direct d'Antibes.
19.30 Le journal du Tour.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Magazine : Antipasti.
Le journal de la Coupe du monde de football.
20.56 Sport : Football.
Coupe du monde : Quarts de finale, en direct de Rome.
22.50 Journal et Météo.
23.10 Le journal du Tour.
23.25 Magazine :
Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

14.00 Magazine : Rencontres.
Présenté par Michel Polac.
Les camps pour étrangers, le réflexe d'exclusion.

— De 15.00 à 19.00 La Sept —

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

— De 20.00 à 0.00 La Sept —

0.00 Cinéma d'animation :
Images.
Hors jeu, de Georges Schizgebel.

CANAL PLUS

15.10 Documentaire :
Les allumés...
L'Amazonie en bateau, de Brian Leith.
15.35 Téléfilm :
La marque de la panthère.
De Brian Trenchard-Smith, avec Edward John Stazak, John Stanton.
17.00 Magazine :
Bizarrozoom.
D'Amélie Chevalier et Loïc Jugue.
17.50 Documentaire :
Les chevaux de l'île de sable.
De Jean-Louis Frund.
18.10 Cabou cadin.
Charlotte, Fléo et Benjamin ; Gophers ; Police académie ; Sharky et Georges.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.
20.30 Téléfilm :
Les limites du pouvoir.
De Henri Safran, avec Henri Szeps, Anna Maria Monticelli.
Une sombre affaire politico-journalistique.
22.05 Spectacle :
Le monde du cirque.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Vampire... vous avez dit vampire ? ■
Film américain de Tom Holland (1985). Avec Chris Sarandon, William Ragsdale, Amanda Bearse.

LA 5

15.30 Sport : Tennis.
Tournoi de Wimbledon, en direct.
18.50 Journal images.
19.00 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm :
Petites fleurs coupées.
De Hajo Gies, avec Götz George, Eberhard Feik.
Le commissaire Schimanski mène l'enquête.
22.20 Magazine : Désir.
23.15 Magazine : Ciné Cinq.
23.25 Sport : Tennis.
Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Série : Michel Strogoff.

M 6

14.20 Série :
Les aventures de papa-poule.
15.10 Série : Laramie.
16.00 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Section 4.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations :
M 6 express.
18.05 Variétés : Multitop.
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série :
Madame est servie.
20.35 Série :
Hongkong connection.
21.30 Série :
Les cadavres exquis de Patricia Highsmith.
Sincères condoléances, de Nick Lewin.
Les personnes âgées coûtent cher...
22.25 Téléfilm :
Le vent de la colère.
De Fielder Cook, avec Tracy Pollan, Akosua Busia.
Dans une plantation sudiste avant la guerre de Sécession.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (19).
15.00 Magazine : Imagine.
15.30 Documentaire :
Chronique du temps sec.
16.30 Documentaire :
Jean Painlevé au fil de ses films (3).
17.00 Documentaire :
Béjart impressions.
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Documentaire :
Four American Composers (Meredith Monk).
De Peter Greenaway.
20.00 Documentaire :
Histoire parallèle.
21.15 Documentaire :
Tours du monde, tours du ciel (3).
22.10 Soir 3.
22.30 ▶ Téléfilm : Ending up.
De Douglas Livingstone (v.o.).
0.00 Cinéma d'animation :
Hors jeu.
De Georges Schizgebel.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait.
Maurice Girodias, éditeur.
20.45 Dramatique.
La cité sans mémoire, de Gilles Boulan.
22.35 Musique : Opus.
Isaac Stern a soixante-dix ans.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 19 mai au Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles) : De la maison des morts, opéra en trois actes, de Janacek, par l'Orchestre et le Chœur du Théâtre royal de la Monnaie, dir. Sylvain Cambreling ; sol. : Dale Dusing, Franz Ferdinand Nentwig, basses, Stéfanie Rhaue, soprano, Kurt Schreibmayer, Thomas Dewald, Ricardo Cassinelli, Ronald Hamilton, André Grégoire, Carlos Belbey, Alexandre Olivier, Franco Careccia, ténor, Bodo Schwanbeck, Malcolm King, John Dur, Gérard Lavalle, René de Meyer, Bernhard Steiskal, barytons, Gillian Covel, mezzo-soprano.
23.08 Le monde de la nuit.
0.30 Notes de voyages.

Dimanche 1er juillet

TF 1

11.25 Magazine : Auto-moto.
11.55 Jeu : Tournez... manège.
12.25 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo.
13.00 Journal.
13.20 Série :
Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter inspecteur choc.
15.05 Série : Marie Pervenche.
16.00 Tiercé à Saint-Cloud.
16.05 Série : Côte Ouest.
16.55 Dessins animés :
Disney parade.
18.10 Série :
Agence tous risques.
19.00 ▶ Magazine : 7 sur 7.
20.00 Journal.
20.30 Magazine :
Spécial sports.
Mondiale 90
20.55 Sports : Football. Coupe du monde : Quart de finale, en direct de Naples.
22.50 Jeu : Bookmatch.
22.55 Cinéma : Sans tambour ni trompette. ■■
Film franco-allemand de Helmut Kautner (1959). Avec Jean Richard, Françoise Rosay, Dany Carrel.
0.25 Magazine :
Spécial sports.
Club Mondiale 90.
0.50 Journal et Météo.

A 2

10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe, célébrée en la chapelle Jean XXIII de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).
12.05 Jeu : Bonne question merci de l'avoir posée.
Animé par Lionel Cassan.
12.30 Jeu :
Les mariés de l'A 2.
Animé par Patrice Laffont.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Documentaire :
La planète des animaux.
Chasseurs en plaine, de John Pearson.
14.15 Club sandwich.
15.45 Série : Un duo explosif.
16.20 Sport : Cyclisme.
Tour de France : 1re étape.
17.50 Magazine :
Course en tête.
18.20 Magazine : Stade 2.
Athlétisme : Grand Prix de Villeneuve-d'Ascq et championnat de France de Talence ; Football : Coupe du monde ; Golf : Open de Chantilly ; Rugby : Australie-France ; Les résultats de la semaine.
19.00 Le journal du Tour.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Cinéma :
Maigret tend un piège. ■
Film français de Jean Delannoy (1957). Avec Jean Gabin, Annie Girardot, Olivier Hussenot.
22.40 Feuilleton : Nord et Sud.
De Richard T. Heffron (1er épisode).
0.15 Journal et Météo.
0.30 Le journal du Tour.
1.00 Danse :
Stamping ground.
Ballet de Jiri Kylian.

FR 3

11.30 Magazine : Mascarines.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine :
D'un soleil à l'autre.
De Jean-Claude Widemann.
13.30 Magazine : Musicales.
D'Alain Duault.
L'été des festivals.
14.30 Magazine :
Sports 3 dimanche.
Golf : Peugeot Open de France à Chantilly.
16.50 Sport : Football.
Coupe du monde : Quart de finale, en direct de Milan.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Divertissement :
Le petit rapporteur.
21.25 Divertissement :
Les grands enfants.
Avec Jacqueline Maillan, José Artur, Jean Yanne, Roger Pierre, Jean Poiret, Jean-Marc Thibault, Marcel Amont, Maurice Biraud.
22.00 Journal et Météo.
22.20 Magazine : Le divan.
D'Henry Chapier.
Invité : Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales.
22.45 Cinéma :
La dixième symphonie. ■■
Film français d'Abel Gance (1917). Avec Emmy Lynn, Jean Toulout, Séverin-Mars.
0.15 Musique :
Carnet de notes.
Airs d'Otello, de Verdi, par l'Orchestre symphonique de Québec, dir. Raffi Armenian.

CANAL PLUS

10.30 Cinéma :
L'union sacrée. □
Film français d'Alexandre Arcady (1988). Avec Richard Berry, Patrick Bruel, Bruno Cremer.

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Série : Allô ! Allô !
13.05 Documentaire :
Sur la piste de l'animal le plus secret.
2. URSS.
13.35 Dessins animés :
Décode pas Bunny.
15.10 Concert : Urban Jungle.
Les Rolling Stones à Barcelone.
17.40 Surprises spéciales.
Diplomate à la tomate, de Félix Samba.
18.00 Cinéma :
Vacances d'enfer. □
Film américain de Carl Reiner (1985).

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.20 Flash d'informations.
19.30 Les superstars du catch.
20.30 Cinéma :
Who's that girl ? ■
Film américain de James Foley (1987).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma :
Une histoire de vent. ■■
Film français de Joris Ivens et Marceline Loridan (1988). Avec Joris Ivens, Liu Guilian, Liu Zhuang.
23.20 Cinéma : Blue velvet. ■
Film américain de David Lynch (1986) (v.o.).

LA 5

11.05 Série : Wonder woman.
12.05 Série : Supercopter.
13.00 Journal.
13.35 Téléfilm : Six mois pour tout apprendre.
De Jack Bender.
15.15 Feuilleton :
Nuits secrètes
(5e épisode).
16.55 Téléfilm :
Une affaire d'enfer.
De Steven Stern.
18.35 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Riptide.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Méprise.
De Jud Taylor, avec Richard Crenna, Beverly d'Angelo.
Deux crimes, un suicide... La police de New-York enquête.
23.05 Téléfilm : La call-girl.
De Sean Delgado, avec Christine Moore, Kirk Baily.
0.00 Journal de minuit.

M 6

10.30 Culture pub spécial Cannes
(2e partie) (rediff.).
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations :
M 6 express.
12.05 Magazine :
Sport 6 première.
12.15 Dessins animés :
Graffi'6.
12.40 Série :
Les routes du paradis.
13.25 Série :
Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Roseanne.
14.20 Feuilleton :
Les aventures de Pinocchio.
De Luigi Comencini, avec Gina Lollobrigida (1er épisode).
15.10 Série : Laramie.
16.00 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Section 4.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations :
M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
19.00 Magazine :
Culture pub remix.
19.30 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série :
Madame est servie.
20.25 Magazine : Sport 6.
20.35 Cinéma :
Viva Maria. ■■
Film français de Louis Malle (1965). Avec Jeanne Moreau, Brigitte Bardot, George Hamilton.
22.40 Six minutes d'informations.
22.45 Capital.
22.50 Téléfilm :
Poupées de chair.
De John Quinn, avec Betsy Russel, Leif Garrett.
L'étrange univers des « pom pom girls ».
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Les privés de la nuit.
Peter Gun : Mister Lucky.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (18).
15.00 Téléfilm :
Mémoires d'un fleuve
(2e partie). De Judith Elek.
16.15 Court métrage :
Le Paris des photographes.
16.30 Documentaire :
Les instruments de musique et leur histoire (4).
De Gerhard Vogel, Rainer Aust et Michael Krey.
17.00 Documentaire :
Musée d'Orsay (6).
De Pierre Dumayet.
18.00 Opéra : Ernani.
De Giuseppe Verdi.
20.30 Vidéo-danse :
L'ascète de San Clemente et la Vierge Marie.
De Marc Guérini, sur une chorégraphie de Jean Gaudin.
21.00 Téléfilm :
Lorca, mort d'un poète
(1re partie). D'Yvan Antonio Bardem.
22.45 Documentaire :
Quietos Ya !
De Guillermo Torres.
23.00 Documentaire :
Le temps des cathédrales (1).

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Ne te retourne pas lui dit le vent, Géronimo est derrière toi.
22.35 Musique : Le concert. Le Trio Haze Greenfield.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 juin au Châtelet) : Friede auf Erden op. 13, de Schoenberg ; Entflieht auf leichten Kahnen op. 2, de Webern ; Cummings ist der Dichter, de Boulez ; Entflieht auf leichten Kahnen op. 2 (version chœur et instruments), de Webern ; Meridian, de Bitwistle ; Noces, de Stravinski, par l'ensemble Inter Contemporain, dir. Pierre Boulez ; sol. : Lorne Anderson, soprano, Hélène Jossaud, mezzo-soprano, Marie Kobayashi, mezzo-soprano, Ian Caley, ténor, Stephen Roberts, basse, Jens McManama, cor, Pierre Strauch, violoncelle.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles.
Imrat Khan, Sitar et Surbanar (Inde du Nord)
0.30 Archives dans la nuit.
Leonid Kogan, violon.

Audience TV du 28 juin 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43,5	Santa Barbara 17,8	Pub 2,2	Act. rég. 16,0	Nulle part 2,6	Rintintin 1,4	Cathy et Aline 3,2
19 h 45	46,9	Roue fortune 21,6	Dessinez 6,7	19-20 infos 9,4	Nulle part 4,1	Bande ann. 2,1	Dis donc papa 2,8
20 h 16	56,2	Journal 22,2	Journal 12,6	La classe 9,9	Nulle part 2,9	Journal 4,3	Mme est servie 4,8
20 h 55	60,4	Météo 15,2	Envoyé spécial 11,5	Cage... 15,9	Crime... 2,1	Héros... 8,4	Prisonnières... 7,3
22 h 08	53,4	Génération... 11,0	Dupont Lajoie 13,1	Cage... 20,3	Après... 1,0	Pub 4,2	Assassin... 4,5
22 h 44	38,8	Génération... 9,7	Dupont Lajoie 16,3	Bar entracte 2,6	Après... 1,4	Flics à Miami 5,9	Assassin... 3,7

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 JUIN 1990 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 1 JUILLET A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 juin et le dimanche 1er juillet à minuit.

Samedi, une perturbation traversera le pays. Elle sera accompagnée d'orages qui pourront toucher toutes les régions. Dimanche, le temps sera plus frais avec des éclaircies, mais également des passages nuageux abondants, surtout au nord, où l'on ne sera pas à l'abri des averses.

Samedi : orageux en de nombreuses régions.

Le matin, le temps sera déjà orageux sur les régions allant de la Normandie aux Pays-de-Loire. Il y pleuvra et on pourra entendre le tonnerre. Plus à l'est, le ciel sera déjà chargé de l'Aquitaine au Centre et au Nord. Sur toutes les autres régions, soit sur une bonne moitié est du pays et sur la Bretagne, les éclaircies devraient prédominer le matin, malgré quelques résidus orageux dans l'est.

En cours de journée, la tendance orageuse va se généraliser à presque toutes les régions. Ces orages pourront être violents, accompagnés de fortes rafales de vent, voire de chutes de grêle. A l'ouest, soit au fil des heures, sur la Bretagne, puis jusqu'en Normandie, Pays-de-Loire et Poitou-Charente, un temps plus frais s'installera avec des éclaircies, mais également quelques averses, surtout sur les régions côtières.

Dimanche : temps plus frais, avec des averses sur une moitié nord.

Le matin, il y aura encore des orages sur les régions de l'est, soit du Nord-Est au Lyonnais et au pourtour méditerranéen. Sur les autres régions, il y aura des éclaircies matinales, et localement des bancs de brume. Dès le matin, il pourra y avoir des averses sur la Bretagne.

En cours de journée, les éclaircies seront de retour en toute région.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 30-06-90 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-6-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-6-90 à 6 heures TU et le 29-6-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	29	17	D
BIARRITZ	21	17	B
BORDEAUX	23	17	O
BOURGES	22	17	C
BREST	18	11	P
CAEN	19	11	P
CHERBOURG	17	9	C
CLERMONT-FER.	25	16	N
DIJON	26	17	D
GRENOBLESM-H	28	16	D
LILLE	21	12	C
LIMOGES	20	16	O
LYON	27	17	D
MARSEILLE-MAR.	30	20	D
NANCY	21	15	D
NANTES	21	14	C
NICE	26	19	-
PARIS-MONTS	21	14	C
PAU	23	16	O
PERPIGNAN	31	20	D
RENNES	21	14	C
ST-ETIENNE	27	15	D
STRASBOURG	24	15	D
TOURS	23	12	A
TOULOUSE	27	17	N
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	29	21	D
AMSTERDAM	19	8	B
ATHENES	31	28	D
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	28	19	N
BELGRADE	31	16	D
BERLIN	27	14	N
BRUXELLES	21	14	N
LE CAIRE	33	21	D
COPENHAGUE	23	11	D
DAKAR	28	24	N
DELHI	36	29	C
DJERBA	29	22	D
GENEVE	26	13	D
HONGKONG	29	29	A
ISTANBUL	27	20	D
JERUSALEM	31	17	D
LISBONNE	25	17	C
LONDRES	20	10	C
LOS ANGELES	25	17	D
LUXEMBOURG	20	14	N
MADRID	33	19	D
MARRAKECH	32	17	D
MEXICO	24	13	B
MILAN	29	18	D
MONTRÉAL	23	12	D
MOSCOU	24	11	D
NAIROBI	25	13	N
NEW-YORK	31	22	C
OSLO	17	13	D
PALMA-DE-MAJ.	30	16	D
PEKIN	29	21	D
RIO-DE-JANEIRO	23	18	D
ROME	29	17	D
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	19	13	C
SYDNEY	13	5	D
TOKYO	22	17	C
TUNIS	33	21	D
VARSOVIE	30	18	P
VENISE	29	20	D
VIENNE	30	18	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

En filigrane

BELGIQUE · BELGIË 25 WATERLOO

● **« Le Monde des philatélistes » de juillet-août.** – *Le Monde des philatélistes* de juillet-août est paru. En couverture, la bicyclette, vue sous des angles inhabituels : la poste cycliste de Coolgardie, en Australie au siècle dernier ; les timbres fiscaux relatifs à la taxe sur les vélocipèdes, en vigueur jusqu'en 1958 ; une histoire de la bicyclette à l'usage des facteurs ainsi qu'un aperçu de la présence du vélo à travers les cartes postales. Egalement au sommaire de ce numéro, crapauds et grenouilles auxquels plus de cent vingt timbre du monde entier sont consacrés et une étude sur les timbres d'Espagne dont la production philatélique révèle un surprenant langage graphique *(le Monde des philatélistes*, 84 pages, en vente en kiosque 20 F).

● **Timbres de guerre.** – La *Belgique a émis le 14 mai un* timbre à 14 FB pour la campagne des dix-huit jours de 1940 et le 18 juin un timbre à 25 FB, grand format, sur la bataille de Waterloo qui représente le panorama du champ de bataille.

● **Ventes.** – Vente à prix nets Demarest (Paris, tél : 47-70-04-01) de plus de mille lots au catalogue. Au programme, autographes (ancien régime, Révolution, Consulat, Empire, Restauration, période moderne) et documents de toutes natures, dont postaux. Comptez 6 500 F pour une lettre signée par François Ier, 3 500 F pour Henri IV, ou 3 000 F à 8 500 F pour Napoléon.

Pierre Mayer organise sa 198e vente sur offres, clôturée le lundi 2 juillet. Près de mille lots, essentiellement de France, toutes époques (Pierre Mayer, Paris, tél. : 42-46-96-44).

Vente sur offres pour François Brych, clôture le 9 juillet, comprenant plus de trois mille *lots au catalogue (Monte-Carlo,* tél. : 93-50-52-62). France, Monaco et colonies se partagent la vedette, avec quelques belles pièces classiques.

Pont-canal de Briare

La Poste mettra en vente générale le lundi 9 juillet un timbre à 2,30 F sur le pont-canal de Briare, dessiné par Patrick Lubin, remarquable graveur sur bois, dont la technique transparaît à travers ce timbre.

PONT-CANAL DE BRIARE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2.30

Le pont-canal de Briare unit la Loire et la Seine par le Loing et fut creusé de 1604 à 1642.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par *Patrick Lubin*, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

► Vente anticipée à Briare (Loiret), les 7 et 8 juillet, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au centre socioculturel, square Pierre-Armand Thiébaut ; le 7 juillet, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Briare (boîte aux lettres spéciale).

► Souvenirs philatéliques (15 F *+ port) :* A. Playez, *club philatélique* de Briare, 3, rue des Gilles, 45250 Briare.

**Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 42-22-20-20**

Loto

TIRAGE DU LOTO N° 26
DU MERCREDI 27 JUIN 1990

1 8 29 41 42 47 26

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1
SAMEDI 30 JUIN 1990 A 20 H 35

6 BONS N°	7	1 211 610,00 F
5 BONS N° + complémentaire	[illegible]	124 040,00 F
5 BONS N°	1 928	7 075,00 F
4 BONS N°	96 974	143,00 F
3 BONS N°	1 963 496	11,00 F

Au sommaire du « Monde de l'éducation » de juillet

La fausse réussite scolaire des filles

Les filles ont de moindres chances que les garçons d'accéder à certaines filières ou diplômes prestigieux – dans l'ordre scientifique notamment. On pourrait ne pas le croire, tant la mixité est entrée dans les mœurs. Les statistiques *pourtant l'attestent. Et ce alors* que les filles sont plus brillantes, en primaire et au collège, que leurs camarades de sexe masculin : elles redoublent moins qu'eux, toutes choses égales par ailleurs ; et elles sont plus nombreuses à décrocher le bac et à faire des études supérieures.

Pourquoi cette anomalie ? C'est ce à quoi s'efforcent de répondre, dans le *Monde de l'éducation de juillet, Catherine* Bédarida et Caroline Helfter. Pour l'essentiel : une convergence de micro-décisions et de modestes carences – de persistants préjugés aussi – de la part des parents et des enseignants conduit un nombre considérable d'adolescentes à intérioriser des objectifs inférieurs à ceux qui étaient à leur portée.

Notre enquête relate également des expériences – en Grande-Bretagne, et, sous l'égide de la Communauté européenne, depuis quelque temps en France – destinées à remédier à cette situation : n'est-elle pas, en effet, très dommageable pour l'économie d'un pays qui a besoin de former des diplômés en nombre, dans les disciplines scientifiques notamment...

Egalement au sommaire de juillet :

– *Actualité : Comment favoriser une évaluation des universités. Un rapport inédit ;*

– **Ecole au quotidien :** Un bilan de huit années de formation continue des enseignants. « L'Artothèque », une expérience de sensibilisation artistique des jeunes. Classes-croisières en Languedoc ;

– **Etranger :** Les Etats-Unis sont inquiets de la dégradation de leurs enseignements, de la maternelle à l'université ;

– **Culture :** Une bibliothèque pour l'été, 6 pages de propositions destinées aux enfants ; et des suggestions pour les adolescents ;

– **Guide :** Lutter contre les accidents domestiques. Des jobs pour les étudiants, cet été. Les devoirs de vacances, oui ou non ?

– **Dossier :** 20 pages sur les inscriptions en 1re année d'université. *A Paris et en province.* Une recension des mesures déjà effectivement pratiquées de sélection, établissement par établissement. Les filières difficiles, à Paris.

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Stéphane SAVARY et leur fils Scott

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alison,

le 22 juin 1990.

Les Jardins de Margoys,
23, allée du Merlot,
33610 Canéjean.

– Véronique et Pierre SODOIR

ont la joie d'annoncer la naissance de

Arthur, Abel,

le mardi 26 juin 1990.

Paris.

– Jacques et Martine PIETU,
Vincent, Cécile et Florence,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire,

le 15 juin 1990.

22, rue Sommeiller,
74000 Annecy.

– Frédéric VERRECCHIA
et Emmanuelle
BOUSSARD-VERRECCHIA

ont la joie d'annoncer la naissance de

David,

le 13 mai 1990, à Paris.

Mariages

– Bernard et Jacqueline COUVIN,
Lucien et Monique
DEVILLECHABROLLE,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Didier et Valérie,

célébré le 23 juin 1990, à Troyes (Aube).

334, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– M. et Mme BOYER,
Mme LECONTE,

sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Josie et Bertrand,

qui sera célébré le samedi 30 juin, à 16 heures, en l'église de Notre-Dame-Doc.

5, rue Clos-des-Bleuets,
74940 Annecy-le-Vieux.

– M. et Mme Jacques BÉJEAN,
M. et Mme Philippe LOISEAU,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Nathalie et Grégoire,

le samedi 7 juillet 1990, à La Malhoure (Côtes-d'Armor).

Refugio da Serra-Janes,
2750 Cascais, Portugal.
Préfecture de la région Picardie,
51, rue de la République,
80000 Amiens.

Décès

– M. et Mme Henry Assor
et leurs enfants,
Michel, Daniel et Joëlle,
M. et Mme Victor Assor
et leur fils Shaï,
M. et Mme Rocker,
Mme Suzanne Assor
et ses enfants, Moshe et Esther,
Les familles Bohbot, Achour, Amar,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère mère, grand-mère et aïeule,

Haanah ASSOR,
née Bohbot,

dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu à Akko (Israël).

– M. et Mme Dominique Chavoix,
M. et Mme Patrick Chavoix,
Ses enfants,
Eric et Zoé,
Caroline et Jérôme,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Yves Romieux
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Chavoix
et leurs enfants,
M. et Mme Fernand Rouillon
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Veyrier-Montagnères
et leur fils,
Ses sœurs, frère,
Beaux-frères, belles-sœurs,
Neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc CHAVOIX,
ingénieur des Arts et Manufactures, CPA,

survenu le 26 juin 1990, dans sa soixante-dix-septième année, en son domicile.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 juillet, à 13 h 45, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, sa paroisse, où l'on se réunira. L'inhumation aura lieu au cimetière de Blaye (Gironde), le mardi 3 juillet, à 14 h 30, dans le caveau de *famille.*

89, rue de la République,
92150 Suresnes.
3, boulevard Anatole-France,
92100 Boulogne.

– Suresnes.

L'organisation Philips Whirlpool a la douleur de faire part du décès survenu accidentellement le 23 juin de

Michel KNEBELMANN
et son épouse Véronique.

Les obsèques ont eu lieu, le jeudi 28 juin 1990, à Rodez.

2, rue Benoît-Malon,
BP 300,
92156 Suresnes Cedex.

– Mme Jean-Pierre Pigot,
Ses enfants et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre PIGOT,

survenu le 16 juin 1990.

Les obsèques ont été célébrées le 22 juin.

Mme Jean-Pierre Pigot,
11, rue Erambert, Mezy,
78250 Meulan.

– La société Ciba-Geigy a la très grande tristesse de faire part du décès brutal de

M. Jean-Pierre PIGOT,
directeur du département Semences,

survenu le 16 juin 1990.

M. Jean-Pierre Pigot était entré dans le groupe en 1967 et avait créé l'activité Semences en France en 1974. Il en assurait la direction depuis cette date.

Il était membre fondateur du conseil d'administration du SEPROMA, président de la commission Obtention et vice-président du SEPROMA.

Les obsèques ont été célébrées le 22 juin.

– Bruno-Denis Pludermacher,
Anne et Philippe Lepage,
Les familles Pludermacher, Lepage, Vaisbrot, Dares,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Boris PLUDERMACHER,
responsable, pendant la guerre, de la maison d'enfants OSE au château du Masgelier,

survenu, le 25 juin 1990, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 2 juillet, à 10 h 15, au cimetière du Montparnasse.
Entrée principale, 3, boulevard *Edgar-Quinet, où on se réunira.*

84, boulevard Pasteur,
75015 Paris.
68, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

Remerciements

– Tain-l'Hermitage,

Suzanne Jaboulet,
Sa famille et ses amis,
remercient toutes les personnes et associations qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, ont pris part à leur peine lors du décès de

Mme Alfred JABOULET,
née Marcelline Laynaud.

Services religieux

– *Paul Galloni d'Istria,*
M. et Mme Michel Galloni d'Istria,
M. et Mme Marc Galloni d'Istria,
M. et Mme Guy Girerd,
son mari, ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, *survenu le 24 juin 1990,* dans sa quatre-vingt-septième année, de la

comtesse GALLONI d'ISTRIA,
dite « Minouké »,
née Yvonne Charrière.

Tous ceux qui l'ont connue et aimée sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée le lundi 2 juillet, à 18 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 71 *bis*, rue Boissière, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, bd Flandrin,
75116 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, samedi 30 juin, à 9 heures, salle 308, Mlle Najwa Lahlou : « La vieille ville de Fès et sa population, du IXe siècle à nos jours ».

– Université Paris-I, samedi 30 juin, à 9 h 30, salle 113, 1, rue Victor-Cousin, M. Milan Ristanovic : « La participation italienne à la résistance yougoslave ».

– Université Paris-III, *mardi 3 juillet*, à 9 h 30, salle Bourjac, M. Juan Luis Orozco Hernandez : « L'affaire des illégaux. Profite à qui ! (l'émigration des paysans de Los Altos-de-Jalisco (Mexique) vers les Etats-Unis. Ses causes et ses conséquences économiques) ».

Le Monde

ÉCONOMIE

Un prix politique

Il faut féliciter la Cour des comptes de s'être livrée à ce formidable travail qu'a représenté le dépouillement des comptes résultant du va-et-vient en 1982,1986 et 1988 entre nationalisations et privatisations. Les données qu'elle a recueillies seront très utiles.

Il n'est pas scandaleux non plus de la voir critiquer dans le détail les procédures de privatisation – même si l'exercice a déjà été fait, – puisque cette opération a porté sur des milliards de francs appartenant aux contribuables. M. Balladur a tort de ne voir dans cette démarche qu'une *« malveillance »*. Il a en revanche raison de réclamer une enquête sur le pendant des privatisations : les nationalisations. Si le rapport de la Cour montre en effet que l'Etat aurait pu vendre ses entreprises plus cher, et parfois nettement plus cher comme dans le cas de la CGE, il laisse entrevoir aussi que plusieurs firmes ont été payées trop cher par l'Etat en 1982 (Matra, par exemple).

La question qu'on peut se poser est celle de la valeur du *« bilan financier »* des deux opérations qui nous est présenté. Analyser l'aller et retour des nationalisations et des privatisations en termes de placement financier est fictif, reconnaît bien volontiers le rapporteur. Aucune de ces deux opérations n'avait comme objectif de remplir les caisses de l'Etat : elles ont été décidées pour des raisons plus vastes. En outre, les hypothèses et les choix faits pour les calculs sont réducteurs. Le résultat est donc à considérer avec prudence. Il vaut ce qu'il vaut : une indication sur la difficulté pour l'Etat d'opérer des aller et retour rentables.

Pour l'anecdote, les analyses de la Cour des comptes devraient faire réfléchir les socialistes qui veulent aujourd'hui nationaliser Framatome. Sur le fond, c'est toute la théorie des nationalisations « fers de lance de l'industrie » qui est ébranlée. Selon cette théorie, l'Etat nationalise parce qu'il est un actionnaire *« qui voit plus loin »* que le capitaliste privé. Son rôle consiste à sauver des firmes autrement condamnées pour les revendre avec profit une fois qu'elles sont redressées. Les socialistes ne font rien d'autre qu'appliquer cette théorie depuis deux ans en privatisant partiellement. La Cour des comptes nous dit que la condition de réussite de ce difficile capitalisme d'Etat est que l'achat et la revente soient faits au plus juste prix. Or, lors de ces opérations politiques, le prix n'est jamais l'essentiel.

E. L. B.

Le rapport annuel de la Cour des comptes

Les opérations de nationalisation et de privatisation se révèlent peu profitables pour l'Etat

Le rapport annuel de la Cour des comptes a été transmis le 28 juin au président de la République et au Parlement par le premier président de la juridiction, M. André Chandernagor. La Cour relève à son habitude de nombreuses anomalies dans la gestion de l'Etat, des collectivités locales et des organismes publics. Elle se livre aussi à une analyse précise des grandes politiques publiques et dresse en particulier un bilan financier des opérations de nationalisation et de privatisation décidées en 1982 ,1986 et 1988.

Analyser l'aller et retour des nationalisations et des privatisations en termes de placement financier est fictif, reconnaît bien volontiers le rapporteur. Aucune de ces deux opérations n'avait comme objectif de rapporter de l'argent à l'Etat : elles ont été décidées pour des raisons plus vastes qui mêlent la politique, l'économique et le social.

Le calcul du bilan financier des opérations de nationalisation et de privatisation n'est pas simple car il faut faire une série d'hypothèses et de choix contestables. Il est aussi partiel car l'analyse ne peut porter que sur les firmes qui sont entrées dans le secteur public en 1982 et qui en sont sorties entre 1986 et 1988. Ni celles qui sont encore nationalisées (comme Rhône-Poulenc, dont la valeur a considérablement augmenté) ni celles qui étaient déjà nationalisées en 1982 et qui ont été privatisées (comme Havas ou TF1) ne peuvent être considérées (1) .

Cela étant, le résultat en francs constants est le suivant : la nationalisation et les dépenses publiques ultérieures (dotation en capital) des firmes examinées ont représenté 41,4 milliards de francs, et leur privatisation a rapporté 56,1 milliards. Gain : 14,7 milliards, soit une « rentabilité » de 13,1 %. Comme les nationalisations avaient été payées par emprunt (des obligations) coûtant 12,5 %, la différence est positive de 0,6 %, c'est-à-dire de très peu.

Le rapport précise ensuite que la rentabilité a été meilleure dans les banques que dans l'industrie. Les banques BIMP, BTP, Société générale, les groupes Suez et Paribas ont constitué un placement *« profitable »*, tandis que ce ne fut pas le cas pour le Crédit commercial de France, la Compagnie générale d'électricité, Saint-Gobain, Matra, et encore moins pour la CGCT (téléphone), qui a coûté 3 milliards de francs et qui a dû être fermée.

La seconde partie du rapport, plus traditionnelle, examine la *« régularité »* des opérations de privatisation. La Cour relève à ce propos une série d'anomalies assez longue mais où l'on ne note pas vraiment de nouveauté. Certaines cessions de titres de compagnies d'assurances destinées à réguler les cours en Bourse n'ont pas été soumises aux procédures légales ; la société SFPI qui regroupait des participations dans plusieurs sociétés nationalisées a été dissoute de façon anormale (le rapport de la Cour de 1989 l'avait déjà souligné) ; les constitutions des noyaux durs n'ont pas été faites après enchères, ce qui représente un manque à gagner pour l'Etat ; la restructuration du bilan de certaines firmes, opérée conjointement à leur privatisation (cas de la CGE et du CCF), a entraîné des recettes *« faibles »* pour l'Etat ; le Crédit agricole a été cédé pour une valeur inférieure à l'estimation de l'administration et de la banque conseil ; les frais bancaires et commissions d'intermédiaires ont été mal contrôlés et *« insuffisamment justifiés »* ; enfin, les réductions de prix accordés aux salariés des firmes ont été *« maximum »* .

Réplique de M. Balladur

Ces *« diverses anomalies formelles »*, conclut la Cour' auraient pu être évitées – entendez les recettes auraient pu être meilleures – si le gouvernement avait contrôlé autrement qu'*« empiriquement »* le processus.

Se sentant attaqué, M. Balladur a répliqué au cours d'une conférence de presse. Il s'étonne que le ministre des finances n'ait pas cru bon de répondre, comme c'est l'usage, pour défendre son administration. Il s'explique mal *« cette obstination »* mise à enquêter sur les privatisations alors que la Cour n'a jamais fait de même avec les nationalisations. En sus de cette critique de forme, l'ancien ministre estime que le calcul de rentabilité est faux. Il aurait fallu en effet ajouter aux recettes des privatisations le gain réalisé grâce au désendettement de l'Etat qu'elles ont permis, soit 15 milliards de francs, selon M. Balladur. *« Les privatisations se sont déroulées de la façon que je crois être la plus honnête pour les épargnants*, a-t-il conclu, *ces enquêtes sont de la malveillance personnelle. »* La Cour, quant à elle, estime avoir respecté une stricte neutralité et renvoie sur M. Bérégovoy pour l'absence de réponse du ministre dans le rapport.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire nos autres informations page 24.

(1) Les firmes finalement prises en compte sont Suez, Paribas, le CCF, les banques BTP et BIMP, la Société générale pour la part nationalisée en 1982, la CGE, Saint-Gobain, Matra et la CGCT.

Les premiers résultats du recensement

58,4 millions de Français

Suite de la première page

Le recensement de 1982 montrait que les villes-centres ne se développaient plus et que les banlieues proches étaient saturées. Mais la population augmentait dans les communes périphériques semi-rurales, où des citadins cherchaient un peu d'air – et des logements moins coûteux. Elle baissait toujours dans de vastes zones éloignées de toute agglomération.

Le recensement 1990 confirme ce phénomène. Les communes rurales isolées stagnent, tandis que celles situées à la périphérie des grandes agglomérations urbaines continuent à se développer, au rythme de 1,3 % par an : ces dernières ont bénéficié de 40 % du gain de population constaté depuis 1982. De leur côté, les agglomérations urbaines de plus de 200 000 habitants ont repris une croissance modérée (+ 0,4 % par an), de même que celles de moins de 20 000 (+ 0,5 %). Résultat : *« De véritables constellations de pôles urbains et de communes rurales associées couvrent une part toujours plus vaste du pays et commandent très largement l'évolution de la population départementale ou régionale »*, écrivent MM. Pierre-Alain Audirac et Jean-Paul Faur.

Ainsi, alors que Paris *intra muros* perd encore 30 000 habitants, la petite couronne en regagne 85 000 et le reste de la région parisienne progresse de 521 000 habitants, contre 390 000 entre 1975 et 1982. L'influence de l'agglomération parisienne se fait sentir jusque dans l'Oise, l'Eure-et-Loir, le Loiret et l'Eure ; la Seine-et-Marne est le département qui connaît la croissance la plus rapide (+2,43 % par an). Cette attraction explique la reprise de la croissance de la population en Ile-de-France (voir tableau), après la rupture des années 1975-1982, où l'on avait vu 170 000 Parisiens quitter la région tandis que 109 000 provinciaux seulement y étaient « montés ». Depuis 1982, le « solde migratoire » a été de – 7 000 personnes seulement contre – 39 000 entre les deux recensements précédents.

Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Nîmes exercent le même pouvoir d'attraction. En Provence-Côte d'Azur, ce sont le Var, les Alpes-Maritimes, voire les Alpes-de-Haute-Provence qui voient aujourd'hui leur population augmenter, tandis que les Bouches-du-Rhône stagnent et que la ville de Marseille elle-même a perdu 70 000 habitants (2).

Au contraire, les départements ruraux situés à l'écart des centres touristiques et loin des sites industriels voient leur déclin s'accélérer, comme la Creuse, qui a déjà perdu la moitié de ses habitants depuis le début du siècle, ou le Gers et les Hautes-Pyrénées, dans le Sud-Ouest.

Aujourd'hui, cette langueur touche aussi la Haute-Marne à l'est, l'Orne ou les Côtes d'Armor à l'ouest. Les régions peu denses se vident encore plus, formant *« deux vastes zones de basse pression démographique »* en France. Limousin et Auvergne, plus la Saône-et-Loire, la Nièvre, le Cher et l'Indre sur leur flanc nord, la Lozère, l'Aveyron et le Lot sur leur flanc sud, forment le premier cratère, au centre du pays. Les Ardennes, la Meuse, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, les Vosges constituent le second, au nord-est. On y retrouve à la fois des départements agricoles traditionnels, pas forcément appauvris (l'Indre, par exemple, s'est modernisée), et des zones de vieille industrie touchées par la crise.

Globalement, la tendance à la concentration régionale du peuplement s'est renforcée. C'est en Languedoc-Roussillon (avec 1,14 % par an, essentiellement sur le littoral), Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Ile-de-France, Aquitaine et Haute-Normandie que la population a augmenté le plus et le plus rapidement (voir tableau). Celles-ci, où figurent les trois régions françaises les plus peuplées, étaient déjà en phase de croissance ; elles ont presque toutes bénéficié d'un coup d'accélérateur depuis 1982. A l'inverse, Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Lorraine et Limousin ont enregistré un nouveau ralentissement ou une baisse accélérée de leur population, par suite de la crise ou d'une évolution ancienne.

La surprise vient plutôt du « Grand Ouest » (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes et Basse-Normandie) : tous les départements y ont vu leur croissance démographique se ralentir. Ce freinage, déjà entamé entre 1975 et 1982, s'est accentué. Les migrations intérieures dues à l'emploi et l'« héliotropisme » des Français ont compensé l'évolution « naturelle » de la population, caractérisée depuis des décennies par une fécondité plus forte dans l'Ouest, le Nord et l'Est, fournissant une réserve de main d'œuvre à l'agglomération parisienne.

Mais, en l'état actuel, on ne connaît pas les échanges avec l'étranger. M. Milleron a souligné que les 400 000 habitants s'ajoutant à l'*« excédent naturel »* pouvaient provenir d'un meilleur comptage (4 personnes par agent recenseur suffiraient).

GUY HERZLICH

(2) Coincées dans leurs limites administratives, les autres villes de plus de 200 000 habitants sont restées presque au même niveau : Lyon (414 000 habitants) a gagné 1 000 habitants, Toulouse (359 000) et Nice (337 000), onze mille chacune, Strasbourg, 3 000, Nantes, 4 000, Bordeaux, 2 000 ; Rennes s'est maintenue de justesse au-dessus de la barre.

Accroissement annuel de la population

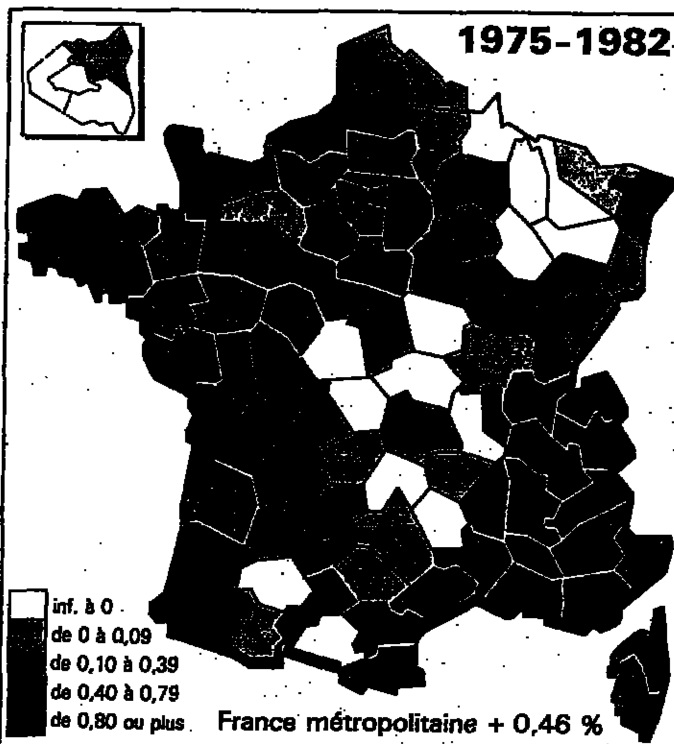
(en pourcentage de 1962 à 1990)

	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990
Languedoc-Roussillon	1,57	0,69	1,05	1,14
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,67	1,58	1,08	0,90
Rhône-Alpes	1,62	1,12	0,69	0,79
Ile-de-France	1,48	0,95	0,28	0,70
Aquitaine	1,04	0,52	0,58	0,63
Haute-Normandie	1,16	0,92	0,52	0,60
Centre	1,15	1,13	0,72	0,57
Midi-Pyrénées	0,98	0,54	0,35	0,54
Pays de la Loire	0,80	0,99	0,82	0,53
Picardie	1,07	0,89	0,51	0,49
Alsace	1,16	1,03	0,45	0,44
Bretagne	0,49	0,72	0,60	0,39
Basse-Normandie	0,71	0,52	0,48	0,36
Poitou-Charentes	0,34	0,45	0,37	0,21
Franche-Comté	1,12	0,95	0,32	0,15
Bourgogne	0,72	0,64	0,23	0,10
Nord-Pas-de-Calais	0,70	0,36	0,07	0,09
Champagne-Ardenne	0,99	0,63	0,10	0,00
Lorraine	0,60	0,35	– 0,07	– 0,09
Auvergne	0,50	0,20	0,02	– 0,14
Limousin	0,05	0,05	– 0,03	– 0,23

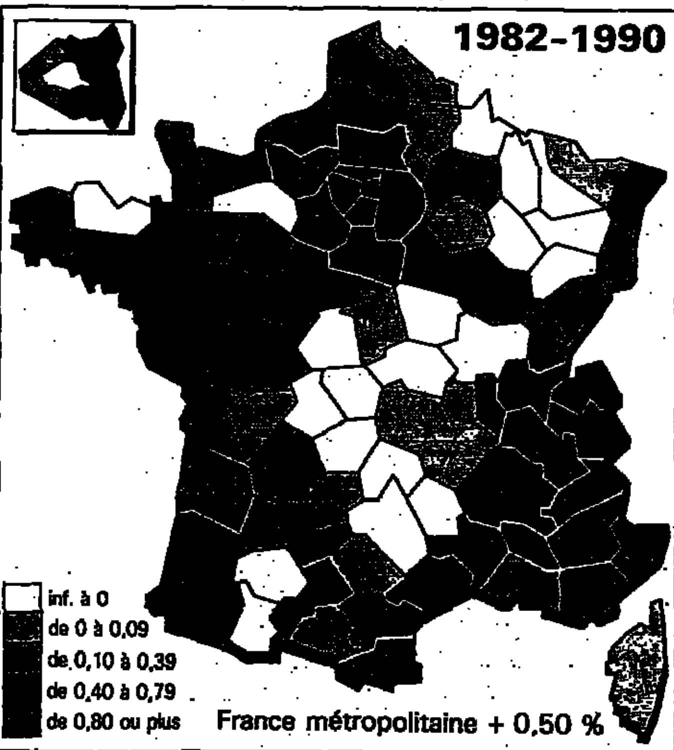
Des contrastes entre les régions

Le contraste s'accentue entre, d'un côté, l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, les bords de la Méditerranée, les régions bordelaise et toulousaine, qui attirent de plus en plus d'habitants, et, de l'autre, les départements du centre de la France, la Lorraine et la Champagne, souvent peu peuplés (14 des 20 départements concernés comptaient en 1982 moins de 50 habitants au kilomètre carré), qui stagnent ou se vident.

Variation annuelle de la population en pourcentage



Source : Recensements de la population, INSEE.



— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

Rémy & ASSOCIES

Rémy & Associés, un des leaders mondiaux dans la production et la distribution de vins et spiritueux est passé du second marché de la Bourse de Paris au règlement mensuel, le 22 juin 1990.

Rémy & Associés rejoint les grandes valeurs de la cote et marque ainsi sa volonté de renforcer la notoriété de son titre auprès des investisseurs et de continuer à internationaliser son capital.

Le même nombre d'actions restera à la disposition du public, soit 33,05 % du capital. Les négociations s'effectueront par quotité de 25 actions ou multiples.

Un bon millésime 1989

Tout au long de l'exercice 1989/1990, l'action Rémy & Associés s'est bien comportée avec une progression de 22 %, malgré les fluctuations sur les taux d'intérêts et sur le marché des changes.

A la clôture de l'exercice 1989/1990, l'action Rémy & Associés a atteint un plus haut niveau de 395 F.

Avec une capitalisation boursière estimée à 3 418 MF, fin avril, et un volume de transactions quotidiennes de 4,3 MF, Rémy & Associés a été une des valeurs les plus actives du second marché.

En 1989, un dividende net, hors avoir fiscal, de 3 F par action a été distribué. En 1990, le bénéfice par action devrait progresser de plus de 30 %.

Rappelons que Rémy & Associés est coté depuis juillet 1989 à la Bourse de Francfort.

La note d'information est disponible au siège administratif de Rémy & Associés, 20, rue de la Société-Vinicole, 16100 Cognac. Tél. : (16) 45-35-16-16.



SOLIDITÉ, GRAND POTENTIEL ET FLUX D'OPPORTUNITÉS

Extraits de l'exposé du Président Guy Dejouany à l'Assemblée Générale des Actionnaires

L'Assemblée Générale Mixte réunie le mardi 26 juin 1990 sous la présidence de Monsieur Guy Dejouany a approuvé les comptes de l'exercice 1989. Dans son allocution, Monsieur Dejouany a notamment souligné :

LA DÉCENNIE DU GRAND BOND EN AVANT

L'année 1989 a été la dernière d'une décennie qui fut particulièrement riche en événements et en développement pour notre Groupe. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : avec une inflation globale de 75 %, notre chiffre d'affaires est sept fois et demie celui de 1980 (35 fois pour l'étranger !) : la situation nette six fois et demie ; la MBA a progressé de près de huit fois ; les investissements de 16 fois : et n'oublions pas de le citer : la distribution de dividende est sept fois et demie plus importante.
Après la renaissance des années 1950, après la progression continue des années 1960, époque des premières ouvertures nouvelles (naissance pour nous des métiers de l'énergie), après la période de transition et de préparation qu'ont représenté les années 1970 avec l'approche un peu hésitante de nouveaux métiers (la propreté et les métiers de la grande entreprise, le béton, l'électricité), les années 1980 ont été (surtout dans leur seconde moitié) celles de la grande maturité des métiers de services et de l'affirmation de leur rôle, et celles du foisonnement-développement d'activités nouvelles. Au total donc, une décennie de "grand bond en avant".
Quant à l'année 1989, elle-même, qui tient une belle place dans un tel ensemble, elle a été, une fois encore, une année de fort développement et de forte croissance des résultats.
Développement de l'activité dans un périmètre qui englobe aujourd'hui plus de 1 200 sociétés consolidées, avec une belle augmentation du chiffre d'affaires annuel qui approche les 100 milliards de francs. Dans cette croissance de l'année 1989, sont particulièrement à l'honneur: l'eau et les travaux hydrauliques (+ 13,3 % ensemble), la propreté, l'électricité et également l'aménagement urbain, tandis que le BTP, avec 35 milliards de francs, représente toujours 35 % de l'ensemble. Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est maintenant de 22 milliards (soit 22,3 % de notre chiffre d'affaires global) et a progressé d'un tiers en 1989 ; en Europe, nous avons pesé 11 milliards et demi de francs en 1989.
Satisfaction aussi, de la progression homogène de la quasi totalité de nos champs d'intervention.
- Belle augmentation des résultats, due à la plupart de nos sociétés, avec une mention spéciale pour les trois principaux métiers de l'environ-nement (eau, énergie, propreté) avec aussi la bonne performance du BTP.
- Niveau tout à fait excellent de notre MBA à 7 787 millions de francs (en progression de 82,7 % en deux ans), qui n'enregistre pourtant qu'assez peu de choses (155 millions de francs de dividendes) au titre du Groupe, très prospère, des sociétés que nous consolidons en équivalence (Canal Plus, Electrafina, Cofiroute, Fougerolle, Decaux etc.).
Ces 7 800 millions de francs de MBA que la Bourse ne capitalise qu'avec un coefficient à peine supérieur à six, nous placent dans le groupe de tête des grandes entreprises françaises. Et, je souligne la très belle augmentation de notre distribution de dividendes (640,9 millions de francs en augmentation de 47,9 %) et notre bon rendement sur fonds propres (près de 16 %).

1990 : 107 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans sa configuration actuelle, à laquelle la seconde moitié de l'année 1990 ne semble pas devoir apporter de modifications importantes, notre Groupe devrait réaliser un chiffre d'affaires consolidé voisin de 107 milliards de francs. L'activité à l'étranger représenterait un peu plus de 25 milliards de francs.

Résultat, plus de 2 milliards de francs

Pour ce qui concerne les résultats, c'est un cœfficient moyen d'augmentation de 30 % par an qui a accompagné notre croissance au cours des quatre ou cinq dernières années, et qui nous a placés dans le domaine des très grands chiffres. Notre objectif est, pour la période 1990 - 1992, de maintenir une bonne progression annuelle de ce résultat ; une progression aussi bonne que possible, de l'ordre de 300 millions de francs par an. Ma prévision pour 1990 est que (franchissant pour la première fois la barre des 2 milliards de francs) nous atteindrons un niveau voisin de 2 100 millions de francs ; notre espoir très ferme est de dépasser ce montant.
De leur côté, nos possibilités d'autofinancement pourraient connaître un accroissement du même ordre de grandeur, franchissant ainsi nettement le niveau de 8 milliards de francs ; aux cours de Bourse actuels, la Compagnie ne capitalise actuellement que six fois cette MBA (au montant de laquelle ne concourent que par leurs dividendes, 155 millions de francs, nos participations "en équivalence" dont la valeur est, selon moi, de l'ordre de 10 milliards de francs).
Cette MBA ne pourra, cette année encore, qu'apporter une contribution partielle au financement de nos investissements, dont le niveau reste important. Les investissements industriels sont fortement poussés par les besoins de notre métier de base (Montpellier, Toulon, Toulouse, Lorient, et bientôt Saragosse) ; et par ceux de l'énergie, de l'équipement urbain, de la communication : ils seront encore importants, sans atteindre probablement leur niveau exceptionnel (9,2 milliards de francs) de 1989. De leur côté, les investissements financiers devraient se maintenir à un montant voisin de celui réalisé l'an dernier. Depuis le début de l'année, nous avons en effet réalisé d'importantes prises de contrôle ou de participations à l'étranger (AMI-UK, AWT), et initié plusieurs opérations en France. Je prévois donc un maintien ou une légère augmentation du niveau de ces investissements financiers.

Période hors du commun

C'est donc un total de l'ordre de 15 à 17 milliards de francs, voisin de celui de 1989, que nous avons à financer cette année. Pour la troisième année consécutive, le volume de nos investissements serait, en ordre de grandeur, le double de notre autofinancement. Nous vivons en effet une période qui est véritablement "hors du commun". C'est maintenant que l'ouverture internationale nous impose de faire valoir l'avance dont nous disposons en matière de gestion de services collectifs : c'est maintenant qu'elle nous demande, et particulièrement en Europe, de mettre en avant notre valeur ajoutée technique.
Le maintien de ce rythme élevé d'investissements et la nécessité de faire face à d'éventuelles opportunités complémentaires ou nouvelles, nous conduit à envisager une nouvelle augmentation de nos fonds propres. Il s'agit d'une émission d'obligations convertibles avec bons de souscription d'actions. L'émission est prévue pour un montant d'un peu plus de quatre milliards de francs, avec une tranche internationale. A la régularité et à la garantie du revenu offertes par les obligations s'ajouterait le double effet de levier de leur convertibilité et de l'exercice ultérieur des bons ; les souscripteurs se trouveront ainsi étroitement associés à la progression de résultats qui est attendue de nos investissements.

MARCHÉS PORTEURS À MOYEN ET LONG TERME

Je voudrais "situer" les années actuelles dans notre politique générale, en rappelant les raisons qui rendent nos marchés particulièrement porteurs à moyen et long terme : ces raisons sont, notamment, le poids lourdement croissant des préoccupations relatives à l'environnement, la recherche d'une meilleure efficacité économique et sociale dans la gestion des services publics et collectifs, les nécessités d'une meilleure organisation de la vie urbaine, de la vie quotidienne et, l'attente particulière du public en matière de santé et de communication.

Eau, enjeu majeur du XXIème siècle

Le développement de la Compagnie s'est fait depuis longtemps de manière continue et méthodique à partir de cette activité de base qu'est la distribution d'eau. Ce domaine de l'eau conserve son rôle moteur particulier et structurant dans le développement du Groupe. D'abord parce que, même en France, le marché est loin d'être saturé et l'assainissement offre d'énormes possibilités. Ensuite parce que, dans une Europe dont l'ouverture des marchés a de grands effets d'animation, d'élévation des normes de qualité, de relance des investissements, la France a une position de pointe.

Energie, un grand avenir

Effet d'entraînement aussi, par rapport à nos autres métiers de "l'environnement". Dans le secteur des déchets, nous disposons d'une gamme complète d'activités et de bonnes implantations à l'étranger. Cet univers évolue lui aussi rapidement et nos protagonistes ont la dimension internationale.
Dans le domaine de l'énergie, beaucoup de changements sont en cours, compte tenu de l'incidence des futures règles européennes, de l'imbrication des techniques liées à la mise en œuvre d'énergies de diverses natures, des nouveaux besoins "à l'état brut" dans certains pays notamment dans les pays de l'Est, de la transformation des structures dans d'autres pays.

Environnement, l'évolution devient révolution

Dans ces autres marchés de l'environnement, qui tendent à ne faire qu'un avec les métiers de l'eau, nous retrouvons par effet de taille individuelle et aussi de dimension grande et croissante du marché mondial, notre double situation de maturité et de larges possibilités nouvelles. Dans ce domaine de l'environnement, l'évolution devient révolution. Le problème a été longtemps, particulièrement pour l'eau, d'affronter des pollutions isolées et concentrées. Il est maintenant de vaincre des pollutions diffuses et qui s'interpénètrent, celles de l'eau, de l'air, et du sol. Il faut désormais intégrer l'ensemble de ces problèmes pour être efficace. Il faut une ingénierie globale. Tel est le sens de nos interventions récentes, notamment dans AWT et dans Krüger. Ce double caractère des métiers directs de l'environnement, on le retrouve dans beaucoup d'autres de nos activités qui restent très évolutives bien que déjà à maturité (transports, promotion immobilière, BTP, Canal Plus) ou à maturité assez prochaine (santé, radiotéléphone, images).
Seul un petit nombre de métiers va rester à rentabilité non immédiate. Ce sont les métiers à infrastructure lourde, ou à développement continu des investissements, parmi lesquels :
- certaines opérations d'aménagement urbain,
- le stationnement, où nous entamons un effort très volontariste,
- la création éventuelle de nouvelles infrastructures de communication,
etc.

Télévision par câble, confiance

Le seul de nos métiers à évolution lente est la câblodistribution (il y a là, à la fois, création de produit, création de réseaux de transports lourds et création de réseaux commerciaux). Ce métier est très porteur à terme, appuyé sur des réseaux dont l'usage s'impose peu à peu, compte tenu de l'irréductible encombrement hertzien et qui offre de très larges possibilités d'acheminement d'images et d'informations. Nous avons confiance pour toutes ces raisons et parce que nous savons que la route sera longue. Tout ceci implique d'abord, il faut que les pouvoirs publics et le CSA en prennent conscience, une stabilité prolongée du paysage audiovisuel.

SGE, l'un des majors européens

Dans le domaine du BTP, les 24 mois écoulés depuis la prise de contrôle de la SGE ont été bien utilisés. Bonne utilisation de l'effet de taille car la SGE est l'un des majors européens avec un chiffre d'affaires global qui sera voisin cette année de 38 milliards de francs, mais aussi avec des implantations fortes à l'échelle européenne et un début d'activité dans les pays de l'Est, une position importante dans tous les métiers de la route et dans ceux du second œuvre, les débuts d'une bonne approche de l'imbrication avec les activités de services du Groupe.

Quel est l'avenir au-delà des quelques trimestres qui sont devant nous ? Les métiers de l'environnement sont appelés à d'immenses développements et cela au plan international. "L'eau, enjeu majeur du XXIe siècle", "la solution des problèmes de l'environnement, condition de base du progrès économique de demain", "l'environnement gisement du futur". Telle est la toile de fond.

Les services sont devenus une véritable industrie

S'il fallait n'émettre que deux ou trois idées pour bien "cadrer" cet avenir et le rôle que nous pouvons y jouer, nous vous dirions :
- que la décennie nouvelle va être celle de l'intégration des préoccupations de l'environnement dans le tissu économique (urbain, industriel, et même agricole) ; nous sommes un élément d'une telle intégration ;
- que nos divers métiers apparaissent de plus en plus comme liés et s'enchaînant les uns aux autres, les problèmes de l'environnement rejoignant ceux du génie urbain ;
- que les services sont devenus une véritable industrie (l'une des industries principales du siècle prochain), et qu'un certain nombre de nouveaux services (services urbains surtout) sont en train de se créer ou restent à créer.
Nous sommes bien préparés, je crois, à cet avenir, qui serait ainsi un avenir d'intégration de métiers cohérents.

FRANCE, PAYS DE COMPÉTITIONS ET DE STIMULATIONS

Dans ce paysage grand ouvert, quelles vont être nos limites ?
- Celles du bon sens d'abord ; on ne peut pas tout faire, et plus que jamais notre règle doit être celle du choix, de la sélection.
- La limite la plus importante peut se trouver du côté de ce qui a fait jusqu'à présent notre principale richesse, c'est-à-dire les hommes. Nous ne pouvons nous développer qu'avec le renouvellement de ce fonds et l'appoint de talents nouveaux, pour la préservation de notre culture d'entreprise : sens du service, rigueur de la gestion.
- Au delà, il y a le problème de ce que j'appellerais les "anticorps". Mes propos d'il y a dix ans n'étaient que très moyennement optimistes ; on sait ce qu'ont été pour nous les années 80. Malgré les larges espérances actuelles, il n'est pas impossible d'imaginer qu'à coup de règlemen-tation, d'alignement administratif, de "conseils au pèlerin", les effets du savoir-faire ou tout simplement du savoir et de l'expérience pourraient se trouver un peu contrariés ou amoindris.
A vrai dire je ne le crois pas, car la France, berceau de notre action, est le pays où il y a le plus de compétitions et de stimulations.
Rendez-vous dans dix ans, donc, pour savoir.

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Selon l'OCDE

La croissance des pays riches va continuer

Dans ses *Perspectives économiques* semestrielles publiées vendredi 29 juin, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dessine un panorama relativement souriant de l'économie des pays riches d'ici à la fin 1991. Elle est nettement moins optimiste pour les pays de l'Est – en dehors du cas de la RDA – auxquels elle consacre pour la première fois un chapitre.

L'Allemagne, théâtre de l'événement économique le plus important de l'année – l'union économique, monétaire et sociale avec la RDA – devrait connaître cette année une croissance comparable aux 4 % de 1989, avant de revenir à un taux de 3,4 %. La demande intérieure restera le moteur de l'expansion en RFA, l'OCDE prévoyant une amélioration de l'emploi, de l'investissement, du commerce extérieur et même des prix (3 % de hausse en 1990, 3,4 % en 1991). Au château de La Muette, malgré des précautions de langage sur les « incertitudes » de la situation allemande, on fait le pari que l'Allemagne saura gérer la transition sans coup férir.

Louanges à l'égard de la France

L'OCDE est tout aussi louangeuse à l'égard de la France, pour laquelle elle prévoit une croissance de 3 % pour l'année en cours et, la suivante, en très léger retrait par rapport à 1989 (3,75 %), avec une inflation inférieure à celle de l'Allemagne en 1991. Un investissement toujours fort de la part d'entreprises dont le taux de marge pourrait reprendre sa progression augure bien de l'avenir en ce qui concerne le problème le plus aigu de l'économie française – et pour lequel l'OCDE ne propose pas d'explication, - celui du chômage. Celui-ci se réduirait légèrement, de 9,5 % actuellement à 9,2 % en fin de période. Le dynamisme du Japon et de la plupart des économies OCDE d'Europe continentale (de l'Espagne à la Belgique, de la Finlande à l'Autriche) contraste singulièrement avec l'atonie qu'on constate aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Canada.

Les Etats-Unis, qui ont tiré la croissance du monde entier au milieu de la décennie 80, se maintiendra, selon l'OCDE, sur un rythme de croissance inférieur à son potentiel en 1990 et 1991 (2,3 % et 2,5 % respectivement). L'inflation restera relativement haute, mais stabilisée, aux environs de 4,5 %. L'assainissement budgétaire tardera à se concrétiser, et le déficit pourrait rester de l'ordre de 135 milliards de dollars (2,5 % du PNB). En revanche, les services, la demande d'investissement encore forte et les secteurs exportateurs pourraient garantir une stabilité du chômage autour du niveau actuel de 5,3 %.

INDUSTRIE

L'Europe des réseaux avance

Accord des Douze sur la libéralisation des marchés des terminaux de télécommunication

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Les ministres des Télécommunications des Douze ont abouti, jeudi 28 juin, à un accord sur la libéralisation des marchés d'équipement de terminaux (téléphone, télex, télécopie) évalués à cinquante milliards de francs, dans la Communauté européenne. La nouvelle directive communautaire devrait entrer en vigueur à la mi-1992.

La difficulté, pour le conseil de la Communauté, a été de définir le champ d'application de la future législation, c'est-à-dire d'identifier les équipements destinés a priori à utiliser les réseaux publics. La discussion, désormais classique, entre les pays *libéraux* (RFA, Royaume Uni, Pays-Bas, Danemark) et ceux qui souhaitent garder le contrôle sur les matériels commercialisés dans leur pays (France, Belgique, Italie, Espagne) a donné finalement quelques satisfactions à Paris. Ainsi, les terminaux utilisant la technique de la radio-fréquence (téléphone sans fil, radio-téléphone, télé-appel, etc...) seront couverts par la directive. A l'inverse, tous les équipements utilisés dans les réseaux de communication interne des entreprises ne relèveront pas de la réglementation européenne. En d'autres termes, ces fabrications n'auront pas à répondre aux exigences sur la sécurité de l'usager, ou la protection du réseau public, l'argumentation des libéraux étant de ne pas imposer aux producteurs des contraintes inutiles et onéreuses.

La France n'a toutefois pas été entendue en ce qui concerne les importations en provenance des pays tiers. Un téléphone américain agréé par le Danemark pourra donc être commercialisé dans toute la communauté.

MARCEL SCOTTO

M. Gustave Leven quitte la présidence de Perrier

M. Gustave Leven, soixante-seize ans, a déclaré vendredi qu'il ne demandait -as le renouvellement de son mandat de PDG de Perrier, numéro un mondial des boissons minérales.

« Il est venu, le temps de songer à ma succession, étant donné mon âge et la nouvelle répartition du capital », a déclaré M. Leven lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires à Vergèze, dans le Gard.

Le nom du successeur de Leven, fondateur de l'entreprise en 1946, devait être connu à l'issue de la réunion du conseil d'administration. Perrier, qui emploie 17 000 salariés, a réalisé en 1988 un bénéfice de 420 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 14,3 milliards de francs. Le groupe a décidé de provisionner 400 millions de francs cette année à la suite de l'affaire du benzènec

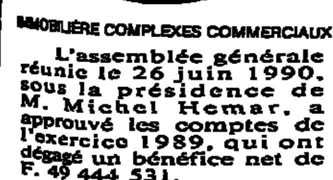
□ **Statut de la régie Renault.** – Les députés ont adopté en lecture définitive, jeudi 28 juin, le projet de loi relatif au statut et au capital de la régie Renault, présenté au nom du gouvernement par M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire. Ce projet permet des participations croisées de capital entre Volvo et Renault. Les députés ont rétabli le texte adopté par l'Assemblée en deuxième lecture. Seul le groupe socialiste a voté pour, le PC a voté contre, le RPR, l'UDF et l'UDC, qui n'étaient pas représentés dans l'hémicycle, n'ont pas participé au scrutin.

Le sidérurgiste privé italien Falck échappe à Usinor-Sacilor

A l'issue d'un suspense soigneusement entretenu, le conseil d'administration de Falck a finalement opté, jeudi 28 juin, pour une solution cent pour cent italienne en choisissant de s'allier à Ilva, son compatriote public né de la restructuration de Finsider (groupe IRI). L'alliance ainsi nouée entre Falck (une production de 1 million de tonnes en 1989) et Ilva (11 millions de tonnes d'acier) – donnera naissance à un véritable *« pôle sidérurgique italien »*, précise Falck dans son communiqué. Les modalités de cette coopération n'ont pas été précisées.

L'accord passé avec Ilva devrait toutefois permettre à Falck – trop dispersé – de se désengager de ses productions subalternes (tubes non soudés et produits revêtus) pour se concentrer sur un nombre plus réduit de métiers. Le groupe Falck a réalisé en 1989 un bénéfice net de 102 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 7,5 milliards.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



IMMOBILIÈRE COMPLEXES COMMERCIAUX

L'assemblée générale réunie le 26 juin 1990, sous la présidence de M. Michel Hemar, a approuvé les comptes de l'exercice 1989, qui ont dégagé un bénéfice net de F. 49 444 531.

Elle a décidé la mise en paiement le 10 juillet d'un dividende de F. 20,50 par action, contre F. 20,00 l'année précédente.

Les autorisations usuelles accordées au conseil pour augmenter le capital et émettre des obligations convertibles en actions et des obligations à bons de souscription d'actions ont été renouvelées.

Dans sa séance qui a suivi l'assemblée générale, le Conseil d'administration a nommé M. Christian Sabbe président-directeur général de la société, en remplacement de M. Michel Hemar, appelé à la présidence d'ISM SA, principal actionnaire d'ICC.

Bell Atlantic et Telefonica reprennent le téléphone argentin

Le président argentin Carlos Menem a réalisé, jeudi 28 juin, sa première opération de privatisation importante en cédant 60 % du capital d'Entel, la compagnie argentine des téléphones, à la firme américaine Bell Atlantic associée à l'espagnole Telefonica. Ces deux sociétés ont proposé de racheter plus de 5 milliards de dollars (28 milliards de francs) de titres de créances, modalité attrayante pour le gouvernement argentin qui tente – avec peine – de réduire la dette du pays.

L'offre concurrente présentée par France Télécom alliée à la compagnie italienne Stet n'a pas été retenue. Bell et Telefonica vont se partager l'exploitation des 2,9 millions de lignes d'Entel, selon un découpage géographique précisé par le décret de privatisation. La firme américaine prendra en charge le nord de l'Argentine, tandis que Telefonica se voit confier les régions méridionales du pays.

SOCIAL

Excédent de 1,2 milliard de francs pour l'AGIRC en 1989

L'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) a annoncé, jeudi 28 juin, un excédent technique de 1,2 milliard de francs pour 1989 après un léger déficit (400 millions) en 1988. Ce résultat est la conséquence de l'augmentation du taux d'appel de 110 % à 113,4 % (la partie supérieure à 100 % n'ouvre pas de droit à la retraite), mais aussi de la croissance plus importante que prévu des effectifs (3,7 % contre 2,6 %) dont les cotisations ont atteint 40,9 milliards de francs. Par ailleurs, les produits financiers affectés aux réserves se montent à 2,7 milliards de francs.

En 1990, une nouvelle augmentation du taux d'appel, portant celui-ci à 117 %, est programmée. En revanche, les gestionnaires de l'AGIRC ont décidé de ne pas modifier la valeur du point (2,093 francs), qui avait été revalorisée de 2,35 % le 1er janvier dernier.

□ **Le blocage du port de Calais se poursuit.** – Les marins grévistes de la Société nouvelle d'armement Transmanche (SNAT) ont décidé jeudi 28 juin en assemblée générale de poursuivre le blocage du port de Calais entamé il y a dix jours.

TRANSPORTS

Après la décision de la Cour de justice européenne

Bonn maintient sa taxe sur les camions des pays non membres de la CEE

La Cour européenne de justice, saisie en urgence par la Commission de Bruxelles, a demandé jeudi 28 juin au gouvernement de Bonn de suspendre l'application, prévue au 1er juillet, de la taxe sur les camions circulant sur les routes d'Allemagne *(nos dernières éditions du 29 juin)*. A Paris, la Fédération nationale des transports routiers a demandé aux camionneurs français d'annuler le blocage des frontières prévu les 1er et 2 juillet, d'autant que le premier ministre a annoncé à ses dirigeants que la déductibilité de la TVA sur le gazole serait appliquée à 95 % dès le 1er janvier 1991 et en totalité au 1er juillet suivant.

BONN

de notre correspondant

Commentant la décision de la Cour européenne, M. Wilhelm Knittel, secrétaire d'Etat aux transports, a déclaré devant la presse étrangère que la taxe sur les camions allait entrer en vigueur comme prévu le 1er juillet, et que seuls en seront exemptés, jusqu'à une décision sur le fond, les véhicules immatriculés dans les pays de la CEE, *« qui ne constituent pas la majorité des véhicules transitant par l'Allemagne »*. M. Knittel espère qu'à la prochaine audience consacrée à ce problème à la Cour de Luxembourg, le 6 juillet, la RFA obtiendra raison, en attendant un jugement définitif sur le fond de l'affaire, dans un délai de six à douze mois.

Dans une note adressée le 22 juin à la Commision des Communautés européennes, le gouvernement fédéral affirme que *« si la Commission s'oppose à la taxe allemande sur l'utilisation de l'infrastructure routière, elle devra également poursuivre des mesures comparables prises dans d'autres pays membres et, si besoin est, jusqu'à la Cour de justice des Communautés. Le gouvernement fédéral se réserve le droit d'engager des mesures adéquates dans cette direction »*.

Pour M. Knittel, cette taxe, qui devrait rapporter 1,2 milliard de deutschemarks, dont 250 millions versés par les transporteurs étrangers, vise à accélérer *« l'harmonisation des conditions de concurrence dans le domaine des taxes et des impôts spécifiques frappant les transports »*.

LUC ROSENZWEIG

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SERVICE DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE

Mesures de sauvegarde pour la mise à l'étude du projet de voirie dénommé « RN 4, section place de l'Étoile-pont de Kehl (route du Rhin) »

Par arrêté préfectoral du 13 juin 1990 a été prise en considération, au sens de l'article L 111-10 du code de l'urbanisme, la mise à l'étude du projet de voirie dénommé « RN 4, section place de l'Étoile-pont de Kehl (route du Rhin) » délimitée sur un plan annexé à l'arrêté.

Le texte intégral de l'arrêté et le plan peuvent être consultés par toute personne intéressée à la direction départementale de l'équipement (SRN) et à la préfecture du Bas-Rhin (bureau 135).

ISTH INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
DEPUIS 1954
SCIENCES-PO
• Formation à l'enseignement supérieur.
• Méthodologie de la dissertation.
• Mises à niveau en langues vivantes.
ENTRÉE EN AP
• Année complète OCTOBRE à JUIN
• Sessions semestrielles - JANV-FEV. à JUIN
• Session intensive JUILLET-AOÛT
Taux de réussites confirmés
Tél. : 42.24.10.72 - 45.85.59.35

MURS, MURS
ILE-DE-FRANCE
LE GRAND PARI
HORS SERIE N 2 JUILLET 90
EN VENTE DANS LES KIOSQUES
OU EN TELEPHONANT AU :45 42 59 58

Peut-on réguler les dépenses de santé ?

Comment concilier efficacité optimale du système de santé et régulation des dépenses ? La difficile négociation de la convention médicale et la récente présentation des comptes de la Sécurité Sociale démontrent que cette question d'actualité constitue encore un redoutable casse-tête pour les pouvoirs publics et les professionnels concernés.
Economistes, universitaires, directeurs d'hôpitaux, chefs de services hospitaliers confrontent leurs points de vue, proposent des analyses et des solutions.
Un dossier essentiel et concret pour mieux comprendre le système de santé et ses enjeux pour notre société.

Au sommaire du N°2 avril - juin 1990 de

La Revue Française des Affaires Sociales

Prix du numéro : 75F Abonnement : 4 numéros trimestriels + 1 numéro hors série France : 300F - SPPIF - BP22 - 41353 Vineuil - Tél. 54 43 94 40
Rédaction : 1, place de Fontenoy - 75350 Paris 07 SP - pièce 1124A - Tel. 40567599
La revue est disponible ou peut être commandée chez les libraires suivants : ANGERS : Richer. CAEN : J.-C. Mane. DIJON : Université. GRENOBLE : Université. LILLE : Furet. LIMOGES : Eurolib. MONTPELLIER : Sauramps. NANCY : Agence Presse. PARIS : Dunod, La Documentation française, FNAC (Montparnasse, Forum et CNIT), PUF, Art et Actualités. STRASBOURG : Kleber TOULOUSE : Quartier Latin. TOURS : Boîtes à livres.

GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINITEL

LE MONDE DE LA BOURSE

Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille

BOURSE
36.15 LEMONDE

MOSP SECRETARIA DE ENERGIA
SUBSECRETARIA DE COMBUSTIBLES

YACIMIENTOS PETROLIFEROS FISCALES
SOCIEDAD DEL ESTADO
YPF

INTERNATIONAL PUBLIC BID FOR PRE-QUALIFICATION OF OIL COMPANIES FOR PARTNERSHIP IN CENTRAL AREAS OF YACIMIENTOS PETROLIFEROS FISCALES

INTERNATIONAL PUBLIC
BID N° 14-277/90

LOCATION	AREA
VIZCACHERAS (Mendoza Province)	6 710 Ha
PUESTO HERNANDEZ (Neuquén Province)	8 700 Ha
EL TORDILLO (Chubut Province)	9 684 Ha
EL HUEMUL (Santa Cruz Province)	17 065 Ha

Value of folder of Bidding Terms and Conditions : US $ 1,000.– (U.S. Dollar One Thousand)
Sale date : From July 2, 1990. Mondays through Fridays from 9:00 to 12:00 and 14:00 to 15:00 hours.
Sale Place :
ARGENTINA : Gerencia de Licitaciones y Contratos
Av. Presidente Roque Saenz Pena 777 – Of. 832 Buenos Aires
U.S.A. : Plaza East, Suite 250
Houston, Texas 77046
The value of the Bidding Terms and Conditions and technical documents is payable in U.S. Dollars or its equivalent in Austral (A) at sole free sale rate exchange published by the Banco de la Nacion Argentina previous to buying date.
Opening date and place : August 30, 1990 at 10:00 AM at Salon de Actos de Y.P.F. « Cral. Manuel Belgrano », av. Presidente Roque Saenz Pena 777 – 13th. Floor, Buenos Aires, ARGENTINA.

Ceci concerne un appel d'offres pour un partenariat dans le secteur pétrolier.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —



COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE PRESBOURG

Les actionnaires de la Compagnie industrielle et financière de PRESBOURG – Compagnie de PRESBOURG, réunis en Assemblée générale ordinaire le 17 mai 1990, ont approuvé les comptes de l'exercice 1989 tels qu'ils ont été présentés par le Directoire, présidé par M. Christian Giacomotto.

La Compagnie de PRESBOURG, au cours de l'exercice 1989, a investi dans les quatre nouvelles sociétés, portant ainsi à seize le nombre total de ses participations au 31 décembre, et le montant des capitaux investis de 261,1 millions de francs à 374,4 millions de francs, conformément au rythme prévu.

En termes de capitaux investis, le portefeuille se répartit dans les trois secteurs d'intervention privilégiés de la Compagnie de la manière suivante :

– 30 % du portefeuille ont été investis dans les secteurs de la technologie : y figure notamment une participation dans FINANCIÈRE DE L'ODET (Groupe BOLLORE TECHNOLOGIES).

– 16 % dans le secteur de la communication avec notamment une participation dans ROUX, SEGUELA CAYZAC et GOUDARD.

– 47 % dans le secteur de finance, avec notamment une participation dans VIEL et CIE FINANCE.

– Le solde de 7 % comprend deux participations dans TABLE DE FRANCE et AMS PACKAGING.

A l'issue de ce troisième exercice, la Compagnie de PRESBOURG a réalisé un bénéfice net de 19,2 millions de francs contre 12,8 millions de francs en 1988. L'Assemblée générale ordinaire a décidé de distribuer 15 millions de francs, soit un dividende de 2 francs par action majoré de 1 franc au titre de l'avoir fiscal.

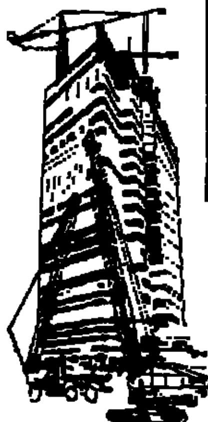
INTERBAIL

Le Conseil de Surveillance d'INTERBAIL s'est réuni le 21 juin 1990, sous la présidence de Monsieur Jean MARTINEAU.

Monsieur Jean Baptiste PASCAL, Président du Directoire, a rendu compte de l'activité commerciale des six premiers mois de l'année. Le montant des nouveaux engagements contractés s'élève au 1er juin 1990 à F 630.000.000 hors taxes en crédit-bail immobilier contre F 426.000.000 pour la même période en 1989, et à F 200.000.000 hors taxes de location simple.

Les engagements en propriété propre correspondent au souhait émis par le Conseil de Surveillance de voir engager sur trois ans un milliard de francs d'investissements patrimoniaux nouveaux.

Ce niveau d'opérations à mi-année et les résultats intermédiaires au 30 avril 1990, eux-mêmes en progression, témoignent de la poursuite effective des objectifs de la société à savoir, atteindre à une croissance des résultats tout en conduisant simultanément un élargissement du domaine locatif.



INCOME-International

ÉCONOMIE

Le rapport annuel de la Cour des comptes

Autoroutes : la rente du péage en question

La Cour des comptes lance un vrai débat en se livrant à une critique détaillée du développement du réseau autoroutier français par le biais de sociétés concessionnaires d'économie mixte. Ses griefs ? *« Le système autoroutier français (2 079 kilomètres en 1975, 4 867 kilomètres en 1985 et 5 317 kilomètres en 1989) est géré et se développe en dehors de toute logique économique, financière, juridique et comptable. Sur le plan économique, les décisions d'investissements sont prises sans étude prévisionnelle suffisante et, surtout, sans analyse préalable des choix à faire, par exemple entre le doublement d'un axe surchargé ou la création d'une nouvelle voie autoroutière à des fins d'aménagement du territoire. Or, sur le plan financier, l'utilisation de la rente autoroutière* (c'est-à-dire le péage, NDLR), *devenue considérable avec l'augmentation du trafic, permet des investissements publics massifs sans vote préalable du Parlement, mais au prix d'un endettement qui va faire de l'ensemble des sociétés d'économie mixte des autoroutes le troisième emprunteur français. »*

En d'autres termes, le système autoroutier est devenu fou : l'auteur du rapport estime que le report des amortissements en fin de concession a des effets pervers. D'un côté, il permet aux sociétés d'économie mixte de survivre aux premières années d'exploitation, toujours difficiles puisque ces sociétés n'ont pas de fonds propres. De l'autre, il camoufle des situations financières précaires et, surtout, il repousse indéfiniment la fin de la concession puisqu'il suffit de rajouter un nouveau tronçon pour que celle-ci soit prolongée d'autant. Le mécanisme incite de façon permanente à la construction d'autoroutes nouvelles.

A cela s'ajoute le fait que les élus, le secteur des travaux publics et l'opinion publique réclament l'ambitieux programme visant à accroître de 3 260 kilomètres le réseau concédé. Le péage dégageant automatiquement des ressources, l'autoroute est la solution de facilité, même si la rentabilité des sections projetées n'est pas évidente. Sur un tiers des sections annoncées, le trafic est inférieur à six mille véhicules-jour et *« rend incertaine la couverture des frais d'exploitation »*. La Cour craint *« un surdimensionnement des infrastructures proprement autoroutières »*.

Les artifices de l'Etat

Par ailleurs, elle constate que l'Etat recourt à des artifices pour faire supporter aux concessionnaires des dépenses dites de souveraineté. Par exemple, des sociétés d'autoroutes ont payé en 1989 40 millions de francs pour les services spécifiques de la gendarmerie et cette somme atteindra 480 millions de francs en 1993.

Pour en finir avec ces errements, la Cour préconise de mettre un terme au clivage entre des autoroutes richement dotées par le péage et une voirie nationale soumise aux aléas budgétaires. Un budget annexe alimenté par le péage et qui répartirait les produits de celui-ci entre les deux types d'infrastructures lui semblerait le cadre juridique approprié. Si l'Etat ne voulait pas de cette solution radicale, il conviendrait, selon la Cour, de confier à Autoroutes de France (ADF), aujourd'hui simple répartiteur des fonds, le soin de coordonner les investissements et de jouer le rôle de l'actionnaire principal dans les sept sociétés mixtes existantes.

Le ministre de l'économie et des finances répond à ces critiques en défendant un système hybride qu'il contrôle sans avoir à en assumer le fardeau financier. Plus significative est la réplique des sociétés d'économie mixte en cause : *« Le système français du péage a l'immense avantage de générer les moyens de construire de nouvelles autoroutes*, explique M. Jean Millier, président de l'Union des sociétés françaises d'autoroutes à péage. *L'autoroute s'autofinance, et c'est le seul moyen d'équiper la France avec une infrastructure qui épargne mille cinq cents tués par an et qui en fera la plaque tournante de l'Europe. Il est vrai qu'aux Etats-Unis on abaisse ou on supprime le péage lorsqu'une autoroute est amortie, alors qu'en France on le laisse en l'état. Pourquoi ? Parce que le bénéfice réalisé sur certaines de nos concessions, comme la vallée du Rhône, nous permet de réaliser des sections que les capitaux privés considèrent comme non rentables, par exemple Toulouse-Bordeaux ou Angers-Le Mans. Cette péréquation s'accompagne d'un différé d'amortissement qui est une pratique dérogatoire mais tout à fait régulière pour renvoyer le solde de tout compte en fin de concession. Ce système, efficace et juste, ne fonctionne pas sans contrepoids, bien au contraire. L'Etat contrôle les conseils d'administration des sociétés concessionnaires. Il arrête leurs investissements. Il fixe leurs tarifs. L'aménagement du territoire ne légitime-t-il pas que soient construites des autoroutes où la circulation ne dépassera pas au début cinq mille véhicules par jour ? »*

Les sociétés concessionnaires ont trois ennemis : le projet de budget annexe, qui permettrait à l'Etat de se défausser de ses reponsabilités en matière routière, en faisant supporter celles-ci par le péage autoroutier ; le blocage du prix des péages, qui a augmenté, pour la dernière fois, de 2,5 % en janvier 1989, ce qui obère la réalisation de futures sections ; le refus par le Trésor de laisser les sociétés concessionnaires ponctionner le marché monétaire autant que de besoin : 8 à 10 milliards de francs par an.

La Cour écrivait : *« On construit trop d'autoroutes. »* Les sociétés concessionnaires rétorquent : *« On s'est toujours trompé par défaut et non par excès en matière d'investissements autoroutiers en France. »*

ALAIN FAUJAS

Caisse nationale d'assurance-maladie : une « munificence excessive »

Rarement, sans doute, un rapport de la Cour des comptes aura été aussi radical. Il est vrai que l'organisme mis en cause brasse chaque année plus de 400 milliards de francs, provenant des cotisations salariales et patronales. La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), autrement dit la branche maladie du régime général de la Sécurité sociale, qui fait l'objet de critiques aussi acérées que détaillées de la part des magistrats de la rue Cambon, n'a jamais fait figure d'institution particulièrement performante.

Le déroulement des treize mois de négociations nécessaires à la conclusion de la dernière convention entre médecins libéraux et Sécurité sociale a, récemment encore, fait apparaître l'incapacité de cet organisme à assurer à lui seul une véritable régulation du système de santé. L'enquête de la Cour des comptes consacrée à son fonctionnement interne, risque de conforter ce sentiment.

« D'importants versements » à des syndicats

La CNAMTS, établit tout d'abord le rapport, dispose *« de documents comptables et statistiques peu dignes de foi »*. La Cour met l'accent sur un sujet délicat lorsqu'elle s'étonne d'une *« générosité coûteuse à l'égard des mutuelles »*, habilitées à gérer pour le compte de la « Sécu » les prestations servies aux étudiants ou aux fonctionnaires. Les frais de gestion excessifs (le rapport situe le trop-perçu entre 471 et 885 millions de francs) servis par la CNAMTS constitueraient *« un cadeau qui leur est offert au détriment du régime général »*. Dans sa réponse, la Caisse nationale souligne qu'elle a demandé en septembre 1988 aux autorités de tutelle *« qui fixent ces remises la révision de leurs montants pour mettre en parallèle l'effort des caisses et celui des mutuelles »*.

La CNAMTS ne paraît pas non plus briller par la qualité de sa fonction de contrôle. Ce dernier est qualifié de *« complaisant »*, sans compter que la Caisse réalise *« d'importants versements à des organisations syndicales sans justification de service »* (ces dernières ont reçu 58,9 millions de francs en 1988 au titre de la formation des administrateurs). Le rapport, qui déplore que la politique de maîtrise des dépenses de santé ne soit *« qu'un vœu pieux »*, constate que la Caisse néglige les règles d'attribution des marchés et note une fâcheuse tendance à rémunérer *« sur un fonds annexe des chargés de mission à l'activité des plus réduites »*.

Les *« actions de communication dispendieuses »* de la CNAMTS l'ont conduite, en outre, à confier un marché de plus de trois millions de francs à un prestataire de service – *connu pour organiser « la fête annuelle d'une confédération ouvrière »* – sans pouvoir justifier plus du quart des dépenses engagées.

Le rapport détaille également avec une certaine causticité *« le train de vie parfois fastueux »* et *« la munificence excessive »* des principaux gestionnaires de la CNAMTS, qui paraissent négliger *« la déontologie que les dirigeants d'un organisme social devraient avoir à cœur de respecter »*. Le prix moyen des repas offerts par M. Maurice Derlin, élu Force ouvrière et président de la Caisse nationale, *« dépasse 500 francs par convive »* en 1988 (le prix unitaire des bouteilles de vin atteint *« en plusieurs occasions le millier de francs »*, tient à préciser la Cour, qui a décidé *« de demander à l'agent comptable de justifier du reversement des sommes en cause »*).

Pour la CNAMTS, ces mises en cause sont injustifiées : la moyenne des rémunérations mensuelles des agents de direction atteignait 25 861 francs en 1989 et *« aucun autre élément ou avantage ne justifie l'observation de la Cour »*.

La gestion du patrimoine immobilier, *« d'une exceptionnelle qualité »*, de la CNAMTS ne vaut guère mieux : 2 200 francs de loyer mensuel pour 82 mètres carrés avenue de la Grande-Armée, par exemple. Le rapport préconise le transfert de ce parc immobilier à un autre organisme ou *« sa vente pure et simple »*. *« La valorisation du patrimoine est en progression constante depuis que la CNAMTS a retrouvé la possibilité d'augmenter ses loyers »*, rétorque la Caisse nationale, qui s'inquiète d'un *« amalgame entre le respect des dispositions de la loi de 1948 pour quelques logements et la notoriété de certains occupants, qui acquittent des loyers proches ou équivalents aux prix du marché »*.

Néanmoins, la Cour des comptes n'ignore pas les responsabilités de l'Etat, qui remplit imparfaitement ses engagements financiers et fait preuve *« d'une certaine inertie »* dans l'exercice de son contrôle économique et financier. Les pouvoirs publics, conclut le rapport, *« ont laissé la CNAMTS se comporter comme un organisme de droit privé, alors que la loi lui donne le statut d'établissement public national »*.

Selon M. Derlin, certains passages du rapport de la Cour sont des *« règlements de comptes »* destinés à *« discréditer l'institution »*. *« J'ai*, a-t-il affirmé le 27 juin lors d'un séminaire de la CNAMTS, *le sentiment profond qu'il s'agit d'un coup de griffe, hargneux et agressif, dangereux pour la Sécurité sociale et son avenir. »*

JEAN-MICHEL NORMAND

► *Nous publierons demain d'autres éléments du rapport annuel de la Cour des comptes.*

GROUPE TAT

1989 : Des résultats dont tous les paramètres sont en progression

Les comptes de l'exercice clos au 31/12/1989, approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 1990, font ressortir un bénéfice net de 57 millions de francs contre 53,9 millions de francs en 1988.

La croissance du groupe TAT se poursuit ; le chiffre d'affaires consolidé du groupe TAT s'établit en 1989 à 1 873 millions de francs, enregistrant une hausse de 24,3 % par rapport à 1988. La marge brute d'autofinancement passe de 7,8 % à 8,7 % du chiffre d'affaires consolidé.

Principaux résultats consolidés

(en millions de francs)	1988	1989	%
Chiffre d'affaires	1 507	1 873	+ 24,3
Bénéfice net	53,9	57	+ 5,8
Marge brute d'autofinancement	118	163	+ 38
M.B.A. / C.A.	7,8 %	8,7 %	

Ces résultats soulignent dans les différents secteurs d'activité du groupe et à tous les niveaux, un véritable engagement des hommes de TAT. L'entreprise entière s'est mobilisée pour investir et affréter de nouveaux avions, recruter et former les hommes, communiquer une stratégie et développer des performances.

TAT, enfin, a su nouer les alliances que l'avenir européen exige. Au mois de juillet 1989, après quinze années d'étroite collaboration, le groupe TAT a signé une alliance avec Air France, troisième compagnie mondiale et première compagnie européenne, assurément le meilleur des partenaires possibles en France. D'autres accords suivront, nationaux, européens, mondiaux, nouvelles étapes d'une politique de partenariat entamée depuis de longues années.

Répartition du chiffre d'affaires par activité



1990 : Les investissements par activité et les perspectives

Activité Formation : 50 millions de francs seront consacrés cette année à la formation, dont une part importante au PNT (Personnel Navigant Technique).

Activité Transport Aérien : Afin de répondre aux exigences de confort et d'habitabilité, 54 avions neufs seront livrés avant 1995 ; le premier biréacteur, un Fokker 100, est déjà exploité sur le réseau TAT depuis le mois de mai 1990.

La clientèle traditionnelle affaires disposera de nouveaux services ; parallèlement TAT s'ouvrira, au cours des mois à venir, à une clientèle différente, qui voyage pour des motifs personnels, en offrant certains jours et selon les horaires des tarifs plus intéressants.

Activité Fret Express : Un tout nouveau centre de tri, entièrement automatisé, vient d'être mis en service à Orly ; il dote TAT Express de l'un des outils les plus performants de la profession.

Activité Maintenance Aérienne : Elle poursuivra son évolution riche de potentiel, avec le développement de nouveaux produits et champs d'action, et la réalisation de nouvelles alliances internationales.

Les perspectives pour 1990

1990 devrait franchir le seuil des 2,3 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Les résultats du premier semestre sont conformes aux prévisions et permettent d'espérer encore un exercice dont tous les paramètres demeurent en progression de l'ordre de 20 %.

Pour toute information complémentaire s'adresser à la Direction Financière du groupe TAT - B.P. 0237 - 37002 Tours Cedex - Tél. 16/47 42 30 00.

(Publicité)



ÉTAT DE BAHRAIN

MINISTÈRE DES TRAVAUX, DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU
AFFAIRES DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES ROUTES ET DE L'ASSAINISSEMENT

LE SECOND PONT MANAMA-MUHARRAQ PRÉSÉLECTION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX DE PONTS

Le Ministère des travaux, de l'énergie et de l'eau invite les entreprises à participer à la présélection pour la construction de ponts-routes en béton précontraint, post-tendu, préfabriqués en segments et associés au projet de second pont Manama-Muharraq comprenant :

2 ponts marins de surface totale de tablier 13.600 m²
12 échangeurs de surface totale de tablier 27.450 m²

Les entreprises intéressées peuvent obtenir le dossier de présélection à partir du 23 juin 1990, auprès de l'un des bureaux suivants de Dar Al-Handasah: 93/97 New Cavendish Street, London, W1M 7FR. Telephone No: 071 637 8622, Telefax : 071 636 8498,
Telex: 27187 DARSAH G

Seules les entreprises ayant une grande expérience dans l'exécution de ces ouvrages seront admises à participer.

Le dossier de présélection dûment rempli devra parvenir, au plus tard le 1er août 1990, à l'adresse suivante : Monsieur le sous-secrétaire, affaires des travaux publics, Ministère des travaux, de l'énergie et de l'eau, BP 5, Etat de Bahrain.



Le Monde AUTOMOBILE

PORSCHE sonauto levallois

55, rue Marjolin, 47 39 97 40, Minitel 3615 Argauto. Ouvert le Samedi matin.

VOITURES DE DIRECTION ET OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

Carrera 2

ALFA ROMÉO

164 3.0 V6, sept. 89, vert métal. verni, int. gris, jantes alu., freins ABS, AB, t.o. électr., préquip. radio, alarme, pr. m. 3 000 km. 165 000 F. Teraiguel bur. 45-57-49-25, dom. 46-65-67-88.

Alfa Roméo Alfetta 2000 couleur gris métal., année 1984, 8 cv, prix : 18 000 F. Tél. : 39-64-73-27.

ALPINE RENAULT

Coupé V6 Turbo Mille Milles, série limitée à 100 exempl., oct. 89, mod. 90, rouge métal. verni, int. cuir gris, minichaîne, alarme, freins ABS, jantes polies vernies, peint. nacrée, p.m. 9 000 km. Klein 87-09-41-06 prov.

AUDI

V.8 cv Autom, nov. 89, mod. 90, bleu nuit métal. verni, int. noir, climat., sièges électr., ordi. bord, radio K7 Tempomat, alarme, freins ABS, système ASD, tél., pr. m. 5 000 km, 330 000 F. Designes (19-41-22) 29-82-82 bur. étranger, 50-40-40-20 répond. province.

BMW

324 Diesel Turbo, juil. 89, mod. 90, gris clair métal. verni, int. anthr., prééquip. radio, gl. teint., alarme, pr. m. 14 000 km. 127 000 F. Cousin 39-54-90-25 ap. 20 h.

525 i janv. 89, gris foncé métal. verni, int. cuir noir, alarme, gl. électr., prééquip. tél., freins ABS, minichaîne. 64 000 km. 145 000 F. Bussy 47-05-23-86 repas.

520 i juin 89, Delphin, métal. verni int. anthracite, t.o., prééqu. radio, fr. ABS, gl. teint. électr., alarme, direct. assist., 2 pns nfs, pr. m. 28 000 km. 133 000 F. Denneels 22-26-18-56 mat./ap. 20 h prov.

520 i auto., janv. 89, gris foncé verni, int. gris, radio, alarme, gl. teint. électr., pr. m. 36 000 km. 145 000 F. Bellaiche 40-28-66-57 bur., 45-94-01-27 19 h.

324 Diesel Turbo, jan. 90, blanc, int. indigo, freins ABS, jantes alu., trappe à skis, ap.-tête ar., housses, tatouage, pr. m. 900 km. 135 000 F. Reyesiot 43-75-42-40 midi et soir.

CHEVROLET

Corvette Autom, 79, 71 000 miles, marron métal. verni, int. cuir blanc, direct. assist., gl. électr., T-top, jantes larges, radio, peinture neuve. 163 000 F. Besnard 64-01-01-19 bur., 60-28-58-21 19 h.

CITROEN

XM 2.0 Ambiance, sept. 89, mod. 90, bordeaux métal., suspension hydractive, freins ABS, climat., pr. m. 37 500 km. 135 000 F. Bulat 47-33-02-60 M. Bodair 47-93-89-13 dom.

XM 2.0 i, Ambiance, janv. 90, gris dolmen métal. verni, int. velours, jantes alu., freins ABS, suspension hydractive, gl. teint. et ferm. électr., sièges électr., pr. m. 2 800 km. 145 000 F. Slaghenauffi 39-58-41-80 ou 39-71-30-00 p. 46-90.

A v. CX Athena, année 79. 110 000 km. 10 000 F factures. Prix : 12 000 F. Tél. : 39-19-81-49.

XM 2.0 i. Ambiance, déc. 89, mod 90, rouge mandarin métal. verni, int. gris, ABS, suspens. hydractive, ferm. électr., climat., alarme, pr. m. 5 500 km. 149 500 F. Loze 47-34-94-06 repas.

CHRYSLER

Coupé Leberon Autom., nov. 89, beige métal., int. cuir fauve, alarme, climat., siège électr., pr. m., 9 000 km. 160 000 F. Medion 47-41-41-33 bur.

FERRARI

308 GTSI, jan. 81, rouge, int. beige, air cond., radio, moteur refait 3 000 km, 2 800 km compteur. 600 000 F. Ramami 43-20-68-76 bur., 45-32-68-03 soir.

FIAT

Croma, déc. 88, mod. 89, blanc verni, int gris, gl. teint. et ferm. électr., sièges ar. rabat., radio K7, jantes alu., tatouage. 26 000 km. 68 500 F. De Matos 47-23-72-00 p. 145, 45-84-11-48 ap. 20 h, 43-58-27-97.

UN NOUVEL ACCUEIL AUX BUTTES CHAUMONT
79 AVENUE SIMON BOLIVAR 75019 PARIS ☎ 42 08 27 33
Botzaris

HONDA

Accord 2.0 16 S Exr, oct. 89, mod. 90, gris argent métal. verni, int. velours noir, direct. assist., freins ALB, becquet, radio K7, jantes alu., t.o., rétros et ferm. électr., pr. m. 8 200 km. 116 000 F. Raoux 64-68-45-49 ap. 19 h.

Legend 2.7, avr. 88, bronze métal. verni, int. velours marron, direct. assist., freins ABS, air condit., t.o. électr., alarme, ferm. électr., radio K7. 39 000 km. 125 000 F. Huneman 46-71-78-92 bur., 46-45-18-41 ap. 20 h.

Honda Civic, août 89, bleu clair métal., radio. 19 500 km. Px : 62 000 F. Tél. : 42-80-27-26 mat.

JAGUAR

XJ 6 4.2 Autom. mars 80, bordeaux, int. cuir, climat., alarme, tatouage, direct. assist., radio K7, moteur 27 000 km, pot et direction neufs. 89 800 km. 80 000 F. Mettauscarier 42-99-18-85 bur., 42-48-03-81 ap. 20 h.

LANCIA

Delta HF Integrale 16 S, août 89, mod. 90, gris foncé métal., int. alcantra, pr. m. 8 000 km. 160 000 F. Limousin 30-43-75-90 bur., 47-41-44-65 ap. 20 h.

Thema Diesel Turbo, fév. 89, bleu, int. bleu, gl. électr., direct. assist., radio. 25 000 km. 100 000 F. De Mosthene 65-57-04-58 dom. province.

LAND ROVER

Vds Land 109 Diesel, 9 cv, fév. 1980, 100 000 km, 2e main, jamais TT, embrayage complet 17 000 km, cadran transmission, pompe gazole 15 000 km, échappement neuf, 9 pneus neufs, moyeux débrayages, amortisseur direction, galerie, banquettes latérales AR, protège-phares, porte-jerrican, isolation bois, remorque 400 kg : tr. b. ét., 65 000 F. Tél. : 98-70-07-23 (le soir, 20 h-21 h).

MASERATI

430, nov. 89, mod. 90, marine métal. verni, int. cuir beige, compact disc laser, pr. m. 15 000 km. 300 000 F. Coquille 35-73-12-13 bur. province.

Biturbo déc. 87, mod. 88, bleu acier métal., int. cuir fauve, climat., prééquip. tél., sièges électr. 14 200 km. 175 000 F Ventadour 48-21-50-60 bur. 42-87-38-42 dom.

MERCEDES

Mercedes 200 essence, aut., peinture neuve, 4 pneus neufs, année 77. 20 000 F. Tél : 39-19-81-49.

450 SEL 6.9 autom. 79, vert métal. verni, int. cuir noir, climat., t.o. électr., suspension hydropneumatique, phare US, moteur refait, pot et distribution récents, boîte neuve. 128 000 km. 110 000 F. Berthe 30-92-25-78 dom.

280 E Luxe Autom., août 84, mod. 85, gris métal. verni, int. noir, freins ABS, alarme, prééquip. radio, prééquip. tél., t.o. électr., garantie longue durée. 120 000 km. 78 000 F. Vischel 45-03-19-33 bur.

200, mars 85, blanc, int. noir, radio K7, alarme, gl. teint. 106 585 km compteur. 75 000 F. Masse 39-89-00-12 bur.

190 E Autom., nov. 84, mod. 85, gris métal., int. velours noir, gl. électr., pns larges, alarme, freins neufs. 119 000 km compteur. 78 000 F. Benchetrit 42-82-07-46 ou 46-87-88-68 bur., 42-03-25-54 dom.

MITSUBISCHI

Galant 2.0 GLSI. 5 p., nov 89, mod. 90, vert métal. verni, int. gris, velours, alarme, ALB, gl. teint. électr., radio, pr. m. 14 000 km. 117 000 F. Godard 49-44-44-44 p 5165, 49-42-51-07 p. 115.

OPEL

Omega, janv. 89, gris clair, métal. verni, int. velours gris, becquet, gl. teint. électr., freins ABS, ordi bord, prééquip. radio, pr. m. 12 300 km. 90 000 F. Mouffek 43-86-83-22 19 h.

PEUGEOT

Part. vd Peugeot 205 GL, 5 portes, options, année 89. 32 000 km, excellent état. 43 000 F. Tél. bur. : 42-85-22-14.

Peugeot 505 Turbo Injection, année 1987, direction assistée, jante alu., intérieur cuir. 66 000 km. Prix : 55 000 F. Tél. : 39-64-73-27.

Concession V.A.G. située à 300 m de la Tour Eiffel, l'Espace Suffren propose :

- UN ESPACE EXPOSITION de 1000 m² pour accueillir l'ensemble de la gamme Volkswagen et Audi (plus de 30 voitures présentées). Pour les occasions, 400 m² supplémentaires.
- UN ESPACE ATELIER d'entretien (accueil personnalisé), adapté aux nouvelles technologies.
- UN ESPACE SERVICE RAPIDE pour des travaux nécessitant de petites interventions : échappements, réglages, accessoires, pneumatiques, etc...

Espace de luxe et de liberté, le plus beau Garage de Paris.

espace SUFFREN — V·A·G — Audi

ETABLISSEMENTS SUFFREN - 40 ter, avenue de Suffren - 75015 Paris - Tél. : 47 34 09.85
Accueil Après-vente - 47, rue de la Fédération - 75015 Paris.

PONTIAC

Coupé Pontiac grand prix, année 1960, 11 cv, diesel, prix : 18 000 F. Tél. : 39-64-73-27.

PORSCHE

Porsche 930 Turbo 1987, toutes options. 460 000 F. Tél. : 44-22-59-92 perm.

ROLLS ROYCE

Silver Shadow 1 Autom, oct. 74, mod. 75 bleu ciel métal., int. cuir beige, radio laser alarme, prééquip. tél., pns et freins 500 km. 40 000 km. 340 000 F. 44-22-59-92 perm.

TOYOTA

Supra 3.0 GT 24 S, ABS, août 88, mod. 89, noir métal., int. cuir gris, cruise control, climat., gl. et ferm. électr., alarme, pr. m. 43 000 km. 160 000 F Perrault 47-82-13-65 p. 122, 47-86-37-97 ap. 19 h.

VOLKSWAGEN

Golf 3 p., juil. 89, mod. 90, noir verni, int. noir, radio, pr. m., 27 500 km. 98 000 F. Merlet 33-65-20-90 bur., 33-65-63-32 dom. province.

Golf GT Diesel, jan. 90, gris métal., int. gris/blanc, prééquip., radio, gl. et ferm. électr., pr. m. 8 000 km, 95 000 F. Tassery 23-96-06-42 bur., 23-96-29-96 dom. province.

PEUGEOT Darl'mat
146, BD DE GRENELLE 75015 PARIS ☎ 45 75 62 80
3615 DARLMAT

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMOBILE — Le Monde

« SPÉCIAL PARTICULIERS »
2 × 3 lignes = 450 F TTC
2 × 5 lignes = 600 F TTC

Je remplis cette grille et la renvoie accompagnée de mon règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du Monde Publicité, service MKD, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris, avant le lundi 12 heures précédant la première parution.

L'AGENDA

Animaux

Club Vacances des Animaux
PENSION CHIENS-CHATS
PENSEZ A LEURS VACANCES
TÉL. : 42-83-44-40
FAX : (16) 86-97-08-20

Jeune fille au pair

Famille ch. fille au pair. Envoyer c.v. + photo à M. Mac Nally, 6, rue Coëtlogon 75006 Paris

Cherche jeune fille au pair. Famille av. 3 enfants de 2-7 et 15 ans. Renate Stäsche, Fesenstr. 23, 2800 Bremen 61 Allemagne R.F.A

Stages

Vacances intelligentes. Cadre détente Isère. Accroître vos capacités, prof. ink. et perfect. à la micro-informatique tt texte. Tableur base données. 6 jrs hebg inclus 5 500 F. Or. form. prof. Mmlcro-Mmaître. Domaine de Pin 38110. La Tour-du-Pin 74-97-04-50.

Vacances Tourisme Loisirs

Recherche location ou sous-location Juillet-Août 1990. Mais. ou échoppe Bordeaux ou alentour océan. (Pessac, Gradignan). Tél. (56) 99-06-04.

ILE GRECQUE
Loue mais., bd mer 4/6 lits. Tél. mat./s. (1) 45-44-21-97.

STE-MAXIME, en juillet, part. loue 15 jours ou 1 mois, villa très grd. stand., 4 ch., 9 pers., 3 s. de bns, vue sur St-Tropez, pisc., terrasse ouverte avec barbecue, jardin clos. Tél. : (16) 76-89-71-09.

DEMANDES D'EMPLOIS

Homme, 32 ans, resp. techn. galvano. 13 ans d'expérience, recherche poste identique. Région Paris, banlieue. Tél. : 46-80-94-42

traduction demande

PROFESSEUR ITALIEN DOCTEUR ÈS LETTRES (littérature française), guide conférencier à Florence recherche TRADUCTIONS du français à l'italien Ecrire : Francesco RAZETO Via Scialoia 50 FIRENZE (ITALIA) Tél. le soir 19-39 (55) 244-835.

secrétaires

INTEREY ETT
47-42-10-53
ASSISTANTES DIRECTION
Bilingues anglais. Connaissances. TTX
SECRÉTAIRES DIRECTION
Sténodactylo. Bilingues anglais.
SECRÉTAIRES
Tous niveaux. 30, r. Cambacérès, Paris-8e Mo Miromesnil.

ASSOCIATIONS

Session et stages

COURS D'ARABE
INTENSIFS/EXT. JUIN A SEPTEMBRE. AFAC 42-72-20-88.

STAGES D'ANGLAIS à Paris du 9/7 au 25/8, profes. anglais 3 semaines (15 h/sem.), 2 960 F ; 1 semaine (28 h), 1 960 F. RENS. : PICCADILLY SCHOOL 37, av. F.-Roosevelt, Paris-8e. Tél. : (1) 43-59-63-01.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

9e arrdt

Collaborateur du journal VEND 9e ARRONDT 76 m², 4 pces, 1er étage, calme, clair. 1 750 000 F. Tél. : 48-04-79-41.

RUE RODIER
2 P. TT CFT 795 000 F
Gd liv. (3 fenêtres), cuisine, salle de bains, wc séparé. 48-04-35-35.

10e arrdt

Décorateur vd 45 m² impecc. Imm. Haussmann, r. Lafayette. 1 050 000 F. 40-34-22-44.

12e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mo PICPUS
Imm. récent tt cft, box, studio, entrée, cuis., bains, 4e s/jardin, 35 m². 26, r. Mousset-Robert (angle av. Doct.-A.-Netter). Samedi de 15 h à 18 h, dimanche 16 h 30 à 19 h.

17e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mo COURCELLES
Bel imm. pierre de t., stand., duplex en r.d.c., 197 m² s/r. et cour anglaise, 6/7 p., 2 bains, cuis. équipée. 119, r. de COURCELLES. Samedi de 14 h à 17 h.

92 Hauts-de-Seine

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
VILLA VICTOR-HUGO BOULOGNE
UN INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL
STUDIOS ET 2 PIÈCES
Près du métro Jean-Jaurès Grand standing sur parc Loi Méhaignerie possible
Bureau de vente 92, rue de Paris, Boulogne.
Tél. : 48-25-64-05

94 Val-de-Marne

Superbe appart. de grand standing 112 m², bords de Marne, terrasse 31 m² sud-ouest, entrée, séjour, 3 chambres, 2 salles de bains, grd dressing, parking double, cave, cadre de verdure, face à l'île et vieux moulin, site classé, proximité école, tennis, 2 feux rouges depuis Concorde. 2 950 000 F. Tél. : 43-97-10-70.

appartements achats

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. : (1) 48-73-35-43.

AGENCES FRANÇOIS FAURE PARIS 7e et PARIS 6e 5, RUE LITTRÉ
Spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente. Tél. : Olivier GRUMEL 45-49-22-70.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

AVEC PAIEMENT COMPTANT, je rech. pour pied-à-terre STUDIO ou 2 PCES PARIS RIVE DROITE. M. ou Mme GRANIS 42-71-93-00.

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS avec ou sans confort. M. ROGER 48-04-08-60.

locations non meublées demandes

Province

URGENT COUPLE D'ENSEIGNANTS rech. à L'AIGLE (Orne) ou les environs proches, maison ou appt. F4, F5. Ecrire à M. Massonnet, 10, rue N.-Poussin, 37000 Tours. Tél. : (16) 47-37-14-90.

locations meublées offres

Paris

SANS COMMISSION
Résid. MANIN-CHANTECOQ 139, rue Manin, loue NEUF, libre de suite, 2 pces 50 m², loyer 3 900 F, chges 453 F, 3 pces 63 m² + balc. 9 m² + cave, 4 730 F + 566 F charges chff. indiv. électr. Appartement témoin ouvert lundi, mercredi et samedi de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h. Rens. 45-65-37-02 h. de brx.

Province

CARROZ-D'ARACHES (74) A LOUER STUDIO Tout confort, terrasse. Station ÉTÉ-HIVER (tennis, équitation, piscine, etc.). Tél. : 43-04-42-41.

maisons individuelles

A UNE HEURE DE PARIS (25 km de Dourdan), autoroute de l'Ouest, agréable maison ancienne. Charme. Village 500 habitants avec petits commerces, 170 m² habitables + grenier aménageable, chauffage central + 2 cheminées, toitures neuves, petite grange, sur cour commune, voisinage agréable. Joli jardin 350 m², calme. PRIX : 555 000 F. Tél. : 48-75-19-83 (le soir) ou (16) 37-99-63-29 (le week-end).

CHENNEVIÈRES/MARNE
dans hameau résidentiel
SUPERBE VILLA 5 PIÈCES 112 m² - 1 260 000 F Prête à habiter
TRIPLE RÉCEPTION Galerie en mezzanine APPARTEMENT PARENTS avec DR. ROOM et s. de b. + 2 chambres + salle de bains
GARAGES DOUBLES grands jardins engazonnés
Pour visiter : SOTRAFIM VILLAGES R. Fusillés, Châteaubriant.
TÉL. (1) 45-76-86-77

maisons de campagne

51, 110 km est de Paris, urgent, maison rénovée, 200 m² hab., 6 pces, 5 300 m² terrain arboré clos, calme. 580 000 F à déb. 26-81-14-61.

terrains

Vends (80) Somme terrain à bâtir ou non 515 m² viabilisé ; possib. raccordem. eau, électricité. Renseign. tél. : 43-52-15-42, après 19 h ou le w.-end au (16) 22-85-05-59.

COTE D'AZUR TRANS-EN-PROVENCE
PARCELLES DE TERRAIN VIABILISÉES, ARBORÉES D'ENVIRON 500 m². CONSTRUCTION IMMÉDIATE POSSIBLE. A 20 KM DE ST-RAPHAEL DANS UN CADRE CHAMPÊTRE. PLACEMENT ASSURÉ. CRÉDIT POSSIBLE. Renseignements : SEOGI/EURIMO 15, rue Rouget-de-Lisle, 06000 NICE. Tél. : 93-62-20-93 (LEM).

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

PRÈS CHAMPERRET
1 133 F le m² + charges
Très beaux bureaux sur 2 niveaux. Libres de suite. 650 m² + 8 parkings. Exclusivité. H. BERNARD IMMOBILIER 47-64-01-52.

for you
Villa / apartments at the top[1]

Ce projet exceptionnel se situe "at the top"[2] du Domaine Privé du Grand Duc, gardienné 24 heures/24.
Des appartements d'un niveau de finition de haut standing vous offriront une vue d'une rare beauté sur la baie de Cannes et les parcours de golf de Mandelieu qu'ils dominent.
De plus, vous bénéficierez d'un environnement privilégié car, outre les spacieuses terrasses verdoyantes dont ils seront dotés, ces appartements seront au coeur de luxuriants jardins.

Vous voulez en savoir plus, 2 solutions:
- ☐ *Je désire recevoir une documentation, sans aucun engagement de ma part.*
- ☐ *Je désire recevoir une cassette vidéo (VHS - Secam). Pour cela, je joins un chèque de 50 F établi à l'ordre de "A Touch of Golf" qui me sera remboursé lorsque je vous retournerai la cassette.*

LES JARDINS DES GOLFS DE MANDELIEU

Nom ....
Adresse ....
Tél. ....
Fax ....

A Touch of Golf s.a.r.l.
21, allée des Saules
83230 Bormes-les-Mimosas / France
Tél.: 94.71.77.65 - Fax: 94.71.12.05

1. Votre appartement au sommet du Grand Duc
2. au sommet

AGENDA IMMOBILIER

ESPAGNE — COSTA BRAVA - COSTA DEL AZAHAR - COSTA BLANCA - COSTA CALIDA

MARINAS - FRONT DE MER - ARRIERE PAYS
APPARTEMENTS ET VILLAS DE QUALITE
A LOUER EN TOUTES SAISONS
INFORMATIONS ELIPCE FRANCE 4, quai des Etroits 69321 Lyon cedex 05 TÉL. (16) 78 42 18 99
ELIPCE ESPAGNE
Tél. 19 34 72 15 03 84

Nom .... Adresse ....
.... Tél. ....

MARCHÉS FINANCIERS

Elles étaient 187 ; elles seront moins de 50

Les caisses d'épargne accélèrent leur restructuration

Les caisses d'épargne du réseau de l'Ecureuil, le premier de France avec 880 milliards de francs de dépôts, ont adopté le jeudi 28 juin, à l'unanimité, un projet de réformes qui va ramener leur nombre de 187 à moins de 50 et redéfinir leurs relations *privilégiées avec la Caisse des* dépôts et consignations (CDC) (*le Monde* du 8 juin).

Ce projet est la deuxième étape d'un processus de restructuration et de concentration amorcé en 1983 avec une première réforme du statut des caisses, dont l'objet alors était de rattraper un retard de quinze ans sur les puissants réseaux de caisses d'épargne de la CEE. Une loi de juillet 1983 habilitait les caisses d'épargne à consentir des crédits et à effectuer des opérations de banque au profit de leurs déposants.

Au niveau des structures, fondées sur la cooptation de notables locaux pour la nomination des conseils d'administration (et restées inchangées depuis 1854), de profondes modifications étaient décidées, avec l'instauration de conseils consultatifs élus par une partie des déposants et de conseils d'orientation et de surveillance (COS), désignés au scrutin proportionnel par les maires, les salariés et déposants, qui nomment le directeur général et les membres du directoire des caisses. Enfin, une structure centrale, le Centre national (CENCEP), dont le capital était détenu par les caisses d'épargne (50 %), la Caisse des dépôts (35 %) et les organismes à créer, les SOREFI (15 %), devenait et reste le chef du réseau, chargé d'exercer un contrôle administratif, financier et technique sur les caisses, dont le nombre, de 1985 à aujourd'hui, allait être ramené de 478 à 187.

En 1985, en application de la loi de 1983, 21 sociétés régionales de financement (SOREFI), détenues à parts égales par les caisses d'épargne et la CDC, faisaient fonctionner un circuit court de financement à l'échelle régionale, qui obtenait la gestion de fonds collectés par les caisses (comptes à terme, comptes chèques, épargne-logement, livret B, bons d'épargne) pour plus de 100 milliards de francs à l'époque. Mais, avec l'ouverture des frontières financières européennes, le réseau de l'Ecureuil conservait encore un important retard sur ses homologues européens. Une étude était demandée, il y a six mois, au cabinet d'organisation McKinsey, pour déterminer l'évolution future du réseau. Des discussions étaient engagées pour redéfinir les relations entre les centres de pouvoir, notamment vis-à-vis de la Caisse des dépôts, tuteur traditionnel des caisses et gestionnaire unique des sommes déposées sur les livrets A exonérés d'impôts (440 milliards de francs actuellement). Il y a quinze jours, McKinsey déposait son rapport, préconisant de ramener à moins de 50 le nombre des caisses d'épargne dotées d'un cerveau unique, le CENCEP, avec une ou plusieurs caisses centrales, chargées de gérer les liquidités du système.

Or, si la réduction du nombre des caisses apparaissait indispensable à tous, bien qu'elle s'annonce pénible après une première contraction déjà difficile, la nature des fonctions du cerveau unique et le statut de la caisse centrale suscitaient des méfiances et des inquiétudes réciproques. Du côté des caisses d'épargne, on souhaitait disposer de plus d'indépendance dans la gestion des liquidités et dans les financements. Certaines grandes caisses, comme celles de Paris ou de Lyon, agitaient même la possibilité de prendre toutes seules des initiatives, sur l'internationalisation notamment. Du côté de la Caisse des dépôts et consignations, on pouvait suspecter le réseau de l'Ecureuil et le CENCEP de vouloir trop jouer aux banquiers et, surtout, on ne pouvait envisager de perdre la gestion de 120 milliards de francs de liquidités (celles des fonds *des livrets A n'étant à aucun moment* remises en cause).

En avril dernier, d'une manière tout à fait inhabituelle, M. Robert Lion, directeur de la CDC, adressait aux 187 présidents de caisse une lettre où, tout en reconnaissant au CENCEP un rôle de chef de réseau fort, il affirmait que les fonctions financières centrales n'étaient pas de la responsabilité dudit chef de réseau, mais de celui de la Caisse des dépôts, mieux placée et plus compétente : il proposait une banque «éclatée» en partenariat.

Redécoupage territorial

Les réactions furent assez vives, mais discussions et pourparlers allèrent leur train entre la CDC et ses interlocuteurs du réseau, notamment M. Alain Le Ray, président du conseil de surveillance du CENCEP et M. Jean-Pierre Thiolon, président du directoire de cet organisme. Et, finalement, un consensus fut trouvé.

En premier lieu, le nombre des caisses, qui ne se feront pas concurrence, à la différence de l'Italie et de l'Espagne, sera inférieur à 50, avec un redécoupage territorial et des options de regroupement à effectuer d'ici à la fin de l'année, les élections des conseils étant retardées d'un an. Ensuite, les regroupements permettront de mettre fin aux fonctions d'intermédiation financière des SOREFI, confiées aux caisses désormais regroupées. En second lieu, le rôle du CENCEP comme chef de réseau est reconnu et renforcé, notamment dans ses fonctions réglementaires, mais tout ce qui relèvera du pilotage et des choix stratégiques devra être acquis par consensus au sein du réseau. Enfin, un compromis a été élaboré avec la Caisse des dépôts en ce qui concerne les fonctions de caisse centrale, problème le plus épineux. Ces fonctions sont regroupées dans deux sociétés financières distinctes. Une centrale de trésorerie associera la tenue des comptes et la gestion des liquidités du réseau central, dont le capital sera détenu à 35 % par les caisses d'épargne et à 65 % par la Caisse des dépôts, qui se trouve ainsi rassurée.

Une centrale d'émission, d'emprunt, de refinancement et de crédit est destinée à *«élargir et optimiser la présence du réseau dans la compétition commerciale»*, son capital étant détenu à 65 % par le réseau et à 35 % par la Caisse des dépôts. Satisfaction est donnée aux caisses d'épargne. Les fonctions de cette deuxième centrale n'existent pas vraiment à l'heure actuelle, mais sont considérées comme pleines d'avenir : ainsi ce sont les SOREFI du Nord qui ont consenti le prêt à Eurotunnel.

Un compromis donc, qui paraît satisfaire tout le monde : le réseau, la Caisse des dépôts et le ministère des finances, dans la mesure où il évite un nouveau recours et un nouveau débat au Parlement, procédé toujours aléatoire, dans un domaine qui peut être très politisé. La Caisse de Paris, la plus puissante, s'est ralliée au mouvement et M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, a parlé de *«schéma lucide et courageux»*.

FRANÇOIS RENARD

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Bafip

IÉNA-BAIL/BAFIP-BAIL

Les assemblées générales extraordinaires du 25 juin 1990 des sociétés « IÉNA-BAIL » et « BAFIP-BAIL » ont approuvé le traité du 16 mai 1990 portant fusion-absorption de IÉNA-BAIL par BAFIP-BAIL qui conserve la même dénomination sociale.

Le nouvel ensemble ainsi constitué, destiné à être introduit en Bourse, présentait au 31 décembre 1989 un total de fonds propres supérieur à 330 millions de francs et des engagements (bilan et hors bilan) de l'ordre de 950 millions de francs, dont 64 % en crédit-bail et 36 % en location-simple. La production de crédit-bail s'élevait à 123 millions de francs au 30 mai 1990.

En outre, au cours de l'assemblée du 25 juin 1990, les actionnaires de BAFIP-BAIL ont adopté le mode de gestion à directoire et conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance qui s'est tenu à l'issue de cette assemblée a nommé :

- Président du conseil de surveillance : M. Jacques VANDIER.
- Vice-président du conseil de surveillance : M. François DES NOYERS.
- Membres du directoire :
  - M. Hugues LASSERON, président.
  - M. Pascal FABRE, directeur général.

NEW-YORK, 28 juin ↑

Sensible reprise

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont monté jeudi à Wall Street. Et même bien monté, puisque, un instant, le Dow Jones des industrielles faillit repasser la barre des 2 900 points. Finalement, il s'inscrivait en clôture à la cote 2 878,71, soit à 16,58 points au-dessus de son niveau précédent.

Le bilan de la séance fut d'une qualité presque supérieure à ce résultat. Sur 1 979 valeurs traitées, 902 ont monté, 546 ont baissé et 531 n'ont pas varié. Le raffermissement des Bons du Trésor et du marché obligataire a été en grande partie responsable de cette nouvelle hausse. Dans l'ensemble, les investisseurs demeurent prudents à l'approche de la publication des résultats trimestriels des entreprises.

Autour du «Big Board», les conversations portaient sur l'indice composite, publié vingt-quatre heures auparavant (+0,8 % contre moins 0,1 % en avril) censé préfigurer la conjoncture aux Etats-Unis durant les six mois à venir. La traduction de la reprise était toutefois controversée, certains la jugeant comme l'expression d'une douce récession, les autres comme prometteur d'une croissance molle.

L'activité s'est ralentie et 136,12 millions de titres ont changé de mains contre 146,62 millions la veille.

VALEURS	Cours du 27 juin	Cours du 28 juin
Alcoa	63 7/8	63 3/4
ATT	39 1/8	38 3/4
Boeing	58 5/8	59
Chase Manhattan Bank	23 7/8	23 3/4
Du Pont de Nemours	38	38 5/8
Eastman Kodak	40 1/8	40 3/8
Exxon	48	48 1/4
Ford	43 3/4	43 7/8
General Electric	69 1/4	69 1/4
General Motors	47 1/8	47 1/2
Goodyear	31 1/8	30 1/4
IBM	118	117 5/8
ITT	57	57 3/8
Mobil Oil	61 1/2	61 1/2
Pfizer	63 1/2	64 1/8
Schlumberger	57 3/4	57 3/4
Texaco	56 3/8	56 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	148 3/4	150 1/4
Union Carbide	19 3/8	19 3/8
USX	32 3/4	33 1/4
Westinghouse	36 1/8	36 7/8
Xerox Corp.	47	46 5/8

LONDRES, 28 juin ↓

Baisse de 1,1 %

Une tentative de reprise des cours à l'ouverture a été vite effacée jeudi au Stock Exchange. Des nouvelles de sociétés décevantes et un affaiblissement de la livre sur le marché des changes ont été à l'origine des premières pertes, entraînant un nouveau recul de la tendance. L'indice Footsie des cent valeurs a terminé en baisse de 0,75 % par rapport à la clôture de mercredi, à 2 355,7 points. 443,9 millions de titres ont été échangés contre 377,9 millions à la clôture de la veille. Les magasins ont été le secteur le plus éprouvé dans le sillage du groupe Burton, dont les ventes ont baissé. Les actions GUS'A'ont figuré parmi les plus fortes dépréciations du compartiment. Les valeurs bancaires ont souffert de la publication de résultats annuels décevants pour TSB, et les assurances étaient ternes. Parmi les valeurs vedettes, le groupe pharmaceutique Glaxo progressait après un commentaire favorable d'une maison de courtage, au cours d'une présentation à Tokyo. Certains investisseurs abandonnaient en revanche le groupe chimique ICI, qui restait affecté des analyses critiques récentes sur ses bénéfices.

PARIS, 29 juin ↑

Petite hausse

Au lendemain de la pause (+ 0,07 %) rue Vivienne, le marché semblait vouloir se reprendre vendredi sans toutefois s'emballer. L'indice CAC 40 après avoir ouvert sur une note hésitante (+ 0,05 %) progressait rapidement jusqu'à 0,52 % en fin de matinée. Ensuite, les gains s'effritaient et la progression n'était plus que de 0,26 % en milieu d'après-midi. Les intervenants étaient peu enclins à prendre des initiatives, d'autant que le loyer de l'argent est à nouveau élevé. L'imminence de l'union monétaire allemande qui sera effective dès le 1er juillet ne pousse pas non plus à s'engager trop avant tant que les effets ne seront pas entièrement connus. A cela s'ajoutent aussi le début des grandes vacances et la perspective de deux mois, juillet et août, traditionnellement peu actifs. Dans ces conditions les valeurs les plus recherchées comme Mérieux, Géophysique ou Merlin Gérin l'étaient avec peu de volume. Il en était de même pour les baisses (Cofimeg, Radiotechnique et Salvépar). Michelin, titre le plus attaqué de la semaine, se reprenait et continuait de se redresser au-dessus de la barre des 100 francs. L'action Printemps ne réagissait ni aux propos des dirigeants du Printemps, qui envisagent de ne plus consolider dans les comptes leur participation dans Euromarché, ni à l'annonce des prévisions de 10 % du résultat courant cette année. L'action Perrier quant à elle s'appréciait de 1,3 % après la décision de son président, M. Gustave Leven, de préparer sa succession et de ne pas renouveler son mandat à la tête de la firme de Vergèze. Enfin, sur le marché de l'or, le métal jaune poursuivait son raffermissement.

TOKYO, 29 juin ↓

Recul de 0,5 %

La Bourse de Tokyo a subi vendredi après-midi un revirement à la baisse, le Nikkei clôturant en recul de 0,5 % (-165,95 yens) à 31 940,24 yens après avoir ouvert en hausse de 0,6 % et terminé la matinée en progression, déjà plus réduite, de 0,2 %. Le volume d'affaires enregistré lors de la première partie de la séance était estimé à 280 millions d'actions contre 250 millions jeudi matin. La journée a été marquée par la publication des statistiques du chômage et de l'inflation. Les prix à la consommation au Japon ont augmenté en mai de 0,8 % par rapport à avril dernier et de 2,7 % sur les douze derniers mois. Le taux de chômage au Japon, en données corrigées des variations saisonnières, est demeuré inchangé (2,1 %) par rapport à celui du mois d'avril.

VALEURS	Cours du 28 juin	Cours du 29 juin
Akai	1 040	1 020
Bridgestone	1 530	1 530
Canon	1 880	1 880
Fuji Bank	2 670	2 600
Honda Motors	1 780	1 780
Matsushita Electric	2 140	2 140
Mitsubishi Heavy	1 020	1 000
Sony Corp.	8 970	9 080
Toyota Motors	2 340	2 350

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Vincent Bolloré et Rivaud renforcent leur alliance.** – Vincent Bolloré, qui avait déjà 32 % de la Société bordelaise et africaine, un des holdings-clés de la nébuleuse Rivaud, va porter sa participation à 40 %. De leur côté, les patrons de Rivaud, MM. de Beaumont et de Ribes, prendront 40 % de la financière V (comme Vincent) holding de tête du groupe Bolloré. M. Vincent Bolloré aura sa place au conseil d'administration de Rivaud. Au-delà des synergies industrielles toujours évoquées en pareil cas, le rapprochement entre les deux groupes semble dû à la volonté des patrons de Rivaud de se débarrasser de M. Giancarlo Paretti qui détient 40 % de la Socfin (Société financière des caoutchoucs), autre holding-clé du groupe Rivaud. N'ayant sans doute pas les moyens de racheter la part du financier italien qui avait payé 1,2 milliard de francs ces titres rachetés à Stern et Dumenil-Leblé, MM. de Beaumont et de Ribes ont choisi de s'allier à Bolloré. Pour minimiser l'influence de M. Paretti, ils auraient, en outre, réaménagé l'organigramme du groupe.

□ **Démissions à Paridoc et à Mammouth.** – MM. Michel Deroy, président du groupe commercial Paridoc et Jean-Jacques Fougerat, directeur général de la filiale Mammouth (hypermarchés), ont annoncé mercredi 27 juin au conseil d'administration du groupe leur intention de quitter leurs fonctions. Ces départs font suite à la constitution du nouvel ensemble Docks de France-Société alsacienne de supermarchés. M. Christian Toulouse, directeur général du groupe Docks de France, remplace M. Deroy, et M. Pierre Gosselin, actuellement directeur général de Cofradel, nommé administrateur général, prend en charge la chaîne Mammouth.

□ **OPA amicale de Tranwood Earl sur le fabricant d'agendas Filofax.** – Filofax, le groupe britannique dont les agendas sont devenus un symbole de succès au cours des années 80, a renoncé mardi 26 juin à son indépendance afin de résorber ses pertes et de développer de nouveaux produits. La société a accepté une OPA amicale de Tranwood Earl and Co., un groupe de conseil aux entreprises, sur au moins 51 % de son capital pour 4,3 millions de livres (430 millions de francs). L'offre a reçu le soutien du président de Filofax, M. David Collischon, dont la famille contrôle 63 % des actions. Filofax avait fait son entrée au second marché de la Bourse de Londres en mars 1987. Depuis, la société a été victime du doublement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne et de la multiplication des Filofax d'imitation provoquée par le succès de l'article original.

□ **Grupo Husa vend 27 % à une société du Golfe.** – Grupo Husa, qui gère cinquante-cinq hôtels en Espagne (dont onze sont sa propriété) et plusieurs en Belgique et à Mexico, vient de céder 27 % de son capital à Arabian General Investment Corporation (Agico), société d'investissement de Dubaï (Emirats arabes unis), dont la famille de l'émir de Dubaï est un des principaux actionnaires. Grupo Husa, société familiale, est présidée par M. Juan Gaspart, président du comité olympique espagnol. Elle veut consacrer le montant de la vente (de l'ordre de 273 millions de francs) à des investissements, afin de posséder au moins un hôtel dans chacune des dix-sept provinces à la fin 1992.

□ **L'horlogerie de luxe tiendra salon à Genève.** – L'horlogerie de luxe s'émancipe. La célèbre marque Cartier a en effet décidé d'organiser dès 1991 à Genève un salon réunissant trois marques horlogères de haut de gamme, la sienne, bien sûr, ainsi que Baume et Mercier, et Piaget. Ce salon aura lieu une semaine avant la traditionnelle Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie, qui se tient à Bâle. Ni Rolex, ni Audemars-Piguet, ni Vacheron Constantin ne participeront toutefois à la manifestation organisée par Cartier.

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	440	440	IMZ	302	...
Asystel	105	...	I.P.B.M.	138	138
B.A.C	231	231	Loca investis.	310	313
B. Demachy Ass.	582	575	Locamic	140	140
Bqe Tarneaud	180	180	Matra Comm.	199 80	198 60
B.I.C.M.	850	840	Métal.Minière	228	225
Boiron (Ly)	376	380	Molex	235	236
Boisset (Lyon)	250	....	Navale-Delmas	1250	1235
Câbles de Lyon	3492	3540	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1130	1090	Om. Gest. Fin.	581	582
Calberson	520	530	Presbourg	95	97 80
Cardif	708	694	Présence Assur.	563	563
C.E.E.	353	352	Publ.Filipacchi	720	710
C.E.G.E.P.	278 50	278 50	Razel	666	666
C.F.P.I.	266	266	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	321	321
Ciments d'Origny	755	735	St-H. Matignon	258	260
C.N.I.M.	1315	1340	S.C.G.P.M.	649	649
Codetour	302	304	Segin (Li)	346	342
Comareg	356	353	Select Invest (Ly)	103 80	103 80
Conforama	1155	1163	Serbo	530	520
Creeks	390	390	S.M.T. Goupil	233 30	230
Dafsa	210 50	...	Sopra	217	216
Dauphin	708	708	Supra	197	...
Desquenne et Giral	272	276	TF1	318 50	312
Devanlay	1301	1340	Thermador H. (Ly)	290 80	290
Deville	490	500	Unilog	195	195 90
Dolisos	180	184 90	Union Fin. de Fr.	470	470
Editions Belfond	270	270	Viel et Cie	188	184 50
Elysee Invest.	15 05	15 05	Y. St-Laurent Groupe	1120	1123
Europ. Propulsion	400	400			
Finacor	195	196			
Garonor	835	835			
GFF (group.fon.f.)	478	480			
Grand Livre	472	470			
Gravograph	256	258			
Guntoli	1100	1142			
I.C.C.	285	289			
IDIA	374	365			
Idianova	163	163			
I.M.S.	1300	1285			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 28 juin 1990

Nombre de contrats : 18 687

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	23	–	–	16
CGE	640	1,50	24,90	1	–
Elf-Aquitaine	680	2	23	2,50	–
Eurotunnel SA-PLC	50	0,11	3,85	1,80	4,50
Euro Disneyland SC	110	–	3,50	–	–
Havas	562	93	–	–	–
Lafarge-Coppée	450	9	33	0,10	–
Michelin	100	1,50	7,40	1	5,80
Midi	1 300	0,20	55	25	45
Paribas	640	1	31	1	16
Pernod-Ricard	1 250	3	–	1,50	–
Peugeot SA	720	113	122,50	–	–
Rhône-Poulenc CI	480	0,01	9,50	7	–
Saint-Gobain	560	11	38	–	14
Source Perrier	1 600	–	65	34	60
Société générale	560	9	–	–	18
Suez Financière	440	1	22	0,40	19
Thomson-CSF	120	1,40	5,75	0450	10,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 juin 1990

Nombre de contrats : 69 791

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	102,16	102,18	101,90
Précédent	102,08	102,14	102,58

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	0,95	1,44	0,82	1,29

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,61 ↑

Le dollar légèrement plus ferme vendredi matin sur le marché des changes parisien a clôturé à 5,6130 francs français, 1,6720 deutschemarks. Mais le fait majeur de la fin de semaine est la remontée du yen dans la perspective d'une hausse des taux d'intérêt : le dollar valait vendredi 152,30 yens contre 154,40 la veille.

FRANCFORT	28 juin	29 juin
Dollar (en DM)	1,6670	1,6720
TOKYO	**28 juin**	**29 juin**
Dollar (en yens)	154,42	152,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 juin) ...... 10 1/4 -10 3/8 %

New-York (28 juin) ...... 8 3/8 - 7/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	27 juin	28 juin
Valeurs françaises	98,80	98,70
Valeurs étrangères	93,60	94
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	547,77	543,68
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 036,96	2 038,41

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	27 juin	28 juin
Industrielles	2 862,13	2 878,71

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	27 juin	28 juin
Industrielles	1 902,60	1 887,80
Mines d'or	174,50	176,10
Fonds d'Etat	80,02	79,89

TOKYO

	28 juin	29 juin
Nikkei Dow Jones	32 106,19	31 940,24
Indice général	2 350,40	2 343,36

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6085	5,6105	+ 74	+ 84	+ 155	+ 175	+ 470	+ 530
$ can.	4,8018	4,8076	– 154	– 125	– 300	– 260	– 790	– 687
Yen (100)	3,6736	3,6766	+ 68	+ 86	+ 143	+ 170	+ 403	+ 469
DM	3,3554	3,3580	+ 44	+ 60	+ 95	+ 117	+ 247	+ 303
Florin	2,9801	2,9827	+ 41	+ 53	+ 82	+ 101	+ 205	+ 253
FB (100)	16,3418	16,3571	– 165	– 149	– 48	+ 271	+ 415	+ 922
FS	3,9594	3,9636	+ 21	+ 37	+ 56	+ 79	+ 228	+ 293
L (1 000)	4,5746	4,5800	– 46	– 17	– 97	– 48	– 266	– 173
£	9,7532	9,7623	– 433	– 382	– 833	– 754	– 2214	– 2040

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/16	8 7/6	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
Yen	7 7/16	7 11/16	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 11/16	7 13/16
DM	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 3/8	8 1/2
Florin	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16
F.B. (100)	9	9 1/2	9 3/8	9 5/8	9 3/8	9 5/8	9 3/8	9 5/8
F.S.	9	9 1/4	8 7/9	9	8 13/16	8 15/16	8 5/8	8 3/4
L (1000)	9	10	10 1/2	11	10 5/8	11 1/8	11	11 1/2
£	14 7/8	15 1/8	14 7/8	15	14 7/8	15	14 7/8	15
F franç.	9 15/16	10 3/16	9 7/8	10	10	10 1/8	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 29 JUIN

Cours relevés à 14 h 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3650	C.N.E 3%	3665	3662	3662	- 0 08
1091	B.N.P. T.P.	1100	1100	1109	+ 0 82
....	C.C.F. T.P.	1220	1210	1200	- 1 64
1113	Cr.Lyon. T.P.	1117	1125	1125	+ 0 72
1980	Renault T.P.	1990	2005	1995	+ 0 25
2007	Rhone Poul. T.P.	2023	2040	2026	+ 0 15
1250	Saint Gobain T.P.	1240	1244	1241	+ 0 08
1255	Thomson T.P.	1271	1274	1271	...
1010	ACCOR	1035	1040	1039	+ 0 39
755	Air Liquide	789	789	789	
1940	Ala Superm.	1935	1930	1900	- 1 81
515	A.L.S.P.I.	526	531	526	.
2330	Arjom. Prioux	2341	2341	2311	- 1 28
1070	AGF Sté Centrale	1071	1078	1073	+ 0 19
1060	Aux. Entrepr.	1095	1085	1110	+ 1 37
245	Axa Midi Ass.	256 90	257 90	253 30	- 1 40
290	Bafip	286 80	286 80	286 10	- 0 24
280	Bail-Equipem.	283 50	273	278	- 1 94
1000	Bail Investiss.	875	999	897	+ 2 26
585	Bancaire	621	620	608	- 2 09
795	Bazar H.-V.	785	802	801	+ 2 04
875	Beghin-Say	883	881	890	+ 0 79
1390	Berger (M)	1362	1360	1360	- 0 15
645	Bic	651	648	660	+ 1 38
950	B.I.P.	945	945	945	.
670	BIS	588	590	585	- 0 51
420	B N P (CI)	428	424	425	- 0 70
1040	Bollore Tech.	1071	1065	1061	- 0 93
3300	Bongrain	3260	3250	3273	+ 0 40
1050	Bon-Marché	1081	1075	1079	- 0 19
640	Bouygues	659	659	659	..
138	BP France	138	138	137 20	- 0 58
865	B S N	864	864	863	- 0 12
900	Canal Plus	948	950	957	+ 0 95
495	Cap Gem.S	502	504	506	+ 0 80
3500	Carrefour	3620	3620	3615	- 0 14
128	Casino	132 50	132 50	130 50	- 1 51
107	Casino ADP	108 90	105	108	- 0 83
1130	Castorama D.I.	1110	1106	1135	+ 2 25
225	C.C.F.	230	230 10	232 90	+ 1 26
133	CCMC Ly	137 50	137 50	137 50	
460	C.D.M.E.	449	445	445	- 0 89
560	C.E.G.I.D.	575	575	580	+ 0 87
255	Cerarest (Ny)	253	253	253	...
685	C.E.P. Comm.	669	669	673	+ 0 60
385	Cerus	377	374	372 20	- 1 27
580	Cetelem	580	555	558	- 0 36
565	C.F.A.O.	574	575	575	+ 0 17
500	CF Int.	485	496	495	+ 2 06
625	C G E	642	636	637	+ 0 95
440	CGI Info	437	438	438	+ 0 23
1330	C G I P	1369	1375	1352	- 1 24
560	CSP	590	590	595	+ 0 85
1030	Chargeurs S A	1007	1010	1013	+ 0 60
780	C I C A (M)	750	740	730	....
1740	Ciments franc.	1769	1760	1761	- 0 45
610	Club Mediter.	628	629	627	- 0 16
196	CMB Packa.	195 80	198	198 70	+ 1 48
145	Codetel	138 20	137	139	+ 0 58
350	Colimeg	359 80	360	345	- 4 11
825	Colas	835	830	826	+ 0 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
390	Cpt. Entrep	373	379	374 90	+ 0 51
1160	Compt Mod.	1121	1120	1125	+ 0 36
325	Concept S.A.	330	320	320	+ 1 59
430	CPR (Paris Réesc.)	430	428	427 10	- 0 67
1280	Créd. Foncier	1304	1299	1305	+ 0 08
810	Cr Lyon (CI)	823	820	823	
1450	Crédit Nat.	1473	1460	1460	- 0 88
385	CSEE	367 40	371 90	368	+ 0 16
3090	Damart	3000	2999	3000	.
505	Dassault Av.	520	530	512	- 1 54
330	Dassault Electr.	305	308	300	- 1 64
1920	De Dietrich	1854	1780	1820	+ 0 33
210	Dév.P.d.C.(Li)	208	205 10	205	- 0 49
310	Dév.R.Sud-Est	312	309	309	- 0 96
550	D M C	545	543	541	- 0 73
3960	Docks France	3760	3780	3750	- 0 27
585	Dumez	616	625	597	- 3 08
2640	Eaux (Gle)	2620	2625	2639	+ 0 73
550	Ecco	581	581	573	- 1 38
1040	Electro-Finan.	1020	1025	1000	- 1 96
685	Elf Aquitaine	677	676	685	+ 1 18
500	- (Certific.)	506	510	511	+ 0 99
1180	Epeda B-F	1135	1150	1150	+ 1 32
2650	Essilor	2716	2716	2740	+ 0 88
1300	Essil. Int. (DP)	1290	1290	1278	- 0 93
780	Esso	784	789	803	+ 2 42
2020	Eurafrance	2052	2065	2074	+ 1 07
2220	Eurocom.	2221	2210	2200	- 0 95
103	Eurodisneyland	102 50	102 70	102 80	+ 0 29
4000	Euromarché	4100	4100	4160	+ 1 46
1320	Europe 1	1325	1354	1325	..
47	Eurotunnel	48	47 95	47 90	- 0 21
1760	Exor	1890	1840	1880	- 0 53
1680	Facom	1665	1655	1675	+ 0 60
185	Finextel	180 10	180 10	180 10	.
365	Fives Lille	345	335	339 90	- 1 48
2350	Fromager. Bel	2352	2353	2353	+ 0 04
1960	Gal.Lafayette	1950	1945	1930	- 1 03
2040	G.A.N.	2000	2004	1986	- 0 20
470	Gascogne (B)	470 50	461	461	- 0 11
1530	Gaz et Eaux	1715	1720	1729	+ 0 82
1130	Géophysique	1130	1160	1189	+ 5 13
595	Gerland Ly	618	615	615	- 0 49
850	Groupe Cite	851	860	851	
1650	GTM-Entrep	1670	1690	1730	+ 3 59
1020	Guyenne-Gas.	1110	1109	1100	- 0 90
335	Hachette	337 10	338	341	+ 1 16
635	Havas	650	655	651	+ 0 15
670	Heron (Le)	671	671	671	..
1210	Hutchinson	1215	1220	1220	+ 0 41
360	Imetal	353 20	365	361	+ 2 21
124	Immob. Phénix	122 70	123	121 10	- 1 30
131	Ingénico	134 50	135	133 90	- 0 45
4130	Inst. Mérieux	3650	3704	3819	+ 4 63
520	Interbail	518	475	476	+ 0 21
1340	Intertechnique	1361	1355	1355	- 0 44
1070	J. Lefebvre	1015	1049	1021	+ 0 59
1070	Labinal	1085	1066	1080	- 0 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2620	Lab. Bellon	2800	2900	[illegible]	[illegible]
470	Lafarge	459 60	460	460 50	[illegible]
1340	Lebon	1440	1449	1442	[illegible]
4460	Legrand	4499	4500	[illegible]	[illegible]
2360	Legrand (DP)	2381	2331	[illegible]	[illegible]
700	Legris Industries	734	740	[illegible]	[illegible]
740	Locabail Imm.	771	770	760	[illegible]
490	Localrance	486	490	[illegible]	[illegible]
845	Locindus	840	840	843	
490	Lucbaire	434	484	484	
4390	L.V.M.H.	4520	4540	4550	[illegible]
690	Lyonn. Eaux	719	716	712	[illegible]
360	Majorette Ly	359	356	350	[illegible]
410	Mar. Wendel	416	420	419 40	[illegible]
370	Matra	375	372	369	[illegible]
6110	Merlin-Gerin	6080	6150	[illegible]	[illegible]
188	Metaleurop	169	172 90	171 50	[illegible]
220	Micro...	219	215 50	[illegible]	[illegible]
115	Michelin	102	102	[illegible]	[illegible]
1260	Midi (Cie)	1278	1283	[illegible]	[illegible]
154	Midi. Bk Sa*	148	145	145	[illegible]
330	Min. Salsig. (Mx)	350	345	345	[illegible]
173	MMB	179 50	178	179	[illegible]
113	Moulinex	102	104	[illegible]	[illegible]
1500	Navig. Mixte	1539	1549	[illegible]	[illegible]
190	Nord-Est	196 90	196	[illegible]	[illegible]
545	Nordon (Ny)	569	561	[illegible]	[illegible]
760	Nouv. Galeries	764	756	[illegible]	[illegible]
775	Occid. (Elec.)	778	779	[illegible]	[illegible]
1900	Omn. F. Paris	1897	1515	[illegible]	[illegible]
255	Olipar	376	376	372	[illegible]
5390	Oréal	5450	5430	[illegible]	+ 0 74
635	Paribas	540	640	[illegible]	[illegible]
1500	Pechelbronn.	1515	1511	[illegible]	[illegible]
147	Pechiney Int.	150	147 10	[illegible]	[illegible]
335	Pechiney (CIP)	351 50	350	[illegible]	[illegible]
615	Penhoet	630	625	[illegible]	[illegible]
1210	Pernod Ricard	1350	1244	[illegible]	[illegible]
810	Peugeot	828	832	[illegible]	[illegible]
	Pinault	499	493	[illegible]	[illegible]
435	Plastic-Omn.	436	436	[illegible]	[illegible]
610	Poliet	613	613	[illegible]	[illegible]
1190	Prétabail-Sic	1240	1225	[illegible]	[illegible]
750	Primagaz	753	750	[illegible]	[illegible]
655	Printemps	648	648	[illegible]	[illegible]
3950	Promodès	2080	2062	[illegible]	[illegible]
680	Radiotechn.	728	732	[illegible]	[illegible]
198	Raff. D.Total	195	203	[illegible]	[illegible]
3390	Redoute (La)	3410	3405	[illegible]	[illegible]
	Rémy et Associés	369 90	365 10	[illegible]	[illegible]
470	R. Poulenc CIP	477	472	473 50	[illegible]
370	Robur Financ.	373	370 10	[illegible]	[illegible]
75	Rochette (La)	69	71	[illegible]	[illegible]
2190	Roussel Uclaf	2300	2282	[illegible]	
4800	R. Impér. Ly*	4690	4730	[illegible]	[illegible]
200	Sade (Ny)	206 90	205	[illegible]	[illegible]
1540	Sagem	1560	1550	[illegible]	
550	Saint Gobain	574	575	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1440	Saint-Louis	1545	1539	1544	- 0 06
1460	Salomon Ly	1580	1599	1580	
485	Salvepar (Ny)	510	510	494	- 3 14
380	Sanofi	966	965	973	+ 0 72
1700	S A T	1680			
315	Saulnes Châtil.	312 20	330	335	+ 7 30
1750	Saupiquet (Ns)	1700	1700	1700	
1030	Schneider	1025	1020	1017	- 0 78
22	SCOA	26 20	26 65	26 45	+ 0 95
1230	S.E.B.	1305	1305	1300	- 0 38
500	Sefimeg	496	494	495	
635	Sextant A.	672	679	680	+ 0 39
1550	S.F.I.M.	1575	1590	1576	+ 0 06
250	S.G.E.	238	235 90	235	- 0 42
630	Simco	563	574	566	+ 0 53
1300	Sk. Rossignol	1046	1030	1025	- 2 01
1050	Sligos	1090	1075	1080	- 0 92
555	Société Géné.	564	566	563	- 0 18
135	Sodecco (B)	125	125	125	
162	Sodero (Ny)	162	161 50	161 50	- 0 31
725	Sodexho	678	680	690	+ 1 77
107	Sogenal (Ny)	101	102	100 30	- 0 79
440	Sogeparg	456	466	475	+ 4 40
2120	Sommer-Allib.	1931	1930	1950	+ 0 98
1560	Source Perrier	1570	1566	1580	+ 0 64
740	Sovac	726	726	725	- 0 14
700	SPEP	700	695	699	- 0 14
800	Spie-Batignol.	779	790	790	+ 1 41
1300	Strafor	1305	1310	1295	+ 0 62
425	Suez	441	442 50	441 80	+ 0 18
540	Synthélabo	585	586	580	- 1 02
121	Thomson	121 40	120 30	121 90	+ 0 41
675	Total	694	691	692	- 0 29
115	- (certif.)	118 50	119	120	+ 1 27
400	Truffaut Fin.	404	403	404	
620	U A P	610	609	605	- 0 33
420	U F B Locab.	417	424	420	+ 0 72
1180	U I C	1180	1185	1199	+ 1 61
575	U I F	676	650	651	- 0 55
935	U I S	940	922	932	- 0 85
830	Unibail	880	870	892	+ 1 36
235	U C B	253	253	260 50	+ 2 96
560	Valeo	575	577	576	+ 0 17
295	Vallourec	298 50	301 40	299	+ 0 17
425	Via Banque	419	419	420	+ 0 24
1350	Zodiac	1429	1425	1413	- 1 12
1220	Elf Gabon	1300	1250	1255	
138	Amax	134 30	135 10	135 10	+ 1 46
159	Amer. Express	170 90	171	172	+ 0 64
245	A T T	221 50	220	220	- 0 68
152	Anglo Amer C	154 50	150 10	160 10	+ 3 62
415	Amgold	413	430	430	+ 4 12
250	Banco Santander	275 50	281 80	278	+ 0 91
830	B.A.S.F.	965	910	910	- 2 18
530	Bayer	943	933	933	- 1 06
72	Buffelsfont.	78	81	81	+ 3 85
134	Chase Manh.	135	133 50	133 50	- 1 11
130	De Beers	124 90	124	124 10	- 0 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2550	Deutsche Bank	[illegible]	[illegible]	2620	- 1 16
1470	Dresdner Bank	1430	1425	1425	- 0 35
55	Driefontein	58	61	61 50	+ 6 03
220	Du Pont Nem.	212 10	216 50	216 50	+ 2 07
225	Eastman Kodak	226 20	229 10	229 10	+ 1 22
13 50	East Rand	15 30	14 95	14 90	- 2 61
69	[illegible]	70 50	71	71 40	+ 1 28
245	Electrolux	242	246	245	+ 2 55
1250	Ericsson	1270	1270	1270	
275	Exxon Corp.	269	272	271	+ 1 12
250	Ford Motor	246	247	247	+ 0 41
40	Freegold	46 10	46 80	46 40	+ 0 65
15	Gencor	14 60	15	15	+ 2 74
400	Gén. Elect.	390	390 50	395 50	+ 0 13
220	Gen. Motors	253	256 20	256 20	+ 1 22
530	Gén. Belgique	532	537	537	- 0 19
64	Gd. Metropo.	62 70	63	63	+ 0 48
77	Guinness	76 50	77 10	77 10	+ 0 78
24	Hanson PLC	24	22 90	22 90	- 0 43
32	Harmony Gold	24 50	24 50	24 60	+ 0 23
270	Hewlett Packard	260	267	267	+ 2 69
55	Hitachi	56 20	55 85	55 50	- 1 25
930	Hoechst	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
96	Homestake	97	99 30	99 20	[illegible]
114	Imp. Chemical	[illegible]	111 20	111 20	- 0 71
655	I.B.M.	652	652	652	
335	I.T.T.	321	323	323	[illegible]
144	Ito Yokado	141 50	141 90	141 90	+ 0 28
76	Matsushita	77 20	78 95	78 95	+ 2 07
19 50	Minorco	19	18 10	18 10	[illegible]
200	Mc Donald's	192 80	201	201	[illegible]
465	Merck	475	485 90	485 90	+ 2 29
420	Minnesota M.	477	481	481	- 0 84
355	Mobil corp	344	345	345	+ 0 29
235	Morgan J.P.	202	202	202	
34600	Nestlé	34600	34900	34900	+ 0 87
1040	[illegible]	[illegible]	1025	1030	[illegible]
173	Norsk Hydro	171 50	169 50	169 50	- 1 17
107	[illegible]	108 30	110	109 40	+ 1 02
1940	Petrofina	1927	1927	1927	
245	Philip Morris	[illegible]	262 50	262 50	- 0 57
99	Philips	100 60	98 70	99	- 1 09
85	Placer Dome	82 60	83 30	83 90	+ 1 57
320	Quilmes	215 10	319	319	+ 1 24
24	Randfontein	25	25 40	25 40	- 2 31
425	Royal Dutch	422	421 60	421 60	- 0 09
54	R T Z	55 10	55 10	55 10	
9	Saatchi & Saatchi	2 75	2 80	2 80	+ 0 57
46	St Helena	47 10	48 10	48 10	+ 2 12
335	Schlumberger	324 20	325 50	[illegible]	+ 0 22
44	Shell transp.	43 90	44 20	44 50	+ 1 37
2450	Siemens	2535	2521	2521	- 0 55
315	Sony	329	327	327	- 0 61
52	Sumitomo Bank	91 50	93	90 50	- 1 09
245	T.D.K.	269	272	272	+ 1 12
48	Telefonica	47 20	47 50	47 50	+ 0 64
39	Toshiba	39 90	39 55	[illegible]	- 0 88
465	Unilever	420 20	481	481	[illegible]
335	United Techn.	323 50	324	324	+ 0 15
370	Vaal Reefs	390	395	399	+ 2 31
302	Volvo	302	302	302	
153	West Deep	152 80	169	169	[illegible]
275	Xerox Corp	267	266	265	- 0 37
107	Yamanouchi	107	107	107	
7 79	Zambia Cop	1 96	1 99	1 93	+ 1 53

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 80	0 89
Emp.Etat 9,8%78	100 05	9 45
10,80% 79/94	101 80	8 81
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	102 65	5 12
Emp.Etat 13,4%83	109 93	6 97
Emp.Etat 12,2% 84	104 70	8 82
Emp.Etat 11% 85	106 95	3 85
10,26% mars 86	101 80	3 06
OAT 10% 5/2000	102 44	0 90
OAT 9,9% 12/1997	101 80	5 37
OAT 9,8% 1/1996	100 45	4 02
PTT 11,2% 85	103 60	5 96
CFF 10,30% 86	99 95	4 06
CNB Bques 5000F	99 76	4 33
CNB Paribas 5000F	100	4 33
CNB Suez 5000F	100 20	4 33
CNE 11,5% 85	102 30	0 73
CNI 1/82 5000F	99 77	4 33
CNT 9 % 86	...	1 84
CRH 10,90% déc.85	103 30	4 86
CHARB FCE 3% 100	152 70	...
CNCA	1141	....
Cana	2240	....
CGE 6 janv 89/99	637	...
Drouot Ass.8%86cv	.	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	1674	1624
Applications Hydr.	1610	1590
Arbel	1148	1140
Astorg	328	..
Avenir Publicité	393 50	393
Bains C.Monaco	1140	1137
B.Hypoth.Europ.	368	.
B.N.P. Intercont.	270	265
Beghin-Say (C.I)	625	..
Biédicaire	4200	4200
Blanzy Ouest	2502	2602
B T P	98	98
Cambodge	1024	1061
Carbone Lorraine	1096	1092
Case Poclain	28 50	29 50
C.E.G.F (Frigor.)	396	402 10
Centenaire Blanzy	600	601
Cerabati	120	120
Champex Ny	143	141
CIC (CIP)	267 50	265
C.I.M.	824	835
C.I.T.R.A.M. (B)	2230	..
Clause	868	850
Coiradel	1230	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogifi	440	443
Comiphos	728	700
Cie Industrielle	7450	.
Cpt Lyon Alemand	608	616
Concorde	1017	1018
Constr. Mét.Prov.	42	.
Crédit Gén.Ind.	400	...
Cr Universel (Cie)	716	722
Créditel	127	128
Darblay	701	...
Degremont	1600	...
Delalande	2533	2595
Delmas Vieljeux	4500	4600
Didot Bottin	1590	1590
Drouot Assu.	401	400 60
Eaux Bassin Vichy	3050	2871
Eaux Vittel	7450	7650
Ecia	1268	1265
Electro-Banque	342	342
Elf Antargaz	1380	...
E.L.M. Leblanc	748	741
Eneli Bretagne	395	...
Ent.Mag. Paris	4066	4066
Esex (ex. Esemt)	2101	2150
Europ Soufres Ind.	16	19 10d
Finalens	270	
F.I.P.P.	226	230
F.N.A.C.	2180	2180
Foncière (Cie)	880	880
Fonc.Lyonnaise	1090	1087
Foncina	660	658
Fougerolle	850	850
France I.A.R.D.	1202	1180
France SA (La)	2590	2513
From. Paul-Renard	2548	..
Gaumont	1121	1116
Genefim	359	350
Gévelot	660	661
G.F.C.	470	477 30
G.F.I.I.	318	316
Grds Moulins Paris	1519	1510
G.T.I (Transport)	607	591
Immobail	377	372
Immobanque	810	820
Im.Marseillaise	7970	7970
Imm. Plaine-Monceau	585	580
Immofice	577	550
Invest.(Ste Cle.)	3280	3250
Jaeger	121 90	115 50
Lambert Frères	455	450
Lille Bonnières	1700	1660
Loca-Expansion	298	300
Locafinancière	425 50	430
Locatel	370	...
Louis Vuitton	980	940
Louvre	5620	5570
Lucia	1995	1995
Machines Bull	72 70	73
Mag.Uniprix	198	204
Magnant	700	728
Métal Déployé	612	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	201	202
Navigation (Nle)	275	280
Nozal	210	....
Optorg	419	419
Oréal (CI)	2460	...
Origny-Desvroise	1450	1450
Palais Nouveauté	1150	1175
Paluel Marmont	682	682
Parfinance	213	208 10
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	216	
Paris Orléans	282	280
Parthena Invest.	565	578
Paternelle RD	1500	1520
Pathé Cinéma	800	..
Piper Heidsieck	2200	2150
PLM	491	500
Porcher	741	763
Promodès (CI)	947	. .
Publicis	1048	1045
Rochefortaise	1540	1500
Rosario	680	660
Rougier	530	509
S.A.C.E.R.	554	549
S.A.F.A.A.	535	540
S.A.F.I.C Alcan	559	543
SAFT	2030	2110
Saga	231	232 60
Salins du Midi	682	695
Satam	126 50	128 10
Savoisienne M.	175	174
S.C.A.C.	840	840
Senelle Maubeuge	520	520
S.Eaud.Part. (M)	183	183
Silic	869	854
Sinvim	545	531
S.I.P.H.	470	470
Sofal	830	825
Soffo	670	680
Sofical	1110	1115
Soficomi	656	650
S O F I P (M)	816	474 o
Sofragi	1735	1735
Sopha-Bail	510	501
Sopagri	176	176 40
Soudure Autogène	968	940
Sovabail	547	525
Stemi	721	
Suez (CIP)	391	390
Taittinger	5660	5750
Télémécanique Elect.	4980	5130
Testut-Aequitas	795	800
Tour Eiffel	300	..
Ufiner	1237	1274
U T A	2380	2374 d
Vicat	3478	3478
Viniprix	2250	2126
Virax	178 20	178
Waterman	1391	1400
Maroc Sté Brasserie	255	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	960	
Akzo Nv Sico	361	
Alcan Aluminium	121	123
Algemene B.Ned.	112 10	111
American Brands	349 50	354
Arbed	860	
Asturienne Mines	216	.
Banco Popular Espa.	525	520
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	35500	35700
Can.Pacifique	95 10	98
Chrysler Corp.	88	
C.I.R.	25 10	
Commerzbank	940	
De Beers (port.)	137	. .
Dow Chemical	315	322
GBL (Brux Lamb.)	637	637
Gevaert	1260	1300
Glaxo Holdings Ltd	78 20	78 20
Goodyear Tire	187 80	185
Grace and Co (WR)	162 50	162
GTE Corp	335	330
Honeywell Inc.	520	545
Johannesburg	1445	
Kubota	36	37 40
Latonia	310	310
Midland Bank	29	. .
Noranda Mines	94	93
Olivetti priv.	21	20 60
pakhoed hold.	601	601
Pfizer Inc.	351 50	364 50
Procter Gamble	450	469
Ricoh	41	39 50
Robeco	294	295
Rodamco NV	239 20	239
Rolinco	294	296
Sapem	9	9
Sema Group	57 80	59 80
SKF Aktiebolaget	159 80	....
Tenneco Inc.	365	371
Thorn Electrical	73 80	74 60
Toray Ind.	28 10	28 10
Vieille Montagne	3000	
Wagons Lits	1560	1500
West Rand Cons.	11 30	10 55
Whitman Corp.	151	.

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	.
Buttons	850	..
Calciphos	160 90	159
C G H Cogentor.	80	82
C. Occid. Forestière	180	
Chambourcy (M)	978	.
Cochery Bourdin	360	
Coparex	601	610
Europ. Accum.	70 10	..
Gachot S.A.	113	115
Guy Degrenne	480	
Haribo Ricqlès Zan	210	.
Hoogovens	297	. .
Lecteurs du Monde	424	. .
Merlin Imm.	240	. .
Nicolas	925	.
Paracip Percier	351	379
Rorento N.V.	177 10	177 20
St-Gobain-Emballage	3159	3400
Sema Metra	325	317
S.E.P.R.	1610	.
Sicil	420	.
S.P.R. act. B.	393 50	....
Ufinex	380	.
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 600	5 610	5 430	5 880
Ecu	6 929	6 934	....	... ..
Allemagne (100 dm)	335 960	335 740	326 500	347
Belgique (100 F)	16 347	16 338	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 360	298 250	289 500	309 500
Italie (1000 lires)	4 570	4 577	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 190	88 290	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 723	9 776	9 400	10 200
Grèce (100 drachmes)	3 430	3 438	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 130	396 130	386	408
Suède (100 krs)	92 640	92 780	89	96 500
Norvège (100 k)	87 300	87 460	84	92
Autriche (100 sch)	47 776	47 740	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 484	5 470	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 821	3 824	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 782	4 805	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 642	3 682	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/6
Or fin (kilo en barre)	63600	63900
Or fin (en lingot)	63900	64000
Napoléon (20f)	397	391
Pièce Fr (10 f)	399	.....
Pièce Suisse (20 f)	408	420
Pièce Latine (20 f)	368	370
Souverain	475	476
Pièce 20 dollars	2150	2165
Pièce 10 dollars	1225	1260
Pièce 5 dollars	850	.....
Pièce 50 pesos	2385	2430
Pièce 10 florins	375	389

SICAV (sélection) 28/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1163 79	1135 40	Fructi-Capi	35 14	34 62	Placement J	6058 62	5046 59
[illegible]	240 02	233 60	Fructi Court.	119157 91	119157 91	Placement Premier	56027 15	55915 32
Agepargne	860 78	823 71	Fructidor	235 26	231 78	Plenitude	121 36	118 11
Ageplacement	6867 32	6867 32	Fructi-Ecu	561 09	552 80	Poste Gestion	54899 77	54899 77
Agepremière	105 82	105 56	Fructi-Epargne	30 32	29 58	Première Oblig	10645 84	10525 30
AGF Actions et OP	1186 24	1157 31	Fructifrance	973 87	950 12	Prév. Ecureuil	110 09	107 14
A.G.F. 5000	698 24	681 21	Fructimmo	33 80	32 98	Primassociation	24712 03	24712 02
AGF ECU	1008 99	999	Fructi-Première	11207 08	11041 46	Quartz	132 46	129 20
AGF Foncier	123 24	120 23	Fructivar	4586 78	4575 34	Réalvalor	1069 98	1032 82
AGF Invest Sicav	128 57	125 43	Futuroblig.	1199 12	1159 69	Rentacic	161 72	159 33
AGF Interfonds	410 85	400 83	Gestilon	61579 40	61425 84	Revenus Trimestr.	5285 93	5233 59
AGF Oblig.	1061 46	1056 18	Gest.Associations	162 61	160 01	Revenu-Vert	1139 37	1122 53
AGF Sécurité Sicav	10659 56	10659 56	Gest. F Sécur.	10492 93	10492 93 ◆	St Honoré Bio-Alim.	944 44	901 61
A.G.F.I.M.O.	706 12	688 91	Horizon	1237 31	1201 27	St Honoré Global	273 92	261 50
AMERI-GAN	6404 58	6114 16	Interepar	105461 48	102389 79	St Honoré Mat Plac	244 09	223 02
Amplitude	679 95	660 15	Interoblig	11900 42	11442 71	St Honoré Pacifique	637 64	608 73
Arbitrages Court T	6022 12	6010 09	Intersélection Fce	576 23	559 45	St Honoré PME	564 95	539 23
Associc	1104 14	1104 14	Japacic	184 80	179 42	St Honoré Real	12602 48	12552 27
Atout Futur	385 55	372 87	Jeunepargne	250 16	246 46	St Honoré Services	527 02	506 75
Aurecic	1265 31	1228 46	Laffitte Amérique	216 13	206 33	St Honoré Techno	809 67	772 95
Avenir Alizes	1602 62	1571 20	Laffitte Europe	307 60	293 65	Sécuricic	1476 99	1476 99
Avenir CIC	110 57	107 35	Laffitte Expan.	278 49	265 85	Sécuri-Taux	1175 38	1175 38
Axa Capital	141 82	135 71	Laffitte France	359 55	343 25	Sécuriden	702 78	692 29
Axa Europe	129 52	123 94	Laffitte Immobil.	267 24	255 12	Sicav Associations	1562 82	1560 48
Axa Investissements	131 65	125 98	Laffitte Japon	447 83	427 52	S.F.I. fr. et étr.	711 09	690 38
Axa NPI	113 79	108 89	Laffitte Oblig	135 79	129 63	Sicav 5 000	449 87	437 63
Axa Valeurs PER	137 41	131 49	Laffitte Rendement	179 08	170 96	S.I. Est	1541 32	1474 95
Capimonétaire	5341 46	5336 12	Laffitte Tokyo	380 73	363 47	Silvafrance	737 78	718 03
Capioblig	5419 39	5339 30	Latitude	5697 66	5689 13	Silvam	436 68	424 99
Capiscic	1091 70	1075 57	Leumi C.T.	10630 48	10630 42	Silvarente	222 06	219 86 ◆
Capital-Monde	420 70	410 44	Leumi L.T.	5848 38	5678 04	Silvaster	440 06	428 28
Capital Plus	1715 30	1715 30	Lion Association	11147 71	11147 71	S.N.I.	1262 55	1225 78
Cadence Pierre	36 97	36 07	Lion Institution	24489 30	24428 23	Sogéroc	53895 75	52325 97
Coexis	1100 25	1083 99	Lionplus	807 41	799 42	Sogevar	1122 48	1071 58
Compavalor	5892 31	5883 48	Lion Trésor	2066 87	2046 41	Sogrinter	1349 64	1288 44
Convertimmo	440 65	423 70	Lion 20 000	22225 89	22225 89	Soleil Investissements	554 44	529 30
Creditner	517 93	502 84	Livret Bourse Inv.	568 06	551 51	Solstice	2020 43	2015 39 ◆
Crédit Mutuel Capital	1084 12	1052 86	Livret Portefeuil.	719 91	698 94	Stratégie Actions	1224 67	1177 57
Crese	1218 50	1178 43	Méditerranée	207 52	198 58	Stratégie Rendements	1210 35	1172 25
Drouot France	900 68	861 89	Mensuel CIC	10096 20	9995 24	Technocic	1181 74	1147 32
Drouot Investiss.	1095 44	1048 27	Mondial Investissem.	436 96	417 15	Techno-Gan	6308 35	6022 29
Drouot Sécurité	242 41	231 97	Monecic	5811 77	5811 77	Thesora	549 20	543 76
Drouot Sélection	152 70	146 12	Moneden	56594 31	56594 31	Transplus	134 03	128 26
Ecuco	1052 42	1036 87 ◆	Mone.J	61179 29	61179 29	Trésor Avenir	106 02	104 97
Ecupar	123 12	117 82	Monévalor	68826 16	68826 16	Trésor Plus	1078 23	1067 55
Ecureuil Capitalisation	2152 94	2131 62	Mutualité dépôts	11344 02	11321 38	Trésor Real	12061 68	12061 68
Ecureuil Invest	420 76	408 50	Mutuelle Unie Sel.	151 47	144 95	Trésoricic	108168 04	108168 04
Ecureuil Monepremière	55988 92	55988 92	Natio Court Terme	237466 00	237466	Trilion	5069 51	5019 32
Ecureuil Monétaire	32998 53	32998 53	Natio-Epargne	14809 94	14663 31	U.A.P. Investiss.	488 59	470 93
Ecureuil Trimestr.	1972 93	1953 40	Natio-Ep. Ret.	130 49	127	U.A.P. Act. F.	618 07	595 73
Elcash	329180 05	329180 05	Natio Eparg Trésor	6630 58	6617 35	U.A.P. Act. Sél.	676 68	652 20
Energie	303 69	289 92	Natio-Imm.	1313 46	1278 31	U.A.P. Aedif.	656 25	632 53
Eparcic	3011 22	3011 22	Natio-Inter	1173 69	1142 28	U.A.P. Alief.	481 66	464 25 ◆
Eparcourt-Sicav	4215 74	4205 23	Natio-Monétaire	21430 72	21430 72	U.A.P. Alto	114 11	109 99 ◆
Epargne Associat.	24399 23	24362 69	Natio Obligations	506 12	492 57	UAP Moyen Terme	115 90	111 71
Epargne Capital	8902 69	8814 54	Natio-Patrimoine	1498 51	1458 40	Uni-Associations	115 24	115 24
Epargne Court Terme	569 25	569 25	Natio-Placements	64313 76	64313 76	Uni-Foncier	1518 47	1463 59
Epargne Croissance	1672 19	1627 44	Natio-Revenu	1009 84	999 84	Unifrance	629 12	606 38
Epargne Industrie	102 48	99 74	Natio Sécurité	11913 59	11913 59	Uni-Garantie	1296 60	1271 05
Epargne J	59678 21	58678 21	Natio-Valeurs	879 82	856 27	Uni Régions	1649 82	1590 19
Epargne Long Terme	198 02	192 72	Nippon-Gan	6325 04	6038 22	Unirente	2408 21	2329 99
Epargne Monde	1341 63	1305 72	Nord Sud Dévelop.	1276 06	1273 51	Univar	201 88	201 88
Epargne Obligat.	187 22	182 21	Normanf	12765 94	12515 63	Univers Actions	1348 18	1303 85
Epargne Première	12274 25	12182 88	Obli-Associations	125 82	124 57	Univers-Obligation	1645 44	1591 33
Epargne Quatre	1078 45	1049 59	Oblicic-Mondial	2307 50	2273 40	Valorem	572 09	558 14
Epargne-Unie	1390 17	1339 92	Oblicic-Régions	1087 12	1071 05	Valorg	1756 30	1754 55
Epargne Valeurs	451 95	439 85	Oblig. très court	151 63	149 39	Valreal	44858 67	44836 25
Epsilon	1168 02	1156 46	Oblilion	1111 06	1100 06	Vauban	24306 33	24282 02
Eufinvest	727 69	705 69 ◆	Oblisécurité	10788 78	10788 78			
Europe Leaders	1145 62	1112 31	Optimar	30891 13	29991 39			
Eurodyn	1261 77	1220 28	Oraction	1171 41	1132 89			
Euro Gan	7712 37	7362 64	Orvalor	5951 98	5736 85			
Euromar	26 55	26 16	Paribas Epargne	17431 75	17396 96			
Fonsicav	11996 07	11996 07	Paribas Opportunités	129 67	124 38			
FRANCE-GAN	10235 76	9771 61	Paribas Patrimoine	589 11	545 91			
France Garantie	257 05	256 54	Paribas Revenus	91 08	90 18			
France Investiss.	439 69	428 97 ◆	Patrimoine Retraite	187 24	183 57			
France Oblig	446 28	441 86	Pervalor	697 25	676 94			
Francic	516 16	501 13	Phénix Placement	278 48	270 37			
Francic Pierre	123 70	120 10	Pierre Investissements	772 90	754 05			
Francic Régions	1351 43	1312 07	Placement A	1254 10	1229 51			
Fructi-Association	29 99	29 99	Placements C T	75850 76	75699 36			

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché - o : offert - * droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

L'affaire des fausses factures de Nancy

La chambre d'accusation de Colmar ordonne la mise en liberté de M. Gossot, maire de Toul

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar (Haut-Rhin) a ordonné, vendredi matin 29 juin, la mise en liberté de M. Jacques Gossot, maire RPR de Toul et vice-président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, détenu depuis plus de six mois dans le cadre de l'affaire des fausses factures de Nancy.

La chambre d'accusation de Colmar, récemment chargée de ce dossier, n'a assorti cette mise en liberté d'aucun contrôle judiciaire, a précisé Mᵉ Alain Behr, l'un des avocats de M. Gossot, à qui la décision a été notifiée. Les motivations de l'arrêt ne seront connus que lundi 2 juillet, a-t-il précisé.

Dans un arrêt rendu le 19 juin (*le Monde* du 21 juin), la chambre criminelle de la Cour de cassation avait estimé que la procédure visant M. Gossot n'avait pas été régulière et, après avoir cassé une décision de la chambre d'accusation de Nancy concluant au contraire, confié à celle de Colmar le soin d'en tirer les conséquences.

Le maire de Toul, inculpé de recel et complicité d'abus de biens sociaux, complicité de faux et usage de faux en écriture de commerce, corruption active et passive de citoyens chargés d'un ministère de service public, devait donc sortir, dans la matinée de vendredi, de la maison d'arrêt de Nancy où il est incarcéré depuis le 15 décembre 1989, a indiqué son avocat.

□ **Adoptions définitives au Sénat.** – Le Sénat a adopté définitivement à l'unanimité, *jeudi 28 juin*, après l'Assemblée nationale, le projet de loi autorisant l'approbation d'un accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Seul le groupe communiste s'est abstenu. Les sénateurs ont également adopté définitivement à l'unanimité, jeudi 28 juin, le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1988. Le groupe communiste a voté contre.

Homme d'affaires controversé

Le milliardaire belge Jean-Pierre Van Rossem a été arrêté à Anvers

L'homme d'affaires belge M. Jean-Pierre Van Rossem connu pour avoir fait courir des voitures de formule 1 sous la marque Onyx Moneytron, a été arrêté le jeudi 28 juin pour chèques sans provision, a annoncé l'AFP. M. Van Rossem a passé la nuit en prison après avoir été inculpé, par un juge d'instruction d'Anvers, de faux en écriture, d'abus de confiance et d'émission de chèques sans provision.

La Belgique pouvait se targuer de posséder un oiseau rare : un anarchiste milliardaire. Elle risque d'avoir à revendiquer en sus un scandale financier. Lundi 18 juin, M. Jean-Pierre Van Rossem, quarante-cinq ans, avait annoncé, devant un parterre de journalistes, « *une bonne et une mauvaise nouvelle* ». La bonne était que la Belgique comptait un capitaliste de moins, la mauvaise que ce capitaliste c'était lui.

Mercredi 20 juin, le parquet de Gand a fait saisir sept de ses Ferrari, dont quatre voitures de collection, plus une Ford Cobra et une Lamborghini Contach. Officiellement, le procureur n'a pas agi sur plainte de créanciers, mais pour vérifier que M. Van Rossem était toujours le légitime propriétaire de ces voitures. Autrement dit qu'il ne les avait pas déjà vendues ou qu'elles n'étaient pas déposées en garantie dans un jeu financier quelconque.

Mardi 26 juin, une information judiciaire a été déclenchée et M. Van Rossem a été entendu longuement par la section financière du parquet. Jeudi 28, on apprenait que cette information judiciaire était ouverte pour faux en écritures, placements douteux et chèques sans provision.

Finalement vendredi 29 juin, M. Van Rossem a été placé en état d'arrestation pour avoir émis quatre chèques sans provision de 215 millions de francs belges (35 millions de francs environ). Et la liste de ses problèmes n'est sans doute pas close

M. Jean-Pierre Van Rossem a surgi au firmament de la finance spéculative à la fin des années 80. Après une longue période de labeur acharné, cet anarchiste aux doigts chargés de bagues et dont les cheveux gris dégringolent sur ses épaules a réussi à *mettre au point une martingale infaillible* pour le casino boursier. Moneytron, qui a donné son nom à la société qu'il dirige, est un modèle économétrique de très haut niveau, qui permet de chiffrer l'irrationalité des marchés et de les traduire en prévisions mensuelles sur les principales variables financières : taux d'intérêt, taux de change, indices boursiers.

Le modèle était de quelque valeur puisque M. Van Rossem a accumulé, en quelques mois, une fortune proche de 200 millions de dollars et qu'il gère aujourd'hui le patrimoine de dizaines d'investisseurs européens et moyen-orientaux.

Mais le conte de fées a connu son point culminant le lundi 18 juin. A cette date, M. Van Rossem a annoncé publiquement qu'il avait été refait de 300 millions de dollars par une bande d'aigrefins. « *Je travaillais en confiance avec des financiers américains; ils prétendaient appartenir à un établissement mondialement connu; ils se sont évanouis avec mon argent* », explique-t-il aujourd'hui. Et avec celui des investisseurs séduits par la rentabilité inouïe de Moneytron.

La journaliste belge Martine Vanden Drissche, auteur d'une enquête tres complète sur *Jean-Pierre Van Rossem, l'Anversois* (Editions Marabout) avance (avec précaution) que l'anarchiste milliardaire gérait des fonds de plusieurs milliards de dollars. A-t-il été réellement volé? A-t-il pris des risques considérés avec l'argent des autres? Ce sera aux juges belges, si les plaignants montrent le bout de leur nez, de trancher.

Deux conflits

Est-ce l'un de ces investisseurs spoliés qui a demandé la saisie des Ferrari? Le parquet de Gand garde encore le secret, mais M. Van Rossem estime qu'il s'agit d'un PDG français, dont il se refuse à dévoiler le nom, mais qui serait « *leader mondial dans l'industrie des services rapides* »; description derrière laquelle on n'a pas de peine à reconnaître M. Serge Crasnianski, PDG de Kis. De son côté, M. Crasnianski s'est refusé à tout commentaire. Son avocat, Mᵉ Versini, affirme que son client n'est pas à l'origine de la saisie mais qu'il est bel et bien propriétaire d'une des Ferrari de M. Van Rossem.

Deux choses sont certaines : MM. Van Rossem et Crasnianski étaient en relation d'affaires depuis longtemps et un violent conflit les oppose. Une brouille qui semble cependant adjacente à l'escroquerie de 300 millions de dollars dont se plaint M. Van Rossem.

Selon M. Van Rossem, le fond de son conflit avec M. Crasnianski est double. Un premier litige entre les deux hommes tourne autour des *opérations de gestion de fortune*. M. Crasnianski a confié à plusieurs reprises des sommes importantes à M. Van Rossem pour qu'il les fasse fructifier. Mais la dernière de ces opérations a semble-t-il mal tourné, sans qu'on en connaisse exactement les raisons.

Mᵉ Versini, avocat de M. Crasnianski, reconnaît qu'il y a eu des opérations financières, mais affirme « *tout ignorer de la manière dont elles ont été montées* ». Quant à comprendre pourquoi et comment les Ferrari de M. Van Rossem semblent mêlées au conflit, l'*obscurité s'épaissit. Pour* Mᵉ Versini, « *il n'est pas impossible que les voitures aient servi à garantir les sommes qu'il a confiées à M. Van Rossem* ».

Le second conflit entre les deux hommes tourne autour des actions de Kis. M. Van Rossem a cherché à acquérir, pour 300 millions de francs, *12,5 %* du capital de Kis France SA. « *Cette société m'intéressait, car elle venait de mettre au point Imager, une machine à fabriquer des cartes de visite express* », explique M. Van Rossem. L'affaire a été discutée et conclue à la fin de 1989, un versement devant avoir lieu en mai 1990. Or, en décembre de l'année dernière, la femme de M. Jean-Pierre Van Rossem décède subitement.

Dans les jours qui suivent l'enterrement, M. Van Rossem découvre que son épouse avait rédigé, et jamais annulé, un vieux testament en faveur de son premier mari et de l'enfant qu'elle avait eu avec lui. Comme M. Van Rossem était marié sous le régime de la communauté, la moitié de sa gigantesque fortune risquait alors d'aller entre les mains d'un tiers.

Tous les comptes belges de M. Van Rossem furent alors bloqués et le chèque de 300 millions de francs qu'il a envoyé à M. Crasnianski ne put être honoré. Mais, aujourd'hui, M. Van Rossem souhaite annuler l'opération *et récupérer son chèque, dans la* mesure où il affirme avoir découvert « *par hasard* » que tous les produits d'avenir de Kis, et notamment le fameux Imager, étaient logés juridiquement dans une autre société que celle dans laquelle il voulait prendre une participation. « *Cet homme canalisait tous les profits dans Kis SARL et me cédait des titres de Kis SA* ».

Mᵉ Versini ne nie pas le dédoublement juridique, mais affirme qu'il est sans conséquence pour un investisseur extérieur. Selon lui, Kis SARL, dont M. Serge Crasnianski est l'unique actionnaire, est un holding contrôlant 100 % de Kis SA et qui a été créée en vue d'une future introduction en Bourse. De plus, ajoute-t-il, cette transformation juridique est postérieure à la promesse d'achat signée par M. Van Rossem. Le milliardaire belge conteste violemment cette version et jure que sept établissements financiers lui auraient refusé tout crédit garanti par les titres Kis. Il ajoute qu'il est impossible qu'une « *SARL au capital de 5 millions de francs détienne la totalité des actions de la SA* ».

L'affaire en est là. Pour ce qui est de Kis tout au moins. Pour le reste, il est probable que l'angoisse des investisseurs qui ont fait confiance à M. Van Rossem, a atteint son point culminant. Jetteront-ils le masque?

YVES MAMOU

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Crèmes

– Allô, c'est toi ? C'est Anne-Marie. Ecoute pour notre départ samedi...

– Ah ! Ben justement, j'allais t'appeler. Ça va ? T'as pas trop le trac ? T'es pas trop crevée ?

– Si. Complètement paniquée. Je suis pas prête à les passer, ces vacances à Port-Béni. Je vais les rater, c'est sûr.

– Qu'est-ce que tu me racontes ? T'as quand même eu le temps de les préparer, non ?

– Non, pas tellement. Hier, Jean-Pierre m'a fait réciter la liste des crèmes à bronzer et...

– Dans quoi ? Dans le *Elle* ? Dans le *Vital* ?

– Dans le *Prima*. Et bon, je me suis complètement plantée question résistance à l'eau, à l'air, à la transpiration.

– Oh là là ! Tes indices de protection, tu les sais, au moins ? Du troisième au quatorzième jour d'exposition, c'est quoi ?

– C'est quatorze, non c'est trois.

– Quoi quatorze ? Quoi trois ? C'est pas une *réponse*, ça ! C'est *IP 6/8*. Et si tu associes de la vitamine E à des filtres B, tu obtiens... ?

– Une peau douce et satinée.

– Non, ça c'est la A et la C. Une peau parfumée. Où applique-t-on le *gel corporel* reconstituant ?

– Ben, partout, le dos, le ventre, le...

– Enfin, chérie, c'est pas vrai ! T'as rien foutu ! Sur les coudes et les talons. Où trouve-t-on des anti-radicaux libres ?

– ...

– Dans les émulsions calmantes. Et le regard de velours, tu sais comment ça s'obtient ?

– *Là, oui. Sur le bout des* doigts, des cils, pardon. On les teint et puis on leur fait une permanente avec des rouleaux mousse... Ah, flûte, je me trompe, ça c'est pour... On les fortifie, on attend qu'ils tombent et on en plante des faux.

– Ben, tu vois, t'es pas si nulle que ça ! Et t'as encore jusqu'à demain pour potasser. Tu peux faire l'impasse sur les lotions hydratantes, je te filerai une anti-sèche.

M. Bérégovoy regrette la timidité des banques françaises dans l'aide aux pays de l'Est

« *L'aide occidentale aux pays de l'Est est décisive. (...) Pour ma part, je considère qu'il faut aider en tout état de cause. Sinon la réforme tardera et, en définitive, cela coûtera plus cher à tout le monde* », a déclaré M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, jeudi 28 juin, à l'occasion de la signature d'une convention de garantie des investissements à l'Est entre le Crédit lyonnais et la Sofaris.

Rappelant que les banques ont « *un rôle majeur à jouer pour assurer le financement de ces économies* », M. Bérégovoy a regretté la timidité des établissements français : « *Trop souvent on me signale que les banques étrangères, allemandes en particulier, sont de ce point de vue plus dynamiques que les nôtres en direction des pays de l'Est, et davantage prêtes à se risquer.* » M. Bérégovoy a incité les banques à suivre l'exemple du Crédit lyonnais, qui a affecté une enveloppe de 1 milliard de francs aux projets des entreprises.

□ **HONGRIE : Importantes hausses de prix et réductions de subventions.** – Le gouvernement hongrois a annoncé vendredi 29 juin d'importantes mesures pour réduire de près de moitié son déficit budgétaire en cours, conformément aux exigences du FMI : des hausses de 20 à 45 % sur l'énergie, les cigarettes et l'alcool, et des réductions des subventions aux entreprises et aux produits à l'exportation, notamment agricoles. Des compensations seront versées aux familles et retraités.

Le président lituanien propose un moratoire de 100 jours sur l'indépendance

MOSCOU. – Le président lituanien Vytautas Landsbergis a proposé vendredi 2 juin au Parlement de Vilnius un « *moratoire de cent jours* » sur les décisions découlant de la déclaration d'indépendance du 11 mars dernier, a-t-on appris au siège de la représentation lituanienne à Moscou.

Le porte-parole de cette représentation, M. Longinas Vassiliauskas, a précisé à l'AFP qu'il ne s'agissait pas de suspendre l'acte d'indépendance lui-même, et en aucun cas de revenir au statut de la Lituanie au 10 mars dernier, soit un jour avant la déclaration d'indépendance. – *(AFP.)*

M. Lionel Jospin invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury *RTL-le Monde* » dimanche 1ᵉʳ juillet de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien premier secrétaire du Parti socialiste répondra aux questions d'André Passeron et de Gérard Courtois du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Claude Poznanski de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 29 juin 1990 a été tiré à 523 4[illegible] exemplaires.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde RADIO TÉLÉVISION

(Publicité)

Après le pantalon, aux Entrepôts du Marais, on

baisse le haut

Les vêtements haut de gamme de ce champion parisien du prêt-à-porter de luxe à prix de fabrique, sont actuellement démarqués, des pantalons polycoton à 199 F aux vestes et blazers, des costumes en laine fine ou en tissu Dormeuil, aux smokings laine et mohair. Egalement au rayon grands et forts (jusqu'au 62). Dans leurs deux boutiques ; 3, rue du Pont-aux-Choux (3ᵉ), métro St-Sébastien-Froissart et 112, rue du Cherche-Midi (6ᵉ), métro Duroc, de 10 h à 19 h, sauf lundi matin.

EX.CO.SUP
MÉDECINE - PHARMACIE
De la Terminale à la 2ᵉ année
10 centres de préparation
CLASSES PRÉPARATOIRES
Recyclage - Encadrement - Révisions
Enseignement par Minitel : 3615 EXCOSUP
12, rue Hautefeuille - 75006 PARIS - Tél. : 46.34.06.33

A partir de 7 heures
DIMANCHE 1ᵉʳ JUILLET 1990
VENEZ VENDRE OU ÉCHANGER
TOUT ce qui encombre vos caves et greniers à la
FOIRE AU BRIC-A-BRAC
organisée par le Moto-Club et le Vélo-Club Sulpicien
à SOUPPES-SUR-LOING
près du Camping municipal (terrain du karting)
Carte d'identité obligatoire pour les exposants
Buvette - Casse-croûte - Tombola

TRÉCA
matelas, sommiers, ensembles, conçus pour votre plus grand confort (toutes dimensions)
LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE
CAPÉLOU
METRO PARMENTIER

(Publicité)

EN L'AN 2000... 1 MILLIARD 200 MILLIONS DE CHINOIS... ET MOI, ET MOI...

CHEZ DIEP A L'OPÉRA

ou le plus grand restaurant asiatique à Paris
avec 350 places, dans un décor somptueux, comme à Hongkong

Des MENUS EXPRESS. 66 F et 76 F. Entrée, plat et dessert au choix. Exemple : raviolis aux crevettes, shanghaiens, cantonnais ou ailerons de requins. Si vous êtes passionné par le « chinois » : crevettes à l'ail, travers de porc sauté, porcelet ou canard laqué. Mais aussi le pâté de soja, les calmars ou le crabe au gingembre. Si vous « voyagez thaïlandais », le rouleau printanier, la salade de fruits de mer à la citronnelle, les brochettes de gambas grillées.

Tous les jours, le MENU « D » avec un assortiment à la vapeur ou les pinces de crabes farcies en beignets, un 1/2 canard laqué à la pékinoise, servi en 2 façons (la peau croustillante avec galettes de riz, et sa chair). Un magnifique vivier de langoustes. La rôtisserie : cochon de lait, ou porcelet laqué, de la volaille et toutes les viandes au choix.

Pour inviter vos amis, les surprendre par le décor époustouflant et la richesse des matériaux, tout sera dépaysement.

Salons divisibles. Ouvert tous les jours. Service assuré jusqu'à 23 h 30.

28, rue Louis-le-Grand (2ᵉ). Tél. 47-42-31-58 et 94-47 et aussi, dans le 8ᵉ arrondissement : chez DIEP, 22, rue de Ponthieu. Tél. 42-56-23-96, tous les jours ; chez DIEP, 55, rue Pierre-Charron. Tél. 45-63-52-76, tous les jours.